

DNCA INVEST
Société d'investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg N° B 125012

Rapport Annuel, incluant les Etats Financiers Audités au 31 décembre 2022

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES

DNCA INVEST - EUROSE

DNCA INVEST - EVOLUTIF

DNCA INVEST - VALUE EUROPE

DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS

DNCA INVEST - CONVERTIBLES

DNCA INVEST - MIURI

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE

DNCA INVEST - SERENITE PLUS

DNCA INVEST - VENASQUO

DNCA INVEST - ALPHA BONDS

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES

*Voir Note 1.

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du dernier prospectus en vigueur et du document d'informations clés pour l'investisseur ("KIID") qui sera accompagné du dernier rapport annuel audité et du dernier rapport semi-annuel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel audité.

Table des matières

Conseil d'administration	6
Informations aux Actionnaires	8
Rapport du Conseil d'Administration	9
Rapport du Réviseur d'Entreprise Agréé	52
Statistiques	54
Etat combiné des actifs nets au 31 décembre 2022	63
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour la période / l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	63
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	64
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	64
Etat des variations du nombre d'actions	65
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	66
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	67
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	68
Les dix principales positions	68
DNCA INVEST - EUROSE	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	69
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	69
Etat des variations du nombre d'actions	70
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	71
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	74
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	75
Les dix principales positions	75
DNCA INVEST - EVOLUTIF	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	76
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	76
Etat des variations du nombre d'actions	77
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	78
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	79
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	80
Les dix principales positions	80
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	81
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	81
Etat des variations du nombre d'actions	82
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	83
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	83
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	84
Les dix principales positions	84

Table des matières

DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*	
Etat des actifs nets au 5 mai 2022	85
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 5 mai 2022	85
Etat des variations du nombre d'actions	86
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	87
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	87
Etat des variations du nombre d'actions	88
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	89
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	89
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	90
Les dix principales positions	90
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	91
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	91
Etat des variations du nombre d'actions	92
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	93
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	94
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	95
Les dix principales positions	95
DNCA INVEST - MIURI	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	96
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	96
Etat des variations du nombre d'actions	97
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	98
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	98
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	100
Les dix principales positions	100
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	101
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	101
Etat des variations du nombre d'actions	102
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	103
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	103
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	104
Les dix principales positions	104

*Voir Note 1.

Table des matières

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	105
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	105
Etat des variations du nombre d'actions	106
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	107
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	108
Les dix principales positions	108
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	109
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	109
Etat des variations du nombre d'actions	110
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	111
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	112
Les dix principales positions	112
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	113
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	113
Etat des variations du nombre d'actions	114
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	115
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	116
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	117
Les dix principales positions	117
DNCA INVEST - VENASQUO	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	118
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	118
Etat des variations du nombre d'actions	119
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	120
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	120
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	121
Les dix principales positions	121
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	122
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	122
Etat des variations du nombre d'actions	123
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	124
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	124
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	126
Les dix principales positions	126

Table des matières

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	127
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	127
Etat des variations du nombre d'actions	128
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	129
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	129
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	130
Les dix principales positions	130

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA

Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	131
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	131
Etat des variations du nombre d'actions	132
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	133
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	134
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	135
Les dix principales positions	135

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA

Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	136
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	136
Etat des variations du nombre d'actions	137
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	138
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	139
Les dix principales positions	139

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB

Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	140
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	140
Etat des variations du nombre d'actions	141
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	142
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022	143
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	144
Les dix principales positions	144

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	145
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	145
Etat des variations du nombre d'actions	146
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	147
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	148
Les dix principales positions	148

Table des matières

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	149
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	149
Etat des variations du nombre d'actions	150
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	151
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	152
Les dix principales positions	152
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	
Etat des actifs nets au 31 décembre 2022	153
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022	153
Etat des variations du nombre d'actions	154
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	155
Répartitions sectorielle et géographique du portefeuille-titres	156
Les dix principales positions	156
Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022	157
Informations supplémentaires	177

*Voir Note 1.

Conseil d'administration**Siège Social**

60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Conseil d'administration du Fonds**Président**

Jean-Charles MERIAUX
Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

Administrateurs

Grégoire SCHEIFF
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Luc REGENT
Directeur

Thomas PEAN
Directeur de la Distribution Nord Europe, DNCA Finance,
DNCA Finance Luxembourg Branch, Luxembourg

Pascal DELAUNAY
Directeur

Société de Gestion

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Comité de surveillance de la Société de Gestion

Cyril MARIE
Directeur

Jean-Charles MERIAUX
Directeur, Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

NATIXIS MANAGEMENT COMPANY S.A
Directeur

Grégoire SCHEIFF
Directeur, Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Directeurs de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX
Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

Eric FRANC
Gérant de la S.C.S
DNCA Finance, Paris

Grégoire SCHEIFF
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Conseil d'administration (suite)**Gestionnaire du Fonds**

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Agent Administratif, Agent Dépositaire, Agent Domiciliaire, Agent Payeur, Agent de Registre et de Transfert

BNP Paribas, succursale de Luxembourg **
60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Cabinet de révision agréé

Deloitte Audit
Société à responsabilité limitée
20, Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg

Conseillers juridiques**Pour le Luxembourg**

Elvinger Hoss Prussen, *société anonyme*
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg

Pour l'Allemagne

STARKE LEGAL
Eschenheimer Anlage 28
D-60318 Frankfurt am Main

Pour l'Italie

STUDIO GULLO
Via Montesanto, 68
I-00195 Rome

Distributeurs

Natixis Investment Managers International (depuis le 1 janvier 2022)
43, Avenue Pierre Mendès France
F-75013 Paris

NIM S.A. (jusqu'au 31 December 2021)

2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Prestataire de services administratifs

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
2-8, Avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg

Représentant en Suisse

Carnegie Fund Services S.A.
11, rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 11

Agent Payeur en Suisse

Banque Cantonale de Genève
17, quai de l'Île
CH-1204 Genève

** À compter du 1er octobre 2022, BNP Paribas Securities Services - succursale de Luxembourg a fusionné avec sa société mère, BNP Paribas S.A..

Informations aux Actionnaires

Organisation

DNCA Invest (le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société anonyme en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (partie I du 17 décembre 2010) et se qualifie en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV).

Le Fonds a été constitué au Luxembourg sous le nom de LEONARDO INVEST le 12 février 2007 pour une durée illimitée avec un capital social initial de 31,000 euros. Ses statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») le 26 mars 2007. Les statuts du Fonds ont été modifiés le 6 mars 2007 afin de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST en LEONARDO INVEST FUND. Cet amendement a été publié dans le Mémorial le 26 mars 2007. Les statuts ont été modifiés le 31 août 2007 pour changer le nom du Fonds en LEONARDO INVEST. Cette modification a été publiée au Mémorial le 19 octobre 2007. Les statuts ont été modifiés le 20 janvier 2011 pour changer le nom du Fonds en DNCA Invest. Cette modification a été publiée au Mémorial le 24 février 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés au RESA sous le numéro RESA_2019_156 le 8 juillet 2019. Le Fonds est inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B 125012.

Le capital minimum du Fonds exigé par la loi luxembourgeoise est de 1.250.000 euros devant être atteint dans les 6 mois suivant le lancement du Fonds.

Assemblées

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social du Fonds, ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui pourra être précisé dans la convocation à toute date et le délai décidé par le Conseil d'Administration mais au plus tard dans les six (6) mois à compter de la fin de l'exercice précédent. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, au jugement absolu et définitif du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Rapports et comptes

Des rapports annuels audités sont publiés dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice et des rapports semestriels non audités sont publiés dans les deux mois qui suivent la période de référence. Les rapports annuels sont envoyés à chaque actionnaire inscrit à l'adresse mentionnée sur le registre des actionnaires. Le premier rapport rédigé par le Fonds était le rapport semestriel en date du 30 juin 2007. L'exercice du Fonds s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le rapport annuel a été établi pour la première fois pour la période se terminant le 31 décembre 2007.

La monnaie de référence du Fonds est l'Euro. Les rapports susmentionnés comprennent les comptes consolidés du Fonds libellés en EUR ainsi que des informations individuelles sur chaque compartiment libellé dans la monnaie de référence de chaque compartiment.

Documents

Les copies des Statuts du Fonds, de l'actuel prospectus, des documents "Informations clés pour l'investisseur" et des derniers rapports financiers peuvent être obtenues gratuitement lors des heures d'ouverture habituelles des bureaux au siège du Fonds au Luxembourg ou sur le site de la société de gestion: www.dnca-investments.com.

Rapport du Conseil d'Administration

POLITIQUE DE GESTION ANNUELLE

GESTION PAR DNCA FINANCE

LES COMPARTIMENTS DNCA INVEST

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES

Point sur l'année 2022 écoulée

Le dernier mois de l'année confirme que les banques centrales ont été le principal déterminant des marchés. En évoquant la possibilité de plusieurs hausses de taux de 50 points de base, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu et même amplifié son positionnement restrictif. S'élevant à 2,6%, le taux à 10 ans de l'Allemagne termine l'année sur un plus haut depuis 11 ans. Cette normalisation à marche forcée entraîne des conséquences sur tous les pans financiers de l'économie. Les « spreads » de crédit en zone euro sont en hausse de 60% à 75% sur l'année, malmenés par cette volatilité des taux et par les incertitudes économiques liées à l'inflation et à la guerre en Ukraine. Les actions résistent finalement plutôt bien, avec un indice « EURO STOXX 50 NR » à -11,4% sur l'année, soit une performance similaire au crédit à haut rendement (-10,6%), et meilleure que le crédit « Investment Grade (-13,7%), pénalisé par sa sensibilité plus importante aux taux d'intérêt.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES affiche une performance de :

- Part I EUR: -7.59%
- Part A EUR: -8.08%
- Part B EUR : -8.27%
- Part N EUR : -8.00%
- Part Q EUR : lancée en décembre 2022

Contre -13,53% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate Corporate calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Hors les produits dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par Loxam 2026, Ghelamco 2023 et Sudzucker 2027. À l'inverse, les obligations hybrides perpétuelles de SBB (coupon 2.625%), Korian (4.125%) et Castellum (3.125%) sont les plus pénalisantes.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations Iliad 2024, Victoria 2026 et ING 2028. À l'inverse, nous pouvons noter les sorties des obligations Telecom Italia 2022, Unicredit 2022 et Liberbank 2027.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 12,35% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 56 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et à l'outil interne «ABA»¹ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par mail et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES (suite)

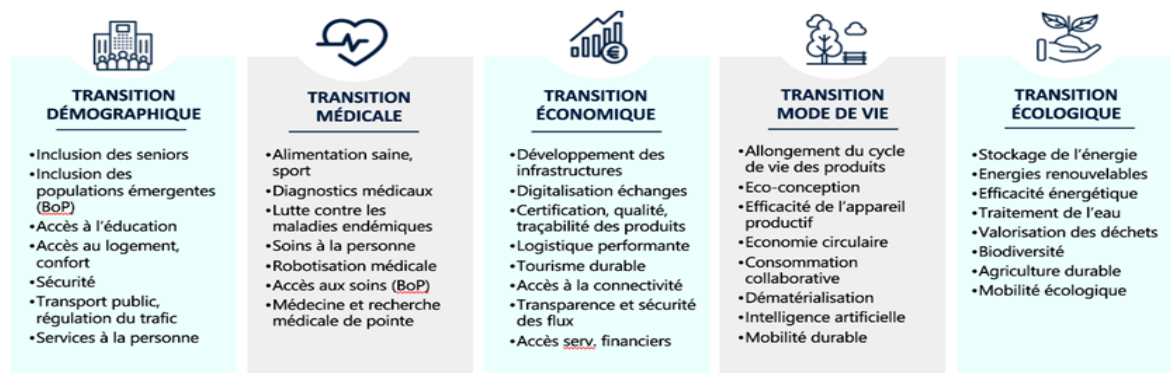


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

Après une année particulièrement éprouvante, le changement de paradigme sur les taux est acté. Le marché nous semble encore trop complaisant vis-à-vis du risque d'une inflation structurellement plus élevée en Europe. A l'aube d'une récession attendue, le positionnement du compartiment est ainsi largement conservé : faible sensibilité obligataire, renforcement de la qualité moyenne de crédit, et part très confortable de liquidités.

DNCA INVEST - EUROSE

Point sur l'année 2022 écoulée

Le dernier mois de l'année confirme que les banques centrales ont été le principal déterminant des marchés. En évoquant la possibilité de plusieurs hausses de taux de 50 points de base, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu et même amplifié son positionnement restrictif. S'élevant à 2,6%, le taux à 10 ans de l'Allemagne termine l'année sur un plus haut depuis 11 ans. Cette normalisation à marche forcée entraîne des conséquences sur tous les pans financiers de l'économie. Les « spreads » de crédit en zone euro sont en hausse de 60% à 75% sur l'année, malmenés par cette volatilité des taux et par les incertitudes économiques liées à l'inflation et à la guerre en Ukraine. Les actions résistent finalement plutôt bien, avec un indice « EURO STOXX 50 NR » à -10% sur l'année, soit une performance similaire au crédit à haut rendement, et meilleure que le crédit « Investment Grade », pénalisé par sa sensibilité plus importante aux taux d'intérêt.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - EUROSE affiche une performance de :

- Part A EUR : -3.22%
- Part I EUR : -2.53%
- Part B EUR : -3.40%
- Part AD EUR : -4.84%

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EUROSE (suite)

- Part B CHF : - 8.06%
- Part ID EUR : - 4.83%
- Part N EUR : - 2.75%
- Part ND EUR : - 4.95%
- Part H-I CHF : - 2.97%
- Part H-A USD : - 1.15%
- Part H-A CHF : - 3.66%
- Part Q EUR : - 2.09%

Contre -16,32% pour son indicateur de référence composite 20% EUROSTOXX 50 + 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sur l'année, les obligations contribuent négativement à la performance du compartiment dans un environnement de remontée des taux tandis que les actions et les couvertures contribuent positivement. Hors produits dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les actions Total Energies, Thales et Dassault Aviation. À l'inverse, les actions Saint-Gobain, STMicroelectronics et Veolia Environnement ont été les principaux détracteurs à la performance.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations BTPi 11/2028, ING 2028 et Orano 2026. À l'inverse, on peut noter les sorties des obligations Telecom Italia 2022, Unicredit 2022 et Orano 2023.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 5,81% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 2 069 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

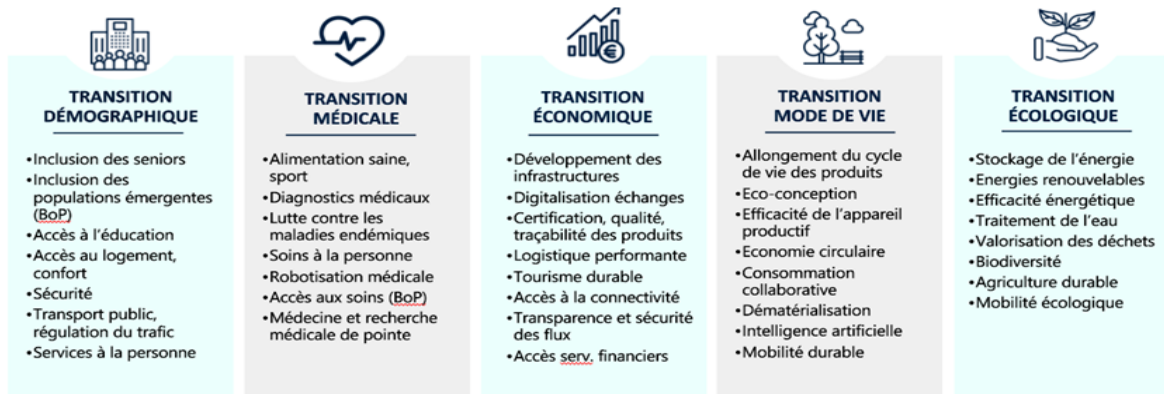
DNCA INVEST - EUROSE (suite)

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

Après une année particulièrement éprouvante, le changement de paradigme sur les taux est acté. Le marché nous semble encore trop complaisant vis-à-vis du risque d'une inflation structurellement plus élevée en Europe. A l'aube d'une récession attendue, le positionnement du compartiment est ainsi largement conservé : faible sensibilité obligataire, allocation modérée aux actions majoritairement sous-cotées, et part très confortable de liquidités.

DNCA INVEST - EVOLUTIF

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 s'achève avec des baisses marquées sur les marchés actions et obligataires mondiaux notamment sous l'impulsion d'un des plus rapides resserrement monétaire de l'histoire de la part des banques centrales mondiales contraintes de combattre vigoureusement l'inflation au risque de plonger les économies développées en récession. L'inflation américaine a notamment atteint son pic en 2022 à +9.1% avec une réponse historique de la FED (+425 points de base de hausse de taux).

Ainsi, l'indice « MSCI World » a enregistré une baisse de -20% soit sa pire année depuis 1974, le « Nasdaq » -32% le « S&P500 » en baisse de -19%. En Europe, l'indice « Stoxx600 » est en baisse de -12,90%.

Côté obligataire, le « 10 ans US » a baissé de -16% soit la pire performance de l'histoire et l'indice « Bloomberg Global Aggregate » (Emprunts d'Etats & Crédit Investment Grade) finit à -16,25%.

Du fait de la baisse conjointe des deux classes d'actifs, les fonds diversifiés style « 60/40 » (investissant à la fois sur les actions et les obligations) ont enregistré leur deuxième pire baisse de leur histoire depuis 1932.

Dans ce contexte, le compartiment a souffert d'un positionnement actions trop élevé (57% en moyenne sur l'année) et d'une exposition importante (de l'ordre de 35% du compartiment) aux valeurs de croissance dont les valorisations ont fortement été impactées par la hausse des taux (l'indice « MSCI Europe Growth » affiche une baisse de -18,86% contre -4,73% pour l'indice « MSCI Europe Value »).

La poche obligataire (20% exposition en moyenne) a également été un détracteur de performance malgré une sensibilité faible sur l'année.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - EVOLUTIF affiche une performance de :

- Part I EUR: 14.21%
- Part SI EUR: -14.04%
- Part A EUR: -15.06%
- Part AD EUR: -16.03%
- Part B EUR: -15.38%
- Part N EUR: -14.49%
- Part Q EUR: -13.57%

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)

Contre -7,91% pour son indice de référence composite (40% EUROSTOXX 50, 10% MSCI AC World, 35% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 years, 15% €STER) calculée dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Au sein de la poche actions du compartiment, ASML Holding, DSV, Nike, Accenture et IMCD sont les moins bons contributeurs. A l'inverse, Novo Nordisk, Shell, Deutsche Telekom, Sanofi et Thales sont les principaux contributeurs positifs.

Du côté de l'allocation en OPC, le compartiment DNCA Invest - Flex Inflation réalise la seule contribution positive. Inversement les compartiments DNCA Invest-Sustainable China Equity, DNCA Invest – SRI Norden Europ et le fonds Ixios Energy Metals, sont les principaux détracteurs.

Au sein du portefeuille obligataire : Orano 2026, Arval 2026 et IAG 2022 réalisent les meilleures performances face à IAG 28, Unify 26 et Faurecia 28 qui sont les principaux détracteurs.

Principales introductions : STMicroelectronics, Stellantis, Deutsche Boerse

Principales sorties : Nike, Koninklijke DSM, IMCD, MIPS, Zoetis, Nvidia, Alphabet, Accenture, FANUC Corp., Shimano, CINT, MUSTI GROUP, Apple, ROCHE HOLDING, SIKA.

Le niveau des liquidités rémunérées s'établit en fin de période à 2,46% du portefeuille et l'actif net à 262,7 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi qu'avec l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

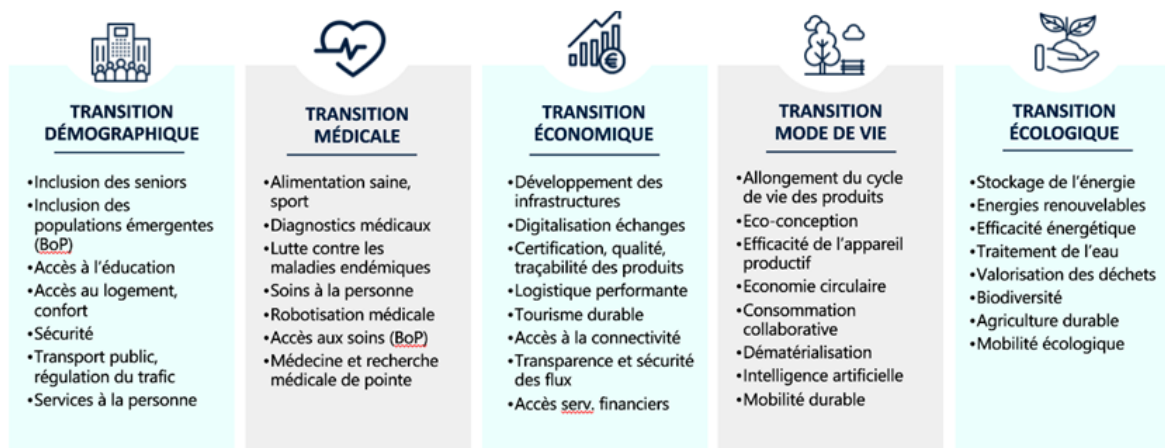
DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

En attendant d'avoir des signes plus tangibles sur l'ampleur du ralentissement économique et de l'inflation, nous avons positionné le compartiment avec un taux d'investissement actions à hauteur de 55.54% avec un biais de style équilibré entre les valeurs de croissance dont les valorisations se sont fortement détendues et les valeurs cycliques / « value » qui offrent un couple rendement-risque attractif si, comme nous l'anticipons, les économies évitent une récession marquée en 2023.

La poche obligataire (39.88% du compartiment) devrait également être un contributeur positif à la performance au vu de ses caractéristiques attractives (4,68% de rendement actuariel pour une durée courte de 2,8).

Celle-ci est principalement composée d'emprunts d'Etats courts (20.16%) américains et Italiens, d'obligations indexées sur l'inflation (3%) et d'obligations d'entreprises européennes avec une notation « Investment Grade » (16%).

En 2023, il faudra donc conserver une allocation actions majoritaire, mais savoir la diversifier entre les styles, en équilibrant les facteurs value, cyclicité, et croissance.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 a été marquée d'un point de vue géopolitique par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et d'un point de vue économique par une inflation atteignant des niveaux records et par l'accentuation des craintes de récessions. Face à l'inflation galopante, accentuée par les conséquences de la guerre sur les prix des énergies et des denrées alimentaires, les banques centrales ont relevé leur taux à un rythme effréné. Alors que les liquidités étaient abondantes ces dernières années, les marchés ont traversé douloureusement ce changement de paradigme et ont affiché de fortes baisses (à titre d'exemple les indices « Stoxx Europe 600 » à -10,64% et « S&P 500 » à -18,1% dividendes réinvestis).

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - VALUE EUROPE affiche une performance de :

- Part I EUR: -0.72%
- Part ID EUR: -0.72%
- Part A EUR: -1.73%
- Part AD EUR: -1.73%
- Part B EUR: -2.12%
- Part N EUR: -0.96%
- Part Q EUR: 0.03%

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (suite)

- Part HA USD : 0.72%
- Part IG EUR : -1.21%

Contre -10,64% pour son indice de référence composite le STOXX Europe 600 calculée dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Le compartiment a profité de ses expositions au pétrole et au gaz, porté par la crise énergétique, aux matières premières bénéficiant de la hausse de l'inflation, et à la défense dans un contexte de guerre en Europe. Les secteurs positivement impactés pas la hausse des taux (Assurance, Banques) affichent également des performances honorables.

Au cours de l'année, les trois meilleurs contributeurs à la performance dividendes réinvestis du compartiment ont été Bank of Ireland, Dassault Aviation et Total Energies. À l'inverse les valeurs Atos, Synlab et Lanxess ont été les trois plus faibles.

Concernant les principaux mouvements, le compartiment a introduit Leonardo, Intercontinental Hotel Group et ALD et a liquidé ses positions en BASF, Autogrill et Smiths Group.

Le niveau des liquidités rémunérées s'établit en fin de période à 2,07% du portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) et l'actif net à 644,8 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi qu'avec l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

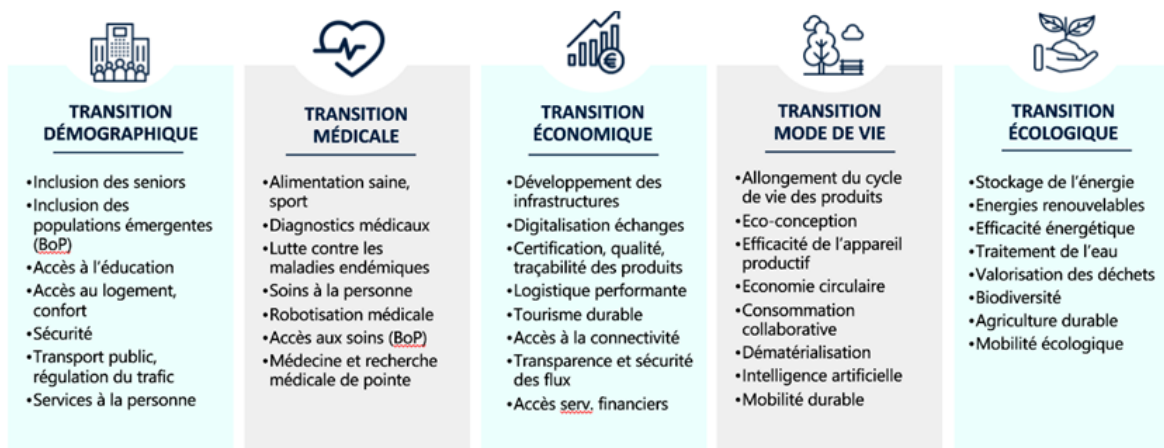
DNCA INVEST - VALUE EUROPE (suite)

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

A l'image de l'année 2022, l'année 2023 devrait rester impactée par l'orientation des politiques monétaires. Dans un contexte de ralentissement économique mais d'une inflation persistant à un niveau élevé, le point d'inflexion des banques centrales sera en effet scruté. L'évolution de ce couple « inflation/croissance » dépendra assurément de trois inconnues majeures : 1) l'atterrissage en douceur ou non de l'économie, et ses conséquences sur le taux de chômage ; 2) le développement de la guerre en Ukraine au regard de son impact sur le coût de l'énergie en Europe ; 3) la réouverture plus ou moins rapide de l'économie chinoise selon les développements sanitaires.

Concernant les marchés actions européens, nous abordons l'année 2023 avec un optimisme modéré. Certes des révisions à la baisse des bénéfices interviendront peut-être dans les prochains mois (BPA (Bénéfice par action ordinaire) 2023 attendus en hausse de 6,5% hors énergie et matières premières), mais la valorisation du marché semble déjà en partie intégrer ces possibles révisions, du moins sur certaines parties de la cote. En effet, la faible valorisation absolue de l'indice « Stoxx Europe 600 » (12x le PE 2023, contre 14,5x en moyenne depuis 8 ans) masque une divergence toujours très marquée entre le segment « value » (8.4x PE 2023) et le segment « croissance » (19x PE 2023).

Après une belle performance en 2022, le segment « value » du marché des actions européennes nous paraît toujours autant attractif, d'autant que l'environnement reste favorable : la période de taux négatifs est révolue, l'inflation reste dynamique, la valorisation est très raisonnable, et le rendement des dividendes est important et soutenable.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 a été volatile. Qui aurait cru que les marchés hors USA surpasseraient les marchés américains ? Les indices américains ont enregistré leur pire performance depuis 2008 : le « Nasdaq » a chuté de 33 %, le « S&P » a chuté de près de 20 % et la « value » a dépassé le style croissance de plus de 20 %. Les quatre actions les plus importantes (Apple, Microsoft, Google et Amazon) ont toutes chuté entre 25% et 50%, et parmi les valeurs les plus performantes, neuf sur dix proviennent du secteur de l'énergie. Ailleurs dans le monde, l'indice « Eurostoxx » a reculé de moins de 12 %, le « Nikkei » a chuté d'environ 9 %, et le « FTSE » était en fait en hausse 1 %. Les actions mondiales ont donc perdu environ 18 milliards de dollars américains en valeur, et si nous ajoutons les pertes du marché obligataire, les pertes totales ont atteint 35 milliards de dollars américains. Pour mettre les choses en perspective, le PIB des États-Unis est de 23 milliards de dollars américains, et les PIB combinés des six pays suivants (Chine, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, Inde et France) représentent environ 35 milliards de dollars américains, soit le même montant perdu par les investisseurs. Cependant, avec l'augmentation des taux directeurs de la FED de 0,1 % à 4,4 % au cours de l'année – la plus importante hausse depuis près de 50 ans (la dernière fois en 1973), et les prévisions du PIB étant passées de 3,9 % à 1,9 %, la volatilité et les baisses auraient pu être bien plus mauvaises. S'il y a bien un « sauveur » dans cette situation, c'est le consommateur, du moins aux États-Unis, où les prix médians des maisons ont augmenté au cours de l'année. De la même manière l'inflation a chuté beaucoup plus rapidement que prévu, les prix de l'essence ayant en fait diminué au cours de l'année.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)

Quelle a été la principale conclusion de cette année 2022? En fait, il y en a eu deux la première étant que l'ère de l'argent bon marché (ou gratuit) est maintenant révolue. Il est très peu probable d'y revenir. La seconde est que les relations entre la Chine et le reste du monde ont été sans équivoque modifiées, et que la relocalisation – un sujet évoqué depuis quelques années – semble inévitable. Le conflit Russie/Ukraine vient d'accélérer le mouvement vers la nécessité de l'autonomie.

La performance du compartiment par rapport à son indice a été "décevante". L'année a été difficile, compte tenu de la pondération des sociétés de « longue durée » et des sociétés qui ne sont pas encore rentables. Les fluctuations importantes des devises ont également nuí au compartiment. Par conséquent, bien que la faible pondération des actions américaines ait été positive, la sous-pondération du dollar américain a été défavorable. Une situation similaire s'est produite au Japon. Le compartiment a une forte pondération en actions japonaises. Le Nikkei a enregistré un rendement relativement supérieur, mais le yen a fortement nuí à la performance du compartiment en 2022. Toutefois, les positions du compartiment à Taïwan, en Corée du Sud et en Inde ont bien performé.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS affiche une performance de :

- Part A EUR: -29.82%
- Part B EUR: -29.99%
- Part I EUR : -29.11%
- Part Q EUR : -28.80%
- Part N EUR : -29.34%

Contre -13,53% pour son indicateur de référence MSCI All Countries World Index calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Les sociétés de santé ont été les plus performantes du compartiment en 2022. Les sociétés Astrazeneca, Daiichi Sankyo et Novo Nordisk affichent des performances respectivement de 16 %, 45 % et 28 %. En fait, c'est tout à fait remarquable, compte tenu du ralentissement de la croissance mondiale. Ces trois valeurs continuent de figurer parmi les plus importantes du compartiment. Bioxel (une société américaine de biotechnologie qui est dans le compartiment depuis son introduction en bourse), a également surperformé de façon relative.

Pour ce qui est des mouvements en portefeuille au sein du compartiment, la société Tower Semiconductor a été acquise par Intel, de sorte que la position a été liquidée. Parmi les plus grands noms, Infineon a été vendu, de façon à être reconcentré sur ASML, VAT Group et Taiwan Semiconductor Manufacturing Company. Les valeurs Estee Lauder et LVMH ont également été vendues, car elles ne sont pas considérées comme des sociétés de transition durable. Parmi les valeurs de plus petite taille et de plus longue durée, Aker Horizons, Chatwork, Sono Motors et M31 ont également été vendues, tandis que le compartiment s'est reconstruit autour de valeurs présentant des dépenses d'investissement (capex) plus élevées et des valeurs tournées vers la montée de la relocalisation vers laquelle le monde se dirige, lentement mais sûrement. Des sociétés comme Fanuc, Orsted, Air Liquide et Prysmian ont été ajoutées, aux côtés de sociétés comme Adyen et Lonza – des leaders mondiaux dans leurs secteurs qui ont connu une baisse considérable au cours de l'année.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 18,28% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 482 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne « ABA »¹ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par mail et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR, du label belge Febelfin ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.






 <p>RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des actionnaires Minoritaires • Indépendance du Conseil et des comités • Risques comptables • Qualité du management • Rémunération du CEO • Qualité de la communication financière 	 <p>RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Management Environnemental • Régulation et certification • Politique climat et efficacité énergétique • Impact biodiversité et externalités 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise et gestion RH • Climat social et conditions de travail • Santé et sécurité • Attractivité et Recrutement • Formation et gestion des Carrières • Promotion de la diversité 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité, sécurité et traçabilité produits • Gestion de la supply chain • Respect des communautés locales et droits humains • Capacité d'innovation • Satisfaction client • Protection des données personnelles • Corruption et éthiques des Affaires • Cohérence fiscale
--	--	--	--

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

 <p>TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des seniors • Inclusion des populations émergentes (BoP) • Accès à l'éducation • Accès au logement, confort • Sécurité • Transport public, régulation du trafic • Services à la personne 	 <p>TRANSITION MÉDICALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation saine, sport • Diagnostics médicaux • Lutte contre les maladies endémiques • Soins à la personne • Robotisation médicale • Accès aux soins (BoP) • Médecine et recherche médicale de pointe 	 <p>TRANSITION ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures • Digitalisation échanges • Certification, qualité, traçabilité des produits • Logistique performante • Tourisme durable • Accès à la connectivité • Transparence et sécurité des flux • Accès <u>serv.</u> financiers 	 <p>TRANSITION MODE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allongement du cycle de vie des produits • Eco-conception • Efficacité de l'appareil productif • Economie circulaire • Consommation collaborative • Dématérialisation • Intelligence artificielle • Mobilité durable 	 <p>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stockage de l'énergie • Energies renouvelables • Efficacité énergétique • Traitement de l'eau • Valorisation des déchets • Biodiversité • Agriculture durable • Mobilité écologique
---	--	---	--	--

Les perspectives pour 2023

Alors que 2022 était un champ de mines, 2023 devrait être un peu moins difficile pour les gérants qui sont prêts à passer du temps à faire de bonnes recherches et à creuser parmi les décombres. La croissance demeure coûteuse, mais moins qu'au cours des années précédentes, surtout sur une base relative par rapport aux valeurs traditionnelles. Le monde se dirige vers un ralentissement, mais peut-être que le ralentissement pourrait être inférieur à ce qui avait été prévu il y a trois mois. Si le monde « occidental » s'engage sur la voie du quasi-relocalisation ou de la relocalisation, nous entrons certainement dans une longue phase d'inflation. Cela aura une incidence négative sur les marges, et c'est à ce moment que nous verrons l'essor de la gestion de la qualité. L'accent mis sur la qualité sera d'autant plus important. Il sera important d'être agile, car il y aura de la volatilité, et il sera important de prendre des profits lorsqu'ils sont offerts. Mais sinon, nous nous concentrerons sur le long horizon de dix ans.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES

Point sur l'année 2022 écoulée

Les principaux indices actions clôturent l'année sur une tendance négative qui vient stopper le rallye boursier qui aura duré deux mois. Les discours restrictifs des banquiers centraux ont douché tous les espoirs de pivots imminents des politiques monétaires. En effet, alors que les ajustements communiqués sont ressortis en ligne avec les attentes, les anticipations d'inflation ont quant à elles surpris les investisseurs. Pour autant, le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie reste plausible, mais dans un contexte de baisse des bénéfices par actions des deux côtés de l'Atlantique. La saison des publications des résultats annuels d'entreprises, très attendue, permettra de calibrer ces impacts sur les différents secteurs. Les conséquences sur les marchés financiers ont été immédiates avec un rebond des taux souverains et une baisse des marchés actions, une fois encore plus marquée sur les segments les plus chèrement valorisés. Les prochains indicateurs macroéconomiques seront particulièrement scrutés et devraient continuer à alimenter la volatilité sur les marchés des taux. Dans cet environnement, le marché primaire des obligations convertible n'a pas offert d'opportunité d'investissement.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - CONVERTIBLES affiche une performance de :

- Part A EUR : -15.27%
- Part I EUR : -14.65%
- Part B EUR : -15.43%
- Part B CHF : -25.58%
- Part N EUR : -14.76%

Contre -14,20% pour son indicateur de référence l'indice Exane ECI Euro calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été Elis 2029, Qiagen 2027, Ubisoft 2028 et Lufthansa 2025. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches Rallye 2032, Renault TP, Sika 2025, Delivery Hero 2027 et Korian Perp.

Sur la période les trois principales entrées dans le portefeuille ont été : BNP Paribas 2025, Edenred 2028 et America Movil/KPN 2024. Les trois principales sorties sont : EDF 2024, Iberdrola 2022 et Orpea 2027.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,04% et l'actif net à 392,82 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)






 <p>RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des actionnaires Minoritaires • Indépendance du Conseil et des comités • Risques comptables • Qualité du management • Rémunération du CEO • Qualité de la communication financière 	 <p>RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Management Environnemental • Régulation et certification • Politique climat et efficacité énergétique • Impact biodiversité et externalités 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise et gestion RH • Climat social et conditions de travail • Santé et sécurité • Attractivité et Recrutement • Formation et gestion des Carrières • Promotion de la diversité 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité, sécurité et traçabilité produits • Gestion de la supply chain • Respect des communautés locales et droits humains • Capacité d'innovation • Satisfaction client • Protection des données personnelles • Corruption et éthiques des Affaires • Cohérence fiscale
--	--	--	--

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

 <p>TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des seniors • Inclusion des populations émergentes (BoP) • Accès à l'éducation • Accès au logement, confort • Sécurité • Transport public, régulation du trafic • Services à la personne 	 <p>TRANSITION MÉDICALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation saine, sport • Diagnostics médicaux • Lutte contre les maladies endémiques • Soins à la personne • Robotisation médicale • Accès aux soins (BoP) • Médecine et recherche médicale de pointe 	 <p>TRANSITION ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures • Digitalisation échanges • Certification, qualité, traçabilité des produits • Logistique performante • Tourisme durable • Accès à la connectivité • Transparence et sécurité des flux • Accès <u>serv.</u> financiers 	 <p>TRANSITION MODE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allongement du cycle de vie des produits • Eco-conception • Efficacité de l'appareil productif • Economie circulaire • Consommation collaborative • Dématérialisation • Intelligence artificielle • Mobilité durable 	 <p>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stockage de l'énergie • Energies renouvelables • Efficacité énergétique • Traitement de l'eau • Valorisation des déchets • Biodiversité • Agriculture durable • Mobilité écologique
---	--	---	--	--

Les perspectives pour 2023

Les obligations convertibles ont réalisé leur plus mauvaise séquence historique sur les trois premiers trimestres de l'année. Cette contreperformance s'explique par les vents adverses qui ont impacté chacun de leur moteur de performance : baisse des marchés actions, krach obligataire (sur leurs composantes taux et crédit) et un choc de valorisation. Depuis, les obligations convertibles retrouvent un comportement beaucoup plus résilient et convexe. L'année 2023 devrait ainsi démarrer dans un environnement avec une visibilité macroéconomique qui reste limitée mais une classe d'actifs qui réoffre désormais des atouts tangibles. Le retour du portage positif, supérieur à 2% pour le compartiment, permet de rémunérer l'attente du rebond des marchés actions et crédits. Le marché primaire, indispensable à l'essor de la classe d'actif, va se rouvrir dès les premiers mois de l'année. Les besoins de liquidités sont présents et les niveaux de coupons payés sur le marché obligataire classique redonnent de l'intérêt au produit convertible. Dans une telle configuration, le portefeuille adopte une construction du type « barbell » avec d'un côté une poche investie sur des profils obligataire solides et décotés, et de l'autre côté des profils plus actions permettant de bénéficier d'un rebond sur des valeurs trop durement sanctionnées en bourse. Les options continueront à être utilisés avec parcimonie afin de réduire tactiquement certains risques, principalement sur les taux et les actions. Le portefeuille affiche un niveau de delta proche de 35% qui offre une bonne convexité sur les différents mouvements de marché.

DNCA INVEST - MIURI

Point sur l'année 2022 écoulée

Les marchés actions ont baissé au cours de l'année 2022 à l'image de l'indice « Eurostoxx 50 Net Return » calculé dividendes réinvestis qui recule de 11,7%. Cet exercice aura été marqué par une triple pression sur les marchés : « derating » (déclassement), inflation et récession.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - MIURI (suite)

Sur le plan du « derating », nous faisons 2 observations à ce stade. La première est que cette phase a été particulièrement abrupte : près des 2/3 du « derating » de la dernière décennie (depuis la crise européenne) a été annulé en 12 mois (de l'été 2021 à l'été 2022). La deuxième est que ce « derating » n'a pas été uniforme selon les secteurs et que la hausse des taux n'explique pas tout. Si des secteurs à durée longue comme la technologie (baisse de 10 points de PE³ pour le Stoxx Europe 600 Technology Index) ont été directement impactés par l'évolution des taux, la consommation discrétionnaire (-14 points pour le Stoxx Europe 600 Personal & Household Goods Index) et l'industrie (-10 points pour le Stoxx Europe 600 Industrial Goods and services) nous semble plus influencée par le désordre politique en Chine et les problèmes logistiques.

Concernant l'inflation, l'énergie et la logistique ont été les facteurs avec la plus forte influence à court terme compte tenu de l'amplitude des variations de prix. Avec 18 mois de recul sur cette phase de volatilité des prix, nous pouvons dire qu'une grande majorité des sociétés ont pu passer les hausses nécessaires. Il en est de même pour l'inflation salariale qui devrait connaître une année 2023 en ligne avec 2022. A l'exception du secteur de la distribution générale, la résistance des marges à l'inflation nous paraît donc notable. Les questions que posent le « re-shoring » (relocalisation), le coût du carbone et du dérèglement climatique nous semble au contraire encore peu prises en compte au-delà de certains secteurs (semiconducteurs, ciment).

Enfin, la question de l'entrée en récession est devenue la plus impactante pour les marchés depuis l'été 2022. Une réponse excessivement restrictive de la part des banques centrales est la principale crainte qui pèse sur les marchés. C'est une réelle menace mais il nous semble que nous assistons à un atterrissage en douceur plutôt qu'à une cassure. Les volumes sont en effet passés en légère contraction dans plusieurs marchés depuis le T3 2022 mais sans décrochage. La force du marché de l'emploi, la longueur des carnets d'ordres dans les métiers industriels et les différents plans de relance nous renforcent dans notre conviction que les marchés ont pu être excessivement pessimistes sur le plan de la demande.

Nous retrouvons cette triple pression dans la performance des différents secteurs avec des baisses plus marquées pour les secteurs cycliques (construction, industrie, automobile). La hausse des taux n'a, en revanche, pas eu d'impacts uniformes. Si les secteurs à durée longue comme l'immobilier ou la technologie ont été fortement impactés, le caractère défensif de l'agroalimentaire, de la santé ou des utilities a joué un rôle d'amortisseur.

La performance de DNCA INVEST - MIURI a été négative au premier semestre et positive au second semestre 2022. Elle a bénéficié d'une gestion active de l'exposition nette mais a été négativement impactée par certaines valeurs dans les secteurs des matériaux de construction, des semi-conducteurs et des services informatiques.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - MIURI affiche une performance de :

- Part A EUR : -4.16%
- Part B EUR : -4.35%
- Part I EUR : -3.36%
- Part Q CHF : -2.64%
- Part AD EUR : -4.77%
- Part N EUR : -3.52%
- Part H-I USD : +1.88%
- Part H-A USD : -2.26%
- Part BG EUR : -4.43%

Contre -0,02% pour son indicateur de référence l'indice €STER².

² A compter du 2 janvier 2022, l'ancien indice de référence du compartiment l'EONIA a été remplacé par l'indice €STER.

³ Price-to-Earnings ou multiple de capitalisation.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Le compartiment a affiché une volatilité sur 36 mois à 6,3%, contre un objectif de volatilité annuelle maximum de 5% dans des conditions normales de marché maximum et un niveau de 6,6% un an plus tôt. La guerre en Ukraine et la forte volatilité des marchés de taux ont entraîné une augmentation générale de la volatilité.

Sur l'année, le compartiment a notamment bénéficié de positions en Ipsos, Publicis, Holcim, Thales et Astrazeneca. En fin de période, le compartiment exposé au marché via des futures sur indices « Eurostoxx 50 », « DAX » et « CAC 40 » ainsi que des indices sectoriels. Les sociétés LVMH, Saint Gobain, Siemens, Cap Gemini et STMicroelectronics sont les principales convictions à l'achat du portefeuille.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter l'entrée d'U-Blox Holding AG, Burberry Group et AB InBev. À l'inverse, nous pouvons noter les sorties d'ASM International, BE Semiconductor Industry et Siemens Healthineers.

L'exposition brute (positions « longs » + positions « shorts » ramenées à l'actif net) est de 161% et l'exposition nette (Actions + « CFD longs » – « CFD shorts » – futures ramenées à l'actif net) est de 20,4%.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 7,2% et l'actif net à 392,82 millions d'euros.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - MIURI (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille. Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

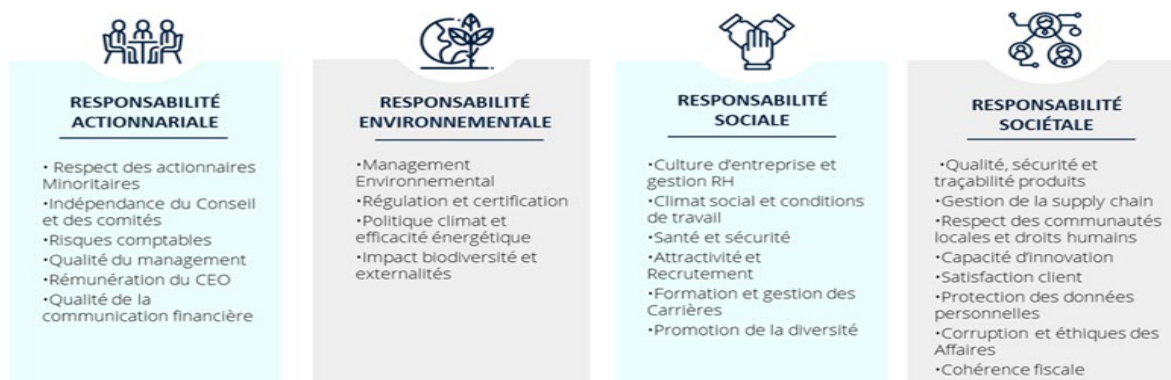
Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

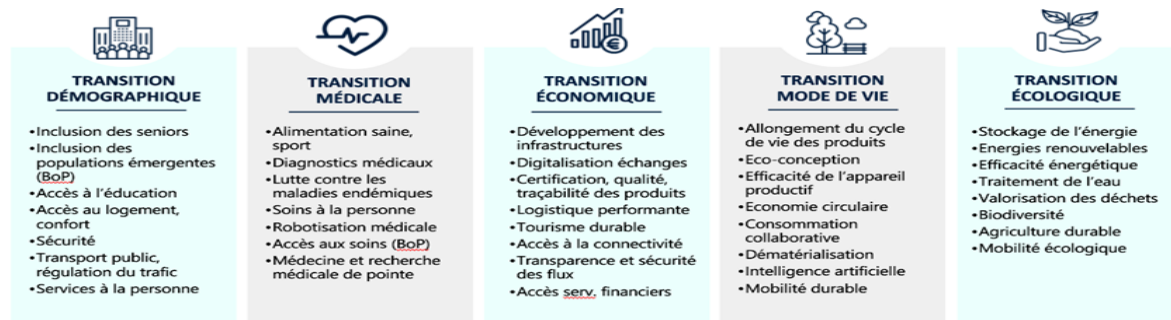


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - MIURI (suite)

Les perspectives pour 2023

La visibilité sur l'activité économique en 2023 est faible et la volonté des banques centrales de calmer l'inflation devrait finir par faire ralentir la demande. Les secteurs les plus dépendants du crédit ont d'ailleurs déjà commencé à ralentir depuis 6 mois, comme on a pu le voir dans le domaine de la promotion immobilière. A ce stade, nous restons malgré tout constructif pour plusieurs raisons : 1/ les niveaux de valorisation devraient moins influencés négativement les marchés avec des anticipations de ralentissement de l'inflation qui commence à se concrétiser ; 2/ en relatif comme en absolu, les niveaux de valorisation des marchés européens sont historiquement faibles ; 3/ la dynamique de résultats des entreprises pourrait être meilleure que prévu grâce à des coûts de l'énergie qui ont fortement baissé ; 4/ les « trends » long terme d'électrification et de digitalisation sont toujours valables ; 5/ les messages des « managements » sont incrémentalement plus positifs depuis le début d'année grâce à la baisse des coûts énergétiques en Europe, au plan de lutte de l'inflation de l'administration américaine et à la réouverture de la Chine. De cet optimisme découle notre exposition nette positive.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 a été l'année d'un resserrement monétaire d'une ampleur jamais vu depuis plus de 40 ans. Alimentée par la réouverture des économies à la suite de l'épidémie, l'inflation a atteint des niveaux bien supérieurs aux cibles des banques centrales renforcée par l'environnement géopolitique mondial. Le virage restrictif de la part des banques centrales s'est traduit par une baisse marquée du prix des actifs les plus risqués mais aussi de toutes les classes d'actifs obligataires dans un contexte de volatilité accrue tout au long de l'année.

L'année 2022 aura été très décevante du début jusqu'à la fin. La nette sous-performance du compartiment peut s'analyser sous deux angles. Tout d'abord, une sévère compression des multiples de valorisation qui trouve son origine dans une hausse historique des taux d'intérêts dans les pays occidentaux, mais également une probable remontée de la prime de risque. La deuxième explication réside dans des réductions des prévisions de Bénéfices par Actions (BPA) en 2022 (en particulier chez les « covid winners ») et 2023, impactées par la hausse violente des coûts et une demande parfois ponctuellement sous pression (ex : déstockage chez Thule, Sartorius ou bien encore MIPS). Hélas, il ne faut pas se bercer d'illusions le premier semestre 2023 devrait s'inscrire dans cette même logique, car les prévisions vont continuer à être revues à la baisse et les bases de comparaison restent très exigeantes sur le premier semestre.

Toutefois, les lueurs d'une éclaircie sont perceptibles. En effet, bon nombre de matières premières ont enfin enclenché une trajectoire baissière, en particulier l'énergie, puisque le pétrole, le gaz naturel et l'électricité sont presque revenus à leur niveau constaté avant le début de la crise en Ukraine. De même, la forte pénurie de composants électroniques est en cours de résolution et les taux de fret maritime sont maintenant en deçà des niveaux pre-covid. Ainsi, une forme de normalisation des marges brutes est tout à fait envisageable d'ici 6-9 mois, à condition bien sûr que de nouveaux cygnes noirs ne fassent pas leur apparition. De même, la Chine semble avoir résolument enclenché sa réouverture, ce qui sera sans nul doute un facteur de soutien pour le Luxe et certaines Industries (ex Schneider Electric).

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH affiche une performance de :

- Part A EUR : -26.20%
- Part B EUR: -26.49%
- Part F EUR: -25.29%
- Part I EUR: -25.43%
- Part ID EUR: -26.15%
- Part AD EUR: -27.17%
- Part N EUR: -25.68%
- Part H-I (USD): -23.16%
- Part H-I (CHF): -26.12%
- Part H-A (USD): -23.84%
- Part IG EUR: -25.81%
- Part Q EUR: -24.87%

Contre -10,64% pour son indicateur de référence l'indice STOXX EUROPE 600 calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent Teleperformance, Lonza et Amplifon. A l'inverse, le secteur pharmaceutique (Novo Nordisk, Astrazeneca), ainsi qu'Edenred ont été les meilleurs contributeurs en 2022.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Orpea en janvier 2022 (Profil ESG désormais totalement incompatible avec la philosophie ISR du compartiment), et Polypeptides en raison de résultats très inférieurs à nos prévisions, et qui semblent désormais incompatibles avec nos critères d'investissement.

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer dans le secteur de la technologie Adyen et ASML (valorisation plus raisonnable de la croissance), ainsi que le numéro mondial de l'Optique, Essilor Luxottica.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,18% et l'actif net à 1 108 millions d'euros.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.






 <p>RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des actionnaires Minoritaires • Indépendance du Conseil et des comités • Risques comptables • Qualité du management • Rémunération du CEO • Qualité de la communication financière 	 <p>RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Management Environnemental • Régulation et certification • Politique climat et efficacité énergétique • Impact biodiversité et externalités 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise et gestion RH • Climat social et conditions de travail • Santé et sécurité • Attractivité et Recrutement • Formation et gestion des Carrières • Promotion de la diversité 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité, sécurité et traçabilité produits • Gestion de la supply chain • Respect des communautés locales et droits humains • Capacité d'Innovation • Satisfaction client • Protection des données personnelles • Corruption et éthiques des Affaires • Cohérence fiscale
--	--	--	--

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

 <p>TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des seniors • Inclusion des populations émergentes (BoP) • Accès à l'éducation • Accès au logement, confort • Sécurité • Transport public, régulation du trafic • Services à la personne 	 <p>TRANSITION MÉDICALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation saine, sport • Diagnostics médicaux • Lutte contre les maladies endémiques • Soins à la personne • Robotisation médicale • Accès aux soins (BoP) • Médecine et recherche médicale de pointe 	 <p>TRANSITION ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures • Digitalisation échanges • Certification, qualité, traçabilité des produits • Logistique performante • Tourisme durable • Accès à la connectivité • Transparence et sécurité des flux • Accès <u>serv.</u> financiers 	 <p>TRANSITION MODE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allongement du cycle de vie des produits • Eco-conception • Efficacité de l'appareil productif • Economie circulaire • Consommation collaborative • Dématérialisation • Intelligence artificielle • Mobilité durable 	 <p>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stockage de l'énergie • Energies renouvelables • Efficacité énergétique • Traitement de l'eau • Valorisation des déchets • Biodiversité • Agriculture durable • Mobilité écologique
---	--	---	--	--

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)

Les perspectives pour 2023

Sous l'effet des politiques monétaires restrictives, le ralentissement de l'activité économique se poursuivra en 2023 mais devrait être d'une durée et d'une intensité limitées, d'autant que la réouverture de l'économie chinoise est amorcée. Profitant d'un effet de base favorable et de la réorganisation de la chaîne logistique mondiale, les indices des prix à la consommation vont poursuivre leur décline tout au long de l'année. Ce contexte diminuera progressivement la pression sur les banques centrales.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 a été marquée d'un point de vue géopolitique par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et d'un point de vue économique par une inflation atteignant des niveaux records et par l'accentuation des craintes de récessions. Face à l'inflation galopante, accentuée par les conséquences de la guerre sur les prix des énergies et des denrées alimentaires, les banques centrales ont relevé leur taux à un rythme effréné. Alors que les liquidités étaient abondantes ces dernières années, les marchés ont traversé douloureusement ce changement de paradigme et ont affiché de fortes

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE affiche une performance de :

- Part I EUR : -17.48 %
- Part A EUR : -18.01 %
- Part B EUR : -18.34 %
- Part N EUR : -17.76%
- Part Q EUR : -16.85%
- Part ID EUR: -17.48%
- SI Part EUR: -17.37%

Contre -19,27% pour son indicateur de référence MSCI EUROPE MID CAP calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

En fin de période, les trois meilleurs contributeurs à la performance dividendes réinvestis du compartiment ont été Swedish Match, Ipsos et Fugro. À l'inverse Also Holding, VNV Global et Lindab ont été les trois plus faibles.

Concernant les principaux mouvements, le compartiment a introduit ASR Nederland, Tryg, Bolloré, AIB, Majorel et a liquidé ses positions en Lindab, VNV Global, TomTom et a participé aux OPA sur les titres en Homeserve, Euromoney, Swedish Match et Aareal Bank.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,70% et l'actif net à 302 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite)






 <p>RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des actionnaires Minoritaires • Indépendance du Conseil et des comités • Risques comptables • Qualité du management • Rémunération du CEO • Qualité de la communication financière 	 <p>RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Management Environnemental • Régulation et certification • Politique climat et efficacité énergétique • Impact biodiversité et externalités 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise et gestion RH • Climat social et conditions de travail • Santé et sécurité • Attractivité et Recrutement • Formation et gestion des Carrières • Promotion de la diversité 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité, sécurité et traçabilité produits • Gestion de la supply chain • Respect des communautés locales et droits humains • Capacité d'innovation • Satisfaction client • Protection des données personnelles • Corruption et éthiques des Affaires • Cohérence fiscale
--	--	--	--

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

 <p>TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des seniors • Inclusion des populations émergentes (BoP) • Accès à l'éducation • Accès au logement, confort • Sécurité • Transport public, régulation du trafic • Services à la personne 	 <p>TRANSITION MÉDICALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation saine, sport • Diagnostics médicaux • Lutte contre les maladies endémiques • Soins à la personne • Robotisation médicale • Accès aux soins (BoP) • Médecine et recherche médicale de pointe 	 <p>TRANSITION ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures • Digitalisation échanges • Certification, qualité, traçabilité des produits • Logistique performante • Tourisme durable • Accès à la connectivité • Transparence et sécurité des flux • Accès <u>serv.</u> financiers 	 <p>TRANSITION MODE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allongement du cycle de vie des produits • Eco-conception • Efficacité de l'appareil productif • Economie circulaire • Consommation collaborative • Dématérialisation • Intelligence artificielle • Mobilité durable 	 <p>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stockage de l'énergie • Energies renouvelables • Efficacité énergétique • Traitement de l'eau • Valorisation des déchets • Biodiversité • Agriculture durable • Mobilité écologique
---	--	---	--	--

Les perspectives pour 2023

L'Europe a semble-t-il mieux surmonté la crise énergétique que beaucoup ne le craignaient. Le ralentissement industriel se poursuit mais il est plus faible qu'anticipé. Du côté du consommateur, les aides gouvernementales se sont révélées efficaces. Le risque politique se modère : après les turbulences rencontrées en 2022, le Royaume-Uni semble gagner en stabilité et l'Italie reste dans une démarche constructive vis-à-vis de l'Union Européenne. La Chine se réouvre avec la fin de sa stratégie "zero covid", ce qui pourrait compenser le ralentissement des Etats-Unis au niveau de la croissance mondiale.

Avec la baisse du taux d'inflation, les choses devraient se normaliser et certains perdants de l'année 2022, comme les « smid caps » (petites et moyennes capitalisations) européennes, pourraient se redresser de manière notable. La faiblesse de l'euro, qui a permis aux grandes capitalisations de surperformer les petites capitalisations l'année dernière, a récupéré environ 10 % depuis son point bas en septembre dernier. Cette inversion de tendance devrait aussi favoriser une réallocation des flux en faveur des « smid caps ».

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 a été l'année d'un resserrement monétaire d'une ampleur jamais vu depuis plus de 40 ans. Alimentée par la réouverture des économies à la suite de l'épidémie, l'inflation a atteint des niveaux bien supérieurs aux cibles des banques centrales renforcée par l'environnement géopolitique mondial. Le virage restrictif de la part des banques centrales s'est traduit par une baisse marquée du prix des actifs les plus risqués mais aussi de toutes les classes d'actifs obligataires dans un contexte de volatilité accrue tout au long de l'année.

L'année 2022 aura été très décevante du début jusqu' à la fin. La nette sous-performance du compartiment peut s'analyser sous deux angles. Tout d'abord, une sévère compression des multiples de valorisation qui trouve son origine dans une hausse historique des taux d'intérêts dans les pays occidentaux, mais également un probable remonté de la prime de risque. La deuxième explication réside dans des réductions des prévisions de Bénéfices par Actions en 2022 (en particulier chez les « covid winners ») et 2023, impactées par la hausse violente des coûts et une demande parfois ponctuellement sous pression (ex : déstockage chez Thule, Sartorius ou bien encore MIPS). Hélas, il ne faut pas se bercer d'illusions le premier semestre 2023 devrait s'inscrire dans cette même logique, car les prévisions vont continuer à être revues à la baisse et les bases de comparaison restent très exigeantes sur le premier semestre.

Toutefois, les lueurs d'une éclaircie sont perceptibles. En effet, bon nombre de matières premières ont enfin enclenché une trajectoire baissière, en particulier l'énergie, puisque le pétrole, le gaz naturel et l'électricité sont presque revenus à leur niveau constaté avant le début de la crise en Ukraine. De même, la forte pénurie de composants électroniques est en cours de résolution et les taux de fret maritime sont maintenant en deçà des niveaux pre-covid. Ainsi, une forme de normalisation des marges brutes est tout à fait envisageable d'ici 6-9 mois, à condition bien sûr que de nouveaux cygnes noirs ne fassent pas leur apparition. De même, la Chine semble avoir résolument enclenché sa réouverture, ce qui sera sans nul doute un facteur de soutien pour le Luxe et certaines Industries (ex Atlas Copco).

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE affiche une performance de :

- Part I EUR : -32.71%
- Part A EUR : -33.28%
- Part B EUR : -33.68%
- Part Q EUR : -32.20%
- Part N EUR : -32.78%
- Part ID EUR : -33.42%

Contre -10,04% pour son indicateur de référence composite 40% MSCI Nordic + 35% DAX + 15% SMI + 10% MSCI UK TR calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent MIPS, Harvia et Kingspan. A l'inverse, le secteur pharmaceutique (Novo Nordisk, Astrazeneca), ainsi que NKT ont été les meilleurs contributeurs en 2022.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Viaplay, Swedencare ou bien encore Viaplay en raison de résultats très inférieurs à nos prévisions, et qui semblent désormais incompatibles avec nos critères d'investissement.

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer Adyen (Valorisation plus raisonnable de la forte croissance), NKT (Bénéficiaire des investissements dans la Transition Énergétique) et Richemont (Leader dans la joaillerie, profitera de la réouverture de la Chine)

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,42% et l'actif net à 546 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille. Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA". Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

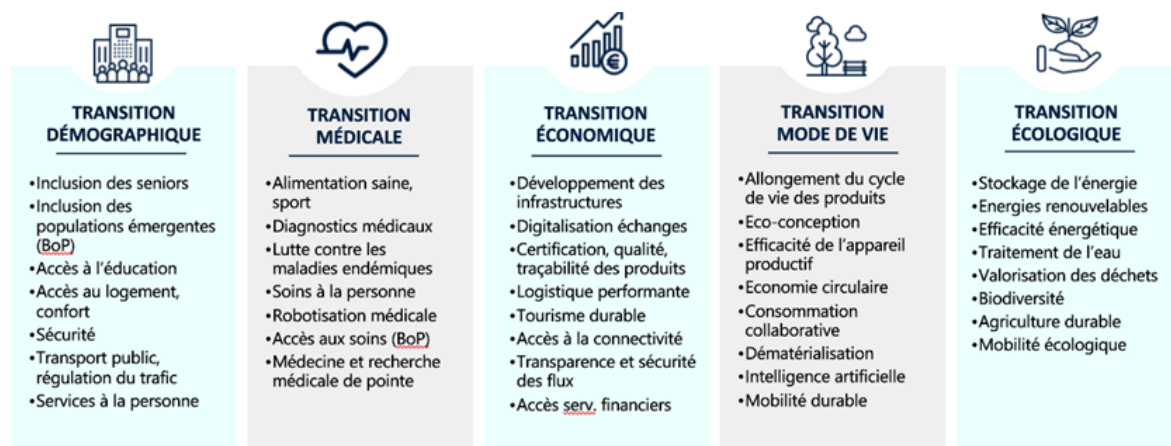


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

Sous l'effet des politiques monétaires restrictives, le ralentissement de l'activité économique se poursuivra en 2023 mais devrait être d'une durée et d'une intensité limitées, d'autant que la réouverture de l'économie chinoise est amorcée. Profitant d'un effet de base favorable et de la réorganisation de la chaîne logistique mondiale, les indices des prix à la consommation vont poursuivre leur décline tout au long de l'année. Ce contexte diminuera progressivement la pression sur les banques centrales.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS

Point sur l'année 2022 écoulée

Le dernier mois de l'année confirme que les banques centrales ont été le principal déterminant des marchés. En évoquant la possibilité de plusieurs hausses de taux de 50 points de base, la BCE (Banque centrale européenne) a maintenu et même amplifié son positionnement restrictif. S'élevant à 2,6%, le taux à 10 ans de l'Allemagne termine l'année sur un plus haut depuis 11 ans. Cette normalisation à marche forcée entraîne des conséquences sur tous les pans financiers de l'économie. Les « spreads » de crédit en zone euro sont en hausse de 60% à 75% sur l'année, malmenés par cette volatilité des taux et par les incertitudes économiques liées à l'inflation et à la guerre en Ukraine. Les actions résistent finalement plutôt bien, avec un indice « EURO STOXX 50 NR » à -11,4% sur l'année, soit une performance similaire au crédit à haut rendement (-10,6%), et meilleure que le crédit dit « Investment Grade » (-13,7%), pénalisé par sa sensibilité plus importante aux taux d'intérêt.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - SERENITE PLUS affiche une performance de :

- Part I EUR: -1.63%
- Part A EUR: -1.96%
- Part B EUR : -2.16%
- Part AD EUR : -1.96%

Contre -4,67% pour son indicateur de référence le FTSE MTS Index 1-3 ans calculé coupons réinvestis du 1^{er} janvier au 18 novembre, puis le Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans calculé coupon réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Hors dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les obligations souveraines indexées à l'inflation BTPei 2024, OATei 2024 et OATei 2027. À l'inverse, les obligations EDF call 2024, PBB 2027 et Unicaja 2026 sont les plus pénalisantes.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations UBS 2025, ING 2028, Santander FRN 2024. À l'inverse, nous pouvons noter les sorties des obligations Telecom Italia 2022, OATei 2027, et Louis Dreyfus 2024.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 5,67% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 161,3 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)

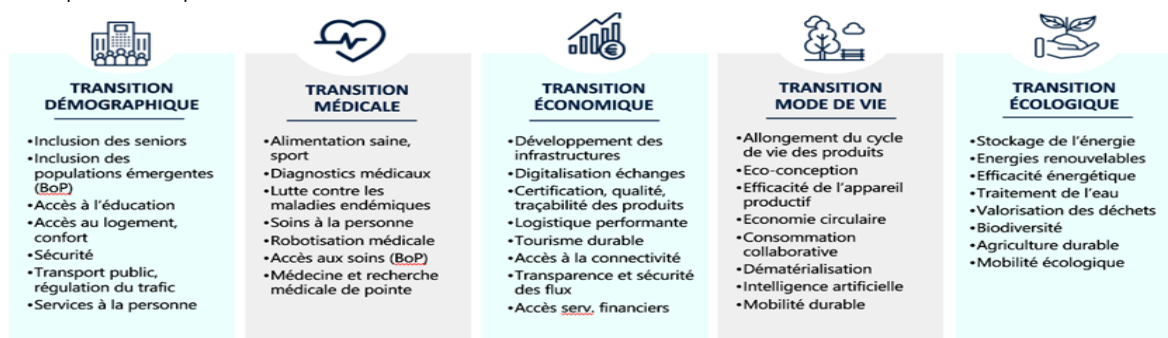


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

Après une année particulièrement éprouvante, le changement de paradigme sur les taux est acté. Le marché nous semble encore trop complaisant vis-à-vis du risque d'une inflation structurellement plus élevée en Europe. A l'aube d'une récession attendue, le positionnement du compartiment est ainsi largement conservé : très faible sensibilité obligataire, sélectivité renforcée sur le crédit et part importante de liquidités.

DNCA INVEST - VENASQUO

Point sur l'année 2022 écoulée

Les marchés actions ont baissé au cours de l'année 2022 à l'image de l'indice Eurostoxx 50 Net Return calculé dividendes réinvestis qui recule de 11,7%. Cet exercice aura été marqué par une triple pression sur les marchés : « derating » (déclassement), inflation et récession.

Sur le plan du « derating », nous faisons deux observations à ce stade. La première est que cette phase a été particulièrement abrupte : près des 2/3 du « derating » de la dernière décennie (depuis la crise européenne) a été annulé en 12 mois (de l'été 21 à l'été 22). La deuxième est que ce « derating » n'a pas été uniforme selon les secteurs et que la hausse des taux n'explique pas tout. Si des secteurs à duration longue comme la technologie (baisse de 10 points de PE³ pour le Stoxx Europe 600 Technology Index) ont été directement impactés par l'évolution des taux, la consommation discrétionnaire (-14 points pour le Stoxx Europe 600 Personal & Household Goods Index et l'industrie (-10 points pour le Stoxx Europe 600 Industrial Goods and services) nous semble plus influencées par le désordre politique en Chine et les problèmes logistiques.

³ Price-to-Earnings ou multiple de capitalisation.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - VENASQUO (suite)

Concernant l'inflation, l'énergie et la logistique ont été les facteurs avec la plus forte influence à court terme compte tenu de l'amplitude des variations de prix. Avec 18 mois de recul sur cette phase de volatilité des prix, nous pouvons dire qu'une grande majorité des sociétés ont pu passer les hausses nécessaires. Il en est de même pour l'inflation salariale qui devrait connaître une année 2023 en ligne avec 2022. A l'exception du secteur de la distribution générale, la résistance des marges à l'inflation nous paraît donc notable. Les questions que posent le « re-shoring » (relocalisation), le coût du carbone et du dérèglement climatique nous semble au contraire encore peu prises en compte au-delà de certains secteurs (semiconducteurs, ciment).

Enfin, la question de l'entrée en récession est devenue la plus impactante pour les marchés depuis l'été 2022. Une réponse excessivement restrictive de la part des banques centrales est la principale crainte qui pèse sur les marchés. C'est une réelle menace mais il nous semble que nous assistons à un atterrissage en douceur plutôt qu'à une cassure. Les volumes sont en effet passés en légère contraction dans plusieurs marchés depuis le 3eme trimestre 2022 mais sans décrochage. La force du marché de l'emploi, la longueur des carnets d'ordres dans les métiers industriels et les différents plans de relance nous renforce dans notre conviction que les marchés ont pu être excessivement pessimistes sur le plan de la demande.

Nous retrouvons cette triple pression dans la performance des différents secteurs avec des baisses plus marquées pour les secteurs cycliques (construction, industrie, automobile). La hausse des taux n'a, en revanche, pas eu d'impacts uniformes. Si les secteurs à durée longue comme l'immobilier ou la technologie ont été fortement impactés, le caractère défensif de l'agroalimentaire, de la santé ou des utilities a joué un rôle d'amortisseur.

La performance du compartiment s'est appuyée sur une gestion active de l'exposition nette mais a été négativement impacté par certaines valeurs dans les secteurs des matériaux de construction, des semi-conducteurs et des services informatiques.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - VENASQUO affiche une performance de :

- Part I EUR : -6.73 %
- Part A EUR : -7.33 %
- Part B EUR : -7.70 %
- Part Q EUR : -6.05%
- Part N EUR : -6.87%

Contre -4,21% pour son indicateur de référence composite 50% €STER⁴ + 50% EUROSTOXX 50 calculé dividendes réinvestis.

⁴ A compter du 2 janvier 2022, un composant de l'ancien indice de référence composite du compartiment l'EONIA a été remplacé par l'indice €STER.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

A fin décembre, le compartiment affiche une volatilité 12 mois de 16,5%. Elle est de 16,2% sur 3 ans en incluant la forte volatilité du printemps 2020 (Covid) et de 2022 (guerre en Ukraine). Des mesures pour réduire la volatilité vont continuer à être mises en place alors que la volatilité du marché a fortement progressé au cours du premier semestre.

Sur l'année, le compartiment a notamment bénéficié de positions à l'achat en Ipsos, Publicis, Holcim, Thales et Astrazeneca. En fin de période, le compartiment est exposé au marché via des futures sur indices « Eurostoxx 50 », « DAX » et « CAC 40 » ainsi que sur des indices sectoriels. Les sociétés LVMH, Saint-Gobain, Ipsos, Publicis et Holcim sont les principales convictions à l'achat du portefeuille.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter l'entrée d'U-Blox Holding AG, Burberry Group et AB InBev. À l'inverse, nous pouvons noter les sorties d'ASM International, BE Semiconductor Industry et Siemens Healthineers.

L'exposition brute (positions « long » + positions « short » ramené à l'actif net) est de 144% et l'exposition nette (Actions + CFD « longs » – CFD « shorts » – futures ramené à l'actif net) est de 75.8%.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 13,97% (y compris les OPCVM monétaires) et l'actif net à 67,4 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne «ABA»¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - VENASQUO (suite)

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

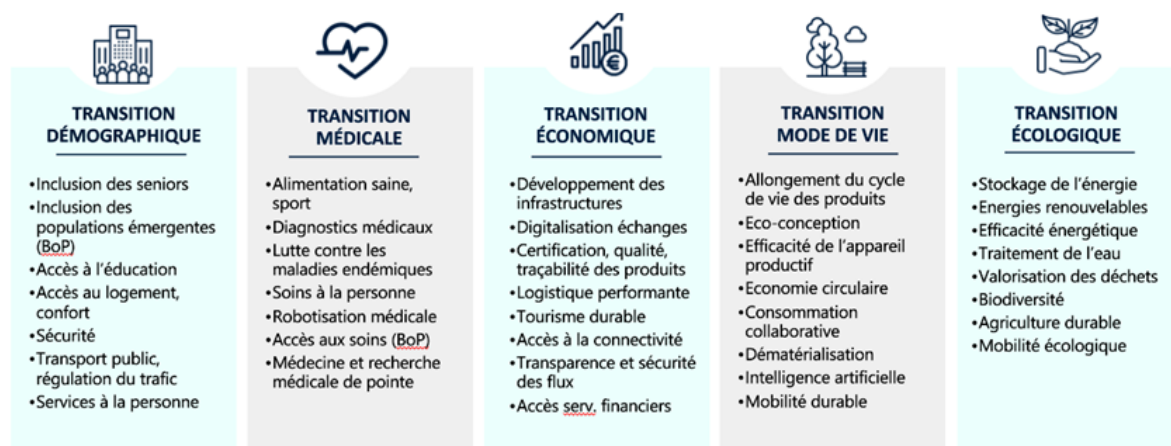


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - VENASQUO (suite)

Les perspectives pour 2023

La visibilité sur l'activité économique en 2023 est faible et la volonté des banques centrales de calmer l'inflation devrait finir par faire ralentir la demande. Les secteurs les plus dépendants du crédit ont d'ailleurs déjà commencé à ralentir depuis six mois, comme on a pu le voir dans le domaine de la promotion immobilière. A ce stade, nous restons malgré tout constructif pour plusieurs raisons : 1/ les niveaux de valorisation devraient moins influencés négativement les marchés avec des anticipations de ralentissement de l'inflation qui commence à se concrétiser ; 2/ en relatif comme en absolu, les niveaux de valorisation des marchés européens sont historiquement faibles ; 3/ la dynamique de résultats des entreprises pourrait être meilleure que prévu grâce à des coûts de l'énergie qui ont fortement baissé ; 4/ les « trends » long terme d'électrification et de digitalisation sont toujours valables ; 5/ les messages des managements sont incrémentalement plus positifs depuis le début d'année grâce à la baisse des coûts énergétiques en Europe, au plan de lutte de l'inflation de l'administration américaine et la réouverture de la Chine. De cet optimisme découle notre exposition nette positive.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 a été l'année d'un resserrement monétaire d'une ampleur jamais vu depuis plus de 40 ans. Alimentée par la réouverture des économies à la suite de l'épidémie, l'inflation a atteint des niveaux bien supérieurs aux cibles des banques centrales renforcée par l'environnement géopolitique mondial. Le virage restrictif de la part des banques centrales s'est traduit par une baisse marquée du prix des actifs les plus risqués mais aussi de toutes les classes d'actifs obligataires dans un contexte de volatilité accrue tout au long de l'année.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - ALPHA BONDS affiche une performance de :

- Part ND EUR : +5.55%
- Part SI EUR : +6.66%
- Part ID EUR : +5.62%
- Part H-I CHF : +6.15%
- Part AD EUR : +5.30%
- Part H-I USD : +8.19%
- Part H-A CHF : +5.61%
- Part H-A USD : +7.60%
- Part F EUR : +6.72%
- Part I EUR : +6.56%
- Part A EUR : +5.99%
- Part B EUR : +5.84%
- Part N EUR : +6.35%
- Part Q EUR : +8.10%
- Part H-WI USD : +4.05% (part lancée en octobre 2022)
- Part WI EUR : +0.58% (part lancée en décembre 2022)
- Part H-ID CAD : +4.61% (part lancée en septembre 2022)

Contre +2,10% pour son indicateur de référence l'indice €STER⁵ + 2%.

⁵ A compter du 10 février 2022, l'ancien indice de référence du compartiment l'EONIA + 2,5% a été remplacé par l'indice €STER + 2%.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année 2022, la performance du compartiment a été principalement tirée par les positions longues d'inflation (60% de contribution à la performance) et vendeuses de duration (65% de contribution à la performance). A l'opposé, les stratégies à la pentification de la courbe (-15% de contribution à la performance) et de taux réels (-15% de contribution à la performance) ont pesé sur la performance. Les autres stratégies (Devises, Emergents et Crédit) ont un impact plus faible sur la performance.

Top 3 Vente :

TSY INFL IX N/B 0.125% 07/15/2031
KOREA TREASURY BOND 1.25% 03/10/2026
CHINA GOVERNMENT BOND 2.85% 06/04/2027

Top 3 Achat :

TSY INFL IX N/B 0.125% 01/15/2032
FRANCE (GOVT OF) 0.1% 07/25/2031
EUROPEAN UNION 1% 07/06/2032

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 17,29% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 6 373 millions d'euros.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

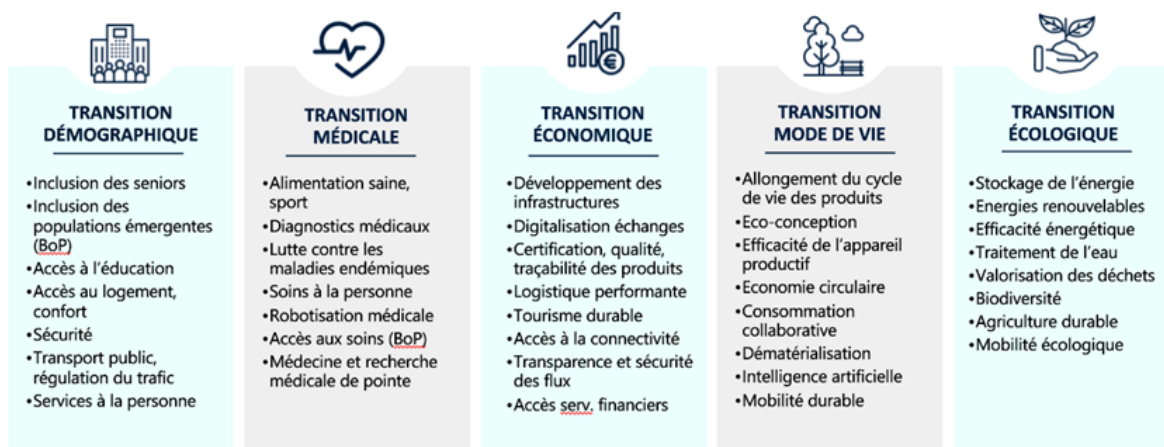
Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)



Les perspectives pour 2023

Sous l'effet des politiques monétaires restrictives, le ralentissement de l'activité économique se poursuivra en 2023 mais devrait être d'une durée et d'une intensité limitées, d'autant que la réouverture de l'économie chinoise est amorcée. Profitant d'un effet de base favorable et de la réorganisation de la chaîne logistique mondiale, les indices des prix à la consommation vont poursuivre leur dégrue tout au long de l'année. Ce contexte diminuera progressivement la pression sur les banques centrales.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 a été l'année d'un resserrement monétaire d'une ampleur jamais vu depuis plus de 40 ans. Alimentée par la réouverture des économies à la suite de l'épidémie, l'inflation a atteint des niveaux bien supérieurs aux cibles des banques centrales renforcée par l'environnement géopolitique mondial. Le virage restrictif de la part des banques centrales s'est traduit par une baisse marquée du prix des actifs les plus risqués mais aussi de toutes les classes d'actifs obligataires dans un contexte de volatilité accrue tout au long de l'année.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - FLEX INFLATION affiche une performance de :

- Part SI EUR : +0.88%
- Part I EUR : +0.54%
- Part A EUR : +0.20%
- Part B EUR : +0.37%
- Part N EUR : +0.40%
- Part Q EUR : +5.46%
- Part H-I EUR : +0.00%

Contre -18,94% pour son indicateur de référence le Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année 2022, la performance du compartiment a été principalement tirée par les positions longues d'inflation en Europe et aux Etats-Unis. En revanche, les positions sur les obligations indexées à l'inflation dans les autres pays G10 ont impacté négativement la performance sous l'effet de la forte remontée des taux réels.

Top 3 Vente

TSY INFL IX N/B 0.125% 07/15/2031
 TSY INFL IX N/B 0.125% 07/15/2030
 TSY INFL IX N/B 0.25% 02/15/2050

Top 3 Achat

TSY INFL IX N/B 0.125% 01/15/2032
 TSY INFL IX N/B 0.75% 02/15/2045
 SPAIN I/L BOND 0.7% 11/30/2033

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,63% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 494 millions d'euros.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

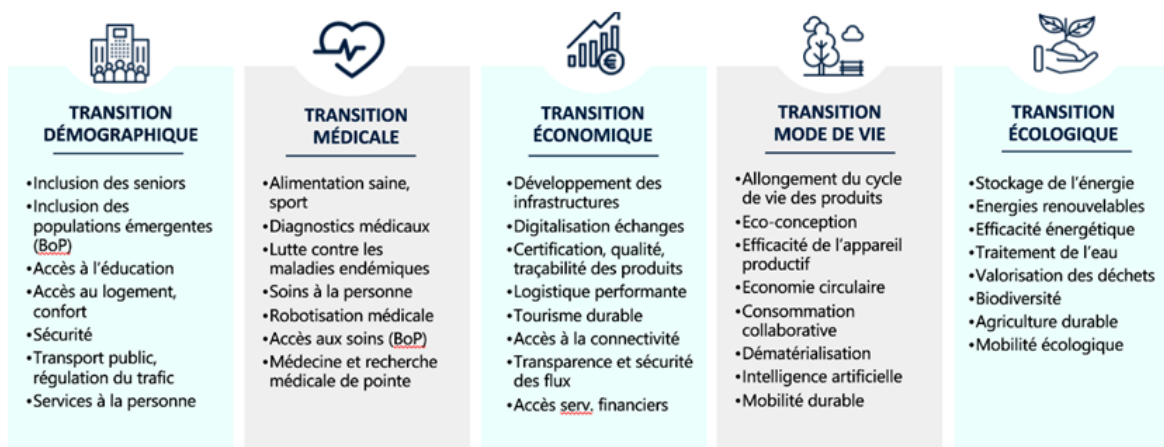
Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)



Les perspectives pour 2023

Sous l'effet des politiques monétaires restrictives, le ralentissement de l'activité économique se poursuivra en 2023 mais devrait être d'une durée et d'une intensité limitées, d'autant que la réouverture de l'économie chinoise est amorcée. Profitant d'un effet de base favorable et de la réorganisation de la chaîne logistique mondiale, les indices des prix à la consommation vont poursuivre leur décrue tout au long de l'année. Ce contexte diminuera progressivement la pression sur les banques centrales.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA

Point sur l'année 2022

Une année tourmentée pour les gestions ISR ? Certainement pour les stratégies qui ont maintenu leur philosophie de gestion malgré les vents contraires qui se sont levés en 2022. D'autre part, s'il y a un « catalyst » à retenir en 2022 ce sera le déclenchement du conflit Russo-Ukrainien. A mesure que les politiques monétaires se sont durcies, les acteurs de la transition énergétique ont souffert naturellement de leur profil à « duration longue ». Fin février, alors que l'indépendance énergétique est au cœur des discussions politiques, la corrélation s'inverse. La succession des annonces budgétaires pour accélérer la transition couplée à la hausse des prix du gaz ont inversé la tendance : la transition énergétique est devenue urgente et les entreprises directement impliquées ont commencé à surperformer les marchés malgré des vents contraires.

Depuis son lancement en 2018, le compartiment Beyond Alterosa fonde sa sélection de valeurs dans l'objectif d'une création de performance financière et extra-financière. Chaque titre répond simultanément à des opportunités liées à la Transition Durable (1), à la gestion des risques de controverses, de réputation ou opérationnels (2) et à la contribution positive et mesurable aux Objectifs du Développement Durable (3). Cette gestion de conviction se caractérise par une détention longue des titres et un faible « overlap » avec l'indice de référence.

Structurellement, certains secteurs sont absents de la stratégie : valeurs financières, énergie fossile, extraction minière, télécoms, luxe ou encore armement et défense. Parmi ces secteurs, plusieurs ont surperformé l'indice de référence cette année : +25,7% pour l'indice « STXE 600 Energy », +5,5% pour le « STXE 600 Basic Ressources », +0,0% pour « STXE 600 Insurance », +2,4% pour le « STXE 600 Banks » contribuant négativement à la performance du compartiment. Par ailleurs, les valeurs de type croissance qualité, représentant plus des deux tiers de la poche action, ont connu une contraction des multiples sans précédent. Nous avions positionné le portefeuille fin 2021 pour faire face à la remontée des taux en Europe et aux Etats-Unis en arbitrant une partie de ces valeurs (santé, consommation) au profit de profils plus cycliques. D'autre part, la gestion active des controverses a été un élément de performance en 2022 qu'il est important de souligner. S'il est impossible de prévenir la survenance de toutes les controverses, certaines entreprises en revanche ont fait l'objet de signaux forts depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Notre tolérance à ces profils d'entreprise est nulle.

L'année 2022 a également été tourmentée pour les marchés crédit. L'Investment Grade a enregistré le « drawdown » le plus fort de son histoire : -17,8% à mi-octobre 2022. Le principal moteur de cette sous-performance a été la forte remontée de taux de plus de 3% sur le 5 ans allemand. L'aversion pour le risque des investisseurs s'est accrue rapidement face à la volatilité des taux courts, le conflit entre la Russie et l'Ukraine, une inflation persistante et des craintes concernant la récession. Les actifs crédit ont aussi subi d'importantes sorties de flux qui ont pénalisé la performance. Dans cet environnement, la dispersion a été très limitée entre les qualités de crédit, Investment Grade ou High-Yield et les secteurs, cycliques ou non cycliques. En fin de période, l'Investment Grade euro termine l'année à -13,9% avec un écartement de « spread » de 69 points de base (pdb) tandis que le High-Yield euro est à -11,2% avec un écartement de « spread » de 127 pdb. Outre atlantique, tandis que l'Investment Grade est impacté par une duration plus longue et enregistre une performance annuelle de -15,4% (écartement de « spread » de 40 pdb), le « High Yield US » est à -10,6% (écartement de « spread » de 130 pdb).

En 2022, DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA affiche une performance de :

- Part SI EUR : -11.94%
- Part I EUR : -11.99%
- Part A EUR : -12.58%
- Part N EUR : -12.20%
- Part Q EUR : -11.58%

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite)

Contre -13,87% pour son indicateur composite 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro hedged, calculé dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sur l'exercice, nous avons globalement eu une approche plutôt prudente sur l'exposition actions globale (proche des 20% en moyenne), par le biais d'un positionnement à l'actif proche des 30% et d'une position plutôt structurelle de couverture en future et en option pour une dizaine de pourcent. A la fin de l'exercice, la poche actions est exposée autour de 34% (brut) et est toujours composée de 35 valeurs dont les pondérations sont comprises entre 0,5% et 1,5%. Le niveau de couverture par future « eurostoxx » est de 7%, donnant une exposition nette actions 27%.

Coté obligataire, nous avons mis en place une couverture contre le risque de taux dès le début de l'année. Cette couverture a été amplifiée pendant l'été pour amener la duration autour de 2.

A la fin de l'année mois, nos investissements obligataires s'élèvent à 61% du portefeuille, dont 7,8% en USD. L'investment grade représente 23% du portefeuille, le high yield 36%. Nos investissements ont un rendement moyen en euro de 6% pour une duration de 1.6.

Sur l'année, les meilleurs contributeurs à la performance sont : Daiichi Sankyo (Transition Médicale, +43 pbs), Novo Nordisk (+26 pbs), Nibe (Transition Ecologique, +15pbs), Iberdrola (Transition Ecologique +12pbs) et Check Point Software (Transition Economique, +9pbs). A l'inverse, les moins bons contributeurs à la performance sont : Sunny Optical (Transition Mode de vie, -57pbs), Estée Lauder (Absence de transition, -52 pbs), Thule (Transition Médicale, -50 pbs, poids actif +1,1%), Illumina (Transition Médicale, -48 pbs) et Plastic Omnium (Transition Ecologique, -41 pbs). En 2022, nous avons vendu les titres suivants : Vestas, L'Oreal, Roche Holding et acheté les titres suivants : Fanuc Corp, Orsted, Nibe Industrier, Lonza Group.

Les investissements obligataires de Beyond Alterosa ont souffert de leur duration et la sélection des secteurs plus défensifs et des émetteurs moins impactés par l'inflation, ayant des besoins de refinancement limités a peu contribué à la performance. Sur l'année, les meilleurs contributeurs à la performance sont Sudzucker (alimentation, transition écologique), investi au primaire courant octobre, Iliad (télécommunications), Kaefer (biens d'équipement, transition écologique), Banco de Crédito Social Cooperativo (banque, transition économique), Bharti Airtel (télécommunications, transition économique). A l'inverse, les plus faibles contributeurs à la performance sont ZF (automobile, transition écologique), SBB (immobilier, transition démographique), Iberdrola (utilities, transition écologique), Castellum (immobilier, transition écologique) et Dometic Group (biens de consommation).

Au cours de l'année, nous avons renforcé notre investissement dans le secteur de la santé à travers des émetteurs tels que AstraZeneca, Organon, Avantor. Le secteur bancaire a été renforcé également avec des émetteurs présentant une contribution à la transition économique. Nous avons investi sur des émetteurs proposant de solides activités de développement durable comme Huhtamaki (biens d'équipement), Sudzucker (alimentation), Saint Gobain (biens d'équipement). D'autres secteurs ont été vendus pour des raisons de controverse tels que les maisons de retraite. Nous avons allégé des émetteurs présentant une transition durable insuffisante, notamment dans le secteur des télécommunications (Iliad, Telefonica, Ziggo, Virgin Media, Vodafone), la technologie (Cellnex) ou le transport (Abertis).

Le niveau des liquidités rémunérées s'établit en fin de période à 3,5% du portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) et l'actif net à 177,8 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne «ABA»¹ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par mail et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR, du label belge Febelfin ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite)

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

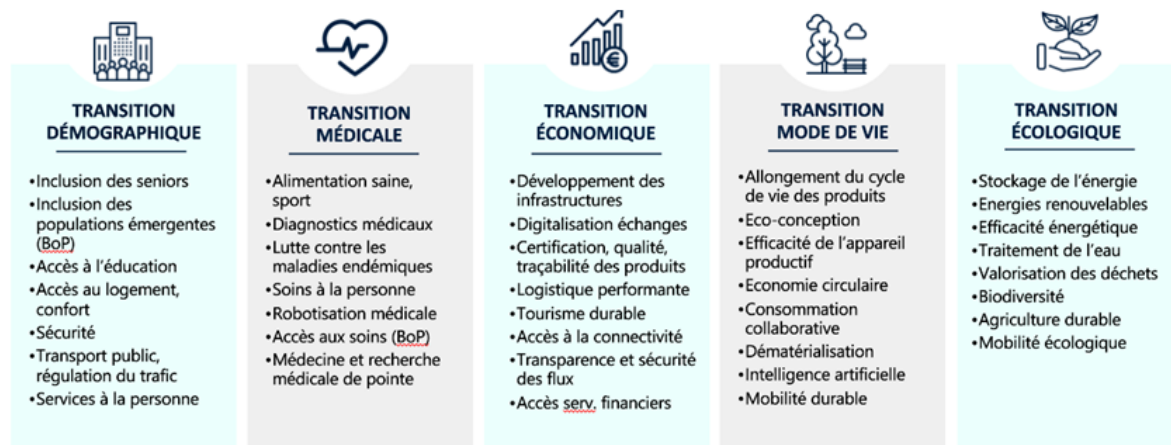


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Perspectives 2023

Pour 2023, nous conservons un positionnement prudent au sein du portefeuille. Ce choix se fonde sur les niveaux de valorisation action à fin décembre qui ne reflètent pas selon nous les risques émergés en 2022 et qui restent dominants en 2023 : crise géopolitique en Europe, poursuite de l'inflation et de la crise énergétique en Europe, grogne sociale et spectre d'une récession même transitoire. Cependant, le marché du crédit présente une valorisation plus attractive avec un rendement de 4.1% pour l'investissement grade euro et 6.9% pour le high yield euro. Dans ce contexte, les resserrements de spread devraient être limités et l'exposition obligataire, étant donné son portage, pourrait apporter une contribution attractive.

En début d'année, le portefeuille se compose d'une exposition action brute de 30%, avec une couverture du risque action, soit une exposition nette de 20%. L'exposition crédit s'élève à 62% pour un rendement de 6%. La duration est également maintenue à un bas niveau (1.6) grâce à une couverture taux. Les secteurs défensifs tels que la santé, et les utilities sont privilégiés ainsi que le secteur bancaire qui pourrait bénéficier des taux d'intérêt plus élevés.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA

Point sur l'année 2022 écoulée

Une année tourmentée pour les gestions ISR ? Certainement pour les stratégies qui ont maintenu leur philosophie de gestion malgré les vents contraires qui se sont levés en 2022. Depuis son lancement en 2018, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA fonde sa sélection de valeurs dans l'objectif d'une création de performance financière et extra-financière. Chaque titre répond simultanément à des opportunités liées à la Transition Durable (1), à la gestion des risques de controverses, de réputation ou opérationnels (2) et à la contribution positive et mesurable aux Objectifs du Développement Durable (3). Cette gestion de conviction se caractérise par une détention longue des titres et un faible « overlap » (chevauchement) avec son indice de référence (environ 10% fin 2022). Structuellement, certains secteurs sont absents de la stratégie : valeurs financières, énergie fossile, extraction minière, télécoms, luxe ou encore armement et défense. Parmi ces secteurs, plusieurs ont surperformé l'indice de référence cette année : +24,4% pour le STOXX EUROPE 600 Energy, +4,3% pour le STOXX EUROPE 600 Basic Resources, -1,0% pour STOXX EUROPE 600 Insurance, -3,2% pour le STXE 600 Banks contribuant négativement pour plus de 400 points de base à la performance du compartiment. Par ailleurs, les valeurs de type croissance-qualité, représentant plus des deux tiers du portefeuille, ont connu une contraction des multiples sans précédent. Nous avons positionné le portefeuille fin 2021 pour faire face à la remontée des taux en Europe et aux Etats-Unis en arbitrant une partie de ces valeurs (santé, consommation) au profit de profils plus cycliques. D'autre part, la gestion active des controverses a été un élément de performance en 2022 qu'il est important de souligner. S'il est impossible de prévenir la survenance de toutes les controverses, certaines entreprises en revanche ont fait l'objet de signaux forts depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Notre tolérance à ces profils d'entreprise est nulle. Le compartiment Beyond Semperosa a pour objectif de proposer une gestion équilibrée, résiliente et centrée sur des acteurs de qualité.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA affiche une performance de :

- Part SI EUR : -18.29%
- Part I EUR : -18.37%
- Part A EUR : -19.04%
- Part N EUR : -18.44%
- Part Q EUR : -17.76%
- Part ID EUR : -18.36%

Contre -12,31% pour son indicateur de référence l'EURO STOXX calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus l'indice « Euro Stoxx ») sont : Novo Nordisk (Transition Médicale, +137pdb, poids actif 5,0%), Edenred (Transition Mode de Vie, +88pbs, poids actif +3,9%) et Albioma (Ecologique, +84 pbs, poids actif +1,5%). A l'inverse, les moins bons contributeurs à la performance sont : Thule (Transition Médicale, -161 pbs, poids actifs +1,8%), Dassault Systèmes (Transition Mode de vie et Médicale, -140 pbs, poids actifs 3,5%) et Plastic Omnium (Transition Ecologique, -129 pbs, poids actif +2,6%).

Trois sociétés ont été désinvesties du portefeuille : en début d'année Roche et Grifols (Transition Médicale) pour concentrer l'exposition aux valeurs de la santé présentant un meilleur profil de qualité et de croissance, puis Albioma (Transition Ecologique) qui a fait l'objet d'une OPA (Offre publique d'achat) par le groupe KKR à la mi-année. Deux sociétés ont fait leur entrée dans le portefeuille : Lonza (Transition Médicale) en arbitrage de la position Albioma à la mi-année puis Croda (Transition Médicale) à la fin de l'exercice. Nous avons bénéficié de points d'entrée attractifs sur ces deux sociétés qui viennent renforcer le profil défensif du portefeuille.

Le portefeuille est composé de 33 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont inchangées avec un top 5 constitué des titres suivants : Novo Nordisk (Transition Médicale, >5%), Air Liquide (Transition Médicale et Ecologique, >5%), Iberdrola (Transition Ecologique, >5%), Dassault Systèmes (Transition Mode de Vie et Médicale, >4%) et Biomérieux (Transition Médicale, >4%). En ligne avec notre style de gestion, conviction ISR, le portefeuille est concentré autour d'un top 10 représentant environ 43%.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 11,62% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 328 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne « ABA »¹ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par mail et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR, du label belge Febelfin ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (suite)

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.






 RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE	 RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	 RESPONSABILITÉ SOCIALE	 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des actionnaires Minoritaires • Indépendance du Conseil et des comités • Risques comptables • Qualité du management • Rémunération du CEO • Qualité de la communication financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Management Environnemental • Régulation et certification • Politique climat et efficacité énergétique • Impact biodiversité et externalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise et gestion RH • Climat social et conditions de travail • Santé et sécurité • Attractivité et Recrutement • Formation et gestion des Carrières • Promotion de la diversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité, sécurité et traçabilité produits • Gestion de la supply chain • Respect des communautés locales et droits humains • Capacité d'innovation • Satisfaction client • Protection des données personnelles • Corruption et éthiques des Affaires • Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

 TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE	 TRANSITION MÉDICALE	 TRANSITION ÉCONOMIQUE	 TRANSITION MODE DE VIE	 TRANSITION ÉCOLOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des seniors • Inclusion des populations émergentes (BoP) • Accès à l'éducation • Accès au logement, confort • Sécurité • Transport public, régulation du trafic • Services à la personne 	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation saine, sport • Diagnostics médicaux • Lutte contre les maladies endémiques • Soins à la personne • Robotisation médicale • Accès aux soins (BoP) • Médecine et recherche médicale de pointe 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures • Digitalisation échanges • Certification, qualité, traçabilité des produits • Logistique performante • Tourisme durable • Accès à la connectivité • Transparence et sécurité des flux • Accès serv. financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement du cycle de vie des produits • Eco-conception • Efficacité de l'appareil productif • Economie circulaire • Consommation collaborative • Dématérialisation • Intelligence artificielle • Mobilité durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Stockage de l'énergie • Energies renouvelables • Efficacité énergétique • Traitement de l'eau • Valorisation des déchets • Biodiversité • Agriculture durable • Mobilité écologique

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (suite)

Les perspectives pour 2023

Pour 2023, nous avons positionné le portefeuille de manière prudente avec un niveau d'exposition d'environ 88%. Ce choix se fonde sur les niveaux de valorisation à fin décembre qui ne reflètent pas selon nous les risques émergés en 2022 et qui restent dominants en 2023 : crise géopolitique en Europe, poursuite de l'inflation et de la crise énergétique en Europe, grogne sociale et spectre d'une récession même transitoire. Les trois thématiques d'investissement cœur restent inchangées. Tout d'abord, l'exposition aux « darlings », des valeurs leaders mondiales dans leur secteur, bénéficiant d'une qualité fondamentale financière éprouvée et jouant un rôle de pionnier en matière de développement durable (Schneider Electric, Novo Nordisk, ASML, Air Liquide ou encore Dassault Systèmes...). Ensuite, les valeurs « trends » exposées aux nouveaux marchés du développement durable, souvent en forte croissance (Huhtamaki, STMicroelectronics, Plastic Omnium, Carl Zeiss...). Enfin, les « enablers », sociétés qui jouent un rôle moteur dans l'accompagnement des différentes transitions (Hera, Seb, Getlink, Symrise...).

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB

Point sur l'année 2022 écoulée

L'année 2022 s'est caractérisée par une forte correction sur l'ensemble des marchés financiers. La première cause en est l'inflation qui s'est développée après la réouverture des économies post pandémie. Celle-ci s'est avérée plus durable, affectant le prix de l'énergie et des matières premières et se répandant à l'ensemble des secteurs. Face à ce fléau, les banques centrales réagissent en remontant leurs taux directeurs rapidement et fortement. La FED (Banque centrale américaine) a remonté ses taux de 0,25% à 4,5% en fin d'année. La BCE (Banque centrale européenne) a remonté les siens à partir de juillet de 0% à 2,5%. Face à un changement de politique monétaire aussi drastique, la volatilité des taux augmente fortement, impactant l'ensemble des marchés financiers.

A cela s'ajoute le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui génère de nouvelles pressions inflationnistes sur l'énergie et des difficultés sur les chaînes de production industrielle. Dans ce contexte, à partir du mois de juin, le risque de récession vient inquiéter les investisseurs.

Le marché du crédit traverse une phase de forte correction. L'« Investment Grade » enregistre une performance de -13,9%, sa plus forte correction historique, le « high yield » a une performance -11,3%. Contributeurs à cette faible performance, les flux sortant sur l'« Investment Grade » et le « high yield » sont très importants. La dispersion de performance entre les secteurs et les ratings reste faible.

Le marché reprend cependant de la couleur à partir du mois d'octobre avec un rallye qui s'installe jusqu'à la fin de l'année. Les craintes s'amenuisent concernant le risque de rupture énergétique en Europe et les perspectives économiques bien que faibles s'améliorent. L'inflation atteint également un point d'inflexion qui rassure les investisseurs.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB affiche une performance de :

- Part I EUR: -9.62%
- Part A EUR: -10.20%
- Part B EUR: -10.34%
- Part N EUR: -9.84%
- Part Q EUR +5.59% (part lancée en mars 2022)

Contre -12,24% pour son indice de référence composite 50% Bloomberg Barclays Euro Corporate 500 -BBB + 50% Bloomberg Barclays Euro High Yield BB Rating calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Le compartiment réalise une meilleure performance que son indice de référence grâce à un positionnement principalement sur les ratings « BB » qui subissent un « drawdown » plus faible. La mise en place d'une couverture contre le risque de taux a également contribué à la performance. Les secteurs qui contribuent le plus négativement à la performance sont les secteurs les plus pondérés au sein du portefeuille c'est-à-dire la santé, les services et les industries de base. Les secteurs qui contribuent le moins négativement à la performance sont l'énergie, les loisirs et l'assurance.

En termes d'émetteurs, les 3 meilleurs contributeurs sont Iliad (télécommunications), TDC Net (technologie) et Fnac-Darty (commerce de détail). Les 3 plus faibles contributeurs sont Intesa Sanpaolo (banque), SFR (télécommunications) et UPC (câble).

Les principales entrées en portefeuille sont Iqvia, Avantor et Organon, trois émetteurs notés « BB » dans le secteur de la santé qui offrent un profil défensif et une valorisation attractive. Les principales sorties sont Softbank (services financiers), Ziggo (câble) et Verisure (services), dans le but de réduire le « beta » du portefeuille.

Le niveau des liquidités rémunérées s'établit en fin de période à 1,26% du portefeuille et l'actif net à 60,5 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux seins des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi qu'avec l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.




Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.






 RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRALE	 RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	 RESPONSABILITÉ SOCIALE	 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des actionnaires Minoritaires • Indépendance du Conseil et des comités • Risques comptables • Qualité du management • Rémunération du CEO • Qualité de la communication financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Management Environnemental • Régulation et certification • Politique climat et efficacité énergétique • Impact biodiversité et externalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise et gestion RH • Climat social et conditions de travail • Santé et sécurité • Attractivité et Recrutement • Formation et gestion des Carrières • Promotion de la diversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité, sécurité et traçabilité produits • Gestion de la supply chain • Respect des communautés locales et droits humains • Capacité d'innovation • Satisfaction client • Protection des données personnelles • Corruption et éthiques des Affaires • Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

 TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE	 TRANSITION MÉDICALE	 TRANSITION ÉCONOMIQUE	 TRANSITION MODE DE VIE	 TRANSITION ÉCOLOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des seniors • Inclusion des populations émergentes (BoP) • Accès à l'éducation • Accès au logement, confort • Sécurité • Transport public, régulation du trafic • Services à la personne 	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation saine, sport • Diagnostics médicaux • Lutte contre les maladies endémiques • Soins à la personne • Robotisation médicale • Accès aux soins (BoP) • Médecine et recherche médicale de pointe 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures • Digitalisation échanges • Certification, qualité, traçabilité des produits • Logistique performante • Tourisme durable • Accès à la connectivité • Transparence et sécurité des flux • Accès <u>serv.</u> financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement du cycle de vie des produits • Eco-conception • Efficacité de l'appareil productif • Economie circulaire • Consommation collaborative • Dématérialisation • Intelligence artificielle • Mobilité durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Stockage de l'énergie • Energies renouvelables • Efficacité énergétique • Traitement de l'eau • Valorisation des déchets • Biodiversité • Agriculture durable • Mobilité écologique

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (suite)

Les perspectives pour 2023

Les perspectives s'annoncent meilleures pour l'année 2023. À la suite de cette phase de correction, le marché du crédit présente à présent des valorisations attractives avec un rendement de 4,15% pour l'« Investment Grade » et 6,88% pour le « high yield » au 30 décembre 2022. Ce rendement, qu'on n'avait pas vu sur les marchés du crédit depuis 10 ans, attire de nouveaux investisseurs. Le marché « Investment Grade » compte de nouveaux flux entrants depuis le mois d'octobre.

Si la valorisation est attractive, les facteurs techniques s'améliorent également. Le marché primaire devrait rester modéré en 2023, étant donné les besoins de refinancement limités des entreprises. La demande de crédit devrait être positive grâce au rendement proposé par le marché dans un contexte de faible croissance, historiquement favorable au crédit.

Concernant les fondamentaux, le contexte macroéconomique s'oriente à présent vers une croissance faible, plutôt qu'une récession pour l'année 2023. Ce contexte est favorable au crédit car dans ces périodes-là, les entreprises réduisent leurs investissements et donc les perspectives de croissance qu'attendent leurs actionnaires, et se focalisent sur le remboursement de leur dette, ce qu'apprécient les créanciers. D'un point de vue microéconomique, les entreprises subissent encore des pressions inflationnistes (hausse du coût de l'énergie, hausse des matières premières) et un ralentissement de la demande. Les résultats du dernier trimestre devraient être en baisse. Mais elles conservent un endettement limité, des liquidités abondantes et un coût de financement faible grâce à un endettement à taux fixe mis en place au cours des années de taux d'intérêt faibles. De plus, la réouverture de la Chine pourrait accroître le potentiel de croissance de l'économie mondiale.

Le taux d'investissement a donc été augmenté en fin d'année. Les ratings « BB » restent toujours privilégiés pour leur rendement plus attractif, leur moindre sensibilité au taux d'intérêt et leur faible risque de défaut. La couverture de taux a été réduite également.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

Point sur l'année 2022 écoulée

S'il y a un « catalyst » à retenir pour la transition énergétique en 2022 ce sera le déclenchement du conflit Russo-Ukrainien. A mesure que les politiques monétaires se sont durcies, les acteurs de la transition énergétique ont souffert naturellement de leur profil à « durée longue ». Fin février, alors que l'indépendance énergétique est au cœur des discussions politiques, la corrélation s'inverse. La succession des annonces budgétaires pour accélérer la transition couplée à la hausse des prix du gaz ont inversé la tendance : la transition énergétique est devenue urgente et les entreprises directement impliquées ont commencé à surperformer les marchés malgré des vents contraires. Depuis son lancement en 2020, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE fonde sa sélection de valeurs dans l'objectif d'une création de performance financière et extra-financière. Chaque titre répond simultanément à des opportunités liées à la Transition Énergétique (1), à la gestion des risques de controverses, de réputation ou opérationnels (2) et à la contribution à la neutralité carbone à horizon 2050 (3). Cette gestion de conviction se caractérise par une détention longue des titres et un faible overlap avec l'indice de référence (environ 12% fin 2022). Structurellement, certains secteurs sont absents de la stratégie : santé, énergie fossile, extraction minière, télécoms, luxe ou encore armement et défense. Parmi ces secteurs, plusieurs ont surperformé leurs indices de référence cette année : +24,4% pour le STOXX EUROPE 600 Energy, +4,3% pour le STOXX EUROPE 600 Basic Resources, -7,9% pour le STOXX EUROPE 600 HealthCare contribuant négativement pour plus de 200 points de base (ptb) à la performance du compartiment. Nous avions positionné le portefeuille fin 2021 pour faire face à la remontée des taux en Europe et aux Etats-Unis en renforçant les valeurs financières (banques) et les valeurs cycliques (biens d'équipements et technologies vertes). D'autre part, la gestion active des controverses a été un élément de performance en 2022 qu'il est important de souligner. S'il est impossible de prévenir la survenance de toutes les controverses, certaines entreprises en revanche ont fait l'objet de signaux forts depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Notre tolérance à ces profils d'entreprise est nulle. Le compartiment DNCA Invest – Beyond Climate a pour objectif de proposer une gestion équilibrée, dynamique et centrée sur des acteurs de qualité.

En 2022, le compartiment DNCA Invest – Beyond Climate affiche une performance de :

- Part I EUR : -17,23%
- Part ID EUR : -17,24%
- Part A EUR : -17,93%
- Part N EUR : -17,51%

Contre -12,31% pour son indicateur de référence l'EURO STOXX calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus son indice de référence) sont : Caixa (Transition Économique, +121 ptb, poids actif 2,8%), Albioma (Transition Écologique, +74 ptb, poids actif 1,4%) et ASML (Transition Écologique et Mode de vie, +66 ptb, poids actif -2,0%). À l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Plastic Omnium (Transition Écologique, -138 ptb, poids actif 2,8%), Dassault Systèmes (Transition Mode de Vie et Médicale, -122 ptb, poids actif 3,3%) et Sika (Transition Écologique, -115 ptb, poids actif 3,0%).

Les mouvements effectués en 2022 reflètent la gestion de long terme du compartiment, caractérisée par une faible rotation des positions. Cinq sociétés ont été désinvesties du portefeuille. Tout d'abord Vestas (Transition Écologique) en début d'année, leader de la fabrication d'éolienne, qui a témoigné d'une gestion opérationnelle désastreuse remettant en cause sa solidité financière. Puis Albioma (Transition Écologique) qui a fait l'objet d'une OPA (Offre publique d'achat) par le groupe KKR à la mi-année. Et enfin, Givaudan, Symrise et Essity (Transition Médicale) en fin d'exercice pour recentrer le portefeuille autour des acteurs contribuant à la transition énergétique plus directement. Trois sociétés ont fait leur entrée dans le portefeuille : Inwido (Transition Écologique) en début d'année pour renforcer l'exposition à la thématique de l'efficacité énergétique des bâtiments, Intesa Sans Paolo (Transition Économique) pour renforcer l'exposition aux banques actives dans le financement de la transition énergétique et DSM (Transition Médicale) en fin d'année, acteur des ingrédients et de la chimie industrielle.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (suite)

Le portefeuille est composé de 39 valeurs. Les principales convictions sont inchangées avec un top 5 constitué des titres suivants : Iberdrola (Transition Ecologique, >5%), Air Liquide (Transition Médicale et Ecologique, >5%), Crédit Agricole (Transition Economique, >4.5%), Enel (Ecologique, >4%) et Prysmian (Transition Ecologique, >4%). En ligne avec notre style de gestion, conviction ISR, le portefeuille est concentré autour d'un top 10 représentant environ 42%.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 7,21% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 91,6 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne « ABA »¹ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par mail et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR, du label belge Febelfin ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

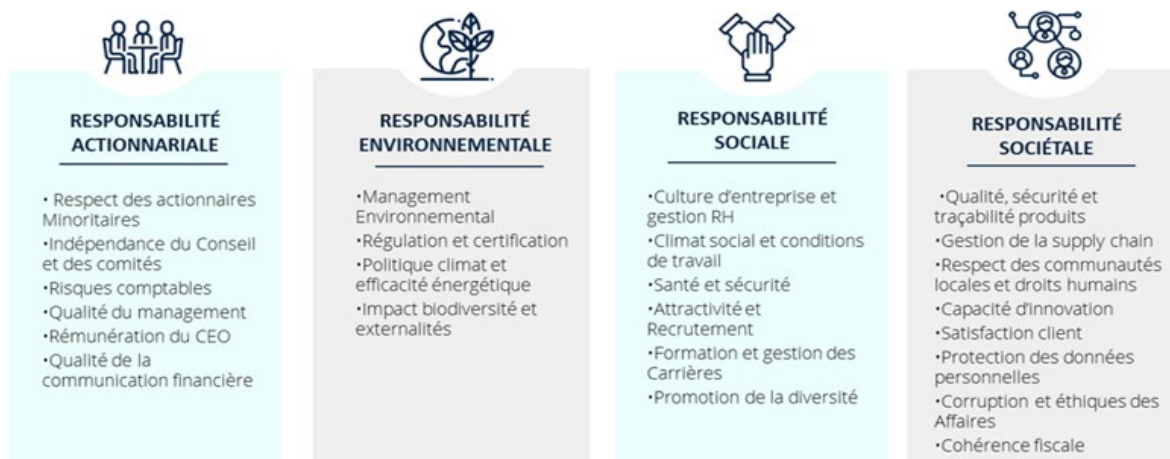
Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

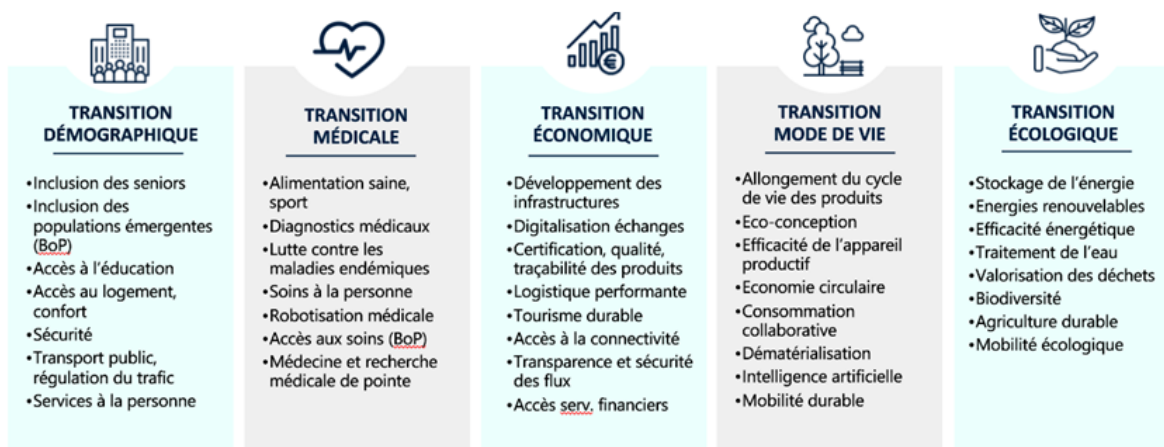
Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (suite)



Les perspectives pour 2023

Pour 2023, nous avons positionné le portefeuille de manière prudente avec un niveau d'exposition d'environ 92%. Ce choix se fonde sur les niveaux de valorisation à fin décembre qui ne reflètent pas selon nous les risques émergés en 2022 et qui restent dominants en 2023 : crise géopolitique en Europe, poursuite de l'inflation et de la crise énergétique en Europe, grogne sociale et spectre d'une récession même transitoire. Les quatre thématiques d'investissement du portefeuille restent inchangées. Tout d'abord, les « technologies bas carbone », sociétés offrant des technologies de rupture favorables à la transition énergétique (matériaux, équipements, technologie). Les « solutions d'efficacité », leaders mondiaux de l'efficacité énergétique (industrie, chimie, construction, transport, recyclage). Les « producteurs d'énergie » offrant une production bas carbone, conforme aux exigences d'une trajectoire 1,5 degrés (services aux collectivités et énergies renouvelables). Enfin, les « facilitateurs », entreprises bas carbone offrant des services qui facilitent la transition énergétique (banques, assurance, certification, mesures environnementales, éco-conception). Ensemble ces thématiques permettent une gestion équilibrée d'un point de vue financier et extra-financier qui ne souffre pas d'une concentration sur certaines thématiques du climat.

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY

Point sur l'année 2022 écoulée

Le marché chinois a fait face à de nombreux défis en 2022, qu'il s'agisse de la politique zéro-COVID à long terme, du vent contraire réglementaire continu, du ralentissement du marché immobilier, de la consolidation de l'énergie du président Xi ou de la morosité du marché d'exportation et des tensions entre les États-Unis et la Chine. En 2022, le PIB de la Chine n'a augmenté que de 2,9 %, manquant l'objectif officiel d'environ 5,5 % et chutant brusquement de 8,4 % en 2021. Il convient de souligner que, si l'on exclut l'expansion de 2,2 % du PIB après que la COVID ait frappé la Chine en 2020, 2022 est la pire année depuis 1978, année où la Chine a ouvert son marché à l'économie mondiale. La Chine a toujours eu une approche pragmatique pour gérer son économie, et après la consolidation du pouvoir de Xi en octobre 2022, une fois de plus la direction du parti chinois a réaffirmé son retour au pragmatisme, avec un revirement notable par rapport à sa précédente politique de zéro-COVID, ainsi que l'annulation de certaines des politiques les plus dommageables imposées aux entreprises immobilières et aux plateformes. Le soutien à la croissance devient de nouveau la priorité absolue. Seulement un mois après la suppression de la politique zéro-COVID, les cas d'inflexion ont atteint un sommet en Chine en décembre, l'infection à l'échelle nationale a atteint 40 à 50 % de la population totale. La Chine se dirigeait vers une immunité collective plus tôt que prévu.

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY affiche une performance de :

- Part I EUR: -19.86%
- Part A EUR: -20.70%
- Part N EUR: -20.14%
- Part Q EUR : -19.25%

Contre -16,39% pour son indice de référence le MSCI China 10/40 calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

En 2022, sur le plan positif, Pinduoduo, China East Education et Shandong Weigao Group Medical ont figuré parmi les trois meilleures contributrices à la performance. La performance de Pinduoduo a été tirée par une société solide, avec de bons fondamentaux, des gains de parts de marché continus au détriment de son concurrent clé et établi de longue date Alibaba. De plus, la société a également bénéficié d'un environnement réglementaire plus favorable au marché pour les plateformes. China East Education a été l'un des principaux bénéficiaires de la réouverture de l'économie chinoise après la COVID-19, ainsi que d'une politique visant l'enseignement professionnel, un levier pour le gouvernement chinois afin de mettre à niveau la main-d'œuvre vers une main-d'œuvre plus qualifiée et plus instruite. Enfin, Shandong Weigao Group Medical a rebondi, l'impact de l'approvisionnement centralisé ayant été largement retardé et évalué. En tant que leader sur le marché des dispositifs médicaux consommables en Chine, Shandong Weigao est bien placé pour accélérer la substitution des importations et continuer à se consolider dans un marché intérieur encore fragmenté.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY (suite)

Côté négatif, Sunny Optical, Wuxi Lead Intelligent Equipment et Longi Green Energy ont été parmi les trois principaux freins à la performance du compartiment. Les activités de base de Sunny Optical dans le domaine des lentilles et des modules pour téléphones intelligents ont été fortement touchées par un ralentissement cyclique au cours duquel l'expédition de téléphones intelligents en Chine a chuté de 23 % en 2022, tandis que son secteur de l'automobile, qui est encore petit mais qui s'est bien comporté, a été stimulé par l'adoption accrue de caméras. La mauvaise performance de Wuxi Lead Intelligent Equipment est le résultat d'une préoccupation concernant la surcapacité des batteries en Chine, ce qui pourrait affecter le plan d'expansion de la capacité des fabricants de batterie. Nous restons positifs sur cette société car les « EV » (véhicules électriques) sont toujours sous-exploités en Chine et représentent des opportunités de croissance séculaires. Enfin, le rendement de Longi Green Energy a été freiné par le coût des « input » élevé et par l'accroissement de la concurrence. Nous pensons que les énergies renouvelables ont encore un long chemin à parcourir et la position de leader de Longi Green Energy dans le secteur des plaquettes de silicium permettra à l'entreprise d'en bénéficier sur le long terme.

Parmi les principaux mouvements de l'année, nous avons introduit Pinduoduo qui a été soutenue par une évaluation déprimée en raison d'un l'environnement réglementaire chinois trop pénalisant pour les activités de plateforme. Nous avons également initié une position sur China East Education pour ses opportunités de croissance à long terme de la main-d'œuvre. Topsports a également été un nouveau bénéficiaire de la réouverture de la Chine. Nous avons vendu notre position dans Mediatek en raison de l'absence de moteur de croissance supplémentaire, une combinaison de marché mature smartphone et déjà une pénétration élevée en ce qui concerne la technologie « 5G ». Nous avons également pris des bénéfices sur Estun Automation, un résultat de valorisation étirée offrant un potentiel de hausse limité. Enfin, Yonyou Network Technology a été vendue parce que nous avons consolidé notre exposition au marché chinois des logiciels avec Kingdee International Software, qui est mieux placé pour suivre la tendance de la numérisation d'entreprise.

Le niveau des liquidités rémunérées s'établit en fin de période à 4,35% du portefeuille et l'actif net à 14,5 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne «ABA»¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux seins des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi qu'avec l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹« ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

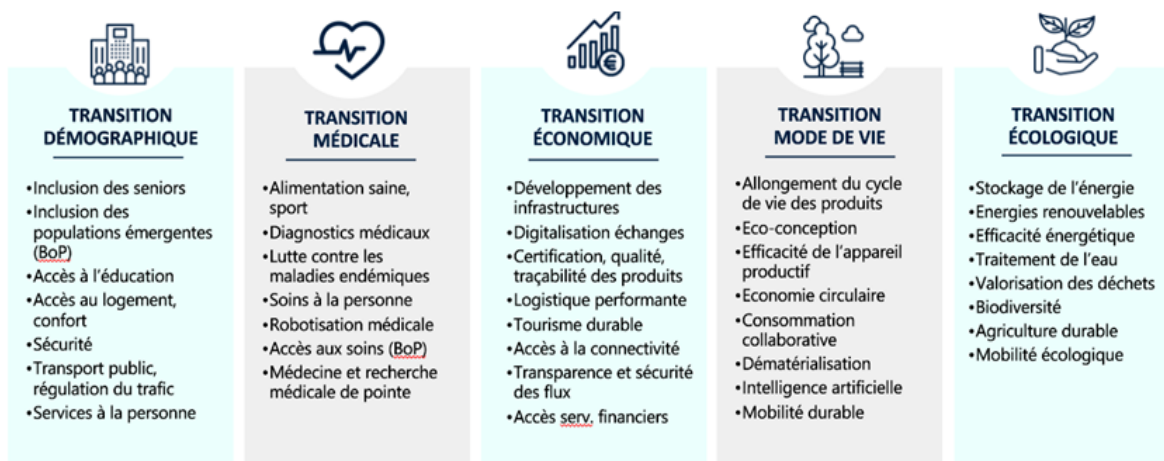
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY (suite)

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

Au moment où nous rédigeons le présent rapport, au début de février, la Chine a probablement déjà atteint l'immunité collective contre la COVID-19 avec 80 à 90 % de la population totale infectée. Les activités économiques sont en voie de normalisation plus tôt que prévu. Nous sommes optimistes quant à la reprise de la consommation en Chine au deuxième semestre, car les ménages chinois ont accumulé 5 000 milliards d'économies excédentaires en dollars américains depuis le début de la pandémie, et le gouvernement chinois exhorte à relancer le marché du travail pour que les consommateurs reprennent confiance. D'autre part, la faible croissance des exportations devrait se poursuivre, mais devrait avoir un impact minime sur l'économie chinoise d'aujourd'hui, qui est principalement alimentée par la consommation intérieure. La tension géopolitique persistante avec les États-Unis poussera la Chine à accélérer l'innovation et la substitution des importations pour renforcer son autonomie technologique, un risque à surveiller en 2023. En outre, la Chine est en bonne voie d'atteindre une croissance normale de 5 % du PIB en 2023.

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES

Point sur l'année 2022 écoulée

Les marchés clôturent l'année 2022 en baisse. La majorité des banques centrales ont durci leur politique monétaire en relevant les taux à plusieurs reprises. L'inflation a atteint des niveaux records. La guerre entre la Russie et l'Ukraine a fortement impacté l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne. Les craintes de récession se sont fortement accentuées.

Nous avons réduit en début d'année les positions sensibles à la hausse des taux. Le portefeuille a néanmoins subi la forte rotation du marché vers les sociétés dites « Value » en défaveur des sociétés au profil « Croissance/Qualité ».

En 2022, le compartiment DNCA INVEST - EURO SMART CITIES affiche une performance de :

- Part AD2 EUR: -23.21%
- Part A2 EUR: -23.24%
- Part N2 EUR: -22.79%
- Part WI EUR : -22.92%
- Part N EUR: -22.60%
- Part A EUR : -9.48% (part lancée en avril 2022)
- Part I EUR : -6.94% (part lancée en mai 2022)

Contre -12,01% pour son indice de référence le MSCI EMU NR calculé dividendes réinvestis.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES (suite)

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Le principal contributeur positif à la performance a été Thalès (+63%), aidée par le contexte géopolitique très tendu. Le deuxième contributeur a été Linde (+1%), le marché a apprécié la capacité de la société à augmenter ses prix. La performance de Vinci (+4%) a également été très satisfaisante : la division des autoroutes est extrêmement résiliente et apporte une forte génération de cash, le trafic des aéroports se redresse avec une dynamique particulièrement forte en Europe, les activités de Vinci Energies sont en forte croissance tout en dégageant une belle profitabilité. Vinci fait partie des principales convictions du portefeuille. Autre contributeur positif : Ariston (+7%), qui pourrait bénéficier directement de l'intérêt des gouvernements de l'Union européenne pour les pompes à chaleur, « les 27 » ayant pour objectif d'augmenter la capacité de 30 millions sur la zone d'ici 2030, la doublant ainsi. Ariston prévoit de quadrupler sa capacité de production de pompes à chaleur entre 2021 et 2025, signifiant une forte augmentation de ses parts de marché dans cette activité. L'entreprise nous a partagé la demande exponentielle en Europe pour ces dernières. En 2023, la marge devrait s'améliorer par rapport à 2022 grâce à la renégociation des prix et une croissance organique positive poussée par une forte demande.

Le principal contributeur négatif à la performance a été Sika (-38%). La spécialiste suisse dans les matériaux de construction et tout particulièrement dans le domaine de l'étanchéité et du collage a pâti de son profil de société considérée comme « chère » par le marché. Sika a cependant publié des résultats solides et a annoncé une belle acquisition avec MBCC qui renforce son offre sur le cycle de vie de la construction. Le constructeur de bus électriques hollandais Ebusco (-51%) a pesé sur la performance du portefeuille. Le marché a des doutes sur la capacité de la société à répondre aux nombreuses commandes. La ré internalisation de l'outil de production du modèle 3.0 ne prend pourtant pas de retard et l'équipe dirigeante est confiante pour gagner des parts de marché. La foncière allemande Vonovia (-54%) a subi de plein fouet la hausse des taux. L'endettement est très élevé et le marché craint un impact très négatif sur les frais financiers, les cessions d'actifs ne suivant pas l'objectif fixé.

Nous avons initié une nouvelle position dans le portefeuille : Waste Management. La société américaine est le leader de la gestion de déchets aux Etats-Unis et au Canada. Elle opère dans quatre activités : la collecte, le recyclage, les stations de transfert et les déchèteries. Elle dispose d'une large clientèle diversifiée. Waste Management profite de son statut de leadership, la société dispose de deux fois plus de déchèteries que ses deux plus gros concurrents. Les revenus sont récurrents. Un axe de croissance est la génération de biogaz. La société, bien en avance sur ses comparables, disposera de 24 millions de MMBtu de capacité de production annuelle de gaz naturel renouvelable en 2026. Le bilan est solide, les revenus récurrents et la génération de cash très élevée. 2022 a marqué la 19e année consécutive d'augmentation du dividende. Nous avons également initié une position en SmartCraft, société norvégienne proposant aux artisans des solutions de digitalisation dans le domaine de la construction. Avec plus de 8 000 clients, SmartCraft est leader en Scandinavie avec 16% de parts de marché. La croissance est portée par une régulation de plus en plus exigeante. Nous avons initié une position en Antin. La société française de capital-investissement gère un portefeuille de 20 milliards d'euros dans des projets d'infrastructure. La marge EBITDA est très élevée à 73% et les revenus futurs très visibles. Les fonds sont levés tous les trois ans. Le profil est de grande qualité avec des barrières à l'entrée très élevées et un très bon « track-record » du management. Nous avons profité du repli massif du cours en deçà du prix d'introduction pour initier une position.

Nous avons sorti du portefeuille notre position en Vonovia. Le marché des transactions est atone en Allemagne. Le programme de cessions qui permettrait un désendettement pourrait prendre plus de temps que prévu. La distribution du dividende est probablement à risque.

Nous avons également sorti notre position en Stadler Rail. Nous considérons la stratégie du management d'accélérer la croissance externe comme très risquée. Nous voulions limiter notre exposition au conflit russo-ukrainien, une des usines de production du groupe étant basée en Biélorussie. Nous avons profité d'un rebond du titre en début d'année pour sortir la ligne. Nous avons été déçus par le discours décevant du management de Tomra sur une baisse des marges en 2023 et un ralentissement des gains de parts de marché. Nous avons soldé la position à la suite de l'atteinte de notre objectif de cours.

Le niveau des liquidités rémunérées s'établit en fin de période à 4,95% du portefeuille et l'actif net à 215,2 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères ESG et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux seins des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi qu'avec l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2023

La hausse actuelle des prix de l'énergie et la nécessité pour les États de devenir plus indépendants en matière d'énergie ont renforcé les problématiques traitées par le compartiment Euro Smart Cities. Nous investissons dans des entreprises qui apportent des solutions à long terme pour la transition énergétique. La crise actuelle accélère cette transition. Les incitations gouvernementales telles que la Loi Climat et Résilience, l'Inflation Reduction Act (IRA) et le REPowerEU vont dans ce sens et soutiendront la croissance future des sociétés que l'on détient en portefeuille.

Nous sommes convaincus, qu'en continuant de privilégier les sociétés qui bénéficient de tendances séculaires comme le développement durable, l'électrification la mobilité verte et la digitalisation, le compartiment pourra générer une performance attractive pour nos porteurs.

CHANGEMENTS A VENIR

Un prospectus visé par la CSSF a été visé et édité depuis la fin de l'exercice :

- prospectus daté de janvier 2023, portant sur les modifications listées ci-après :
 - Introduction des mesures de niveau 2 SFDR (annexes précontractuelles).

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

INFORMATIONS SPECIFIQUES

A l'attention des investisseurs français:

Compartiments éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA):

- Value Europe
Au 31 décembre 2022, +78.7% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- SRI Europe Growth
Au 31 décembre 2022, 77.5% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- Archer Mid-Cap Europe
Au 31 décembre 2022, 80,7% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- SRI Norden Europe
Au 31 décembre 2022, 75.1% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- Venasquo
Au 31 décembre 2022, 82.4% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- Beyond Semperosa
Au 31 décembre 2022, 76.9% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- Euro Dividend Grower
Au 31 décembre 2022, 90.5% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- Beyond Climate
Au 31 décembre 2022, 85.7% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.
- Euro Smart Cities
Au 31 décembre 2021, 86.5% de l'actif net du compartiment est investi en titres éligibles au PEA.

Le conseil d'Administration du Fonds.

Luxembourg, le 1 mars 2023

Aux Actionnaires de DNCA INVEST
Société d'investissement à capital variable
60, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de DNCA INVEST (le "Fonds") et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022 ainsi que l'état des opérations et l'état des changements de l'actif net de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnables des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit
Cabinet de révision agréé

Luxembourg, le 26 avril, 2023

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	56,149,899.98	38,236,056.32	39,002,990.61
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	135.65	147.58	146.15
Class B shares EUR	EUR	127.85	139.37	138.22
Class I shares EUR	EUR	150.18	162.51	160.53
Class N shares EUR	EUR	94.96	103.22	102.10
Class Q shares EUR	EUR	100.02	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		174,104.416	188,271.966	189,264.068
Class B shares EUR		31,406.287	37,169.571	49,686.766
Class I shares EUR		176,080.323	32,318.019	27,331.046
Class N shares EUR		11,305.545	173.578	847.098
Class Q shares EUR		10,000.000	-	-
DNCA INVEST - EUROSE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	2,069,199,290.69	2,337,908,278.77	2,902,863,164.82
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	160.28	165.62	154.75
Class AD shares EUR	EUR	135.15	142.02	133.67
Class B shares EUR	EUR	156.59	162.12	151.75
Class B shares CHF	CHF	99.28	108.00	105.42
Class I shares EUR	EUR	180.19	184.87	171.47
Class ID shares EUR	EUR	97.41	102.35	95.98
Class H-A shares CHF	CHF	108.31	112.44	105.32
Class H-A shares USD	USD	122.21	123.62	114.61
Class H-I shares CHF	CHF	110.13	113.50	105.57
Class N shares EUR	EUR	116.48	119.77	111.36
Class ND shares EUR	EUR	95.07	100.02	93.91
Class Q shares EUR	EUR	108.44	110.76	102.28
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		5,033,737.712	5,588,189.522	7,461,766.134
Class AD shares EUR		855,872.623	967,305.050	1,284,847.474
Class B shares EUR		1,372,247.434	1,485,115.216	1,914,367.074
Class B shares CHF		2,107.351	2,857.128	5,684.687
Class I shares EUR		5,015,635.255	5,426,982.996	7,268,496.956
Class ID shares EUR		60,833.075	62,032.510	116,746.823
Class H-A shares CHF		10,773.533	9,873.512	18,258.921
Class H-A shares USD		1,258.001	8,253.308	14,668.599
Class H-I shares CHF		8,503.880	6,208.158	12,534.579
Class N shares EUR		27,992.276	32,763.606	44,156.032
Class ND shares EUR		9,483.807	9,657.807	7,337.807
Class Q shares EUR		142,942.083	151,728.344	173,691.616
DNCA INVEST - EVOLUTIF				
Valeur nette d'inventaire	EUR	262,725,340.37	387,414,203.11	378,204,930.86

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	158.63	186.75	162.72
Class AD shares EUR	EUR	132.50	157.80	138.74
Class B shares EUR	EUR	149.73	176.95	154.67
Class I shares EUR	EUR	183.71	214.12	184.88
Class Q shares EUR	EUR	130.98	151.54	129.69
Class SI shares EUR	EUR	130.98	151.54	129.69
Class N shares EUR	EUR	101.41	118.59	103.04
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		341,715.952	407,936.184	495,119.446
Class AD shares EUR		51,264.834	54,093.540	51,194.107
Class B shares EUR		208,198.609	227,311.290	266,683.813
Class I shares EUR		303,573.676	317,098.537	389,440.720
Class Q shares EUR		36,381.379	96,857.917	52,913.661
Class SI shares EUR		36,381.379	96,857.917	52,913.661
Class N shares EUR		112,824.405	54,922.883	40,663.311
DNCA INVEST - VALUE EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	644,828,090.00	839,757,968.57	685,260,871.08
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	205.06	208.69	176.49
Class AD shares EUR	EUR	102.98	106.11	90.52
Class B shares EUR	EUR	184.83	188.86	160.22
Class I shares EUR	EUR	197.35	198.79	166.29
Class ID shares EUR	EUR	105.74	108.62	92.58
Class H-A shares USD	USD	132.76	131.81	110.63
Class IG shares EUR	EUR	110.97	112.33	94.42
Class N shares EUR	EUR	102.17	103.16	86.57
Class Q shares EUR	EUR	117.60	117.57	97.62
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		387,710.381	449,751.409	392,075.996
Class AD shares EUR		7,418.750	14,015.071	18,267.834
Class B shares EUR		163,742.719	175,260.386	110,805.752
Class I shares EUR		2,238,191.712	3,104,641.209	3,112,598.942
Class ID shares EUR		813,737.211	797,907.838	782,965.714
Class H-A shares USD		4,230.789	8,832.925	5,762.811
Class IG shares EUR		19,853.981	22,480.888	23,301.330
Class N shares EUR		11,333.178	12,695.529	28,849.687
Class Q shares EUR		22,644.688	22,309.159	14,003.285
DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	-	83,342,488.90	81,593,873.28
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	-	164.55	153.55
Class B shares EUR	EUR	-	154.41	144.65
Class I shares EUR	EUR	-	189.97	175.53
Class N shares EUR	EUR	-	113.47	105.47

*Voir Note 1.

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nombre d'actions				
Class A shares EUR	-		166,864.502	108,096.461
Class B shares EUR	-		264,466.562	309,078.595
Class I shares EUR	-		71,456.825	86,187.457
Class N shares EUR	-		12,988.925	48,917.387
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	482,202,733.80	804,595,798.94	566,555,727.70
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	207.68	295.94	268.94
Class B shares EUR	EUR	201.73	288.15	262.47
Class I shares EUR	EUR	234.05	330.17	297.20
Class Q shares EUR	EUR	251.67	353.46	316.59
Class N shares EUR	EUR	119.26	168.77	152.42
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,434,240.300	1,583,603.807	1,260,303.862
Class B shares EUR		468,933.947	495,349.026	458,226.119
Class I shares EUR		348,049.074	536,278.720	322,433.811
Class Q shares EUR		27,758.218	27,354.023	24,996.333
Class N shares EUR		10,823.427	38,373.872	23,627.259
DNCA INVEST - CONVERTIBLES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	392,804,278.01	519,457,740.61	544,218,443.73
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	143.44	169.29	167.41
Class B shares EUR	EUR	140.64	166.32	164.80
Class B shares CHF	CHF	74.06	99.52	102.83
Class I shares EUR	EUR	158.23	185.38	181.98
Class N shares EUR	EUR	87.53	102.69	100.92
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		480,796.192	556,598.270	751,710.391
Class B shares EUR		124,949.246	143,648.141	189,978.890
Class B shares CHF		-	373.373	381.373
Class I shares EUR		1,933,471.898	2,162,206.772	2,118,085.643
Class N shares EUR		3,850.161	4,600.882	15,698.449
DNCA INVEST - MIURI				
Valeur nette d'inventaire	EUR	392,856,739.11	396,811,235.88	302,186,205.74
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	104.13	108.66	103.13
Class AD shares EUR	EUR	90.38	94.91	90.08
Class B shares EUR	EUR	115.93	121.21	115.23
Class I shares EUR	EUR	127.92	132.38	124.82
Class Q shares EUR	EUR	151.33	155.44	143.22
Class BG shares EUR	EUR	93.43	97.76	93.01
Class H-A shares USD	USD	107.36	109.84	103.74
Class H-I shares USD	USD	116.98	114.82	107.69
Class N shares EUR	EUR	99.11	102.74	96.98

Statistiques

	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nombre d'actions			
Class A shares EUR	286,550.994	314,324.462	387,287.996
Class AD shares EUR	750.000	3,325.000	3,825.000
Class B shares EUR	1,362,235.917	1,240,187.931	827,827.628
Class I shares EUR	1,291,405.765	1,294,576.449	1,062,597.904
Class Q shares EUR	208,377.001	215,720.072	191,351.834
Class BG shares EUR	646.258	683.913	857.238
Class H-A shares USD	2,500.003	2,500.003	2,775.003
Class H-I shares USD	0.008	7,564.787	26,267.367
Class N shares EUR	80,507.754	58,846.376	39,621.439

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

Valeur nette d'inventaire	EUR	1,108,578,743.55	2,167,838,421.31	1,592,550,821.33
----------------------------------	-----	------------------	------------------	------------------

Valeur nette d'inventaire par action

Class A shares EUR	EUR	253.78	343.89	249.26
Class AD shares EUR	EUR	132.74	182.27	134.18
Class B shares EUR	EUR	244.55	332.71	241.89
Class I shares EUR	EUR	276.85	371.30	266.93
Class F shares EUR	EUR	259.95	347.94	249.83
Class H-A shares USD	USD	169.34	222.36	160.15
Class H-I shares CHF	CHF	185.34	241.20	172.29
Class H-I shares USD	USD	185.34	241.20	172.29
Class IG shares EUR	EUR	150.68	203.09	146.58
Class ID shares EUR	EUR	125.19	169.53	122.24
Class N shares EUR	EUR	133.88	180.15	129.86
Class Q shares EUR	EUR	151.37	201.49	139.86

Nombre d'actions

Class A shares EUR	397,678.998	447,505.406	406,076.189
Class AD shares EUR	6,082.017	10,000.000	10,000.000
Class B shares EUR	735,974.144	656,463.646	586,237.902
Class I shares EUR	1,084,926.215	1,888,226.720	2,800,199.581
Class F shares EUR	1,140,265.313	2,142,726.623	2,058,573.393
Class H-A shares USD	27,592.786	59,672.176	44,379.392
Class H-I shares CHF	18,499.785	47,674.801	45,474.122
Class H-I shares USD	18,499.785	47,674.801	45,474.122
Class IG shares EUR	41,427.190	59,975.395	67,708.450
Class ID shares EUR	1,322,067.777	1,342,440.925	1,495.663
Class N shares EUR	288,045.810	408,596.803	452,244.154
Class Q shares EUR	66,361.399	43,496.084	25,206.361

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

Valeur nette d'inventaire	EUR	302,177,481.80	336,835,321.10	194,006,281.77
----------------------------------	-----	----------------	----------------	----------------

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	185.00	225.65	178.80
Class B shares EUR	EUR	181.10	221.76	176.28
Class I shares EUR	EUR	192.28	233.01	183.69
Class ID shares EUR	EUR	99.61	120.71	-
Class N shares EUR	EUR	135.19	164.39	129.95
Class Q shares EUR	EUR	83.11	-	-
Class SI shares EUR	EUR	83.11	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		132,988.400	54,414.054	31,679.598
Class B shares EUR		181,733.352	131,896.657	109,188.067
Class I shares EUR		595,311.941	661,598.977	841,651.781
Class ID shares EUR		1,007,413.042	1,007,413.042	-
Class N shares EUR		195,237.387	94,494.610	89,826.463
Class Q shares EUR		1.000	-	-
Class SI shares EUR		1.000	-	-
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	546,678,188.02	820,456,811.45	380,440,077.29
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	178.45	267.47	192.94
Class B shares EUR	EUR	156.90	236.59	171.45
Class I shares EUR	EUR	188.74	280.52	200.94
Class ID shares EUR	EUR	112.32	168.71	121.45
Class N shares EUR	EUR	145.94	217.11	155.64
Class Q shares EUR	EUR	220.16	324.72	224.01
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,003,844.884	968,275.899	309,189.416
Class B shares EUR		75,156.933	65,007.306	27,766.918
Class I shares EUR		578,204.337	708,065.865	511,138.134
Class ID shares EUR		1,320,222.555	1,311,922.555	1,305,246.555
Class N shares EUR		653,275.068	561,889.613	341,177.301
Class Q shares EUR		13,578.852	12,746.508	7,541.600
DNCA INVEST - SERENITE PLUS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	161,380,093.50	204,152,512.03	243,175,659.38
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	99.96	101.96	101.39
Class AD shares EUR	EUR	94.43	97.23	97.38
Class B shares EUR	EUR	98.89	101.08	100.67
Class I shares EUR	EUR	101.82	103.51	102.65
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		904,153.443	1,030,397.894	1,100,157.173
Class AD shares EUR		30,324.650	36,006.030	99,361.249
Class B shares EUR		69,159.554	78,079.704	102,047.934
Class I shares EUR		602,044.234	847,264.597	1,087,982.695

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
DNCA INVEST - VENASQUO				
Valeur nette d'inventaire	EUR	67,493,507.19	145,050,263.77	133,766,764.11
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	114.25	123.29	106.62
Class B shares EUR	EUR	111.76	121.10	105.05
Class I shares EUR	EUR	118.39	126.93	109.20
Class N shares EUR	EUR	109.47	117.55	101.22
Class Q shares EUR	EUR	129.13	137.44	116.00
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		152,617.962	170,569.805	210,733.726
Class B shares EUR		207,477.618	213,393.894	267,771.326
Class I shares EUR		201,862.002	750,784.992	733,358.031
Class N shares EUR		20,218.864	17,824.125	20,766.890
Class Q shares EUR		5,864.035	5,722.599	8,474.713
DNCA INVEST - ALPHA BONDS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	6,373,876,436.38	3,350,310,736.28	2,518,403,013.84
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	113.42	107.01	102.43
Class AD shares EUR	EUR	110.53	104.97	100.81
Class B shares EUR	EUR	112.47	106.26	101.87
Class F shares EUR	EUR	116.01	108.70	103.34
Class H-A shares CHF	CHF	118.37	110.00	104.74
Class H-A shares USD	USD	118.37	110.00	104.74
Class H-I shares CHF	CHF	113.20	106.65	101.83
Class H-I shares USD	USD	104.21	-	-
Class H-ID shares CAD	CAD	104.21	-	-
Class H-WI shares USD	USD	113.20	106.65	101.83
Class I shares EUR	EUR	116.89	109.69	104.45
Class ID shares EUR	EUR	111.51	105.58	101.19
Class N shares EUR	EUR	115.44	108.55	103.57
Class ND shares EUR	EUR	110.90	105.07	100.80
Class Q shares EUR	EUR	121.76	112.64	106.12
Class SI shares EUR	EUR	121.76	112.64	106.12
Class WI shares EUR	EUR	100.53	-	-

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		10,567,119.106	4,399,010.471	3,412,712.986
Class AD shares EUR		17,318.975	4,118.682	1,678.716
Class B shares EUR		5,778,422.490	3,375,030.665	1,951,996.348
Class F shares EUR		2,740,130.495	1,601,655.344	2,076,197.085
Class H-A shares CHF		32,889.978	1,562.000	922.000
Class H-A shares USD		32,889.978	1,562.000	922.000
Class H-I shares CHF		365,702.419	209,574.833	65,648.951
Class H-I shares USD		29,922.878	-	-
Class H-ID shares CAD		29,922.878	-	-
Class H-WI shares USD		365,702.419	209,574.833	65,648.951
Class I shares EUR		24,716,578.189	15,365,575.879	13,551,655.309
Class ID shares EUR		871,354.794	602,762.500	453,635.522
Class N shares EUR		4,158,353.076	2,054,499.911	1,323,763.271
Class ND shares EUR		156,959.146	115,007.154	80,978.154
Class Q shares EUR		241,796.035	218,132.946	199,508.247
Class SI shares EUR		241,796.035	218,132.946	199,508.247
Class WI shares EUR		13,000.000	-	-
DNCA INVEST - FLEX INFLATION				
Valeur nette d'inventaire	EUR	494,165,831.23	335,065,170.87	282,331,708.13
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	112.63	112.41	104.37
Class B shares EUR	EUR	112.08	111.68	103.84
Class H-I shares CHF	CHF	109.50	109.51	101.35
Class I shares EUR	EUR	115.83	115.21	106.41
Class N shares EUR	EUR	114.68	114.23	105.69
Class Q shares EUR	EUR	124.66	118.21	107.87
Class SI shares EUR	EUR	124.66	118.21	107.87
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		198,384.763	142,323.958	57,663.585
Class B shares EUR		646,464.878	45,458.753	18,427.948
Class H-I shares CHF		28,691.000	34,276.000	23,016.000
Class I shares EUR		2,001,934.763	2,014,665.796	2,358,854.710
Class N shares EUR		43,637.346	33,235.449	14,380.396
Class Q shares EUR		30,795.128	19,489.858	25,342.759
Class SI shares EUR		30,795.128	19,489.858	25,342.759
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	177,882,427.24	201,703,885.98	53,620,930.64
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	101.67	116.31	113.40
Class I shares EUR	EUR	104.72	118.98	115.13
Class N shares EUR	EUR	103.73	118.14	114.56
Class Q shares EUR	EUR	99.53	112.57	108.43
Class SI shares EUR	EUR	8,906.64	10,114.49	-

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		575,568.852	495,790.876	96,245.371
Class I shares EUR		69,092.084	85,518.785	362,878.031
Class N shares EUR		570.627	724.558	1,000.658
Class Q shares EUR		4,641.839	4,441.539	7,498.264
Class SI shares EUR		12,530.558	13,176.999	-
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	328,701,237.73	369,756,525.71	225,407,201.28
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	135.46	167.31	139.81
Class I shares EUR	EUR	139.52	170.92	141.44
Class ID shares EUR	EUR	99.08	121.38	-
Class N shares EUR	EUR	139.75	171.35	142.09
Class Q shares EUR	EUR	129.22	157.13	128.98
Class SI shares EUR	EUR	101.35	124.03	102.49
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		268,622.257	267,098.008	95,595.948
Class I shares EUR		1,277,974.592	1,293,665.718	1,130,958.114
Class ID shares EUR		354,215.030	354,215.030	-
Class N shares EUR		160,103.774	119,646.680	86,373.411
Class Q shares EUR		2,213.017	2,232.075	813.236
Class SI shares EUR		555,072.219	323,410.000	387,356.000
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB				
Valeur nette d'inventaire	EUR	60,577,781.20	36,376,660.84	21,767,433.55
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	89.93	100.14	99.75
Class B shares EUR	EUR	89.72	100.07	99.81
Class I shares EUR	EUR	85.26	94.33	93.33
Class N shares EUR	EUR	89.65	99.43	93.08
Class Q shares EUR	EUR	94.34	-	93.91
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,590.916	1,383.836	119.352
Class B shares EUR		49.979	49.979	49.979
Class I shares EUR		702,397.225	383,313.851	232,961.421
Class N shares EUR		5,210.913	744.640	73.710
Class Q shares EUR		826.245	-	6.000
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	91,678,030.22	106,341,356.02	65,030,513.63
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	93.83	114.34	-
Class I shares EUR	EUR	126.49	152.84	129.95
Class ID shares EUR	EUR	100.11	120.96	-
Class N shares EUR	EUR	94.35	114.38	-

Statistiques

		31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		13,219.422	6,096.803	-
Class I shares EUR		488,971.564	473,294.651	500,414.369
Class ID shares EUR		275,224.900	275,224.900	-
Class N shares EUR		10,956.702	105.000	-
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY				
Valeur nette d'inventaire	EUR	14,470,651.68	64,441,549.47	12,560,386.88
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	71.30	89.92	104.62
Class I shares EUR	EUR	72.91	90.98	104.67
Class N shares EUR	EUR	72.44	90.70	104.65
Class Q shares EUR	EUR	76.05	94.19	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		46,790.375	14,872.248	1.000
Class I shares EUR		145,870.486	688,485.141	120,000.000
Class N shares EUR		5,313.353	4,259.000	1.000
Class Q shares EUR		1,504.402	839.693	-
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	215,244,255.72	78,100,811.87	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	89.54	-	-
Class A2 shares EUR	EUR	116.06	151.22	-
Class AD2 shares EUR	EUR	122.05	158.96	-
Class I shares EUR	EUR	91.27	-	-
Class N shares EUR	EUR	80.15	103.55	-
Class N2 shares EUR	EUR	116.06	151.22	-
Class WI shares EUR	EUR	130,833.28	169,734.38	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		541,882.329	-	-
Class A2 shares EUR		245,931.759	28,415.073	-
Class AD2 shares EUR		823,267.092	71.757	-
Class I shares EUR		35,388.753	-	-
Class N shares EUR		17,331.042	1,346.620	-
Class N2 shares EUR		245,931.759	28,415.073	-
Class WI shares EUR		151.864	325.585	-

Etat combiné

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des opérations et des variations des actifs nets pour la période / l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		13,312,384,501.41	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	120,539,563.72
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(75,467,199.14)	Intérêts sur obligations	2.6	120,722,565.35
<hr/>			<hr/>		
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	13,236,917,302.27	Intérêts bancaires	2.6	4,928,609.23
Options à la valeur de marché	2.2, 12	5,290,181.28	Revenus sur swaps	2.6	18,035,319.35
Avoirs en banque	2.2	906,399,272.23	Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	1,485,050.20
Produits à recevoir sur vente de titres		4,794,075.55	Autres revenus	17	1,217,822.25
A recevoir sur souscriptions		15,564,874.95	<hr/>		
Remboursement fiscal à recevoir		147,061.70	Total revenus		266,928,930.10
A recevoir sur "Contracts for Difference"		18,633.12	<hr/>		
A recevoir sur swaps		349,159.78	Charges		
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	39,156,615.11	Commission de conseil en investissement	4	138,487,067.61
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	244,445,187.25	Commission de banque dépositaire	5	3,278,515.47
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2, 10	578,179.68	Commission de performance	4	71,106,653.83
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	40,678,188.59	Frais d'administration	5	1,189,263.62
<hr/>			Frais professionnels	7	1,041,357.00
Total actifs		14,494,338,731.51	Frais de transaction	2.7	8,222,115.27
<hr/>			Taxe d'abonnement	6	3,452,987.61
Passifs			Intérêts bancaires et charges	2.5	3,498,599.66
Options à la valeur de marché	2.2, 12	15,782,254.62	Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	1,174,388.44
Découverts bancaires		61,375,386.76	Charges d'intérêts sur swaps		12,316,409.02
Charges à payer		84,876,357.61	Frais d'agent de transfert		3,567,995.05
Charges à payer sur achat de titres		62,591,120.86	Frais d'impression et de publication		343,519.85
A payer sur rachats		9,362,992.18	Autres charges	7	419,240.52
A payer sur swaps		63,826.88	<hr/>		
A payer sur "Contracts for Difference"		21,062.52	Total charges		248,098,112.95
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	46,164.19	<hr/>		
Moins-value non réalisée sur swaps	2.2, 15, 16	16,536,435.57	Revenu / (Perte) net(te) des investissements		18,830,817.15
Distribution de dividendes et autres passifs		12,092.90	<hr/>		
<hr/>			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Total passifs		250,667,694.09	Portefeuille-titres	2.4	349,954,771.81
<hr/>			Change	2.3	53,759,660.46
Actifs nets à la fin de la période / l'exercice		14,243,671,037.42	Contrats futures	2.2	540,328,507.75
<hr/>			Contrats de change à terme	2.2	(134,777,447.90)
			Options et swaps	2.2	133,235,526.17
			"Contract for Difference"	2.2	10,034,427.49
			<hr/>		
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de la période / l'exercice		971,366,262.93
			<hr/>		
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(2,364,064,860.44)
			Contrats futures	2.2	240,831,052.97
			Contrats de change à terme	2.2	18,039,101.93
			Options et swaps	2.2	(28,320,688.92)
			"Contract for Difference"	2.2	3,471,258.20
			<hr/>		
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(1,158,677,873.33)
			<hr/>		
			Souscriptions		6,934,352,749.35
			Rachats		(5,147,670,985.04)
			Distribution	13	(8,286,651.36)
			Actifs nets en début de période / d'exercice		13,623,953,797.80
			<hr/>		
			Actifs nets à la fin de la période / l'exercice		14,243,671,037.42
			<hr/>		

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		57,048,393.74	Intérêts sur obligations	2.6	1,134,867.46
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(3,563,026.60)	Intérêts bancaires	2.6	3,238.21
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	53,485,367.14	Autres revenus	17	124.89
Avoirs en banque	2.2	2,242,559.13	Total revenus		1,138,230.56
A recevoir sur souscriptions		155,080.73	Charges		
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	11,602.73	Commission de conseil en investissement	4	345,176.91
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	205,017.27	Commission de banque dépositaire	5	8,423.23
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	608,129.63	Commission de performance	4	7.17
Total actifs		56,707,756.63	Frais d'administration	5	35,811.20
Passifs			Frais professionnels	7	12,532.11
Découverts bancaires		64,240.97	Frais de transaction	2.7	275.97
Charges à payer		51,232.32	Taxe d'abonnement	6	15,648.87
Charges à payer sur achat de titres		442,383.36	Intérêts bancaires et charges	2.5	15,950.48
Total passifs		557,856.65	Frais d'agent de transfert		27,472.80
Actifs nets à la fin de l'exercice		56,149,899.98	Frais d'impression et de publication		2,675.17
			Autres charges	7	3,277.00
			Total charges		467,250.91
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		670,979.65
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(777,272.71)
			Change	2.3	(2,170.33)
			Contrats futures	2.2	318,191.41
			Contrats de change à terme	2.2	6,408.23
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		216,136.25
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(3,516,350.70)
			Contrats futures	2.2	175,317.27
			Contrats de change à terme	2.2	15,611.75
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(3,109,285.43)
			Souscriptions		33,700,475.61
			Rachats		(12,677,346.52)
			Actifs nets en début d'exercice		38,236,056.32
			Actifs nets à la fin de l'exercice		56,149,899.98

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	188,271.966	26,189.164	(40,356.714)	174,104.416
Class B shares EUR	37,169.571	2,562.304	(8,325.588)	31,406.287
Class I shares EUR	32,318.019	183,656.563	(39,894.259)	176,080.323
Class N shares EUR	173.578	11,206.623	(74.656)	11,305.545
Class Q shares EUR	-	10,000.000	-	10,000.000

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Banques									
400,000,000	BANCO BILBAO VIZ 19-31/12/2049 FRN	EUR	389,956.00	0.69	500,000,000	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	451,385.00	0.80
500,000,000	BANCO BPM SPA 1.75% 18-24/04/2023	EUR	498,720.00	0.89	300,000,000	IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029	EUR	253,671.00	0.45
300,000,000	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR	291,660.00	0.52	15,500,000	KORIAN SA 21-31/12/2061 CV FRN FLAT	EUR	439,797.00	0.78
400,000,000	BANCO BPM SPA 6% 22-13/09/2026	EUR	407,296.00	0.73	600,000,000	KORIAN SA 21-31/12/2061 FRN	GBP	517,302.83	0.92
600,000,000	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	603,528.00	1.07	700,000,000	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	607,579.00	1.09
400,000,000	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	375,632.00	0.67				3,236,383.83	5.76
400,000,000	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	404,460.00	0.72	Matériaux de construction				
400,000,000	BANCO SANTANDER 18-31/12/2049 FRN	EUR	351,236.00	0.63	500,000,000	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	424,625.00	0.76
200,000,000	BANKIA 18-31/12/2049 FRN	EUR	195,144.00	0.35	600,000,000	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	553,182.00	0.99
200,000,000	BPER BANCA 21-31/03/2027 FRN	EUR	173,032.00	0.31	300,000,000	INFRASTRUTTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	274,140.00	0.49
700,000,000	CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	EUR	717,850.00	1.28	600,000,000	VICTORIA PLC 3.625% 21-24/08/2026	EUR	496,098.00	0.88
300,000,000	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	275,694.00	0.49	400,000,000	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	322,136.00	0.57
400,000,000	DT PFANDBRIEFBAN 17-28/06/2027	EUR	344,516.00	0.61	400,000,000	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	384,364.00	0.68
500,000,000	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	454,315.00	0.81				2,454,545.00	4.37
600,000,000	ING GROEP NV 17-11/04/2028	EUR	597,276.00	1.06	Télécommunications				
200,000,000	INTESA SANPAOLO 17-31/12/2049 FRN	EUR	193,246.00	0.34	500,000,000	GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	452,210.00	0.81
1,200,000,000	INTESA SANPAOLO 6.625% 13-13/09/2023	EUR	1,222,500.00	2.17	400,000,000	ILIAD HOLDING 5.125% 21-15/10/2026	EUR	371,604.00	0.66
400,000,000	RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN	EUR	357,604.00	0.64	300,000,000	NOKIA OYJ 2.375% 20-15/05/2025	EUR	287,556.00	0.51
500,000,000	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	439,185.00	0.78	200,000,000	TDC NET AS 5.056% 22-31/05/2028	EUR	196,716.00	0.35
200,000,000	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	197,638.00	0.35	500,000,000	TELEFONICA EUROP 19-31/12/2049 FRN	EUR	478,730.00	0.85
			8,490,488.00	15.11	400,000,000	VODAFONE GROUP 18-03/01/2079 FRN	EUR	392,360.00	0.70
Services diversifiés								2,179,176.00	3.88
300,000,000	AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028	EUR	255,000.00	0.45	Métal				
500,000,000	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	497,660.00	0.89	200,000,000	NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	171,612.00	0.31
400,000,000	DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR	344,972.00	0.61	500,000,000	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	509,020.00	0.91
16,916,000	ELIS SA 0% 17-06/10/2023 CV FLAT	EUR	22,332.25	0.93	700,000,000	THYSSENKRUPP 1.875% 19-06/03/2023	EUR	697,879.00	1.24
400,000,000	ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	390,852.00	0.70	684,000,000	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	675,039.60	1.20
300,000,000	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	294,726.00	0.52				2,053,550.60	3.66
300,000,000	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	268,224.00	0.48	Stockage & Entrepôt				
300,000,000	LOXAM SAS 4.25% 17-15/04/2024	EUR	299,169.00	0.53	400,000,000	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	293,136.00	0.52
500,000,000	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	444,260.00	0.79	500,000,000	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	443,645.00	0.79
500,000,000	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	361,065.00	0.64	400,000,000	CANPACK EASTERN 2.375% 20-01/11/2027	EUR	316,472.00	0.56
400,000,000	PAPREC HOLDING 3.5% 21-01/07/2028	EUR	347,972.00	0.62	200,000,000	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	195,746.00	0.35
300,000,000	RENEWI PLC 3% 21-23/07/2027	EUR	281,522.06	0.50	600,000,000	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	578,748.00	1.03
600,000,000	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	516,624.00	0.92	200,000,000	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	172,886.00	0.31
300,000,000	VERISURE HOLDING 3.25% 21-15/02/2027	EUR	261,486.00	0.47				2,000,633.00	3.56
400,000,000	VERISURE HOLDING 3.875% 20-15/07/2026	EUR	363,216.00	0.65	Internet				
6,000,000	WORLDFLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	643,032.00	1.15	600,000,000	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	532,536.00	0.95
			6,092,112.31	10.85	1,400,000,000	ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	EUR	1,346,408.00	2.40
Energie								1,878,944.00	3.35
500,000,000	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	472,795.00	0.84	Commerce & Distribution				
400,000,000	EDP SA 19-30/04/2079 FRN	EUR	394,868.00	0.70	300,000,000	DUFFRY ONE BV 2% 19-15/02/2027	EUR	246,411.00	0.44
600,000,000	ENEL SPA 18-24/11/2078 FRN	EUR	587,406.00	1.06	600,000,000	DUFFRY ONE BV 2.5% 17-15/10/2024	EUR	584,112.00	1.04
500,000,000	GAS NAT FENOSA F 15-29/12/2049 FRN	EUR	487,295.00	0.87	256,135.830	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	208,038.05	0.37
200,000,000	NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	EUR	202,434.00	0.36	300,000,000	FNAC DARTY SA 1.875% 19-30/05/2024	EUR	294,192.00	0.52
400,000,000	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	388,284.00	0.69	400,000,000	ONTEX GROUP 3.5% 21-15/07/2026	EUR	340,028.00	0.61
500,000,000	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	473,260.00	0.84	200,000,000	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	176,180.00	0.31
16,854,000	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	479,681.69	0.85				1,848,961.05	3.29
			3,486,023.69	6.21	Services financiers				
Accessoires & Equipements automobiles					500,000,000	BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	477,915.00	0.85
300,000,000	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	273,987.00	0.49	400,000,000	GHELAMCO INVEST 5.5% 20-03/07/2023	EUR	394,740.26	0.70
300,000,000	FAURECIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	253,590.00	0.45	400,000,000	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	312,956.00	0.56
300,000,000	FAURECIA 3.125% 19-15/06/2026	EUR	266,139.00	0.47	600,000,000	LINCOLN FIN 3.625% 19-01/04/2024	EUR	592,032.00	1.06
1,000,000,000	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	EUR	956,570.00	1.71				1,777,643.26	3.17
400,000,000	INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 20-15/01/2028	EUR	330,508.00	0.59	Chimie				
600,000,000	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	541,752.00	0.96	400,000,000	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	373,176.00	0.66
200,000,000	VOLVO CAR AB 4.25% 22-31/05/2028	EUR	184,264.00	0.33	500,000,000	CGG SA 7.75% 21-01/04/2027	EUR	409,780.00	0.73
300,000,000	ZF EUROPE 2% 19-23/02/2026	EUR	259,596.00	0.46	400,000,000	SOLVAY FIN 13-29/11/2049 FRN	EUR	399,396.00	0.71
100,000,000	ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	EUR	82,179.00	0.15	600,000,000	SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	556,350.00	1.00
200,000,000	ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	EUR	169,092.00	0.30				1,738,702.00	3.10
			3,317,677.00	5.91	Appareils électriques & électroniques				
Cosmétiques					800,000,000	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	621,112.00	1.10
200,000,000	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	179,656.00	0.32	200,000,000	AMS AG 6% 20-31/07/2025	EUR	187,590.00	0.33
300,000,000	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	280,143.00	0.50	400,000,000	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	373,920.00	0.67
600,000,000	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	506,850.00	0.90					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
300,000,000	NEXANS SA 3.75% 18-08/08/2023	EUR	301,119.00	0.54
			1,483,741.00	2.64
Agriculture				
300,000,000	LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	255,468.00	0.45
700,000,000	LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	EUR	666,407.00	1.20
400,000,000	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	406,820.00	0.72
			1,328,695.00	2.37
Immobilier				
500,000,000	CASTELLUM AB 21-02/03/2170 FRN	EUR	317,670.00	0.57
7,413,000	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	325,445.53	0.58
300,000,000	SAMHALLSBYGG 20-31/12/2060 FRN	EUR	118,908.00	0.21
300,000,000	SAMHALLSBYGG 20-31/12/2060 FRN	EUR	119,259.00	0.21
300,000,000	UNIBAIL-RODAMCO 18-31/12/2049 FRN	EUR	257,466.00	0.46
			1,138,748.53	2.03
Gouvernements				
1,137,202,000	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	1,087,915.67	1.94
			1,087,915.67	1.94
Logiciels				
813,873,000	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV FLAT	EUR	743,632.70	1.32
			743,632.70	1.32
Transports				
300,000,000	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	292,584.00	0.52
300,000,000	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	290,181.00	0.52
			582,765.00	1.04
Hôtels & Restaurants				
400,000,000	ACCOR 19-31/12/2049 FRN	EUR	377,428.00	0.67
			377,428.00	0.67
Publicité				
400,000,000	IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	EUR	375,648.00	0.67
			375,648.00	0.67
Alimentation				
300,000,000	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	254,382.00	0.45
			254,382.00	0.45
Média				
300,000,000	VZ VENDOR 2.875% 20-15/01/2029	EUR	232,233.00	0.41
			232,233.00	0.41
			48,160,028.64	85.76
Mortgage backed securities				
Accessoires & Equipements automobiles				
300,000,000	SCHAEFFLER VERWA 3.75% 16-15/09/2026	EUR	261,834.00	0.47
			261,834.00	0.47
			261,834.00	0.47
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
3,070,000	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	5,063,504.50	9.02
			5,063,504.50	9.02
			5,063,504.50	9.02
Total du portefeuille-titres			53,485,367.14	95.25

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR		
Futures						
(17.000)	EURO-BOBL FUTURE 08/03/2023	EUR	1,604,902.00	63,577.27		
(17.000)	EURO-BUND FUTURE 08/03/2023	EUR	1,574,625.00	141,440.00		
				205,017.27		
Total des futures				205,017.27		
Contrats de changes à terme						
547,240.700	EUR	475,000,000	GBP	31/01/23	547,240.70	11,602.73
						11,602.73
Total des contrats de change à terme						11,602.73
Total des instruments financiers dérivés						216,620.00

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	53,485,367.14	95.25
Total des instruments financiers dérivés	216,620.00	0.39
Avoirs en banque	2,178,318.16	3.88
Autres actifs et passifs	269,594.68	0.48
Total des actifs nets	56,149,899.98	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-
Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	37.84	36.04
Italie	13.83	13.18
Pays-Bas	10.54	10.04
Espagne	8.52	8.11
Allemagne	6.58	6.27
Etats-Unis	4.16	3.97
Royaume-Uni	3.92	3.73
Suède	2.55	2.44
Autriche	2.23	2.11
Luxembourg	2.19	2.09
Autres	7.64	7.27
	100.00	95.25

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	15.88	15.11
Services diversifiés	11.39	10.85
OPC de type ouvert	9.47	9.02
Accessoires & Equipements automobiles	6.69	6.38
Energie	6.52	6.21
Cosmétiques	6.05	5.76
Matériaux de construction	4.59	4.37
Télécommunications	4.07	3.88
Métal	3.84	3.66
Stockage & Entrepôt	3.74	3.56
Internet	3.51	3.35
Commerce & Distribution	3.46	3.29
Services financiers	3.32	3.17
Chimie	3.25	3.10
Autres	14.22	13.54
	100.00	95.25

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	OPC de type ouvert	5,063,504.50	9.02
LIAD 0.75% 21-11/02/2024	Internet	1,346,408.00	2.40
INTESA SANPAOLO 6.625% 13-13/09/2023	Banques	1,222,500.00	2.17
ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	Gouvernements	1,087,915.67	1.94
FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	Accessoires & Equipements automobiles	956,570.00	1.71
UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV FLAT	Logiciels	743,632.70	1.32
CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	Banques	717,850.00	1.28
THYSSENKRUPP 1.875% 19-06/03/2023	Métal	697,879.00	1.24
THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	Métal	675,039.60	1.20
LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	Agriculture	666,407.00	1.20

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		2,063,088,767.76	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	37,163,090.97
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(23,060,042.74)	Intérêts sur obligations	2.6	33,818,630.64
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	2,040,028,725.02	Intérêts bancaires	2.6	43,724.45
Avoirs en banque	2.2	13,568,045.53	Autres revenus	17	3,081.45
Produits à recevoir sur vente de titres		69,457.94	Total revenus		71,028,527.51
A recevoir sur souscriptions		1,261,134.02	Charges		
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	8,635,500.92	Commission de conseil en investissement	4	23,532,526.55
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	12,526,000.03	Commission de banque dépositaire	5	290,199.41
Total actifs		2,076,088,863.46	Frais d'administration	5	77,438.37
Passifs			Frais professionnels	7	106,419.77
Charges à payer		2,120,117.21	Frais de transaction	2.7	336,750.52
Charges à payer sur achat de titres		3,100,438.48	Taxe d'abonnement	6	670,588.79
A payer sur rachats		1,660,870.21	Intérêts bancaires et charges	2.5	142,696.14
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	3,691.12	Frais d'agent de transfert		547,497.81
Distribution de dividendes et autres passifs		4,455.75	Frais d'impression et de publication		52,132.13
Total passifs		6,889,572.77	Autres charges	7	37,022.56
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,069,199,290.69	Total charges		25,793,272.05
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		45,235,255.46
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	5,670,734.62
			Change	2.3	(57,828.34)
			Contrats futures	2.2	12,618,542.07
			Contrats de change à terme	2.2	212,470.14
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		63,679,173.95
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(148,247,895.19)
			Contrats futures	2.2	12,076,485.11
			Contrats de change à terme	2.2	1,302.98
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(72,490,933.15)
			Souscriptions		404,788,421.85
			Rachats		(598,723,510.14)
			Distribution	13	(2,282,966.64)
			Actifs nets en début d'exercice		2,337,908,278.77
			Actifs nets à la fin de l'exercice		2,069,199,290.69

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	5,588,189.522	599,873.514	(1,154,325.324)	5,033,737.712
Class AD shares EUR	967,305.050	34,829.201	(146,261.628)	855,872.623
Class B shares EUR	1,485,115.216	69,185.425	(182,053.207)	1,372,247.434
Class B shares CHF	2,857.128	92.930	(842.707)	2,107.351
Class I shares EUR	5,426,982.996	1,568,802.831	(1,980,150.572)	5,015,635.255
Class ID shares EUR	62,032.510	27,445.860	(28,645.295)	60,833.075
Class H-A shares CHF	9,873.512	1,329.905	(429.884)	10,773.533
Class H-A shares USD	8,253.308	-	(6,995.307)	1,258.001
Class H-I shares CHF	6,208.158	2,445.722	(150.000)	8,503.880
Class N shares EUR	32,763.606	2,820.882	(7,592.212)	27,992.276
Class ND shares EUR	9,657.807	250.000	(424.000)	9,483.807
Class Q shares EUR	151,728.344	12,027.721	(20,813.982)	142,942.083

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portfeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Matériaux de construction									
3,700,000.000	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	3,142,225.00	0.15	8,700,000.000	AMS AG 6% 20-31/07/2025	EUR	8,160,165.00	0.39
4,100,000.000	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	3,780,077.00	0.18	3,800,000.000	INFINEON TECH 1.125% 20-24/06/2026	EUR	3,474,758.00	0.17
4,200,000.000	IEFFAGE SA 2.625% 20-14/01/2027	EUR	3,582,054.00	0.17	4,900,000.000	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	4,580,520.00	0.22
4,000,000.000	HOLCIM FINANCE L 19-31/12/2049 FRN	EUR	3,862,120.00	0.19	1,300,000.000	NEXANS SA 2.75% 17-05/04/2024	EUR	1,287,221.00	0.06
4,900,000.000	INFRASTRUCTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	4,477,620.00	0.22	13,400,000.000	NEXANS SA 3.75% 18-08/08/2023	EUR	13,449,982.00	0.66
1,400,000.000	SAIPEM FIN INTL 2.625% 17-07/01/2025	EUR	1,327,606.00	0.06				35,766,264.00	1.73
5,800,000.000	SAIPEM FIN INTL 3.125% 21-31/03/2028	EUR	4,827,630.00	0.23	Commerce & Distribution				
7,600,000.000	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	7,192,640.00	0.35	6,800,000.000	DUFFRY ONE BV 2.5% 17-15/10/2024	EUR	6,619,936.00	0.32
2,200,000.000	SPIE SA 3.125% 17-22/03/2024	EUR	2,188,340.00	0.11	3,387,702.240	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	2,751,551.72	0.13
5,200,000.000	VICTORIA PLC 3.625% 21-24/08/2026	EUR	4,299,516.00	0.21	6,300,000.000	FNAC DARTY SA 1.875% 19-30/05/2024	EUR	6,178,032.00	0.30
5,500,000.000	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	4,429,370.00	0.21	2,149,000.000	FNAC DARTY SA 2.625% 19-30/05/2026	EUR	2,042,452.58	0.10
3,200,000.000	WEBUILD SPA 5.875% 20-15/12/2025	EUR	2,854,688.00	0.14	2,150,000.000	NOBEL BIDCO BV 3.125% 21-15/06/2028	EUR	1,468,428.50	0.07
5,200,000.000	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	4,996,732.00	0.24	5,300,000.000	ONTEX GROUP 3.5% 21-15/07/2026	EUR	4,505,371.00	0.22
			50,960,618.00	2.46	2,500,000.000	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	2,202,250.00	0.11
Energie					4,300,000.000	SEB SA 1.375% 20-16/06/2025	EUR	3,997,452.00	0.19
6,800,000.000	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	6,430,012.00	0.31				29,765,473.80	1.44
2,200,000.000	EDP SA 19-30/04/2079 FRN	EUR	2,171,774.00	0.10	Internet				
7,500,000.000	ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN	EUR	7,053,675.00	0.35	5,300,000.000	ADEVINTA ASA 2.625% 20-15/11/2025	EUR	4,950,942.00	0.24
6,100,000.000	ENEL SPA 18-24/11/2078 FRN	EUR	5,971,961.00	0.29	2,400,000.000	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	2,130,144.00	0.10
1,300,000.000	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,180,231.00	0.06	4,700,000.000	ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	EUR	4,520,084.00	0.22
5,500,000.000	GALP ENERGIA 2% 20-15/01/2026	EUR	5,060,385.00	0.24	9,900,000.000	ILIAD 1.875% 21-11/02/2028	EUR	8,202,249.00	0.39
2,800,000.000	GAS NAT FENOSA F 15-29/12/2049 FRN	EUR	2,728,852.00	0.13	5,500,000.000	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	4,982,615.00	0.24
2,100,000.000	IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	EUR	2,048,109.00	0.10	7,118,460.000	SOLOCAL GROUP 17-15/03/2022	EUR	3,216,450.88	0.16
2,800,000.000	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,498,524.00	0.12	408,048.000	SOLOCAL GROUP 20-15/03/2025 FRN	EUR	315,190.84	0.02
5,100,000.000	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	4,950,621.00	0.24				28,317,675.72	1.37
2,300,000.000	SUEZ 17-31/12/2049	EUR	2,243,236.00	0.11	Stockage & Entrepôt				
2,900,000.000	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	2,744,908.00	0.13	8,300,000.000	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	6,082,572.00	0.30
			45,082,288.00	2.18	2,200,000.000	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	1,952,038.00	0.09
Services financiers					2,100,000.000	CANPACK EASTERN 2.375% 20-01/11/2027	EUR	1,661,478.00	0.08
4,700,000.000	BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	4,492,401.00	0.22	2,400,000.000	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	2,348,952.00	0.11
1,000,000.000	CHROME BIDCO SAS 3.5% 21-31/05/2028	EUR	843,630.00	0.04	5,600,000.000	SIG COMBIBLOC PU 1.875% 20-18/06/2023	EUR	5,577,320.00	0.27
4,000,000.000	FCA BANK IE 0% 21-16/04/2024	EUR	3,806,680.00	0.18	1,900,000.000	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	1,832,702.00	0.09
6,400,000.000	FCA BANK IE 0.25% 20-28/02/2023	EUR	6,380,288.00	0.31	2,350,000.000	SMURFIT KAPPA AQ 2.875% 18-15/01/2026	EUR	2,278,254.50	0.11
2,900,000.000	FCA BANK IE 0.5% 20-18/09/2023	EUR	2,840,028.00	0.14	4,200,000.000	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	3,630,606.00	0.18
4,100,000.000	FCA BANK IE 4.25% 22-24/03/2024	EUR	4,116,236.00	0.20				25,363,922.50	1.23
2,500,000.000	HOLDING DINFRAS 0.125% 21-16/09/2025	EUR	2,204,250.00	0.11	Chimie				
5,100,000.000	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	3,990,189.00	0.19	4,200,000.000	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	3,918,348.00	0.19
3,500,000.000	LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	EUR	3,039,120.00	0.15	6,700,000.000	CGG SA 7.75% 21-01/04/2027	EUR	5,491,052.00	0.26
4,800,000.000	LEASEPLAN CORP 3.5% 20-09/04/2025	EUR	4,697,856.00	0.23	2,800,000.000	LANXESS 16-06/12/2076	EUR	2,753,100.00	0.13
6,650,000.000	LINCOLN FIN 3.625% 19-01/04/2024	EUR	6,561,688.00	0.31	1,300,000.000	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	1,240,681.00	0.06
			42,972,366.00	2.08	3,900,000.000	SOLVAY FIN 13-29/11/2049 FRN	EUR	3,894,111.00	0.19
Cosmétiques					2,200,000.000	SOLVAY FIN 15-29/06/2049 FRN	EUR	2,213,442.00	0.11
3,200,000.000	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	2,874,496.00	0.14	5,100,000.000	SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	4,728,975.00	0.23
5,700,000.000	CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028	EUR	5,022,498.00	0.24				24,239,709.00	1.17
3,300,000.000	FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR	2,943,237.00	0.14	Transports				
1,750,000.000	FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025	EUR	1,654,660.00	0.08	6,900,000.000	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	6,729,432.00	0.33
3,800,000.000	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	3,210,050.00	0.16	6,800,000.000	INPOST SA 2.25% 21-15/07/2027	EUR	5,648,760.00	0.27
3,400,000.000	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	2,972,178.00	0.14	3,800,000.000	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	3,675,626.00	0.18
4,600,000.000	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	4,152,742.00	0.20	3,900,000.000	WIZZ AIR FIN CO 1.35% 21-19/01/2024	EUR	3,718,728.00	0.18
5,100,000.000	H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	4,323,321.00	0.21				19,772,546.00	0.96
4,000,000.000	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	3,532,720.00	0.17	Immobilier				
4,100,000.000	IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029	EUR	3,466,837.00	0.17	7,600,000.000	CASTELLUM AB 21-02/03/2170 FRN	EUR	4,828,584.00	0.23
48,000.000	KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT	EUR	1,960,656.00	0.09	3,300,000.000	CASTELLUM HELSIN 2% 22-24/03/2025	EUR	2,927,265.00	0.14
2,200,000.000	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	2,173,380.00	0.11	118,621.000	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	5,207,699.14	0.26
4,600,000.000	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	3,992,662.00	0.19	2,300,000.000	SAMHALLSBYGG 20-31/12/2060 FRN	EUR	911,628.00	0.04
			42,279,437.00	2.04	6,000,000.000	SAMHALLSBYGG 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,385,180.00	0.12
Métal					3,200,000.000	UNIBAIL-RODAMCO 18-31/12/2049 FRN	EUR	2,746,304.00	0.13
12,100,000.000	ARCELORMITTAL 1% 19-19/05/2023	EUR	12,019,051.00	0.57				19,006,660.14	0.92
1,960,000.000	NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	1,681,797.60	0.08	Média				
900,000.000	ORANO SA 2.75% 20-08/03/2028	EUR	812,466.00	0.04	600,000.000	LAGARDERE SCA 1.625% 17-21/06/2024	EUR	582,828.00	0.03
8,900,000.000	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	8,682,484.00	0.42	4,600,000.000	LAGARDERE SCA 2.75% 16-13/04/2023	EUR	4,584,544.00	0.22
2,400,000.000	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	2,443,296.00	0.12	7,750,000.000	UPCB FINANCE VII 3.625% 17-15/06/2029	EUR	6,929,507.50	0.33
10,900,000.000	THYSSENKRUPP 1.875% 19-06/03/2023	EUR	10,866,973.00	0.53	5,300,000.000	VZ VENDOR 2.875% 20-15/01/2029	EUR	4,102,783.00	0.20
2,109,000.000	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	2,081,372.10	0.10	2,300,000.000	ZIGGO 3.375% 20-28/02/2030	EUR	1,673,112.00	0.08
			38,587,439.70	1.86				17,872,774.50	0.86
Appareils électriques & électroniques					Alimentation				
6,200,000.000	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	4,813,618.00	0.23	4,400,000.000	CARREFOUR SA 1.875% 22-30/10/2026	EUR	4,100,976.00	0.20

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
5,604,000,000	CASINO GUICHARD 05-29/01/2049 SR	EUR	963,495.72	0.05					
2,700,000,000	DANONE 17-31/12/2049 FRN	EUR	2,671,029.00	0.13					
4,700,000,000	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	3,985,318.00	0.19					
2,800,000,000	SODEXO SA 0.5% 20-17/01/2024	EUR	2,726,500.00	0.13					
			14,447,318.72	0.70					
	Agriculture					Appareils électriques & électroniques			
3,600,000,000	LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	3,065,616.00	0.15	1,210,000,000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	39,923,950.00	1.93
7,400,000,000	LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	EUR	7,044,874.00	0.34				39,923,950.00	1.93
2,500,000,000	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	2,542,625.00	0.12					
			12,653,115.00	0.61					
	Logiciels					Publicité			
6,361,965,000	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV FLAT	EUR	5,812,903.50	0.28	375,000,000	PUBLICIS GROUPE	EUR	22,282,500.00	1.08
5,400,000,000	UBISOFT ENTERTAI 1.289% 18-30/01/2023	EUR	5,390,334.00	0.26				22,282,500.00	1.08
			11,203,237.50	0.54					
	Publicité					Accessoires & Equipements automobiles			
7,300,000,000	IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	EUR	6,855,576.00	0.33	635,000,000	MICHELIN (CGDE)	EUR	16,500,475.00	0.80
			6,855,576.00	0.33	350,000,000	STELLANTIS NV	EUR	4,642,400.00	0.22
								21,142,875.00	1.02
	Hôtels & Restaurants					Assurances			
3,800,000,000	ACCOR 19-31/12/2049 FRN	EUR	3,585,566.00	0.17	1,350,000,000	COFACE SA - W/I	EUR	16,389,000.00	0.79
			3,585,566.00	0.17				16,389,000.00	0.79
	Textile					Média			
2,800,000,000	ADIDAS AG 0.05% 18-12/09/2023 CV	EUR	2,746,660.00	0.13	610,000,000	M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	9,363,500.00	0.45
			2,746,660.00	0.13				9,363,500.00	0.45
	Bureautique					Chimie			
2,767,100,000	ECONOCOM GROU 0.5% 18-06/03/2023 CV FLAT	EUR	2,731,590.00	0.13	8,600,000,000	CGG SA	EUR	5,199,560.00	0.25
			2,731,590.00	0.13	120,000,000	TECHNIP ENERGIES NV	EUR	1,760,400.00	0.09
			1,162,650,234.65	56.18				6,959,960.00	0.34
	<hr/> Actions <hr/>					Alimentation			
	Energie					175,000,000 CORBION NV			
520,000,000	ENEL SPA	EUR	2,615,600.00	0.13			EUR	5,572,000.00	0.27
710,000,000	ENI SPA	EUR	9,433,060.00	0.46				5,572,000.00	0.27
1,490,000,000	TOTALENERGIES SE	EUR	87,388,500.00	4.21		Transports			
1,130,000,000	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	27,120,000.00	1.31	320,000,000	ALD SA	EUR	3,443,200.00	0.16
			126,557,160.00	6.11	29,000,000	SIXT SE - PRFD	EUR	1,580,500.00	0.08
								5,023,700.00	0.24
	Banques					Services diversifiés			
610,000,000	BNP PARIBAS	EUR	32,482,500.00	1.57	350,000,000	INDRA SISTEMAS SA	EUR	3,727,500.00	0.18
4,200,000,000	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	41,290,200.00	1.99				3,727,500.00	0.18
1,250,000,000	SOCIETE GENERALE	EUR	29,350,000.00	1.42		Internet			
			103,122,700.00	4.98	2,886,112,000	SOLOCAL GROUP	EUR	1,760,528.32	0.09
								1,760,528.32	0.09
	Matériaux de construction					Commerce & Distribution			
1,380,000,000	BOUYGUES SA	EUR	38,695,200.00	1.87	8,461,000	DIETEREN GROUP	EUR	1,516,211.20	0.07
970,000,000	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	44,280,500.00	2.14				1,516,211.20	0.07
			82,975,700.00	4.01				622,186,214.84	30.07
	Ingénierie & Construction					<hr/> Mortgage backed securities <hr/>			
320,000,000	CS GROUP SA	EUR	3,616,000.00	0.17		Accessoires & Equipements automobiles			
200,000,000	DASSAULT AVIATION SA	EUR	31,640,000.00	1.53	2,200,000,000	SCHAEFFLER VERWA 3.75% 16-15/09/2026	EUR	1,920,116.00	0.09
280,000,000	THALES SA	EUR	33,404,000.00	1.62				1,920,116.00	0.09
			68,660,000.00	3.32		Matériaux de construction			
	Télécommunications					1,419,035,000 OHL OPERACIONES 6.6% 21-31/03/2026			
2,086,657,000	EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	14,523,132.72	0.70			EUR	1,177,210.65	0.06
4,400,000,000	ORANGE	EUR	40,836,400.00	1.98				1,177,210.65	0.06
			55,359,532.72	2.68				3,097,326.65	0.15
	Cosmétiques					<hr/> Autres valeurs mobilières <hr/>			
11,203,000	ESSILORLUXOTTICA	EUR	1,895,547.60	0.09		<hr/> Actions <hr/>			
510,000,000	SANOFI	EUR	45,818,400.00	2.22		Energie			
365,000,000	SYNLAB AG	EUR	4,135,450.00	0.20	3,000,000,000	EDF-PF	EUR	36,000,000.00	1.74
			51,849,397.60	2.51				36,000,000.00	1.74
						Chimie			
					180,000,000	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	23,832,000.00	1.15
								23,832,000.00	1.15
								59,832,000.00	2.89

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Obligations				
Banques				
7,800,000.000	BANCO ESPIRITO 4% 14-21/01/2019 DFLT	EUR	1,232,400.00	0.06
1,000,000.000	BANCO ESPIRITO 4.75% 13-31/01/2023 DFLT	EUR	158,000.00	0.01
9,500,000.000	BCO ESPIR SAN 2,625% 14-30/06/2018 DFLT	EUR	1,501,000.00	0.07
2,000,000.000	HBOS PLC 7.07% 08-08/04/2023	EUR	2,003,799.06	0.10
			4,895,199.06	0.24
			4,895,199.06	0.24
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
60,000.000	DNCA BEYOND EU LEADERS-IEUR	EUR	7,004,400.00	0.34
31,000.000	DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES - CLASS I SHARES EUR	EUR	4,655,580.00	0.22
33,000.000	DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASS I SHARES EUR	EUR	3,836,910.00	0.19
71,000.000	DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB - CLASS I SHARES EUR	EUR	6,052,750.00	0.29
270,000.220	DNCA INVEST - MIURI - CLASS I SHARES EUR	EUR	34,589,728.12	1.67
12,500.000	DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE CLASS I SHARES EUR***	EUR	854,250.00	0.04
165,000.000	DNCA OPPORTUNITES ZONE - CLASS F SHARES EUR	EUR	18,253,950.00	0.88
1,095.000	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	112,120,181.70	5.43
			187,367,749.82	9.06
			187,367,749.82	9.06
*** Le compartiment a été lancé 11 février 2022.				
Total du portefeuille-titres			2,040,028,725.02	98.59

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	2,040,028,725.02	98.59
Total des instruments financiers dérivés	8,631,809.80	0.42
Avoirs en banque	13,568,045.53	0.66
Autres actifs et passifs	6,970,710.34	0.33
Total des actifs nets	2,069,199,290.69	100.00

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Futures				
(650.000)	CAC40 EURO FUT 20/01/2023	EUR	42,079,440.00	1,209,000.00
(3,070.000)	EURO STOXX 50 - FUTURE 17/03/2023	EUR	116,464,134.00	4,850,600.00
(493.000)	EURO-BOBL FUTURE 08/03/2023	EUR	46,542,158.00	1,843,740.92
(88.000)	EURO-BUND FUTURE 08/03/2023	EUR	8,151,000.00	732,160.00
			8,635,500.92	
Total des futures			8,635,500.92	

Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Contrats de changes à terme				
13,725.580 EUR	13,569.940 CHF	13/01/23	13,725.58	(22.98)
2,119,981.850 CHF	2,150,874.440 EUR	13/01/23	2,150,874.44	(2,985.07)
155,254.360 USD	145,512.030 EUR	13/01/23	145,512.03	(691.28)
994.220 EUR	1,057.060 USD	13/01/23	994.22	8.21
			(3,691.12)	
Total des contrats de change à terme			(3,691.12)	
Total des instruments financiers dérivés			8,631,809.80	

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	51.95	51.24
Italie	11.94	11.80
Espagne	9.08	8.94
Pays-Bas	7.23	7.14
Luxembourg	4.78	4.69
Allemagne	2.87	2.82
Suisse	2.36	2.33
Autres	9.79	9.63
	100.00	98.59

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	16.52	16.29
Energie	10.18	10.03
Gouvernements	9.60	9.46
OPC de type ouvert	9.18	9.06
Matériaux de construction	6.62	6.53
Accessoires & Equipements automobiles	6.16	6.06
Télécommunications	6.13	6.05
Services diversifiés	4.66	4.60
Cosmétiques	4.61	4.55
Appareils électriques & électroniques	3.71	3.66
Ingénierie & Construction	3.37	3.32
Chimie	2.70	2.66
Services financiers	2.11	2.08
Autres	14.45	14.24
	100.00	98.59

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	OPC de type ouvert	112,120,181.70	5.43
TOTALENERGIES SE	Energie	87,388,500.00	4.21
SPAIN I/L BOND 1.8% 14-30/11/2024	Gouvernements	60,593,213.16	2.92
ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	Gouvernements	52,668,338.08	2.55
SANOFI	Cosmétiques	45,818,400.00	2.22
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	44,280,500.00	2.14
CREDIT AGRICOLE SA	Banques	41,290,200.00	1.99
ORANGE	Télécommunications	40,836,400.00	1.98
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	39,923,950.00	1.93
BOUYGUES SA	Matériaux de construction	38,695,200.00	1.87

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		252,058,873.11	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	3,885,701.18
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		3,350,477.85	Intérêts sur obligations	2.6	1,221,188.37
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	255,409,350.96	Intérêts bancaires	2.6	52,895.05
Avoirs en banque	2.2	6,710,276.92	Autres revenus	17	2,208.68
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	175,351.27	Total revenus		5,161,993.28
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	779,463.73	Charges		
Total actifs		263,074,442.88	Commission de conseil en investissement	4	3,780,854.14
Passifs			Commission de banque dépositaire	5	78,888.44
Découverts bancaires		2.22	Frais d'administration	5	66,384.52
Charges à payer		345,365.18	Frais professionnels	7	49,367.96
A payer sur rachats		3,673.14	Frais de transaction	2.7	1,865,468.34
Distribution de dividendes et autres passifs		61.97	Taxe d'abonnement	6	73,282.62
Total passifs		349,102.51	Intérêts bancaires et charges	2.5	64,749.01
Actifs nets à la fin de l'exercice		262,725,340.37	Frais d'agent de transfert		112,050.35
			Frais d'impression et de publication		11,102.54
			Autres charges	7	8,015.53
			Total charges		6,110,163.45
			Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(948,170.17)
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(8,361,015.82)
			Change	2.3	(104,683.68)
			Contrats futures	2.2	(2,618,254.57)
			Contrats de change à terme	2.2	178.23
			Options et swaps	2.2	10,561,053.35
			Moins-value nette réalisée de l'exercice		(1,470,892.66)
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(52,248,180.57)
			Contrats futures	2.2	(27,952.12)
			Options et swaps	2.2	(88,319.12)
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(53,835,344.47)
			Souscriptions		24,914,614.02
			Rachats		(95,683,626.71)
			Distribution	13	(84,505.58)
			Actifs nets en début d'exercice		387,414,203.11
			Actifs nets à la fin de l'exercice		262,725,340.37

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	407,936.184	9,506.175	(75,726.407)	341,715.952
Class AD shares EUR	54,093.540	2,563.772	(5,392.478)	51,264.834
Class B shares EUR	227,311.290	10,445.953	(29,558.634)	208,198.609
Class I shares EUR	317,098.537	47,898.442	(61,423.303)	303,573.676
Class Q shares EUR	96,857.917	11,142.448	(71,618.986)	36,381.379
Class SI shares EUR	1,453,740.388	-	(492,220.449)	961,519.939
Class N shares EUR	54,922.883	95,621.945	(37,720.423)	112,824.405

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
79,277.000	AIR LIQUIDE PF 2025	EUR	10,496,274.80	4.00
			10,496,274.80	4.00
			10,496,274.80	4.00
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
7,000.000	DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES - CLASS I SHARES EUR	EUR	1,051,260.00	0.40
12,500.000	DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE CLASS I SHARES EUR***	EUR	854,250.00	0.33
			1,905,510.00	0.73
	*** Le compartiment a été lancé 11 février 2022.		1,905,510.00	0.73
Total du portefeuille-titres			255,409,350.96	97.22

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Futures				
105.000	EURO FX CURR FUT (CME) 13/03/2023	USD	12,253,757.82	175,351.27
				175,351.27
Total des futures				175,351.27

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	255,409,350.96	97.22
Total des instruments financiers dérivés	175,351.27	0.07
Avoirs en banque	6,710,274.70	2.55
Autres actifs et passifs	430,363.44	0.16
Total des actifs nets	262,725,340.37	100.00

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	36.10	35.12
Etats-Unis	20.66	20.08
Allemagne	7.78	7.55
Royaume-Uni	6.87	6.68
Italie	6.78	6.60
Pays-Bas	6.00	5.83
Suisse	5.76	5.60
Espagne	4.74	4.61
Danemark	2.59	2.51
Autres	2.72	2.64
	100.00	97.22

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	22.59	21.96
Banques	10.17	9.89
Accessoires & Equipements automobiles	8.42	8.18
Appareils électriques & électroniques	7.57	7.36
Energie	7.39	7.18
Textile	5.66	5.50
Chimie	4.78	4.66
Matériaux de construction	4.26	4.15
Cosmétiques	4.13	4.01
Télécommunications	3.69	3.59
Services financiers	3.42	3.32
Bureautique	3.41	3.31
Logiciels	2.70	2.63
Alimentation	2.58	2.51
Autres	9.23	8.97
	100.00	97.22

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
US TREASURY N/B 1.375% 20-31/01/2025	Gouvernements	41,860,496.69	15.92
SHELL PLC	Energie	13,605,900.64	5.18
CHRISTIAN DIOR SE	Textile	11,614,455.00	4.42
AIR LIQUIDE PF 2025	Chimie	10,496,274.80	4.00
BNP PARIBAS	Banques	10,050,458.25	3.83
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	9,182,269.25	3.50
CAPGEMINI SE	Bureautique	8,701,542.15	3.31
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Télécommunications	7,932,985.13	3.02
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	7,396,791.60	2.82
MICROSOFT CORP	Logiciels	6,904,424.74	2.63

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		593,840,782.36	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	22,054,730.75
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		42,680,798.13	Intérêts bancaires	2.6	18,346.54
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	636,521,580.49	Autres revenus	17	247,620.38
Avoirs en banque	2.2	8,759,961.45	Total revenus		22,320,697.67
A recevoir sur souscriptions		70,980.57	Charges		
Remboursement fiscal à recevoir		29,207.89	Commission de conseil en investissement	4	8,544,711.25
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	232,958.45	Commission de banque dépositaire	5	113,210.23
Total actifs		645,614,688.85	Commission de performance	4	2,418.23
Passifs			Frais d'administration	5	63,567.56
Charges à payer		727,528.78	Frais professionnels	7	54,066.74
A payer sur rachats		55,677.16	Frais de transaction	2.7	698,452.77
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	2,500.09	Taxe d'abonnement	6	113,845.07
Distribution de dividendes et autres passifs		892.82	Intérêts bancaires et charges	2.5	70,929.71
Total passifs		786,598.85	Frais d'agent de transfert		206,912.33
Actifs nets à la fin de l'exercice		644,828,090.00	Frais d'impression et de publication		20,598.86
			Autres charges	7	14,953.23
			Total charges		9,903,665.98
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		12,417,031.69
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	31,993,902.75
			Change	2.3	(364,988.19)
			Contrats futures	2.2	256,271.57
			Contrats de change à terme	2.2	140,402.59
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		44,442,620.41
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(52,822,882.25)
			Contrats futures	2.2	(192,764.93)
			Contrats de change à terme	2.2	6,328.32
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(8,566,698.45)
			Souscriptions		305,152,590.61
			Rachats		(489,907,553.99)
			Distribution	13	(1,608,216.74)
			Actifs nets en début d'exercice		839,757,968.57
			Actifs nets à la fin de l'exercice		644,828,090.00

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	449,751.409	72,113.259	(134,154.287)	387,710.381
Class AD shares EUR	14,015.071	3,992.679	(10,589.000)	7,418.750
Class B shares EUR	175,260.386	19,415.958	(30,933.625)	163,742.719
Class I shares EUR	3,104,641.209	1,448,844.910	(2,315,294.407)	2,238,191.712
Class ID shares EUR	797,907.838	15,829.373	-	813,737.211
Class H-A shares USD	8,832.925	87.420	(4,689.556)	4,230.789
Class IG shares EUR	22,480.888	292.411	(2,919.318)	19,853.981
Class N shares EUR	12,695.529	2,011.973	(3,374.324)	11,333.178
Class Q shares EUR	22,309.159	5,552.792	(5,217.263)	22,644.688

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Energie				
315,340.000	CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	11,396,387.60	1.77
2,476,911.000	ENEL SPA	EUR	12,458,862.33	1.93
630,998.000	SHELL PLC	EUR	16,708,827.04	2.60
323,659.000	TOTALENERGIES SE	EUR	18,982,600.35	2.95
680,861.000	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	16,340,664.00	2.53
			75,887,341.32	11.78
Banques				
1,765,710.000	BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	15,714,819.00	2.44
313,572.000	BNP PARIBAS	EUR	16,697,709.00	2.60
1,510,350.000	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	14,848,250.85	2.30
4,871,435.000	INTESA SANPAOLO	EUR	10,122,841.93	1.57
27,543,778.000	LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	14,124,615.58	2.19
			71,508,236.36	11.10
Ingénierie & Construction				
165,344.000	AIRBUS SE	EUR	18,356,490.88	2.85
105,169.000	DASSAULT AVIATION SA	EUR	16,637,735.80	2.58
1,960,129.000	LEONARDO SPA	EUR	15,798,639.74	2.45
			50,792,866.42	7.88
Accessoires & Equipements automobiles				
514,790.000	CNH INDUSTRIAL NV	EUR	7,703,832.35	1.19
584,498.000	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	16,918,294.61	2.62
521,037.000	FLSMIDTH & CO A/S	DKK	17,636,737.03	2.74
			42,258,863.99	6.55
Cosmétiques				
191,512.000	NOVARTIS AG-REG	CHF	16,210,963.01	2.51
173,804.000	SANOFI	EUR	15,614,551.36	2.42
846,621.000	SYNLAB AG	EUR	9,592,215.93	1.49
			41,417,730.30	6.42
Média				
2,617,264.000	INFORMA PLC	GBP	18,313,045.15	2.84
658,493.000	M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	10,107,867.55	1.57
1,073,091.000	PROSIEBENSAT.1 MEDIA SE	EUR	8,960,309.85	1.39
			37,381,222.55	5.80
Services diversifiés				
1,399,406.000	INDRA SISTEMAS SA	EUR	14,903,673.90	2.31
955,587.000	ISS A/S	DKK	18,929,512.92	2.94
			33,833,186.82	5.25
Chimie				
378,616.000	LANXESS AG	EUR	14,273,823.20	2.21
1,077,353.000	SBM OFFSHORE NV	EUR	15,793,994.98	2.45
			30,067,818.18	4.66
Télécommunications				
931,244.000	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	17,356,525.67	2.69
4,261,933.000	KONINKLIJKE KPN NV	EUR	12,316,986.37	1.91
			29,673,512.04	4.60
Assurances				
327,181.000	ASR NEDERLAND NV	EUR	14,510,477.35	2.25
2,034,378.000	LANCASHIRE HOLDINGS LTD	GBP	14,932,985.14	2.32
			29,443,462.49	4.57
Matériaux de construction				
357,855.000	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	16,336,080.75	2.53
297,931.000	CRH PLC	EUR	11,026,426.31	1.71
			27,362,507.06	4.24
Alimentation				
689,931.000	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	12,279,014.09	1.90
900,919.000	CARREFOUR SA	EUR	14,090,373.16	2.19
			26,369,387.25	4.09

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Commerce & Distribution				
1,053,647.000	REXEL SA	EUR	19,429,250.68	3.01
			19,429,250.68	3.01
Publicité				
284,606.000	PUBLICIS GROUPE	EUR	16,911,288.52	2.62
			16,911,288.52	2.62
Services financiers				
222,820.000	EURONEXT NV - W/I	EUR	15,410,231.20	2.39
			15,410,231.20	2.39
Hôtels & Restaurants				
283,167.000	INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	GBP	15,170,117.54	2.35
			15,170,117.54	2.35
Appareils électriques & électroniques				
175,109.000	NEXANS SA	EUR	14,787,955.05	2.29
			14,787,955.05	2.29
Transports				
1,192,584.000	ALD SA	EUR	12,832,203.84	1.99
			12,832,203.84	1.99
Métal				
300,474.000	ANGLO AMERICAN PLC	GBP	10,982,068.17	1.70
			10,982,068.17	1.70
Bureautique				
1,090,195.000	ATOS SE	EUR	9,824,837.34	1.52
			9,824,837.34	1.52
			611,344,087.12	94.81
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
3,042,272	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA	EUR	5,017,771.32	0.78
	MONETAIRE FCP			
1,874,676	UNION PEA SECURITE	EUR	20,159,722.05	3.12
			25,177,493.37	3.90
			25,177,493.37	3.90
Total du portefeuille-titres			636,521,580.49	98.71

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Contrats de changes à terme				
564,158.620	USD	528,745.370	EUR	13/01/23
			528,745.37	(2,500.09)
				(2,500.09)
Total des contrats de change à terme				(2,500.09)

Récapitulatif de l'actif net

	Valeur de marché en EUR	% VNI
Total du portefeuille-titres	636,521,580.49	98.71
Total des instruments financiers dérivés	(2,500.09)	-
Avoirs en banque	8,759,961.45	1.36
Autres actifs et passifs	(450,951.85)	(0.07)
Total des actifs nets	644,828,090.00	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	40.37	39.85
Royaume-Uni	17.32	17.09
Allemagne	10.54	10.40
Pays-Bas	9.12	9.00
Italie	6.03	5.95
Danemark	5.74	5.68
Irlande	4.20	4.15
Espagne	4.13	4.08
Suisse	2.55	2.51
	100.00	98.71

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	11.92	11.78
Banques	11.23	11.10
Ingénierie & Construction	7.98	7.88
Accessoires & Equipements automobiles	6.64	6.55
Cosmétiques	6.51	6.42
Média	5.87	5.80
Services diversifiés	5.32	5.25
Chimie	4.72	4.66
Télécommunications	4.66	4.60
Assurances	4.63	4.57
Matériaux de construction	4.30	4.24
Alimentation	4.14	4.09
OPC de type ouvert	3.96	3.90
Commerce & Distribution	3.05	3.01
Autres	15.07	14.86
	100.00	98.71

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
UNION PEA SECURITE	OPC de type ouvert	20,159,722.05	3.12
REXEL SA	Commerce & Distribution	19,429,250.68	3.01
TOTALENERGIES SE	Energie	18,982,600.35	2.95
ISS A/S	Services diversifiés	18,929,512.92	2.94
AIRBUS SE	Ingénierie & Construction	18,356,490.88	2.85
INFORMA PLC	Média	18,313,045.15	2.84
FLSMIDTH & CO A/S	Accessoires & Equipements automobiles	17,636,737.03	2.74
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Télécommunications	17,356,525.67	2.69
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Accessoires & Equipements automobiles	16,918,294.61	2.62
PUBLICIS GROUPE	Publicité	16,911,288.52	2.62

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 5 mai 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 5 mai 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
			Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	543,077.02
			Intérêts bancaires	2.6	3.83
Passifs			Autres revenus	17	10,154.67
			Total revenus		553,235.52
Actifs nets en fin de période		-	Charges		
			Commission de conseil en investissement	4	484,172.99
			Commission de banque dépositaire	5	7,778.12
			Frais d'administration	5	15,263.00
			Frais professionnels	7	4,400.21
			Frais de transaction	2.7	57,480.43
			Taxe d'abonnement	6	10,695.47
			Intérêts bancaires et charges	2.5	9,393.96
			Frais d'agent de transfert		22,513.15
			Frais d'impression et de publication		493.86
			Autres charges	7	1,285.89
			Total charges		613,477.08
			Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(60,241.56)
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	9,027,181.83
			Change	2.3	2,361.65
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de la période		8,969,301.92
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(13,990,262.12)
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(5,020,960.20)
			Souscriptions		4,780,733.76
			Rachats		(83,102,262.46)
			Actifs nets en début de période		83,342,488.90
			Actifs nets en fin de période		-

*Voir Note 1.

DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION* (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	166,864.502	11,496.048	(178,360.550)	-
Class B shares EUR	264,466.562	15,027.900	(279,494.462)	-
Class I shares EUR	71,456.825	3,553.427	(75,010.252)	-
Class N shares EUR	12,988.925	925.967	(13,914.892)	-

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		448,929,746.92	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	4,075,556.15
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(45,302,401.44)	Intérêts bancaires	2.6	707,865.26
<hr/>			<hr/>		
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	403,627,345.48	Autres revenus	17	149,741.53
Options à la valeur de marché	2.2, 12	670,000.00	Total revenus		4,933,162.94
Avoirs en banque	2.2	77,366,577.16	Charges		
Produits à recevoir sur vente de titres		1,078,272.61	Commission de conseil en investissement	4	10,137,235.32
A recevoir sur souscriptions		125,728.53	Commission de banque dépositaire	5	120,406.99
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	349,564.75	Frais d'administration	5	54,192.54
Total actifs		483,217,488.53	Frais professionnels	7	52,260.60
<hr/>			Frais de transaction	2.7	901,047.88
Passifs			Taxe d'abonnement	6	221,751.27
Charges à payer		845,182.67	Intérêts bancaires et charges	2.5	104,562.91
A payer sur rachats		165,461.55	Frais d'agent de transfert		153,045.25
Distribution de dividendes et autres passifs		4,110.51	Frais d'impression et de publication		16,508.75
Total passifs		1,014,754.73	Autres charges	7	112,211.00
Actifs nets à la fin de l'exercice		482,202,733.80	Total charges		11,873,222.51
<hr/>			<hr/>		
			Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(6,940,059.57)
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(4,644,275.00)
			Change	2.3	1,878,575.16
			Options et swaps	2.2	4,083,750.00
			Moins-value nette réalisée de l'exercice		(5,622,009.41)
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(214,848,306.02)
			Options et swaps	2.2	264,000.00
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(220,206,315.43)
			Souscriptions		93,352,557.01
			Rachats		(195,539,306.72)
			Actifs nets en début d'exercice		804,595,798.94
			Actifs nets à la fin de l'exercice		482,202,733.80

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,583,603.807	185,965.470	(335,328.977)	1,434,240.300
Class B shares EUR	495,349.026	79,300.841	(105,715.920)	468,933.947
Class I shares EUR	536,278.720	98,323.818	(286,553.464)	348,049.074
Class Q shares EUR	27,354.023	4,966.692	(4,562.497)	27,758.218
Class N shares EUR	38,373.872	13,797.489	(41,347.934)	10,823.427

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
750,000,000	ABIVAX SA	EUR	4,635,000.00	0.96
24,625,000,000	ADVANCED ONCOTHERAPY PLC	GBP	3,754,150.10	0.78
200,000,000	ASTRAZENECA PLC ADR	USD	12,659,882.36	2.63
500,000,000	BENEVOLENTAI	EUR	1,750,000.00	0.36
620,000,000	BIOTAGE AB	SEK	10,309,989.96	2.14
900,000,000	BIOXCEL THERAPEUTICS INC	USD	18,048,734.95	3.73
72,000,000	CSL LTD	AUD	13,187,481.30	2.72
400,000,000	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	12,112,575.70	2.51
6,000,000,000	EVELO BIOSCIENCES INC	USD	9,018,765.75	1.87
1,500,000,000	IMPLANTICA AG-A SDR	SEK	5,345,040.88	1.11
940,000,000	INVENTIVA SA - ADR	USD	3,887,778.92	0.81
18,000,000	LONZA GROUP AG-REG	CHF	8,258,954.34	1.71
1,334,343,000	NANOFORM FINLAND PLC	EUR	4,269,897.60	0.89
1,668,732,000	NIGHTINGALE HEALTH OYJ	EUR	1,695,431.71	0.35
100,000,000	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	12,614,478.41	2.62
242,179,000	POLYPEPTIDE GROUP AG	CHF	6,209,529.30	1.29
3,876,579,000	PURETECH HEALTH PLC	GBP	11,666,685.16	2.42
42,000,000	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	12,355,317.92	2.56
750,000,000	SURGICAL SCIENCE SWEDEN AB	SEK	11,073,311.10	2.30
1,358,070,000	SWEDENCARE AB	SEK	3,743,604.10	0.78
25,000,000	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	12,853,375.04	2.67
150,000,000	UNILEVER PLC	EUR	7,030,500.00	1.46
			186,480,484.60	38.67
Appareils électriques & électroniques				
22,000,000	ASML HOLDING NV	EUR	11,083,600.00	2.30
700,000,000	MEDIATEK INC	TWD	13,293,710.48	2.75
250,000,000	PRYSMIAN SPA	EUR	8,665,000.00	1.80
1,000,000,000	SUMCO CORP	JPY	12,518,703.24	2.60
880,000,000	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	11,992,598.06	2.49
50,000,000	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	3,477,266.36	0.72
			61,030,878.14	12.66
Accessoires & Equipements automobiles				
100,000,000	FANUC CORP	JPY	14,132,525.83	2.93
33,000,000	KEYENCE CORP	JPY	12,090,203.06	2.51
			26,222,728.89	5.44
Matériel divers				
1,110,500,000	SUNNY OPTICAL TECH	HKD	12,342,138.18	2.56
40,000,000	VAT GROUP AG	CHF	10,239,896.30	2.12
			22,582,034.48	4.68
Services financiers				
440,000,000	HOUSING DEVELOPMENT FINANCE	INR	13,129,202.06	2.72
			13,129,202.06	2.72
Internet				
550,000,000	ZOZO INC	JPY	12,775,204.85	2.65
			12,775,204.85	2.65
Chimie				
75,000,000	AIR LIQUIDE SA	EUR	9,930,000.00	2.06
3,018,311,000	POLYGIENE GROUP AB	SEK	2,210,592.45	0.46
			12,140,592.45	2.52
Bureautique				
100,000,000	CHECK POINT SOFTWARE TECH	USD	11,778,545.42	2.44
			11,778,545.42	2.44
Télécommunications				
26,000,000	SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	11,385,258.29	2.36
			11,385,258.29	2.36
Services diversifiés				
6,800,000	ADYEN NV	EUR	8,761,120.00	1.82
			8,761,120.00	1.82

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Energie				
100,000,000	ORSTED A/S	DKK	8,489,893.62	1.76
			8,489,893.62	1.76
			374,775,942.80	77.72
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Services diversifiés				
401,000,000	ASTROSCALE HOLDINGS INC	USD	2,047,866.68	0.42
			2,047,866.68	0.42
			2,047,866.68	0.42
Warrants				
Services diversifiés				
7,500,000,000	ADVANCED ONCOTHERAPY PLC WTS 28/02/2025	GBP	0.00	0.00
			0.00	0.00
			0.00	0.00
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
85,000,000	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASS I SHARES EUR	EUR	10,911,450.00	2.27
40,000,000	DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA - CLASS I SHARES EUR	EUR	5,652,800.00	1.17
100,000	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	10,239,286.00	2.12
			26,803,536.00	5.56
			26,803,536.00	5.56
Total du portefeuille-titres			403,627,345.48	83.70

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Valeur de marché en EUR
Options				
(2,000,000)	PUT EURO STOXX 50 - OPTION 20/01/2023 34	EUR	2,814,866.04	(76,000.00)
2,000,000	PUT EURO STOXX 50 - OPTION 20/01/2023 37	EUR	22,799,656.20	746,000.00
				670,000.00
Total des options				670,000.00

Récapitulatif de l'actif net

	Valeur de marché en EUR	% VNI
Total du portefeuille-titres	403,627,345.48	83.70
Total des instruments financiers dérivés	670,000.00	0.14
Avoirs en banque	77,366,577.16	16.04
Autres actifs et passifs	538,811.16	0.12
Total des actifs nets	482,202,733.80	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-
Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Japon	16.26	13.62
Etats-Unis	12.78	10.69
Suisse	9.18	7.68
Taiwan	7.13	5.96
France	7.11	5.95
Suède	6.77	5.68
Royaume-Uni	5.81	4.87
Danemark	5.23	4.38
Pays-Bas	4.92	4.12
Luxembourg	4.54	3.80
Australie	3.27	2.72
Inde	3.25	2.72
Chine	3.06	2.56
Israël	2.92	2.44
Autres	7.77	6.51
	100.00	83.70

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	46.20	38.67
Appareils électriques & électroniques	15.12	12.66
OPC de type ouvert	6.64	5.56
Accessoires & Equipements automobiles	6.50	5.44
Matériel divers	5.59	4.68
Services financiers	3.25	2.72
Internet	3.17	2.65
Chimie	3.01	2.52
Bureautique	2.92	2.44
Télécommunications	2.82	2.36
Services diversifiés	2.68	2.24
Energie	2.10	1.76
	100.00	83.70

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
BIOXCEL THERAPEUTICS INC	Cosmétiques	18,048,734.95	3.73
FANUC CORP	Accessoires & Equipements automobiles	14,132,525.83	2.93
MEDIATEK INC	Appareils électriques & électroniques	13,293,710.48	2.75
CSL LTD	Cosmétiques	13,187,481.30	2.72
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE	Services financiers	13,129,202.06	2.72
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Cosmétiques	12,853,375.04	2.67
ZOZO INC	Internet	12,775,204.85	2.65
ASTRAZENECA PLC ADR	Cosmétiques	12,659,882.36	2.63
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	12,614,478.41	2.62
SUMCO CORP	Appareils électriques & électroniques	12,518,703.24	2.60

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		434,423,836.42	Intérêts sur obligations	2.6	2,985,407.86
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(54,124,965.24)	Intérêts bancaires	2.6	29,747.19
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	380,298,871.18	Autres revenus	17	1,520.77
Options à la valeur de marché	2.2, 12	4,620,181.28	Total revenus		3,016,675.82
Avoirs en banque	2.2	7,113,900.90	Charges		
A recevoir sur souscriptions		1,252.83	Commission de conseil en investissement	4	4,611,077.07
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	3,349,724.22	Commission de banque dépositaire	5	63,699.19
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	457,160.57	Frais d'administration	5	71,391.55
Total actifs		395,841,090.98	Frais professionnels	7	38,982.14
Passifs			Frais de transaction	2.7	53,696.38
Découverts bancaires		2,613,960.48	Taxe d'abonnement	6	77,582.93
Charges à payer		411,699.19	Intérêts bancaires et charges	2.5	34,690.95
A payer sur rachats		10,940.88	Frais d'agent de transfert		109,304.53
Distribution de dividendes et autres passifs		212.42	Frais d'impression et de publication		12,889.16
Total passifs		3,036,812.97	Autres charges	7	9,858.46
Actifs nets à la fin de l'exercice		392,804,278.01	Total charges		5,083,172.36
			Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(2,066,496.54)
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(1,549,702.65)
			Change	2.3	35,898.65
			Contrats futures	2.2	(4,924,064.76)
			Options et swaps	2.2	1,855,347.00
			Moins-value nette réalisée de l'exercice		(6,649,018.30)
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(70,601,659.02)
			Contrats futures	2.2	2,972,420.41
			Options et swaps	2.2	(579,678.77)
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(74,857,935.68)
			Souscriptions		9,000,762.35
			Rachats		(60,796,289.27)
			Actifs nets en début d'exercice		519,457,740.61
			Actifs nets à la fin de l'exercice		392,804,278.01

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	556,598.270	13,581.235	(89,383.313)	480,796.192
Class B shares EUR	143,648.141	3,749.144	(22,448.039)	124,949.246
Class B shares CHF	373.373	-	(373.373)	-
Class I shares EUR	2,162,206.772	37,494.380	(266,229.254)	1,933,471.898
Class N shares EUR	4,600.882	-	(750.721)	3,850.161

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations					Hôtels & Restaurants				
Appareils électriques & électroniques					15,398,400.000 ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT				
2,600,000.000	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	2,018,614.00	0.51			EUR	13,298,560.07	3.39
11,500,000.000	AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	8,023,320.00	2.04	13,298,560.07 3.39				
2,500,000.000	BE SEMICONDUCTOR 0.75% 20-05/08/2027 CV	EUR	3,228,225.00	0.82	Services financiers				
6,200,000.000	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	5,775,796.00	1.47	1,500,000.000	ARCHER OBLIGAT 0% 17-31/03/2023 CV	EUR	1,757,025.00	0.45
11,500,000.000	PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	EUR	11,962,300.00	3.06	10,600,000.000	SELENA 0% 20-25/06/2025 CV	EUR	10,062,368.00	2.56
60,000.000	SCHNEIDER 0.000001% 20-15/06/26 CV	EUR	11,042,340.00	2.82	11,819,393.00 3.01				
53,000.000	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	10,104,344.00	2.57	Bureautique				
11,000,000.000	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	10,564,559.80	2.69	14,000,000.000	ATOS SE 0% 19-06/11/2024 CV	EUR	11,381,020.00	2.90
2,400,000.000	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/25 CV	USD	2,356,799.55	0.60	11,381,020.00 2.90				
65,076,298.35 16.58					Cosmétiques				
Services diversifiés					8,710,850.160 KORIAN SA 21-08/03/2170 CV FRN FLAT				
10,000,000.000	AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV	EUR	11,138,500.00	2.84	5,200,000.000	QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	USD	4,564,746.52	1.16
1,300,000.000	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	1,046,279.00	0.27	10,146,536.57 2.58				
50,000.000	EDENRED 0% 19-06/09/2024 CV	EUR	3,081,100.00	0.78	Immobilier				
140,000.000	EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV	EUR	9,187,080.00	2.34	175,000.000	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	7,682,850.00	1.96
5,700,000.000	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	6,119,862.00	1.56	7,682,850.00 1.96				
7,500,000.000	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	5,415,975.00	1.38	Internet				
100,000.000	WORLDFLIX SA 0% 19-30/07/2026 CV	EUR	8,885,600.00	2.26	3,000,000.000	DELIVERY HERO AG 1% 20-23/01/2027 CV	EUR	2,385,630.00	0.61
44,874,396.00 11.43					4,900,000.000	JUST EAT TAKEA 0.625% 21-09/02/2028 CV	EUR	3,240,174.00	0.82
Transports					5,625,804.00 1.43				
3,800,000.000	AIR FRANCE-KLM 22-23/02/2171 CV FRN	EUR	3,749,194.00	0.95	Matériaux de construction				
15,000,000.000	DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV	EUR	14,337,300.00	3.65	6,500,000.000	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	4,718,870.00	1.20
6,500,000.000	DT LUFTHANSA AG 2% 20-17/11/2025 CV	EUR	6,951,555.00	1.77	700,000.000	SIKA AG 0.15% 18-05/06/2025 CV	CHF	892,049.70	0.23
14,500,000.000	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	10,633,285.00	2.71	5,610,919.70 1.43				
7,000,000.000	JET2 PLC 1.625% 21-10/06/2026 CV	GBP	6,817,474.48	1.74	Alimentation				
42,488,808.48 10.82					5,600,000.000	CARREFOUR SA 0% 18-27/03/2024 CV	USD	4,996,134.81	1.27
Commerce & Distribution					5,900,000.000	RALLYE SA 4.371% 17-28/02/2032	EUR	521,088.00	0.13
12,000,000.000	DUFREY ONE BV 0.75% 21-30/03/2026 CV	CHF	10,237,871.01	2.61	5,517,222.81 1.40				
14,585,400.000	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV	EUR	11,846,520.04	3.01	Matériel divers				
5,500,000.000	WH SMITH 1.625% 21-07/05/2026 CV	GBP	5,546,582.80	1.41	5,100,000.000	KLOECKNER & CO 2% 16-08/09/2023	EUR	5,063,586.00	1.29
27,630,973.85 7.03					5,063,586.00 1.29				
Accessoires & Equipements automobiles					Logiciels				
8,500,000.000	FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV	USD	7,518,266.27	1.91	1,600,000.000	UBISOFT ENTERTAI 2.375% 22-15/11/2028 CV	EUR	1,663,824.00	0.42
13,900,000.000	PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	EUR	13,066,000.00	3.33	1,663,824.00 0.42				
12,321.000	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	3,333,816.18	0.85	362,115,086.28 92.20				
23,918,082.45 6.09					Actions				
Banques					Energie				
11,500,000.000	BNP PARIBAS 0% 22-13/05/2025 CV	EUR	13,047,325.00	3.32	65,721.000	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	6,558,955.80	1.67
12,000,000.000	NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR	10,216,560.00	2.60	6,558,955.80 1.67				
23,263,885.00 5.92					Matériaux de construction				
Ingénierie & Construction					43,734.000	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	5,685,420.00	1.45
10,000,000.000	MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	EUR	9,141,500.00	2.33	5,685,420.00 1.45				
100,000.000	SAFRAN SA 0.875% 20-15/05/2027 CV FLAT	EUR	13,139,700.00	3.34	Immobilier				
22,281,200.00 5.67					2,417,100.000	PIERRE & VACANCES	EUR	2,605,633.80	0.66
Télécommunications					2,605,633.80 0.66				
7,000,000.000	AMERICA MOVIL BV 0% 21-02/03/2024 CV	EUR	7,076,090.00	1.80	14,850,009.60 3.78				
13,000,000.000	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	12,886,250.00	3.28	Warrants				
19,962,340.00 5.08					Services financiers				
Energie					730,751.000	PIERRE & VACANCES CW 15/09/2027 P&V	EUR	54,806.33	0.01
80,000.000	NEOEN SAS 2% 20-02/06/2025 CV FLAT	EUR	3,974,160.00	1.01	54,806.33 0.01				
4,800,000.000	NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	EUR	4,858,416.00	1.24	54,806.33 0.01				
210,000.000	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	5,976,810.00	1.52					
14,809,386.00 3.77									

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
29,999.716	DNCA GLOBAL CONVER B-IA HEUR	EUR	3,278,968.97	0.83
			3,278,968.97	0.83
			3,278,968.97	0.83
Total du portefeuille-titres			380,298,871.18	96.82

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Futures				
90.000	EUR/CHF CURRENCY FUTURE 13/03/2023	CHF	11,392,289.70	33,037.64
70.000	EURO / GBP FUTURE 13/03/2023	GBP	9,881,199.75	274,203.29
275.000	EURO FX CURR FUT (CME) 13/03/2023	USD	32,093,175.24	459,253.34
(575.000)	EURO STOXX 50 - FUTURE 17/03/2023	EUR	21,813,315.00	817,750.00
(125.000)	EURO-BOBL FUTURE 08/03/2023	EUR	11,800,750.00	467,479.95
(175.000)	EURO-BUND FUTURE 08/03/2023	EUR	16,209,375.00	1,298,000.00
			3,349,724.22	
Total des futures			3,349,724.22	

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Valeur de marché en EUR
Options				
4,500.000	CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 15/12/202	EUR	7,746,576.75	1,219,500.00
13,000.000	CALL IBERDROLA SA 16/06/2023 10.5	EUR	8,803,896.40	1,027,000.00
200.000	CALL LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI 15/12/	EUR	6,774,523.60	1,170,200.00
6,500.000	CALL TOTALENERGIES SE 15/12/2023 70.77	EUR	9,866,103.00	1,203,481.28
			4,620,181.28	
Total des options			4,620,181.28	

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	380,298,871.18	96.82
Total des instruments financiers dérivés	7,969,905.50	2.03
Avoirs en banque	4,499,940.42	1.15
Autres actifs et passifs	35,560.91	-
Total des actifs nets	392,804,278.01	100.00

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-
Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	47.39	45.86
Italie	10.69	10.37
Espagne	10.35	10.03
Pays-Bas	9.25	8.95
Allemagne	8.63	8.36
Suisse	3.63	3.52
Royaume-Uni	3.25	3.15
Autriche	2.64	2.55
Luxembourg	2.19	2.12
Etats-Unis	1.98	1.91
	100.00	96.82

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	17.10	16.58
Services diversifiés	11.80	11.43
Transports	11.17	10.82
Commerce & Distribution	7.27	7.03
Accessoires & Equipements automobiles	6.29	6.09
Banques	6.12	5.92
Ingénierie & Construction	5.86	5.67
Energie	5.62	5.44
Télécommunications	5.25	5.08
Hôtels & Restaurants	3.50	3.39
Services financiers	3.12	3.02
Bureautique	2.99	2.90
Matériaux de construction	2.97	2.88
Immobilier	2.71	2.62
Autres	8.23	7.95
	100.00	96.82

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV	Transports	14,337,300.00	3.65
ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	Hôtels & Restaurants	13,298,560.07	3.39
SAFRAN SA 0.875% 20-15/05/2027 CV FLAT	Ingénierie & Construction	13,139,700.00	3.34
PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	Accessoires & Equipements automobiles	13,066,000.00	3.33
BNP PARIBAS 0% 22-13/05/2025 CV	Banques	13,047,325.00	3.32
CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	Télécommunications	12,886,250.00	3.28
PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	Appareils électriques & électroniques	11,962,300.00	3.06
FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	Commerce & Distribution	11,846,520.04	3.01
ATOS SE 0% 19-06/11/2024 CV	Bureautique	11,381,020.00	2.90
AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV	Services diversifiés	11,138,500.00	2.84

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		341,412,619.07	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	9,032,777.87
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		34,931,300.34	Intérêts bancaires	2.6	77,290.48
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	376,343,919.41	Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	939,710.13
Avoirs en banque	2.2	11,830,572.18	Autres revenus	17	18,031.13
A recevoir sur souscriptions		192,051.89	Total revenus		10,067,809.61
A recevoir sur "Contracts for Difference"		18,633.12	Charges		
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	569,683.21	Commission de conseil en investissement	4	5,570,072.79
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	5,141,330.00	Commission de banque dépositaire	5	61,465.41
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2, 10	252,411.04	Commission de performance	4	16,782.96
Total actifs		394,348,600.85	Frais d'administration	5	63,192.55
Passifs			Frais professionnels	7	33,825.07
Découverts bancaires		24,101.87	Frais de transaction	2.7	741,799.14
Charges à payer		531,326.20	Taxe d'abonnement	6	132,388.13
Charges à payer sur achat de titres		823,413.17	Intérêts bancaires et charges	2.5	179,642.21
A payer sur rachats		97,425.92	Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	888,910.87
A payer sur "Contracts for Difference"		15,594.58	Frais d'agent de transfert		134,547.88
Total passifs		1,491,861.74	Frais d'impression et de publication		13,680.20
Actifs nets à la fin de l'exercice		392,856,739.11	Autres charges	7	9,506.90
			Total charges		7,845,814.11
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,221,995.50
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(2,440,449.83)
			Change	2.3	164,431.00
			Contrats futures	2.2	7,581,024.88
			Contrats de change à terme	2.2	105,697.06
			"Contract for Difference"	2.2	6,386,388.85
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		14,019,087.46
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(42,826,160.45)
			Contrats futures	2.2	9,795,680.73
			Contrats de change à terme	2.2	578,320.34
			"Contract for Difference"	2.2	2,560,151.59
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(15,872,920.33)
			Souscriptions		85,347,107.54
			Rachats		(73,426,763.98)
			Distribution	13	(1,920.00)
			Actifs nets en début d'exercice		396,811,235.88
			Actifs nets à la fin de l'exercice		392,856,739.11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	314,324.462	46,426.172	(74,199.640)	286,550.994
Class AD shares EUR	3,325.000	-	(2,575.000)	750.000
Class B shares EUR	1,240,187.931	447,587.665	(325,539.679)	1,362,235.917
Class I shares EUR	1,294,576.449	178,900.763	(182,071.447)	1,291,405.765
Class Q shares EUR	215,720.072	8,853.050	(16,196.121)	208,377.001
Class BG shares EUR	683.913	-	(37.655)	646.258
Class H-A shares USD	2,500.003	-	-	2,500.003
Class H-I shares USD	7,564.787	-	(7,564.779)	0.008
Class N shares EUR	58,846.376	29,964.874	(8,303.496)	80,507.754

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Matériaux de construction				
168,889.000	ARISTON HOLDING NV	EUR	1,624,712.18	0.41
437,000.000	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	19,949,050.00	5.07
407,000.000	CRH PLC	EUR	15,063,070.00	3.83
331,000.000	HOLCIM LTD	CHF	16,048,728.62	4.09
12,939.000	STO SE & CO. KGAA-PREF SHRS	EUR	1,946,025.60	0.50
170,200.000	VINCI SA	EUR	15,877,958.00	4.04
			70,509,544.40	17.94
Accessoires & Equipements automobiles				
26,274.000	DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	2,489,461.50	0.63
250,000.000	MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	15,350,000.00	3.91
1,262,000.000	STELLANTIS NV	EUR	16,739,168.00	4.26
			34,578,629.50	8.80
Publicité				
272,000.000	IPSOS	EUR	15,912,000.00	4.05
282,000.000	PUBLICIS GROUPE	EUR	16,756,440.00	4.27
			32,668,440.00	8.32
Textile				
45,250.000	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	30,765,475.00	7.83
			30,765,475.00	7.83
Bureautique				
111,000.000	CAPGEMINI SE	EUR	17,310,450.00	4.40
82,000.000	SOPRA STERIA GROUP	EUR	11,578,400.00	2.95
			28,888,850.00	7.35
Matériel divers				
70,000.000	AALBERTS NV	EUR	2,536,100.00	0.65
150,000.000	SIEMENS AG-REG	EUR	19,446,000.00	4.95
			21,982,100.00	5.60
Alimentation				
192,000.000	ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	10,803,840.00	2.75
			10,803,840.00	2.75
Ingénierie & Construction				
70,000.000	AIRBUS SE	EUR	7,771,400.00	1.98
25,000.000	THALES SA	EUR	2,982,500.00	0.76
			10,753,900.00	2.74
Banques				
73,000.000	BNP PARIBAS	EUR	3,887,250.00	0.99
345,000.000	ING GROEP NV	EUR	3,928,860.00	1.00
			7,816,110.00	1.99
Energie				
104,960.000	SHELL PLC	GBP	2,756,989.79	0.70
62,000.000	TOTALENERGIES SE	EUR	3,636,300.00	0.93
			6,393,289.79	1.63
Télécommunications				
303,000.000	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	5,647,314.00	1.44
			5,647,314.00	1.44
Assurances				
23,000.000	ALLIANZ AG REG	EUR	4,620,700.00	1.18
			4,620,700.00	1.18
Appareils électriques & électroniques				
82,000.000	TECHNOPROBE SPA	EUR	549,400.00	0.14
35,000.000	U-BLOX HOLDING AG	CHF	3,905,783.23	0.99
			4,455,183.23	1.13
Média				
270,000.000	M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	4,144,500.00	1.05
			4,144,500.00	1.05

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Cosmétiques				
18,674.000	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	2,355,627.70	0.60
			2,355,627.70	0.60
Commerce & Distribution				
140,000.000	SALVATORE FERRAGAMO SPA	EUR	2,308,600.00	0.59
			2,308,600.00	0.59
			278,692,103.62	70.94
Instruments du marché monétaire				
Banques				
15,000,000.000	ALTICE FRANCE SA 0% 23/01/2023 NEUCP	EUR	14,974,911.08	3.81
5,000,000.000	ALTICE FRANCE SA 0% 25/01/2023 NEUCP	EUR	4,990,710.68	1.27
16,600,000.000	RENAULT 0% 28/02/2023 NEUCP	USD	15,371,895.32	3.91
10,000,000.000	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 20/01/2023 NE	GBP	11,273,612.51	2.87
8,300,000.000	VEOLIA ENVIRONNEMENT 0% 28/02/2023 NEUCP	USD	7,690,330.70	1.96
			54,301,460.29	13.82
			54,301,460.29	13.82
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Banques				
15,000,000.000	IBERDROLA INTERNATIO 0% 14/06/2023	EUR	14,808,105.00	3.77
			14,808,105.00	3.77
			14,808,105.00	3.77
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
50,000.000	DNCA INVEST - VENASQUO - CLASS I SHARES EUR	EUR	5,971,500.00	1.52
40,000.000	DNCA SERENITE PLUS - CLASS I SHARES EUR	EUR	4,652,000.00	1.18
175.000	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	17,918,750.50	4.57
			28,542,250.50	7.27
			28,542,250.50	7.27
Total du portefeuille-titres			376,343,919.41	95.80

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR		
Futures						
(996.000)	CAC40 EURO FUT 20/01/2023	EUR	64,478,649.60	1,852,560.00		
(158.000)	DAX INDEX - FUTURE 17/03/2023	EUR	54,998,180.50	1,702,450.00		
(1,004.000)	EURO STOXX 50 - FUTURE 17/03/2023	EUR	38,087,944.80	1,586,320.00		
				5,141,330.00		
Total des futures				5,141,330.00		
Contrats de changes à terme						
270,292.190	USD	253,325.460	EUR	13/01/23	253,325.46	(1,197.81)
1,844.600	EUR	1,961.200	USD	13/01/23	1,844.60	15.21

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
23,720,376.200 EUR	24,900,000.000 USD	28/02/23	23,720,376.20	570,865.81
				569,683.21

Total des contrats de change à terme **569,683.21**

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Valeur de marché en EUR
Contracts for Difference				
65,008.000	ASTRAZENECA PLC	GBP	8,235,384.23	(104,245.37)
100,000.000	BURBERRY GROUP PLC 31/12/2049	GBP	2,292,438.34	(44,041.92)
165,000.000	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	7,532,250.00	68,474.99
160,000.000	COMPASS GROUP PLC	GBP	3,464,630.95	27,102.72
(38,000.000)	GS EU ENERGY SHORTAGE 24/11/2067	EUR	3,991,140.00	16,720.00
319,000.000	INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	7,927,150.00	24,767.50
5,000.000	MUENCHENER RUECKVERS AG REG 01/02/2068	EUR	1,520,000.00	23,500.00
27,000.000	PERNOD-RICARD FRF	EUR	4,961,250.00	1,350.00
225,000.000	REED ELSEVIER PLC	GBP	5,813,533.29	(91,471.68)
(33,000.000)	RETAIL DNCA	EUR	2,978,580.00	(6,600.00)
422,000.000	REXEL SA	EUR	7,781,680.00	149,810.00
78,000.000	SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	10,196,160.00	(160,680.00)
523,000.000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	17,256,385.00	(1,263,045.00)
(26,780.000)	STXE 600 AU&PT EUR GRT	EUR	11,923,527.20	218,524.80
(16,500.000)	STXE 600 CHEM (EUR) GRT	EUR	10,380,645.00	147,675.00
(41,000.000)	STXE 600 FD&BV EUR GRT	EUR	22,046,930.00	141,860.00
(95,000.000)	STXE 600 IG&S EUR GRT	EUR	31,121,050.00	517,750.00
(20,000.000)	STXE 600 PR&HO EUR GRT	EUR	12,852,200.00	179,600.00
(72,000.000)	STXE 600 UTIL EUR GRT	EUR	23,698,800.00	405,360.00
				252,411.04

Total des "contracts for difference" **252,411.04**

Total des instruments financiers dérivés **5,963,424.25**

Récapitulatif de l'actif net

		%
		VNI
Total du portefeuille-titres	376,343,919.41	95.80
Total des instruments financiers dérivés	5,963,424.25	1.52
Avoirs en banque	11,806,470.31	3.01
Autres actifs et passifs	(1,257,074.86)	(0.33)
Total des actifs nets	392,856,739.11	100.00

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	60.45	57.89
Allemagne	13.15	12.61
Pays-Bas	10.53	10.09
Suisse	5.30	5.08
Irlande	4.00	3.83
Belgique	2.87	2.75
Autres	3.70	3.55
	100.00	95.80

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	20.44	19.58
Matériaux de construction	18.74	17.94
Accessoires & Equipements automobiles	9.19	8.80
Publicité	8.68	8.32
Textile	8.17	7.83
Bureautique	7.68	7.35
OPC de type ouvert	7.58	7.27
Matériel divers	5.84	5.60
Alimentation	2.87	2.75
Ingénierie & Construction	2.86	2.74
Autres	7.95	7.62
	100.00	95.80

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	30,765,475.00	7.83
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	19,949,050.00	5.07
SIEMENS AG-REG	Matériel divers	19,446,000.00	4.95
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	OPC de type ouvert	17,918,750.50	4.57
CAPGEMINI SE	Bureautique	17,310,450.00	4.40
PUBLICIS GROUPE	Publicité	16,756,440.00	4.27
STELLANTIS NV	Accessoires & Equipements automobiles	16,739,168.00	4.26
HOLCIM LTD	Matériaux de construction	16,048,728.62	4.09
IPSOS	Publicité	15,912,000.00	4.05
VINCI SA	Matériaux de construction	15,877,958.00	4.04

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		807,104,824.83	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	18,726,793.60
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		299,569,971.01	Intérêts bancaires	2.6	32,594.06
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	1,106,674,795.84	Autres revenus	17	5,761.46
Avoirs en banque	2.2	3,229,968.36	Total revenus		18,765,149.12
Produits à recevoir sur vente de titres		2,833,901.49	Charges		
A recevoir sur souscriptions		57,896.08	Commission de conseil en investissement	4	17,346,673.32
Total actifs		1,112,796,561.77	Commission de banque dépositaire	5	252,937.32
Passifs			Frais d'administration	5	69,739.41
Charges à payer		1,338,474.11	Frais professionnels	7	96,431.76
A payer sur rachats		2,838,533.40	Frais de transaction	2.7	1,214,471.05
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	39,972.98	Taxe d'abonnement	6	271,052.01
Distribution de dividendes et autres passifs		837.73	Intérêts bancaires et charges	2.5	62,809.66
Total passifs		4,217,818.22	Frais d'agent de transfert		415,050.58
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,108,578,743.55	Frais d'impression et de publication		39,791.23
			Autres charges	7	33,545.47
			Total charges		19,802,501.81
			Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(1,037,352.69)
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	256,406,685.47
			Change	2.3	(1,051,422.21)
			Contrats de change à terme	2.2	2,741,847.61
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		257,059,758.18
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(774,209,295.36)
			Contrats de change à terme	2.2	136,500.87
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(517,013,036.31)
			Souscriptions		478,489,871.14
			Rachats		(1,018,974,161.48)
			Distribution	13	(1,762,351.11)
			Actifs nets en début d'exercice		2,167,838,421.31
			Actifs nets à la fin de l'exercice		1,108,578,743.55

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	447,505.406	54,169.385	(103,995.793)	397,678.998
Class AD shares EUR	10,000.000	-	(3,917.983)	6,082.017
Class B shares EUR	656,463.646	352,143.892	(272,633.394)	735,974.144
Class I shares EUR	1,888,226.720	416,162.295	(1,219,462.800)	1,084,926.215
Class F shares EUR	2,142,726.623	563,420.402	(1,565,881.712)	1,140,265.313
Class H-A shares USD	59,672.176	9,524.855	(41,604.245)	27,592.786
Class H-I shares CHF	15,467.706	7,929.012	(9,909.000)	13,487.718
Class H-I shares USD	15,467.706	7,929.012	(9,909.000)	13,487.718
Class IG shares EUR	59,975.395	383.318	(18,931.523)	41,427.190
Class ID shares EUR	1,342,440.925	369,975.568	(390,348.716)	1,322,067.777
Class N shares EUR	408,596.803	162,183.284	(282,734.277)	288,045.810
Class Q shares EUR	43,496.084	30,791.213	(7,925.898)	66,361.399

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
630,219.000	AMPLIFON SPA	EUR	17,532,692.58	1.58
699,593.000	ASTRAZENECA PLC	GBP	88,626,279.18	8.00
155,004.000	BACHEM HOLDING AG	CHF	12,533,614.24	1.13
440,955.000	BIOMERIEUX	EUR	43,178,313.60	3.89
129,914.000	ESSILORLUXOTTICA	EUR	21,981,448.80	1.98
254,162.000	INTERPARFUMS SA	EUR	14,131,407.20	1.27
77,578.000	LONZA GROUP AG-REG	CHF	35,595,175.54	3.21
295,333.000	MERCK KGAA	EUR	53,425,739.70	4.82
727,762.000	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	91,803,380.36	8.29
80,038.000	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	24,211,495.00	2.18
112,830.000	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	12,065,546.68	1.09
			415,085,092.88	37.44
Services diversifiés				
10,643.000	ADYEN NV	EUR	13,712,441.20	1.24
1,796,188.000	EDENRED	EUR	91,390,045.44	8.24
237,039.000	MIPS AB	SEK	9,135,028.16	0.82
385,362.000	TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	6,069,558.71	0.55
			120,307,073.51	10.85
Chimie				
106,995.000	AIR LIQUIDE SA	EUR	14,166,138.00	1.28
124,987.000	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	9,321,236.65	0.84
424,256.000	IMCD NV	EUR	56,489,686.40	5.09
86,197.000	KONINKLIJKE DSM	EUR	9,852,317.10	0.89
			89,829,378.15	8.10
Matériaux de construction				
1,302,806.000	CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	30,615,941.00	2.75
236,071.000	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	11,940,471.18	1.08
1,259,257.000	OENEO	EUR	17,629,598.00	1.59
60,520.000	SIKA AG-REG	CHF	13,586,985.45	1.23
			73,772,995.63	6.65
Textile				
102,974.000	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	70,012,022.60	6.32
			70,012,022.60	6.32
Transports				
149,561.000	DSV A/S	DKK	22,054,309.03	1.99
154,471.000	ID LOGISTICS GROUP	EUR	41,398,228.00	3.73
			63,452,537.03	5.72
Appareils électriques & électroniques				
63,000.000	ASML HOLDING NV	EUR	31,739,400.00	2.86
234,022.000	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	30,591,355.84	2.76
			62,330,755.84	5.62
Energie				
423,977.000	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	42,312,904.60	3.82
			42,312,904.60	3.82
Loisirs				
274,902.000	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	35,132,475.60	3.17
			35,132,475.60	3.17
Immobilier				
2,882,574.000	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	30,761,952.64	2.77
			30,761,952.64	2.77
Alimentation				
113,865.000	LAURENT-PERRIER	EUR	15,257,910.00	1.38
			15,257,910.00	1.38
Matériel divers				
56,534.000	VAT GROUP AG	CHF	14,472,557.44	1.31
			14,472,557.44	1.31

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Bureautique				
64,673.000	TELEPERFORMANCE	EUR	14,402,677.10	1.30
			14,402,677.10	1.30
Accessoires & Equipements automobiles				
862,848.000	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	9,521,710.84	0.86
			9,521,710.84	0.86
Commerce & Distribution				
409,488.000	THULE GROUP AB/THE	SEK	7,991,388.55	0.72
			7,991,388.55	0.72
Logiciels				
1,408,444.000	CINT GROUP AB	SEK	5,287,725.43	0.48
			5,287,725.43	0.48
			1,069,931,157.84	96.51
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
210,000.000	AIR LIQUIDE PF 2025	EUR	27,804,000.00	2.51
			27,804,000.00	2.51
			27,804,000.00	2.51
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
46,775.000	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE - CLASS I SHARES EUR	EUR	8,939,638.00	0.81
			8,939,638.00	0.81
			8,939,638.00	0.81
Total du portefeuille-titres			1,106,674,795.84	99.83

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR		
Contrats de changes à terme						
82,938.280	EUR	81,970.590	CHF	13/01/23	82,938.28	(111.32)
2,234,031.830	CHF	2,266,577.790	EUR	13/01/23	2,266,577.79	(3,137.08)
8,388,648.550	USD	7,863,222.650	EUR	13/01/23	7,863,222.65	(38,319.25)
193,306.300	EUR	205,525.000	USD	13/01/23	193,306.30	1,594.67
						(39,972.98)
Total des contrats de change à terme						(39,972.98)

Récapitulatif de l'actif net

	Valeur	% VNI
Total du portefeuille-titres	1,106,674,795.84	99.83
Total des instruments financiers dérivés	(39,972.98)	-
Avoirs en banque	3,229,968.36	0.29
Autres actifs et passifs	(1,286,047.67)	(0.12)
Total des actifs nets	1,108,578,743.55	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	42.33	42.25
Royaume-Uni	11.63	11.61
Danemark	10.29	10.28
Pays-Bas	10.10	10.08
Suisse	7.97	7.97
Allemagne	4.83	4.82
Italie	4.35	4.33
Irlande	4.25	4.25
Suède	2.89	2.88
Autres	1.36	1.36
	100.00	99.83

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	37.51	37.44
Services diversifiés	10.87	10.85
Chimie	10.63	10.61
Matériaux de construction	6.67	6.65
Textile	6.33	6.32
Transports	5.73	5.72
Appareils électriques & électroniques	5.63	5.62
Energie	3.82	3.82
Loisirs	3.17	3.17
Immobilier	2.78	2.77
Autres	6.86	6.86
	100.00	99.83

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	91,803,380.36	8.29
EDENRED	Services diversifiés	91,390,045.44	8.24
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	88,626,279.18	8.00
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	70,012,022.60	6.32
IMCD NV	Chimie	56,489,686.40	5.09
MERCK KGAA	Cosmétiques	53,425,739.70	4.82
BIOMERIEUX	Cosmétiques	43,178,313.60	3.89
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	42,312,904.60	3.82
ID LOGISTICS GROUP	Transports	41,398,228.00	3.73
LONZA GROUP AG-REG	Cosmétiques	35,595,175.54	3.21

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		288,940,736.90
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		8,098,480.11
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	297,039,217.01
Avoirs en banque	2.2	5,273,362.24
A recevoir sur souscriptions		21,934.05
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	192,139.52
Total actifs		302,526,652.82
Passifs		
Charges à payer		341,911.32
A payer sur rachats		7,259.70
Total passifs		349,171.02
Actifs nets à la fin de l'exercice		302,177,481.80

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	5,633,398.44
Intérêts bancaires	2.6	19,770.58
Autres revenus	17	99,512.17
Total revenus		5,752,681.19
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,368,756.79
Commission de banque dépositaire	5	87,037.22
Frais d'administration	5	57,742.60
Frais professionnels	7	33,986.77
Frais de transaction	2.7	480,202.67
Taxe d'abonnement	6	53,980.11
Intérêts bancaires et charges	2.5	22,317.19
Frais d'agent de transfert		87,831.54
Frais d'impression et de publication		10,158.01
Autres charges	7	7,183.31
Total charges		4,209,196.21
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,543,484.98
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(930,643.20)
Change	2.3	(201,309.60)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		411,532.18
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
Portefeuille-titres		(60,389,629.85)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(59,978,097.67)
Souscriptions		110,224,178.89
Rachats		(84,903,920.52)
Actifs nets en début d'exercice		336,835,321.10
Actifs nets à la fin de l'exercice		302,177,481.80

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	54,414.054	91,352.198	(12,777.852)	132,988.400
Class B shares EUR	131,896.657	89,025.621	(39,188.926)	181,733.352
Class I shares EUR	661,598.977	285,138.434	(351,425.470)	595,311.941
Class ID shares EUR	1,007,413.042	-	-	1,007,413.042
Class N shares EUR	94,494.610	135,026.117	(34,283.340)	195,237.387
Class Q shares EUR	15,258.007	1,568.209	(994.774)	15,831.442
Class SI shares EUR	-	1.000	-	1.000

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					393,773.000 3I GROUP PLC				
							GBP	5,965,381.70	1.97
								11,735,040.50	3.88
Actions					Agriculture				
Commerce & Distribution					588,192.000 DOLE PLC				
88,613.000	DIETEREN GROUP	EUR	15,879,449.60	5.27	1,357,856.000	ORIGIN ENTERPRISES PLC	EUR	5,852,359.36	1.94
160,747.000	FILA SPA	EUR	1,118,799.12	0.37				11,151,633.75	3.69
685,209.000	HOWDEN JOINERY GROUP PLC	GBP	4,345,620.36	1.44	Energie				
348,837.000	JUMBO SA	EUR	5,574,415.26	1.84	101,539.000 GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA				
618,167.000	ON THE BEACH GROUP PLC	GBP	1,091,802.77	0.36			EUR	10,133,592.20	3.35
462,246.000	RS GROUP PLC	GBP	4,674,556.11	1.55				10,133,592.20	3.35
323,621.000	SYNSAM GROUP AB	SEK	1,146,505.84	0.38	Banques				
			33,831,149.06	11.21	1,114,912.000	AIB GROUP PLC	EUR	4,031,521.79	1.33
Transports					544,194.000	BANKINTER SA	EUR	3,411,007.99	1.13
1,317,813.000	ALD SA	EUR	14,179,667.88	4.69	63,907.000	GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	1,682,032.24	0.56
1,423,826.000	IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	EUR	6,093,975.28	2.02				9,124,562.02	3.02
132,044.000	SIXT SE - PRFD	EUR	7,196,398.00	2.38	Matériel divers				
			27,470,041.16	9.09	155,370.000	SAES GETTERS SPA	EUR	3,666,732.00	1.21
Services diversifiés					85,077.000	SAES GETTERS-RSP	EUR	1,348,470.45	0.45
131,645.000	ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	858,983.63	0.28	311,632.000	VALLOUREC SA	EUR	3,823,724.64	1.27
910,071.000	APPLUS SERVICES SA	EUR	5,838,105.47	1.93				8,838,927.09	2.93
115,206.000	DCC PLC	GBP	5,308,073.00	1.76	Services financiers				
206,843.000	KARNOV GROUP AB	SEK	1,082,869.98	0.36	40,406.000	AAREAL BANK AG-TEND	EUR	1,292,992.00	0.43
464,522.000	SECURITAS AB-B SHS	SEK	3,621,166.19	1.20	107,124.000	EXOR NV	EUR	7,316,569.20	2.42
45,134.000	TRIGANO SA	EUR	5,759,098.40	1.91				8,609,561.20	2.85
			22,468,296.67	7.44	Accessoires & Equipements automobiles				
Publicité					350,000.000	METSO OUTOTEC OYJ	EUR	3,364,200.00	1.11
230,216.000	IPSOS	EUR	13,467,636.00	4.45	26,999.000	PFEIFFER VACUUM TECHNOLOGY	EUR	4,633,028.40	1.54
731,471.000	NEXT FIFTEEN COMMUNICATIONS	GBP	8,177,751.94	2.71				7,997,228.40	2.65
			21,645,387.94	7.16	Ingénierie & Construction				
Cosmétiques					35,005.000	DASSAULT AVIATION SA	EUR	5,537,791.00	1.83
115,185.000	DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	4,321,741.20	1.43				5,537,791.00	1.83
410,067.000	GRIFOLS SA - B	EUR	3,210,824.61	1.06	Bureautique				
105,420.000	MEDIOS AG	EUR	1,844,850.00	0.61	141,875.000	CRAYON GROUP HOLDING AS	NOK	1,350,727.83	0.45
173,578.000	QIAGEN N.V.	EUR	8,159,901.78	2.70	192,683.000	MAJOREL GROUP LUXEMBOURG SA	EUR	3,950,001.50	1.30
954,339.000	UNIPHAR PLC	EUR	2,958,450.90	0.98				5,300,729.33	1.75
			20,495,768.49	6.78	Alimentation				
Chimie					206,628.000	ACOMO NV	EUR	3,930,064.56	1.30
970,392.000	FUGRO NV	EUR	10,868,390.40	3.59				3,930,064.56	1.30
397,194.000	SBM OFFSHORE NV	EUR	5,822,864.04	1.93	Internet				
172,472.000	SOL SPA	EUR	3,052,754.40	1.01	122,622.000	FUTURE PLC	GBP	1,754,472.78	0.58
			19,744,008.84	6.53				1,754,472.78	0.58
Assurances								297,039,217.01	98.30
263,251.000	ASR NEDERLAND NV	EUR	11,675,181.85	3.86	Total du portefeuille-titres				
362,720.000	TRYG A/S	DKK	8,065,701.80	2.67				297,039,217.01	98.30
			19,740,883.65	6.53	Récapitulatif de l'actif net				
Logiciels									
33,529.000	ALSO HOLDING AG-REG	CHF	5,744,860.10	1.90					
151,916.000	CRANEWARE PLC	GBP	3,113,735.88	1.03					
988,047.000	MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	7,891,834.10	2.61					
85,736.000	PSI SOFTWARE AG	EUR	1,924,773.20	0.64					
			18,675,203.28	6.18					
Matériaux de construction									
22,487.000	ACKERMANS & VAN HAAREN SA	EUR	3,602,417.40	1.19					
66,250.000	ALTEN SA	EUR	7,738,000.00	2.56					
3,022,041.000	GLENVEAGH PROPERTIES PLC	EUR	2,556,646.69	0.85					
42,532.000	NORDIC WATERPROOFING HOLD AB	SEK	555,136.55	0.18					
			14,452,200.64	4.78					
Média									
1,701,598.000	BOLLORE SE	EUR	8,882,341.56	2.94					
788,955.000	INFORMA PLC	GBP	5,520,332.89	1.83					
			14,402,674.45	4.77					
Loisirs									
45,146.000	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	5,769,658.80	1.91					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-
Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	23.41	23.00
Pays-Bas	16.08	15.80
Irlande	12.75	12.54
Royaume-Uni	11.95	11.75
Allemagne	7.14	7.03
Belgique	6.56	6.46
Suède	4.81	4.73
Espagne	4.19	4.12
Italie	3.66	3.60
Danemark	2.72	2.67
Autres	6.73	6.60
	100.00	98.30

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Commerce & Distribution	11.39	11.21
Transports	9.25	9.09
Services diversifiés	7.56	7.44
Publicité	7.29	7.16
Cosmétiques	6.90	6.78
Chimie	6.65	6.53
Assurances	6.65	6.53
Logiciels	6.29	6.18
Matériaux de construction	4.87	4.78
Média	4.85	4.77
Loisirs	3.95	3.88
Agriculture	3.75	3.69
Energie	3.41	3.35
Banques	3.07	3.02
Autres	14.12	13.89
	100.00	98.30

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
DIETEREN GROUP	Commerce & Distribution	15,879,449.60	5.27
ALD SA	Transports	14,179,667.88	4.69
IPSOS	Publicité	13,467,636.00	4.45
ASR NEDERLAND NV	Assurances	11,675,181.85	3.86
FUGRO NV	Chimie	10,868,390.40	3.59
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	10,133,592.20	3.35
BOLLORE SE	Média	8,882,341.56	2.94
NEXT FIFTEEN COMMUNICATIONS	Publicité	8,177,751.94	2.71
QIAGEN N.V.	Cosmétiques	8,159,901.78	2.70
TRYG A/S	Assurances	8,065,701.80	2.67

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		509,032,716.56	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	7,358,972.18
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		35,327,750.92	Intérêts bancaires	2.6	14,821.87
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	544,360,467.48	Autres revenus	17	359,663.28
Avoirs en banque	2.2	3,038,232.33	Total revenus		7,733,457.33
A recevoir sur souscriptions		48,684.71	Charges		
Total actifs		547,447,384.52	Commission de conseil en investissement	4	8,193,023.16
Passifs			Commission de banque dépositaire	5	165,935.57
Charges à payer		683,974.12	Frais d'administration	5	54,192.54
A payer sur rachats		85,222.38	Frais professionnels	7	50,991.52
Total passifs		769,196.50	Frais de transaction	2.7	410,321.17
Actifs nets à la fin de l'exercice		546,678,188.02	Taxe d'abonnement	6	186,134.06
			Intérêts bancaires et charges	2.5	44,513.68
			Frais d'agent de transfert		225,126.05
			Frais d'impression et de publication		17,040.07
			Autres charges	7	12,683.87
			Total charges		9,359,961.69
			Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(1,626,504.36)
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(37,368,975.45)
			Change	2.3	114,028.37
			Moins-value nette réalisée de l'exercice		(38,881,451.44)
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(238,034,986.52)
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(276,916,437.96)
			Souscriptions		231,726,785.62
			Rachats		(226,814,970.64)
			Distribution	13	(1,774,000.45)
			Actifs nets en début d'exercice		820,456,811.45
			Actifs nets à la fin de l'exercice		546,678,188.02

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	968,275.899	476,270.376	(440,701.391)	1,003,844.884
Class B shares EUR	65,007.306	25,960.489	(15,810.862)	75,156.933
Class I shares EUR	708,065.865	241,511.411	(371,372.939)	578,204.337
Class ID shares EUR	1,311,922.555	8,300.000	-	1,320,222.555
Class N shares EUR	561,889.613	436,244.345	(344,858.890)	653,275.068
Class Q shares EUR	12,746.508	1,246.802	(414.458)	13,578.852

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					27,593.000	SIKA AG-REG	CHF	6,194,740.41	1.13
								12,247,345.53	2.24
Actions									
Cosmétiques									
349,157.000	ASTRAZENECA PLC	GBP	44,232,126.05	8.09	831,106.000	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	8,869,310.35	1.62
84,362.000	BACHEM HOLDING AG	CHF	6,821,506.31	1.25				8,869,310.35	1.62
32,869.000	LONZA GROUP AG-REG	CHF	15,081,309.46	2.76	Matériel divers				
203,587.000	MEDISTIM ASA	NOK	4,472,907.52	0.82	22,615.000	VAT GROUP AG	CHF	5,789,381.37	1.06
210,004.000	MERCK KGAA	EUR	37,989,723.60	6.95				5,789,381.37	1.06
382,140.000	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	48,204,967.79	8.81	Bureautique				
39,744.000	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	12,022,560.00	2.20	596,746.000	CRAYON GROUP HOLDING AS	NOK	5,681,349.29	1.04
52,260.000	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	5,588,455.81	1.02				5,681,349.29	1.04
			174,413,556.54	31.90	Internet				
Assurances					336,858.000	HEMNET GROUP AB	SEK	3,792,793.03	0.69
1,669,098.000	GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	NOK	30,511,468.94	5.58				3,792,793.03	0.69
1,968,207.000	TRYG A/S	DKK	43,766,461.01	8.01	Média				
			74,277,929.95	13.59	208,288.000	ALMA MEDIA CORP	EUR	1,957,907.20	0.36
Appareils électriques & électroniques								1,957,907.20	0.36
36,860.000	ASML HOLDING NV	EUR	18,570,068.00	3.40	Alimentation				
2,275,273.000	NCAB GROUP AB	SEK	13,247,542.07	2.42	242,941.000	VIVA WINE GROUP AB	SEK	965,866.44	0.18
323,300.000	NKT A/S	DKK	17,017,391.30	3.11				965,866.44	0.18
202,430.000	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	7,985,863.50	1.46				544,360,467.48	99.58
			56,820,864.87	10.39	Total du portefeuille-titres				
Chimie								544,360,467.48	99.58
88,800.000	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	6,622,495.26	1.21	Récapitulatif de l'actif net				
156,195.000	IMCD NV	EUR	20,797,364.25	3.81	%				
61,749.000	KONINKLIJKE DSM	EUR	7,057,910.70	1.29	VNI				
			34,477,770.21	6.31	Total du portefeuille-titres			544,360,467.48	99.58
Accessoires & Equipements automobiles					Avoirs en banque			3,038,232.33	0.56
1,121,764.000	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	12,378,903.87	2.26	Autres actifs et passifs			(720,511.79)	(0.14)
1,200,466.000	BEIJER REF AB	SEK	15,830,155.32	2.90	Total des actifs nets			546,678,188.02	100.00
47,052.000	SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	GBP	5,640,267.64	1.03					
			33,849,326.83	6.19					
Services diversifiés									
6,764.000	ADYEN NV	EUR	8,714,737.60	1.59					
1,325,444.000	COOR SERVICE MANAGEMENT	SEK	7,640,028.79	1.40					
232,405.000	MIPS AB	SEK	8,956,442.69	1.64					
343,692.000	TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	5,413,244.61	0.99					
			30,724,453.69	5.62					
Loisirs									
203,969.000	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	26,067,238.20	4.77					
			26,067,238.20	4.77					
Commerce & Distribution									
82,600.000	CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	10,029,002.24	1.83					
246,334.000	HARVIA OYJ	EUR	4,355,185.12	0.80					
458,668.000	MUSTI GROUP OY	EUR	7,159,807.48	1.31					
168,343.000	THULE GROUP AB/THE	SEK	3,285,308.30	0.60					
			24,829,303.14	4.54					
Publicité									
260,440.000	DKSH HOLDING AG	CHF	18,514,129.48	3.39					
			18,514,129.48	3.39					
Logiciels									
1,188,387.000	CINT GROUP AB	SEK	4,461,564.79	0.82					
2,130,410.000	FORTNOX AB	SEK	9,031,401.40	1.65					
1,562,235.000	SMARTCRAFT ASA	NOK	2,582,403.09	0.47					
			16,075,369.28	2.94					
Transports									
59,512.000	DSV A/S	DKK	8,775,657.02	1.61					
2,729,686.000	SELF STORAGE GROUP ASA	NOK	6,230,915.06	1.14					
			15,006,572.08	2.75					
Matériaux de construction									
119,664.000	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	6,052,605.12	1.11					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Danemark	21.63	21.54
Suède	14.62	14.56
Suisse	12.50	12.44
Royaume-Uni	12.01	11.95
Pays-Bas	10.13	10.09
Norvège	10.08	10.04
Allemagne	6.98	6.95
Irlande	5.90	5.88
Finlande	3.94	3.93
France	2.21	2.20
	100.00	99.58

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	32.05	31.90
Assurances	13.64	13.59
Appareils électriques & électroniques	10.44	10.39
Chimie	6.33	6.31
Accessoires & Equipements automobiles	6.22	6.19
Services diversifiés	5.64	5.62
Loisirs	4.79	4.77
Commerce & Distribution	4.56	4.54
Publicité	3.40	3.39
Logiciels	2.95	2.94
Transports	2.76	2.75
Matériaux de construction	2.25	2.24
Autres	4.97	4.95
	100.00	99.58

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	48,204,967.79	8.81
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	44,232,126.05	8.09
TRYG A/S	Assurances	43,766,461.01	8.01
MERCK KGAA	Cosmétiques	37,989,723.60	6.95
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	Assurances	30,511,468.94	5.58
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	Loisirs	26,067,238.20	4.77
IMCD NV	Chimie	20,797,364.25	3.81
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	18,570,068.00	3.40
DKSH HOLDING AG	Publicité	18,514,129.48	3.39
NKT A/S	Appareils électriques & électroniques	17,017,391.30	3.11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		163,302,174.92	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	33,937.00
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(5,091,123.88)	Intérêts sur obligations	2.6	3,994,099.63
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	158,211,051.04	Intérêts bancaires	2.6	6,367.74
Avoirs en banque	2.2	1,374,557.36	Autres revenus	17	1,774.22
A recevoir sur souscriptions		103,311.00	Total revenus		4,036,178.59
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	216,910.70	Charges		
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,711,690.77	Commission de conseil en investissement	4	1,062,664.37
Total actifs		161,617,520.87	Commission de banque dépositaire	5	28,102.83
Passifs			Frais d'administration	5	65,767.27
Découverts bancaires		59,798.20	Frais professionnels	7	22,898.05
Charges à payer		121,167.50	Frais de transaction	2.7	9,584.81
A payer sur rachats		56,461.67	Taxe d'abonnement	6	60,128.50
Total passifs		237,427.37	Intérêts bancaires et charges	2.5	20,268.34
Actifs nets à la fin de l'exercice		161,380,093.50	Frais d'agent de transfert		65,067.48
			Frais d'impression et de publication		6,557.79
			Autres charges	7	5,378.20
			Total charges		1,346,417.64
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,689,760.95
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(1,656,373.24)
			Contrats futures	2.2	815,816.72
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,849,204.43
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(5,550,862.50)
			Contrats futures	2.2	126,190.70
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(3,575,467.37)
			Souscriptions		25,347,485.62
			Rachats		(64,517,516.26)
			Distribution	13	(26,920.52)
			Actifs nets en début d'exercice		204,152,512.03
			Actifs nets à la fin de l'exercice		161,380,093.50

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,030,397.894	166,752.220	(292,996.671)	904,153.443
Class AD shares EUR	36,006.030	4,963.719	(10,645.099)	30,324.650
Class B shares EUR	78,079.704	12,988.066	(21,908.216)	69,159.554
Class I shares EUR	847,264.597	66,040.306	(311,260.669)	602,044.234

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Banques									
400,000,000	BANCO BILBAO VIZ 18-31/12/2049 FRN	EUR	385,288.00	0.24					
1,000,000,000	BANCO BPM SPA 1.75% 19-28/01/2025	EUR	949,020.00	0.59					
900,000,000	BANCO SABADELL 1.75% 19-10/05/2024	EUR	865,449.00	0.54					
1,700,000,000	BANCO SABADELL 18-12/12/2028 FRN	EUR	1,699,150.00	1.05					
200,000,000	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	187,816.00	0.12					
500,000,000	BANCO SANTANDER 17-21/11/2024 FRN	EUR	500,705.00	0.31					
800,000,000	BANCO SANTANDER 20-11/02/2025 FRN	EUR	799,592.00	0.50					
1,700,000,000	BANCO SANTANDER 21-29/01/2026 FRN	EUR	1,684,904.00	1.04					
1,800,000,000	BANCO SANTANDER 22-05/05/2024 FRN	EUR	1,815,264.00	1.12					
2,500,000,000	BARCLAYS PLC 17-07/02/2028 FRN	EUR	2,483,400.00	1.53					
1,300,000,000	BNP PARIBAS 1.125% 19-28/08/2024	EUR	1,255,319.00	0.78					
1,000,000,000	CAIXABANK SA 1.125% 17-12/01/2023	EUR	999,650.00	0.62					
1,300,000,000	CAIXABANK SA 17-14/07/2028	EUR	1,275,781.00	0.79					
1,100,000,000	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	1,028,467.00	0.64					
400,000,000	CARREFOUR BANQUE 19-12/09/2023 FRN	EUR	400,556.00	0.25					
600,000,000	CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	EUR	615,300.00	0.38					
500,000,000	CONTI-GUMMI FIN 2.125% 20-27/11/2023	EUR	494,380.00	0.31					
200,000,000	CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	EUR	199,114.00	0.12					
900,000,000	CRED AGRICOLE SA 2.7% 15-15/07/2025	EUR	867,150.00	0.54					
850,000,000	CREDITO EMILIANO 19-25/10/2025 FRN	EUR	796,756.00	0.49					
1,450,000,000	DELL BANK INTERN 1.625% 20-24/06/2024	EUR	1,397,307.00	0.87					
800,000,000	DNB BANK ASA 18-20/03/2028 FRN	EUR	792,576.00	0.49					
1,100,000,000	DT PFANDBRIEFBAN 17-28/06/2027	EUR	947,419.00	0.59					
1,900,000,000	ING GROEP NV 17-11/04/2028	EUR	1,891,374.00	1.17					
800,000,000	INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	EUR	708,624.00	0.44					
200,000,000	INTESA SANPAOLO 17-26/09/2024 FRN	EUR	199,398.00	0.12					
400,000,000	INTESA SANPAOLO 17-31/12/2049 FRN	EUR	386,492.00	0.24					
2,000,000,000	INTESA SANPAOLO 6.625% 13-13/09/2023	EUR	2,037,500.00	1.26					
800,000,000	JYSKE BANK A/S 21-02/09/2026 FRN	EUR	702,368.00	0.44					
200,000,000	JYSKE BANK A/S 22-11/04/2026 FRN	EUR	198,360.00	0.12					
900,000,000	KBC GROUP NV 22-29/06/2025 FRN	EUR	884,619.00	0.55					
1,800,000,000	RCI BANQUE 18-12/01/2023 FRN	EUR	1,799,874.00	1.12					
1,500,000,000	SOCIETE GENERALE 1.25% 19-15/02/2024	EUR	1,464,810.00	0.91					
300,000,000	SOCIETE GENERALE 20-21/04/2026 FRN	EUR	279,012.00	0.17					
1,800,000,000	SOCIETE GENERALE 4% 13-07/06/2023	EUR	1,803,906.00	1.12					
3,300,000,000	UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	EUR	3,175,689.00	1.96					
1,400,000,000	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	1,229,718.00	0.76					
800,000,000	UNICREDIT SPA 19-03/07/2025 FRN	EUR	768,496.00	0.48					
600,000,000	UNIONE DI BANCHE 2.625% 19-20/06/2024	EUR	590,274.00	0.37					
			40,560,877.00	25.14					
Accessoires & Equipements automobiles									
900,000,000	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	821,961.00	0.51					
2,000,000,000	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	EUR	1,913,140.00	1.19					
2,700,000,000	FORD MOTOR CRED 18-15/11/2023 FRN	EUR	2,656,692.00	1.64					
900,000,000	GEN MOTORS FIN 1% 22-24/02/2025	EUR	839,871.00	0.52					
600,000,000	PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	EUR	578,148.00	0.36					
250,000,000	RCI BANQUE 2% 19-11/07/2024	EUR	243,222.50	0.15					
500,000,000	RCI BANQUE 4.125% 22-01/12/2025	EUR	496,340.00	0.31					
800,000,000	RENAULT 1% 18-18/04/2024	EUR	767,912.00	0.48					
1,200,000,000	RENAULT 1.25% 19-24/06/2025	EUR	1,078,296.00	0.67					
1,100,000,000	TRATON FIN LUX 0% 21-14/06/2024	EUR	1,036,849.00	0.64					
1,000,000,000	VALEO SA 0.625% 17-11/01/2023	EUR	998,940.00	0.62					
1,500,000,000	VOLKSWAGEN INTFN 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,430,160.00	0.89					
1,300,000,000	ZF EUROPE 1.25% 19-23/10/2023	EUR	1,268,202.00	0.79					
			14,129,733.50	8.77					
Télécommunications									
1,300,000,000	EIRCOM FINANCE 1.75% 19-01/11/2024	EUR	1,253,941.00	0.78					
1,000,000,000	GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	904,420.00	0.56					
586,000,000	GN STORE NORD 0.875% 21-25/11/2024	EUR	527,230.06	0.33					
1,200,000,000	NOKIA OYJ 2% 17-15/03/2024	EUR	1,177,716.00	0.73					
600,000,000	ORANGE 14-29/12/2049 FRN	EUR	606,192.00	0.38					
2,200,000,000	PFF TELECOM GRP 3.5% 20-20/05/2024	EUR	2,168,496.00	1.34					
1,000,000,000	TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	EUR	973,510.00	0.60					
1,200,000,000	TELEFONICA EUROP 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,148,952.00	0.71					
2,900,000,000	VODAFONE GROUP 18-03/01/2079 FRN	EUR	2,844,610.00	1.76					
			11,605,067.06	7.19					
Energie									
800,000,000	EDP SA 19-30/04/2079 FRN	EUR	789,736.00	0.49					
24,000,000	ELEC DE FRANCE 0% 20-14/09/2024 CV	EUR	371,304.00	0.23					
1,800,000,000	ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,692,882.00	1.05					
2,100,000,000	ENEL SPA 18-24/11/2078 FRN	EUR	2,055,921.00	1.28					
400,000,000	ENI SPA 0.625% 16-19/09/2024	EUR	380,600.00	0.24					
1,000,000,000	GAS NAT FENOSA F 15-29/12/2049 FRN	EUR	974,590.00	0.60					
600,000,000	IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	EUR	585,174.00	0.36					
300,000,000	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	291,213.00	0.18					
800,000,000	SUEZ 17-31/12/2049	EUR	780,256.00	0.48					
1,200,000,000	TOTALENERGIES SE. 16-29/12/2049	EUR	1,189,704.00	0.74					
1,400,000,000	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,325,128.00	0.82					
			10,436,508.00	6.47					
Métal									
1,700,000,000	ARCELORMITTAL 0.95% 17-17/01/2023	EUR	1,698,589.00	1.05					
2,490,000,000	ARCELORMITTAL 1% 19-19/05/2023	EUR	2,473,341.90	1.53					
2,200,000,000	ORANO SA 4.875% 09-23/09/2024	EUR	2,255,792.00	1.40					
2,400,000,000	THYSSENKRUPP 1.875% 19-06/03/2023	EUR	2,392,728.00	1.48					
1,225,000,000	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	1,208,952.50	0.75					
			10,029,403.40	6.21					
Services diversifiés									
900,000,000	AMADEUS IT GROUP 2.5% 20-20/05/2024	EUR	885,240.00	0.55					
300,000,000	ARVAL SERVICE 0% 21-01/10/2025	EUR	271,191.00	0.17					
400,000,000	ARVAL SERVICE 0.875% 22-17/02/2025	EUR	376,996.00	0.23					
1,271,674,950	ELIS SA 0% 17-06/10/2023 CV FLAT	EUR	1,232,865.91	0.76					
1,000,000,000	HARLEY-DAVIDSON 3.875% 20-19/05/2023	EUR	1,003,670.00	0.62					
1,300,000,000	INDRA SISTEMAS S 1.25% 16-07/10/2023	EUR	1,284,517.00	0.80					
800,000,000	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	785,936.00	0.49					
800,000,000	INGENICO GROUP 1.625% 17-13/09/2024	EUR	770,360.00	0.48					
1,400,000,000	MEDIO AMBIENTE 0.815% 19-04/12/2023	EUR	1,364,384.00	0.85					
1,800,000,000	WORLDLINE SA 0.5% 20-30/06/2023	EUR	1,780,110.00	1.09					
			9,755,269.91	6.04					
Services financiers									
500,000,000	BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	477,915.00	0.30					
2,700,000,000	BANCA IFIS SPA 2% 18-24/04/2023	EUR	2,691,414.00	1.66					
1,400,000,000	FCA BANK IE 0% 21-16/04/2024	EUR	1,332,338.00	0.83					
700,000,000	FCA BANK IE 0.5% 20-18/09/2023	EUR	685,524.00	0.42					
700,000,000	FCA BANK IE 4.25% 22-24/03/2024	EUR	702,772.00	0.44					
800,000,000	HOLDING DINFRAS 0.125% 21-16/09/2025	EUR	705,360.00	0.44					
1,200,000,000	LEASEPLAN CORP 2.125% 22-06/05/2025	EUR	1,141,752.00	0.71					
1,100,000,000	LINCOLN FIN 3.625% 19-01/04/2024	EUR	1,085,392.00	0.67					
			8,822,467.00	5.47					
Chimie									
1,100,000,000	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,026,234.00	0.64					
2,000,000,000	LANXESS 16-06/12/2076	EUR	1,966,500.00	1.21					
400,000,000	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	381,748.00	0.24					
1,230,000,000	SAIPEM FIN INTL 3.75% 16-08/09/2023	EUR	1,227,134.10	0.76					
1,500,000,000	SOLVAY FIN 13-29/11/2049 FRN	EUR	1,497,735.00	0.93					
700,000,000	SOLVAY SA 18-31/12/2049 FRN	EUR	691,481.00	0.43					
			6,790,832.10	4.21					
Gouvernements									
1,591,993,000	FRANCE O.A.T. I/L 0.25% 13-25/07/2024	EUR	1,603,662.31	0.99					
620,400,000	ITALY BTIPS I/L 0.25% 17-20/11/2023	EUR	621,733.86	0.39					
3,513,321,000	ITALY BTIPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	EUR	3,619,388.16	2.24					
844,998,000	SPAIN I/L BOND 1.8% 14-30/11/2024	EUR	869,164.94	0.54					
			6,713,949.27	4.16					
Matériaux de construction									
700,000,000	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	645,379.00	0.40					
1,000,000,000	HOLCIM FINANCE L 19-31/12/2049 FRN	EUR	965,530.00	0.60					
400,000,000	SAIPEM FIN INTL 2.625% 17-07/01/2025	EUR	379,316.00	0.24					
2,800,000,000	SPIE SA 3.125% 17-22/03/2024	EUR	2,785,160.00	1.72					
			4,775,385.00	2.96					
Cosmétiques									
500,000,000	FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR	445,945.00	0.28					
250,000,000	FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025	EUR	236,380.00	0.15					
1,200,000,000	GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025	EUR	1,137,096.00	0.70					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,400,000.000	IPSEN SA 1.875% 16-16/06/2023	EUR	1,380,806.00	0.85
			3,200,227.00	1.98
Internet				
800,000.000	ADEVINTA ASA 2.625% 20-15/11/2025	EUR	747,312.00	0.46
2,400,000.000	ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	EUR	2,308,128.00	1.43
			3,055,440.00	1.89
Média				
1,200,000.000	LAGARDERE SCA 1.625% 17-21/06/2024	EUR	1,165,656.00	0.72
1,800,000.000	LAGARDERE SCA 2.75% 16-13/04/2023	EUR	1,793,952.00	1.11
			2,959,608.00	1.83
Appareils électriques & électroniques				
400,000.000	INFINEON TECH 0.75% 20-24/06/2023	EUR	396,600.00	0.25
800,000.000	NEXANS SA 2.75% 17-05/04/2024	EUR	792,136.00	0.49
1,600,000.000	NEXANS SA 3.75% 18-08/08/2023	EUR	1,605,968.00	0.99
			2,794,704.00	1.73
Logiciels				
14,500.000	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV	EUR	1,518,686.50	0.94
1,200,000.000	UBISOFT ENTERTAI 1.289% 18-30/01/2023	EUR	1,197,852.00	0.74
			2,716,538.50	1.68
Stockage & Entrepôt				
1,000,000.000	BALL CORP 0.875% 19-15/03/2024	EUR	965,770.00	0.60
1,400,000.000	SIG COMBIBLOC PU 1.875% 20-18/06/2023	EUR	1,394,330.00	0.86
			2,360,100.00	1.46
Transports				
1,100,000.000	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	1,063,997.00	0.66
1,300,000.000	WIZZ AIR FIN CO 1.35% 21-19/01/2024	EUR	1,239,576.00	0.77
			2,303,573.00	1.43
Alimentation				
1,200,000.000	DANONE 17-31/12/2049 FRN	EUR	1,187,124.00	0.74
850,000.000	SODEXO SA 0.5% 20-17/01/2024	EUR	827,687.50	0.51
			2,014,811.50	1.25
Textile				
800,000.000	ADIDAS AG 0.05% 18-12/09/2023 CV	EUR	784,760.00	0.49
			784,760.00	0.49
Hôtels & Restaurants				
500,000.000	ACCOR 2.5% 17-25/01/2024	EUR	492,890.00	0.31
			492,890.00	0.31
Immobilier				
500,000.000	CASTELLUM HELSIN 2% 22-24/03/2025	EUR	443,525.00	0.27
			443,525.00	0.27
Commerce & Distribution				
100,000.000	SEB SA 1.5% 17-31/05/2024	EUR	95,595.00	0.06
			95,595.00	0.06
			146,841,264.24	91.00
Mortgage backed securities				
Accessoires & Equipements automobiles				
1,400,000.000	IHO VERWALTUNGS 3.625% 19-15/05/2025	EUR	1,280,510.00	0.80
			1,280,510.00	0.80
			1,280,510.00	0.80
Actions				
Ingénierie & Construction				
97,800.000	CS GROUP SA	EUR	1,105,140.00	0.68
			1,105,140.00	0.68
			1,105,140.00	0.68

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Banques				
1,200,000.000	HBOS PLC 7.07% 08-08/04/2023	EUR	1,202,279.44	0.74
			1,202,279.44	0.74
			1,202,279.44	0.74
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
76.000	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	7,781,857.36	4.82
			7,781,857.36	4.82
			7,781,857.36	4.82
Total du portefeuille-titres			158,211,051.04	98.04

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Futures				
(58.000)	EURO-BOBL FUTURE 08/03/2023	EUR	5,475,548.00	216,910.70
				216,910.70
Total des futures				216,910.70

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	158,211,051.04	98.04
Total des instruments financiers dérivés	216,910.70	0.13
Avoirs en banque	1,314,759.16	0.81
Autres actifs et passifs	1,637,372.60	1.02
Total des actifs nets	161,380,093.50	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	35.39	34.69
Espagne	12.29	12.06
Italie	12.01	11.79
Pays-Bas	9.98	9.79
Allemagne	6.50	6.38
Luxembourg	5.47	5.35
Etats-Unis	4.91	4.81
Royaume-Uni	4.13	4.03
Autres	9.32	9.14
	100.00	98.04

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	26.39	25.88
Accessoires & Equipements automobiles	9.74	9.57
Télécommunications	7.34	7.19
Energie	6.60	6.47
Métal	6.34	6.21
Services diversifiés	6.17	6.04
Services financiers	5.58	5.47
OPC de type ouvert	4.92	4.82
Chimie	4.29	4.21
Gouvernements	4.24	4.16
Matériaux de construction	3.02	2.96
Cosmétiques	2.02	1.98
Autres	13.35	13.08
	100.00	98.04

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	OPC de type ouvert	7,781,857.36	4.82
ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	Gouvernements	3,619,388.16	2.24
UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	Banques	3,175,689.00	1.96
VODAFONE GROUP 18-03/01/2079 FRN	Télécommunications	2,844,610.00	1.76
SPIE SA 3.125% 17-22/03/2024	Matériaux de construction	2,785,160.00	1.72
BANCA IFIS SPA 2% 18-24/04/2023	Services financiers	2,691,414.00	1.66
FORD MOTOR CRED 18-15/11/2023 FRN	Accessoires & Equipements automobiles	2,656,692.00	1.64
BARCLAYS PLC 17-07/02/2028 FRN	Banques	2,483,400.00	1.53
ARCELORMITTAL 1% 19-19/05/2023	Métal	2,473,341.90	1.53
THYSSENKRUPP 1.875% 19-06/03/2023	Métal	2,392,728.00	1.48

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VENASQUO (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		53,222,564.46	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	2,998,003.66
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		7,633,007.43	Intérêts bancaires	2.6	48,978.60
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	60,855,571.89	Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	545,340.07
Avoirs en banque	2.2	6,919,063.86	Autres revenus	17	53,771.87
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2, 10	325,768.64	Total revenus		3,646,094.20
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	9,337.09	Charges		
Total actifs		68,109,741.48	Commission de conseil en investissement	4	1,468,957.62
Passifs			Commission de banque dépositaire	5	23,569.74
Découverts bancaires		13,622.79	Commission de performance	4	4,365.30
Charges à payer		116,485.61	Frais d'administration	5	52,349.72
Charges à payer sur achat de titres		477,840.21	Frais professionnels	7	19,176.45
A payer sur rachats		2,817.74	Frais de transaction	2.7	219,906.57
A payer sur "Contracts for Difference"		5,467.94	Taxe d'abonnement	6	29,516.10
Total passifs		616,234.29	Intérêts bancaires et charges	2.5	74,393.20
Actifs nets à la fin de l'exercice		67,493,507.19	Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	285,477.57
			Frais d'agent de transfert		47,008.07
			Frais d'impression et de publication		6,471.60
			Autres charges	7	4,669.32
			Total charges		2,235,861.26
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,410,232.94
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	5,110,937.05
			Change	2.3	6,351.21
			Contrats futures	2.2	1,480,786.10
			Contrats de change à terme	2.2	(10,654.90)
			"Contract for Difference"	2.2	3,648,038.64
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		11,645,691.04
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(25,926,717.22)
			Contrats futures	2.2	290,461.52
			"Contract for Difference"	2.2	911,106.61
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(13,079,458.05)
			Souscriptions		18,874,342.25
			Rachats		(83,351,640.78)
			Actifs nets en début d'exercice		145,050,263.77
			Actifs nets à la fin de l'exercice		67,493,507.19

DNCA INVEST - VENASQUO (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	170,569.805	7,770.734	(25,722.577)	152,617.962
Class B shares EUR	213,393.894	147,136.478	(153,052.754)	207,477.618
Class I shares EUR	750,784.992	4,217.328	(553,140.318)	201,862.002
Class N shares EUR	17,824.125	3,846.524	(1,451.785)	20,218.864
Class Q shares EUR	5,722.599	986.624	(845.188)	5,864.035

DNCA INVEST - VENASQUO (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Matériaux de construction				
55,000,000	ARISTON HOLDING NV	EUR	529,100.00	0.78
112,415,000	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	5,131,744.75	7.61
72,000,000	CRH PLC	EUR	2,664,720.00	3.95
2,000,000	STO SE & CO. KGAA-PREF SHRS	EUR	300,800.00	0.45
30,000,000	VINCI SA	EUR	2,798,700.00	4.15
			11,425,064.75	16.94
Publicité				
63,000,000	IPSOS	EUR	3,685,500.00	5.46
61,000,000	PUBLICIS GROUPE	EUR	3,624,620.00	5.37
			7,310,120.00	10.83
Accessoires & Equipements automobiles				
5,255,000	DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	497,911.25	0.74
50,000,000	MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	3,070,000.00	4.55
225,000,000	STELLANTIS NV	EUR	2,984,400.00	4.42
			6,552,311.25	9.71
Bureautique				
22,000,000	CAPGEMINI SE	EUR	3,430,900.00	5.09
19,000,000	SOPRA STERIA GROUP	EUR	2,682,800.00	3.97
			6,113,700.00	9.06
Textile				
8,000,000	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	5,439,200.00	8.06
			5,439,200.00	8.06
Matériel divers				
13,000,000	AALBERTS NV	EUR	470,990.00	0.70
26,000,000	SIEMENS AG-REG	EUR	3,370,640.00	4.99
			3,841,630.00	5.69
Energie				
52,000,000	SHELL PLC	GBP	1,365,886.71	2.02
34,000,000	TOTALENERGIES SE	EUR	1,994,100.00	2.96
			3,359,986.71	4.98
Appareils électriques & électroniques				
90,000,000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	2,969,550.00	4.40
30,000,000	TECHNOPROBE SPA	EUR	201,000.00	0.30
			3,170,550.00	4.70
Banques				
21,000,000	BNP PARIBAS	EUR	1,118,250.00	1.66
85,000,000	ING GROEP NV	EUR	967,980.00	1.43
			2,086,230.00	3.09
Ingénierie & Construction				
12,812,000	AIRBUS SE	EUR	1,422,388.24	2.10
4,000,000	THALES SA	EUR	477,200.00	0.71
			1,899,588.24	2.81
Alimentation				
31,000,000	ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	1,744,370.00	2.58
			1,744,370.00	2.58
Assurances				
5,000,000	ALLIANZ AG REG	EUR	1,004,500.00	1.48
17,000,000	AXA SA	EUR	442,935.00	0.66
			1,447,435.00	2.14
Média				
76,000,000	M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	1,166,600.00	1.73
			1,166,600.00	1.73
Télécommunications				
61,000,000	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	1,136,918.00	1.68
			1,136,918.00	1.68

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Cosmétiques				
5,112,000	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	644,852.14	0.96
			644,852.14	0.96
Commerce & Distribution				
27,000,000	SALVATORE FERRAGAMO SPA	EUR	445,230.00	0.66
			445,230.00	0.66
			57,783,786.09	85.62
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
30,000	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	3,071,785.80	4.55
			3,071,785.80	4.55
			3,071,785.80	4.55
Total du portefeuille-titres			60,855,571.89	90.17

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Valeur de marché en EUR
Contracts for Difference				
22,000,000	ASTRAZENECA PLC	GBP	2,787,017.80	(35,278.70)
16,000,000	COMPASS GROUP PLC	GBP	346,463.10	2,710.27
73,000,000	HOLCIM LTD-REG	CHF	3,539,447.70	67,270.21
51,000,000	INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	1,267,350.00	510.00
1,250,000	MUENCHENER RUECKVERS AG REG 01/02/2068	EUR	380,000.00	5,875.00
8,100,000	PERNOD-RICARD FRF	EUR	1,488,375.00	405.00
99,000,000	REED ELSEVIER PLC	GBP	2,557,954.65	(40,247.54)
(8,000,000)	RETAIL DNCA	EUR	722,080.00	(1,600.00)
88,000,000	REXEL SA	EUR	1,622,720.00	31,240.00
18,000,000	SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	2,352,960.00	(37,080.00)
15,000,000	STELLANTIS NV	EUR	198,960.00	(4,350.00)
(5,000,000)	STXE 600 AU&PT EUR GRT	EUR	2,226,200.00	40,800.00
(3,000,000)	STXE 600 CHEM (EUR) GRT	EUR	1,887,390.00	26,850.00
(6,640,000)	STXE 600 FD&BV EUR GRT	EUR	3,570,527.20	22,974.40
(17,000,000)	STXE 600 IG&S EUR GRT	EUR	5,569,030.00	92,650.00
(5,000,000)	STXE 600 PR&HO EUR GRT	EUR	3,213,050.00	44,900.00
(7,000,000)	STXE 600 TEL EUR GRT	EUR	716,240.00	18,060.00
(16,000,000)	STXE 600 UTIL EUR GRT	EUR	5,266,400.00	90,080.00
			325,768.64	
Total des "contracts for difference"			325,768.64	

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	60,855,571.89	90.17
Total des instruments financiers dérivés	325,768.64	0.48
Avoirs en banque	6,905,441.07	10.23
Autres actifs et passifs	(593,274.41)	(0.88)
Total des actifs nets	67,493,507.19	100.00

DNCA INVEST - VENASQUO (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	59.96	54.08
Allemagne	15.41	13.89
Pays-Bas	8.14	7.33
Suisse	4.88	4.40
Irlande	4.38	3.95
Belgique	2.87	2.58
Royaume-Uni	2.24	2.02
Autres	2.12	1.92
	100.00	90.17

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Matériaux de construction	18.76	16.94
Publicité	12.01	10.83
Accessoires & Equipements automobiles	10.77	9.71
Bureautique	10.05	9.06
Textile	8.94	8.06
Matériel divers	6.31	5.69
Energie	5.52	4.98
Appareils électriques & électroniques	5.21	4.70
OPC de type ouvert	5.05	4.55
Banques	3.43	3.09
Ingénierie & Construction	3.12	2.81
Alimentation	2.87	2.58
Assurances	2.38	2.14
Autres	5.58	5.03
	100.00	90.17

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	5,439,200.00	8.06
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	5,131,744.75	7.61
IPSOS	Publicité	3,685,500.00	5.46
PUBLICIS GROUPE	Publicité	3,624,620.00	5.37
CAPGEMINI SE	Bureautique	3,430,900.00	5.09
SIEMENS AG-REG	Matériel divers	3,370,640.00	4.99
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	OPC de type ouvert	3,071,785.80	4.55
MERCEDES-BENZ GROUP AG	Accessoires & Equipements automobiles	3,070,000.00	4.55
STELLANTIS NV	Accessoires & Equipements automobiles	2,984,400.00	4.42
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	2,969,550.00	4.40

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		5,924,185,972.89
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(338,735,085.25)
<hr/>		
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	5,585,450,887.64
Avoirs en banque	2.2	700,267,475.70
A recevoir sur souscriptions		11,390,432.06
A recevoir sur swaps		349,159.78
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	35,470,384.58
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	211,108,133.08
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	21,210,048.21
<hr/>		
Total actifs		6,565,246,521.05
Passifs		
Options à la valeur de marché	2.2, 12	14,058,264.65
Découverts bancaires		55,023,668.33
Charges à payer		56,377,608.33
Charges à payer sur achat de titres		44,999,194.13
A payer sur rachats		4,311,086.78
A payer sur swaps		63,826.88
Moins-value non réalisée sur swaps	2.2, 15, 16	16,536,435.57
<hr/>		
Total passifs		191,370,084.67
<hr/>		
Actifs nets à la fin de l'exercice		6,373,876,436.38

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	68,470,128.28
Intérêts bancaires	2.6	3,531,827.52
Revenus sur swaps	2.6	16,944,142.07
Autres revenus	17	217,724.67
<hr/>		
Total revenus		89,163,822.54
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	38,858,369.44
Commission de banque dépositaire	5	1,682,346.97
Commission de performance	4	51,585,000.58
Frais d'administration	5	84,904.21
Frais professionnels	7	323,519.59
Frais de transaction	2.7	736,488.65
Taxe d'abonnement	6	1,304,982.94
Intérêts bancaires et charges	2.5	2,229,574.04
Charges d'intérêts sur swaps		11,558,786.41
Frais d'agent de transfert		955,890.21
Frais d'impression et de publication		84,071.47
Autres charges	7	106,941.21
<hr/>		
Total charges		109,510,875.72
<hr/>		
Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(20,347,053.18)
<hr/>		
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	109,146,427.88
Change	2.3	49,286,285.87
Contrats futures	2.2	484,161,002.38
Contrats de change à terme	2.2	(121,113,704.97)
Options et swaps	2.2	98,393,438.53
<hr/>		
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		599,526,396.51
<hr/>		
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
Portefeuille-titres		(483,214,149.19)
Contrats futures	2.2	200,432,458.03
Contrats de change à terme	2.2	16,569,425.46
Options et swaps	2.2	(25,712,364.10)
<hr/>		
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		307,601,766.71
<hr/>		
Souscriptions		4,337,950,232.97
Rachats		(1,621,240,529.26)
Distribution	13	(745,770.32)
Actifs nets en début d'exercice		3,350,310,736.28
<hr/>		
Actifs nets à la fin de l'exercice		6,373,876,436.38

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	4,399,010.471	8,601,203.299	(2,433,094.664)	10,567,119.106
Class AD shares EUR	4,118.682	13,918.044	(717.751)	17,318.975
Class B shares EUR	3,375,030.665	3,470,966.195	(1,067,574.370)	5,778,422.490
Class F shares EUR	1,601,655.344	1,643,326.208	(504,851.057)	2,740,130.495
Class H-A shares CHF	25,388.617	21,627.738	(3,831.000)	43,185.355
Class H-A shares USD	25,388.617	21,627.738	(3,831.000)	43,185.355
Class H-I shares CHF	-	99,467.000	-	99,467.000
Class H-I shares USD	-	29,922.878	-	29,922.878
Class H-ID shares CAD	243,731.561	1,085,409.609	(232,984.134)	1,096,157.036
Class H-WI shares USD	-	99,467.000	-	99,467.000
Class I shares EUR	15,365,575.879	17,555,887.662	(8,204,885.352)	24,716,578.189
Class ID shares EUR	602,762.500	407,668.554	(139,076.260)	871,354.794
Class N shares EUR	2,054,499.911	2,806,028.448	(702,175.283)	4,158,353.076
Class ND shares EUR	115,007.154	68,196.861	(26,244.869)	156,959.146
Class Q shares EUR	2,680,682.742	2,787,994.072	(1,094,586.598)	4,374,090.216
Class SI shares EUR	218,132.946	88,002.526	(64,339.437)	241,796.035
Class WI shares EUR	-	13,000.000	-	13,000.000

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
171,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	102,504,872.40	1.61
34,100,000.00	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	23,418,477.61	0.37
74,000,000.00	BRAZIL NTN-B 6% 10-15/08/2030 FLAT	BRL	52,903,870.45	0.83
33,000,000.00	BRAZIL NTN-B 6% 22-15/08/2032 FLAT	BRL	23,743,216.16	0.37
230,000,000.00	BRAZIL NTN-F 10% 18-01/01/2029 FLAT	BRL	36,379,432.75	0.57
245,000,000.00	BRAZIL NTN-F 10% 20-01/01/2031 FLAT	BRL	39,894,990.20	0.63
19,362,560.00	CANADA-GOVT I/L 2% 07-01/12/2041	CAD	14,911,501.54	0.23
66,610,546.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	55,643,626.26	0.87
70,000,000.00	EUROPEAN UNION 0% 21-04/07/2029	EUR	57,551,900.00	0.90
215,000,000.00	EUROPEAN UNION 0% 21-04/07/2031	EUR	165,479,050.00	2.60
223,000,000.00	EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	EUR	183,263,630.00	2.88
52,500,000.00	EUROPEAN UNION 1.125% 22-04/06/2037	EUR	39,400,200.00	0.62
250,000,000.00	EUROPEAN UNION 2% 22-04/10/2027	EUR	238,160,000.00	3.74
376,275,630.00	FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR	360,001,709.00	5.65
230,053,000.00	HELLENIC REP 0% 21-12/02/2026	EUR	204,818,486.43	3.21
42,500,000.00	HELLENIC REP 0.75% 21-18/06/2031	EUR	31,402,825.00	0.49
31,200,000.00	HELLENIC REP 1.5% 20-18/06/2030	EUR	25,239,864.00	0.40
49,820,000.00	HUNGARY 0.125% 21-21/09/2028	EUR	36,948,006.60	0.58
20,680,000.00	ITALY BTPS I/L 0.25% 17-20/11/2023	EUR	20,724,462.00	0.33
20,676,400.00	ITALY BTPS I/L 0.45% 17-22/05/2023	EUR	20,584,390.02	0.32
66,231,550.00	ITALY BTPS I/L 1.25% 15-15/09/2032	EUR	59,884,580.58	0.94
424,565,769.00	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	EUR	371,057,745.16	5.82
12,441,600.00	ITALY BTPS 0.65% 19-28/10/2027	EUR	11,710,780.42	0.18
178,231,400.00	ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR	172,413,927.10	2.71
67,174,250.00	ITALY BTPS 1.4% 20-26/05/2025	EUR	66,317,778.32	1.04
81,671,780.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	78,132,125.05	1.23
125,000,000.00	ITALY BTPS 2.65% 22-01/12/2027	EUR	117,765,000.00	1.85
183,415,680.00	KOREA TRSY ILB 1.125% 20-10/06/2030	KRW	134,565,300.58	2.11
3,877,793,804.037	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	166,108,667.94	2.61
15,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 2% 12-20/09/2025	NZD	10,992,883.83	0.17
80,650,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	58,077,756.62	0.91
182,600,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	129,816,764.54	2.04
40,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	30,623,258.01	0.48
47,800,000.00	REP OF POLAND REP OF POLAND 2.75% 22-25/05/2032	EUR	44,129,438.00	0.69
850,000,000.00	REP SOUTH AFRICA 6.5% 10-28/02/2041	ZAR	29,134,714.94	0.46
1,070,000,000.00	REP SOUTH AFRICA 7% 10-26/02/2031	ZAR	47,350,200.78	0.74
1,276,666,667.000	REP SOUTH AFRICA 8% 13-31/01/2030	ZAR	62,352,382.95	0.98
72,534,000.00	ROMANIA 1.75% 21-13/07/2030	EUR	50,598,267.72	0.79
13,000,000.00	ROMANIA 2.125% 22-07/03/2028	EUR	10,864,750.00	0.17
30,000,000.00	ROMANIA 2.375% 17-19/04/2027	EUR	26,844,900.00	0.42
2,700,000.00	ROMANIA 2.625% 20-02/12/2040	EUR	1,512,891.00	0.02
146,000,000.00	ROMANIA 3.624% 20-26/05/2030	EUR	119,798,840.00	1.88
103,394,000.00	SOUTH AFRICA 4.85% 19-30/09/2029	USD	86,314,828.66	1.35
75,094,375.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	74,207,510.44	1.16
222,565,680.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	208,150,100.91	3.27
72,229,800.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	71,589,843.97	1.12
26,500,000.00	UNITED MEXICAN 1.35% 20-18/09/2027	EUR	23,922,345.00	0.38
37,000,000.00	UNITED MEXICAN 1.45% 21-25/10/2033	EUR	26,325,130.00	0.41
4,000,000.00	UNITED MEXICAN 2.25% 21-12/08/2036	EUR	2,850,560.00	0.04
27,500,000.00	UNITED MEXICAN 2.375% 22-11/02/2030	EUR	24,163,975.00	0.38
28,000,000.00	UNITED MEXICAN 2.659% 20-24/05/2031	USD	21,111,754.27	0.33
57,766,000.00	UNITED MEXICAN 3.5% 22-12/02/2034	USD	43,388,948.11	0.68
626,187,500.00	US TSY INFL IX N/B 0.125% 22-15/01/2032	USD	511,680,355.11	8.02
20,737,920.00	US TSY INFL IX N/B 0.625% 13-15/02/2043	USD	15,633,517.30	0.25
21,759,870.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 12-15/02/2042	USD	17,030,054.17	0.27
169,571,640.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	128,161,275.03	2.01

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
211,249,500.00	US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	USD	196,987,853.19	3.09
0				
			4,984,545,515.12	78.20
			4,984,545,515.12	78.20
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
425,000,000.00	DNCA INVEST - FLEX INFLATION CLASS SI SHARES EUR	EUR	49,827,000.00	0.78
5,382.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	551,078,372.52	8.65
			600,905,372.52	9.43
			600,905,372.52	9.43
Total du portefeuille-titres			5,585,450,887.64	87.63

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR	
Futures					
(1,100.000)	EUR-JPY 13/03/2023	JPY	979,693.62	3,321,517.64	
(1,744.000)	EURO BUXL 30Y BONDS 08/03/2023	EUR	133,494,480.00	47,566,379.37	
(6,502.000)	EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 08/03/2023	EUR	589,133,216.00	55,322,264.50	
(5,000.000)	EURO-BOBL FUTURE 08/03/2023	EUR	472,030,000.00	18,425,004.00	
(4,031.000)	EURO-BTP FUTURE 08/03/2023	EUR	388,838,322.00	30,471,387.64	
(3,962.000)	EURO-BUND FUTURE 08/03/2023	EUR	366,980,250.00	32,536,352.71	
(300.000)	JPN 10Y BOND (TSE) 13/03/2023	JPY	207,313,145.71	5,910,224.44	
(600.000)	LONG GILT FUTURE (LIFFE) 29/03/2023	GBP	45,498,690.04	3,646,679.57	
(4,576.000)	US LONG BOND FUT (CBT) 22/03/2023	USD	456,779,729.25	5,565,540.10	
(2,200.000)	US 10YR NOTE FUT (CBT) 22/03/2023	USD	206,135,748.30	4,885,461.66	
(3,500.000)	US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 31/03/2023	USD	309,333,862.38	3,457,321.45	
				211,108,133.08	
Total des futures				211,108,133.08	
Contrats de changes à terme					
124,639,541.160	EUR 194,000,000.000	AUD	30/01/23	124,639,541.16	1,269,378.23
38,999,667.350	EUR 219,601,000.000	BRL	30/01/23	38,999,667.35	541,287.75
70,431,420.620	EUR 99,392,186.890	CAD	30/01/23	70,431,420.62	1,983,052.67
53,854.250	EUR 53,174.740	CHF	13/01/23	53,854.25	(20.47)
27,000,000.000	EUR 656,560,620.000	CZK	30/01/23	27,000,000.00	(109,040.87)
3,109,751.180	CAD 2,152,360.440	EUR	13/01/23	2,152,360.44	(8,156.96)
81,184,000.000	CAD 56,528,441.780	EUR	30/01/23	56,528,441.78	(616,249.49)
45,900,470.400	CHF 46,569,429.090	EUR	13/01/23	46,569,429.09	(64,723.04)
52,645,700,000.00	CLP 54,583,943.070	EUR	30/01/23	54,583,943.07	2,866,612.61
1,299,344,850.000	CZK 50,000,000.000	EUR	28/06/23	50,000,000.00	2,728,862.88
3,944,198,337.020	CZK 160,686,462.420	EUR	30/01/23	160,686,462.42	2,164,815.06
15,776,975,160.00	HUF 36,000,000.000	EUR	28/06/23	36,000,000.00	1,235,219.37
31,849,782,276.00	HUF 76,699,694.980	EUR	30/01/23	76,699,694.98	2,381,351.35
69,195,453.300	MXN 3,309,051.350	EUR	30/01/23	3,309,051.35	(18,674.21)
522,686,400.000	PLN 109,901,324.040	EUR	30/01/23	109,901,324.04	1,272,617.83
161,872,678.510	USD 151,714,696.210	EUR	13/01/23	151,714,696.21	(720,401.64)
33,100,000.000	USD 31,058,326.580	EUR	30/01/23	31,058,326.58	(220,181.19)
70,243,911.730	EUR 60,697,000.000	GBP	30/01/23	70,243,911.73	1,795,512.68
140,375,331.960	EUR 194,310,342,000.0	KRW	30/01/23	140,375,331.96	(3,805,274.20)
192,950,359.340	EUR 324,010,000.000	NZD	26/01/23	192,950,359.34	1,082,526.70

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Récapitulatif de l'actif net

Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
12,518,667.050 EUR	13,318,784.830 USD	13/01/23	12,518,667.05	95,032.76
1,038,449,985.800 EUR	1,092,675,792.060 USD	30/01/23	1,038,449,985.80	20,483,938.40
68,325,371.160 EUR	1,232,468,213.270 ZAR	30/01/23	68,325,371.16	1,132,898.36
				35,470,384.58

Total des contrats de change à terme **35,470,384.58**

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Valeur de marché en EUR
----------	--------------	--------	-------------------	-------------------------

Options

(250.000)	CALL EURO BUXL 30Y BONDS 27/01/2023 162	EUR	25,000.00	(25,000.00)
(1,500.000)	CALL EURO-BOBL FUTURE 27/01/2023 118	EUR	142,500.00	(142,500.00)
(800.000)	CALL EURO-BUND FUTURE 27/01/2023 136	EUR	352,000.00	(352,000.00)
(800.000)	CALL 3MO EURO EURIBOR LIFFE 18/09/2023 9	EUR	295,000.00	(295,000.00)
(2,400.000)	CALL 3MO EURO EURIBOR LIFFE 18/09/2023 9	EUR	360,000.00	(360,000.00)
(500.000)	CALL 90DAYS EURO \$ FUT 18/09/2023 95.25	USD	288,838.60	(288,838.59)
(250.000)	PUT EURO BUXL 30Y BONDS 27/01/2023 154	EUR	4,745,000.00	(4,745,000.00)
(350.000)	PUT EURO-BTP FUTURE 27/01/2023 107	EUR	402,500.00	(402,500.00)
(350.000)	PUT EURO-BUND FUTURE 27/01/2023 131	EUR	269,500.00	(269,500.00)
(1,150.000)	PUT EURO-BUND FUTURE 27/01/2023 132	EUR	1,265,000.00	(1,265,000.00)
(700.000)	PUT US 10YR NOTE FUT (CBT) 27/01/2023 11	USD	857,763.07	(857,763.05)
(700.000)	PUT US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 27/01/2023	USD	525,890.78	(525,890.77)
(2,400.000)	PUT 3MO EURO EURIBOR LIFFE 18/09/2023 96	EUR	4,185,000.00	(4,185,000.00)
(500.000)	PUT 90DAYS EURO \$ FUT 18/09/2023 94.75	USD	344,272.26	(344,272.25)
				(14,058,264.66)

Total des options **(14,058,264.66)**

A recevoir (%)	A payer (%)	Date de Maturité	Devise	Notionnel	Plus ou moins valeur non réalisée en EUR
----------------	-------------	------------------	--------	-----------	--

Swaps de taux d'intérêt

3.480	Floating	20/03/24	NZD	600,000,000.00	(7,484,347.54)
Floating	0.369	16/12/56	EUR	315,151,250.00	111,220,652.05
0.557	Floating	16/12/36	EUR	661,650,000.00	(120,524,878.48)
4.886	Floating	15/12/32	AUD	100,000,000.00	1,811,378.40
					(14,977,195.57)

Total des swaps de taux d'intérêt **(14,977,195.57)**

Sous-jacent	Vente / Achat	Taux d'intérêt (%)	Devise	Date de Maturité	Notionnel	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
-------------	---------------	--------------------	--------	------------------	-----------	--

Credit default swaps

ITRX EUR CDSI S38 5Y CORP 20/12/2027	Achat	1.000	EUR	20/12/27	500,000,000.00	2,218,000.00
SNRFIN CDSI S38 5Y CORP 20/12/2027	Achat	1.000	EUR	20/12/27	240,000,000.00	103,440.00
SUBFIN CDSI S38 5Y CORP 20/12/2027	Achat	1.000	EUR	20/12/27	120,000,000.00	(3,880,680.00)
						(1,559,240.00)

Total credit default swap **(1,559,240.00)**

Total des instruments financiers dérivés **215,983,817.43**

		% VNI
Total du portefeuille-titres	5,585,450,887.64	87.63
Total des instruments financiers dérivés	215,983,817.43	3.40
Avoirs en banque	645,243,807.37	10.12
Autres actifs et passifs	(72,802,076.06)	(1.15)
Total des actifs nets	6,373,876,436.38	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Italie	16.45	14.42
France	16.31	14.30
Etats-Unis	15.57	13.64
Supranational - Multinational	12.24	10.74
Espagne	6.34	5.55
Mexique	5.51	4.83
Grèce	4.68	4.10
Nouvelle-Zélande	4.11	3.60
Afrique du Sud	4.03	3.53
Roumanie	3.75	3.28
Brésil	2.74	2.40
Corée du Sud	2.41	2.11
Australie	2.25	1.98
Autres	3.61	3.15
	100.00	87.63

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	89.24	78.20
OPC de type ouvert	10.76	9.43
	100.00	87.63

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	OPC de type ouvert	551,078,372.52	8.65
US TSY INFL IX N/B 0.125% 22-15/01/2032	Gouvernements	511,680,355.11	8.02
ITALY BTSP 0.4% 19-15/05/2030	Gouvernements	371,057,745.16	5.82
FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	Gouvernements	360,001,709.00	5.65
EUROPEAN UNION 2% 22-04/10/2027	Gouvernements	238,160,000.00	3.74
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	208,150,100.91	3.27
HELLENIC REP 0% 21-12/02/2026	Gouvernements	204,818,486.43	3.21
US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	Gouvernements	196,987,853.19	3.09
EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	Gouvernements	183,263,630.00	2.88
ITALY BTSP 0.65% 20-15/05/2026	Gouvernements	172,413,927.10	2.71

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		510,463,904.03	Intérêts sur obligations	2.6	3,815,333.86
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(19,915,357.56)	Intérêts bancaires	2.6	246,345.72
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	490,548,546.47	Revenus sur swaps	2.6	1,091,177.28
Avoirs en banque	2.2	21,458,933.07	Autres revenus	17	649.69
A recevoir sur souscriptions		1,697,703.95	Total revenus		5,153,506.55
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	2,770,026.92	Charges		
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	13,277,030.31	Commission de conseil en investissement	4	2,961,048.27
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	567,916.75	Commission de banque dépositaire	5	89,827.42
Total actifs		530,320,157.47	Commission de performance	4	19,498,072.62
Passifs			Frais d'administration	5	81,557.25
Options à la valeur de marché	2.2, 12	1,723,989.97	Frais professionnels	7	36,849.77
Découverts bancaires		3,416,501.91	Frais de transaction	2.7	36,712.08
Charges à payer		19,849,288.46	Taxe d'abonnement	6	76,300.58
Charges à payer sur achat de titres		11,114,812.32	Intérêts bancaires et charges	2.5	271,518.19
A payer sur rachats		49,733.58	Charges d'intérêts sur swaps		670,400.38
Total passifs		36,154,326.24	Frais d'agent de transfert		103,184.57
Actifs nets à la fin de l'exercice		494,165,831.23	Frais d'impression et de publication		11,215.02
			Autres charges	7	22,828.47
			Total charges		23,859,514.62
			Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(18,706,008.07)
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	13,090,802.04
			Change	2.3	4,351,800.50
			Contrats futures	2.2	36,433,088.96
			Contrats de change à terme	2.2	(15,353,126.06)
			Options et swaps	2.2	16,983,052.29
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		36,799,609.66
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(45,259,839.30)
			Contrats futures	2.2	12,527,252.84
			Contrats de change à terme	2.2	498,268.47
			Options et swaps	2.2	(2,303,126.93)
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		2,262,164.74
			Souscriptions		391,266,079.78
			Rachats		(234,427,584.16)
			Actifs nets en début d'exercice		335,065,170.87
			Actifs nets à la fin de l'exercice		494,165,831.23

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	142,323.958	148,337.770	(92,276.965)	198,384.763
Class B shares EUR	45,458.753	677,484.152	(76,478.027)	646,464.878
Class H-I shares CHF	34,276.000	2,125.000	(7,710.000)	28,691.000
Class I shares EUR	2,014,665.796	1,378,118.043	(1,390,849.076)	2,001,934.763
Class N shares EUR	33,235.449	39,593.779	(29,191.882)	43,637.346
Class Q shares EUR	623,200.000	1,141,000.000	(433,200.000)	1,331,000.000
Class SI shares EUR	623,200.000	1,141,000.000	(433,200.000)	1,331,000.000

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
47,000,000.000	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	28,173,853.82	5.70
12,500,000.000	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	8,584,485.90	1.74
29,870,200.000	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	24,952,298.81	5.05
40,274,150.000	FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR	38,532,293.03	7.80
50,168,530.000	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	EUR	43,845,790.17	8.87
79,698,480.000	KOREA TRSY ILB 1.125% 20-10/06/2030	KRW	58,471,827.03	11.83
708,262,760.03	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	30,339,050.90	6.14
12,000,000.000	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	8,641,451.69	1.75
39,900,000.000	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	28,366,313.82	5.74
5,000,000.000	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	3,827,907.25	0.77
18,022,650.000	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	17,809,802.50	3.60
52,681,770.000	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	49,269,571.78	9.97
72,562,500.000	US TSY INFL IX N/B 0.125% 22-15/01/2032	USD	59,293,431.72	12.01
10,368,960.000	US TSY INFL IX N/B 0.625% 13-15/02/2043	USD	7,816,758.65	1.58
50,618,400.000	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	38,257,097.03	7.74
26,825,366.865	US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	USD	25,014,361.83	5.06
			471,196,295.93	95.35
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
189,000	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	19,352,250.54	3.92
			19,352,250.54	3.92
			19,352,250.54	3.92
Total du portefeuille-titres			490,548,546.47	99.27

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Futures				
(100.000)	EURO BUXL 30Y BONDS 08/03/2023	EUR	7,654,500.00	2,727,430.01
(275.000)	EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 08/03/2023	EUR	24,917,200.00	2,152,849.77
(150.000)	EURO-BTP FUTURE 08/03/2023	EUR	14,469,300.00	939,380.48
(600.000)	EURO-BUND FUTURE 08/03/2023	EUR	55,575,000.00	5,019,746.10
(1,000.000)	US 10YR NOTE FUT (CBT) 22/03/2023	USD	93,698,067.41	1,628,002.06
(500.000)	US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 31/03/2023	USD	44,190,551.77	809,621.89
				13,277,030.31
Total des futures				13,277,030.31

Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR		
Contrats de changes à terme						
40,851,418.370	EUR	63,613,220.000	AUD	30/01/23	40,851,418.37	397,931.39
20,229,541.100	EUR	28,549,712.650	CAD	30/01/23	20,229,541.10	568,221.88
54,753.190	EUR	54,054.280	CHF	13/01/23	54,753.19	(12.65)
5,033,800.000	AUD	3,229,302.960	EUR	30/01/23	3,229,302.96	(28,135.89)
4,743,396.280	CAD	3,302,600.490	EUR	30/01/23	3,302,600.49	(35,778.40)
3,204,341.000	CHF	3,251,022.610	EUR	13/01/23	3,251,022.61	(4,499.54)
9,829,177.810	MXN	467,608.850	EUR	30/01/23	467,608.85	(212.50)
1,700,000.000	USD	1,593,312.140	EUR	30/01/23	1,593,312.14	(9,479.90)
57,189,675.140	EUR	79,202,553,000.00	KRW	30/01/23	57,189,675.14	(1,579,527.52)

Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR		
21,895,065.400	EUR	449,353,500.000	MXN	30/01/23	21,895,065.40	531,062.95
29,517,206.660	EUR	49,572,495.620	NZD	26/01/23	29,517,206.66	162,035.69
134,951,843.370	EUR	141,884,765.100	USD	30/01/23	134,951,843.37	2,768,421.41
						2,770,026.92

Total des contrats de change à terme **2,770,026.92**

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Valeur de marché en EUR
Options				
(50.000)	CALL EURO BUXL 30Y BONDS 27/01/2023 162	EUR	5,893,965.00	(5,000.00)
(250.000)	CALL EURO-BOBL FUTURE 27/01/2023 118	EUR	229,406,580.00	(23,750.00)
(50.000)	CALL EURO-BUND FUTURE 27/01/2023 136	EUR	94,014,375.00	(22,000.00)
(50.000)	PUT EURO BUXL 30Y BONDS 27/01/2023 154	EUR	372,353,152.49	(949,000.00)
(75.000)	PUT EURO-BTP FUTURE 27/01/2023 107	EUR	236,573,055.00	(86,250.00)
(75.000)	PUT EURO-BUND FUTURE 27/01/2023 131	EUR	213,755,343.75	(57,750.00)
(125.000)	PUT EURO-BUND FUTURE 27/01/2023 132	EUR	469,724,531.25	(137,500.00)
(300.000)	PUT US 10YR NOTE FUT (CBT) 27/01/2023 11	USD	1,760,211,894.26	(367,612.73)
(100.000)	PUT US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 27/01/2023	USD	518,885,458.87	(75,127.25)
				(1,723,989.98)

Total des options **(1,723,989.98)**

Total des instruments financiers dérivés **14,323,067.25**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	490,548,546.47	99.27
Total des instruments financiers dérivés	14,323,067.25	2.90
Avoirs en banque	18,042,431.16	3.65
Autres actifs et passifs	(28,748,213.65)	(5.82)
Total des actifs nets	494,165,831.23	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	26.59	26.39
Espagne	13.67	13.57
Corée du Sud	11.92	11.83
France	11.80	11.72
Italie	8.94	8.87
Nouvelle-Zélande	8.32	8.26
Australie	7.49	7.44
Mexique	6.18	6.14
Canada	5.09	5.05
	100.00	99.27

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	96.05	95.35
OPC de type ouvert	3.95	3.92
	100.00	99.27

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
US TSY INFL IX N/B 0.125% 22-15/01/2032	Gouvernements	59,293,431.72	12.01
KOREA TRSY ILB 1.125% 20-10/06/2030 FLAT	Gouvernements	58,471,827.03	11.83
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	49,269,571.78	9.97
ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	Gouvernements	43,845,790.17	8.87
FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	Gouvernements	38,532,293.03	7.80
US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	Gouvernements	38,257,097.03	7.74
MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	Gouvernements	30,339,050.90	6.14
NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	Gouvernements	28,366,313.82	5.74
AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	Gouvernements	28,173,853.82	5.70
US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	Gouvernements	25,014,361.83	5.06

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		191,156,237.49	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	724,768.23
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(18,053,849.75)	Intérêts sur obligations	2.6	3,736,558.50
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	173,102,387.74	Intérêts bancaires	2.6	11,992.76
Avoirs en banque	2.2	2,038,433.54	Autres revenus	17	39,218.37
A recevoir sur souscriptions		12,227.87	Total revenus		4,512,537.86
Remboursement fiscal à recevoir		13,254.95	Charges		
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	324,954.38	Commission de conseil en investissement	4	1,673,085.20
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	2,099,194.30	Commission de banque dépositaire	5	34,727.30
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,259,483.10	Frais d'administration	5	53,206.27
Total actifs		178,849,935.88	Frais professionnels	7	26,033.45
Passifs			Frais de transaction	2.7	59,850.58
Découverts bancaires		83,996.48	Taxe d'abonnement	6	42,437.86
Charges à payer		168,427.19	Intérêts bancaires et charges	2.5	30,367.79
Charges à payer sur achat de titres		707,813.37	Frais d'agent de transfert		58,237.96
A payer sur rachats		7,271.60	Frais d'impression et de publication		6,416.96
Total passifs		967,508.64	Autres charges	7	5,824.58
Actifs nets à la fin de l'exercice		177,882,427.24	Total charges		1,990,187.95
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,522,349.91
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(8,908,839.40)
			Change	2.3	(246,785.96)
			Contrats futures	2.2	3,454,028.60
			Contrats de change à terme	2.2	(1,447,351.82)
			Options et swaps	2.2	1,161,900.00
			Moins-value nette réalisée de l'exercice		(3,464,698.67)
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(24,414,100.29)
			Contrats futures	2.2	2,458,008.23
			Contrats de change à terme	2.2	219,254.44
			Options et swaps	2.2	98,800.00
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(25,102,736.29)
			Souscriptions		34,704,423.04
			Rachats		(33,423,145.49)
			Actifs nets en début d'exercice		201,703,885.98
			Actifs nets à la fin de l'exercice		177,882,427.24

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	495,790.876	217,891.147	(138,113.171)	575,568.852
Class I shares EUR	85,518.785	17,708.658	(34,135.359)	69,092.084
Class N shares EUR	724.558	85.000	(238.931)	570.627
Class Q shares EUR	4,441.539	1,379.125	(1,178.825)	4,641.839
Class SI shares EUR	13,176.999	996.024	(1,642.465)	12,530.558

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Cosmétiques					Chimie				
1,600,000,000	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	1,437,248.00	0.81	2,500,000,000	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	2,366,000.00	1.32
2,000,000,000	ASTRAZENECA PLC 4% 18-17/01/2029	USD	1,800,336.10	1.01	700,000,000	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	563,738.00	0.32
1,000,000,000	AVANTOR FUNDING 2.625% 20-01/11/2025	EUR	948,170.00	0.53				4,632,556.00	2.60
1,500,000,000	AVANTOR FUNDING 3.875% 20-15/07/2028	EUR	1,391,760.00	0.78	Chimie				
1,000,000,000	CATALENT PHARMA 2.375% 20-01/03/2028	EUR	821,250.00	0.46	2,500,000,000	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,118,550.00	1.19
1,700,000,000	FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025	EUR	1,607,384.00	0.90	100,000,000	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	88,524.00	0.05
1,000,000,000	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	874,170.00	0.49	1,500,000,000	SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029	EUR	1,259,190.00	0.71
1,000,000,000	HCA INC 5.625% 18-01/09/2028	USD	929,240.97	0.52				3,466,264.00	1.95
2,500,000,000	HCA INC 5.875% 15-15/02/2026	USD	2,348,730.28	1.33	Appareils électriques & électroniques				
1,500,000,000	IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029	EUR	1,268,355.00	0.71	1,400,000,000	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	1,086,946.00	0.61
500,000,000	NIDDA HEALTHCARE 3.5% 17-30/09/2024	EUR	488,395.00	0.27	2,300,000,000	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	2,150,040.00	1.21
1,500,000,000	ORGANON FIN 1 2.875% 21-30/04/2028	EUR	1,318,755.00	0.74				3,236,986.00	1.82
2,500,000,000	TAKEDA PHARMACEU 5% 19-26/11/2028	USD	2,321,491.92	1.32	Alimentation				
600,000,000	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	592,740.00	0.33	2,000,000,000	DANONE 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,682,420.00	0.95
1,500,000,000	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	1,301,955.00	0.73	1,000,000,000	PICARD GROUPE 3.875% 21-01/07/2026	EUR	859,750.00	0.48
2,500,000,000	THERMO FISHER 2.6% 19-01/10/2029	USD	2,056,600.69	1.17	500,000,000	PRIMO WATER CORP 3.875% 20-31/10/2028	EUR	445,655.00	0.25
			21,506,581.96	12.10				2,987,825.00	1.68
Banques					Agriculture				
3,200,000,000	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	2,899,296.00	1.62	750,000,000	LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	638,670.00	0.36
1,300,000,000	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	1,307,644.00	0.74	2,300,000,000	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	2,339,215.00	1.31
600,000,000	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	563,448.00	0.32				2,977,885.00	1.67
1,000,000,000	BNP PARIBAS 22-31/03/2032 FRN	EUR	884,070.00	0.50	Accessoires & Equipements automobiles				
1,000,000,000	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	852,890.00	0.48	750,000,000	PANTHER BF AGG 2 4.375% 19-15/05/2026	EUR	697,507.50	0.39
2,000,000,000	CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	EUR	1,842,800.00	1.04	1,300,000,000	VOLVO CAR AB 4.25% 22-31/05/2028	EUR	1,197,716.00	0.68
600,000,000	INTESA SANPAOLO 17-31/12/2049 FRN	EUR	579,738.00	0.33	1,000,000,000	ZF FINANCE GMBH 2.25% 21-03/05/2028	EUR	783,910.00	0.44
1,000,000,000	INTESA SANPAOLO 20-31/12/2060 FRN	EUR	852,360.00	0.48				2,679,133.50	1.51
1,800,000,000	INTESA SANPAOLO 22-30/09/2170 FRN	EUR	1,549,404.00	0.87	Matériel divers				
1,000,000,000	INTESA SANPAOLO 3.928% 14-15/09/2026	EUR	986,290.00	0.55	3,400,000,000	ALSTOM S 0% 21-11/01/2029	EUR	2,668,014.00	1.50
300,000,000	INTESA SANPAOLO 6.625% 13-13/09/2023	EUR	305,625.00	0.17				2,668,014.00	1.50
2,800,000,000	LA BANQUE POSTAL 21-02/08/2032 FRN	EUR	2,242,352.00	1.26	Services financiers				
400,000,000	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	325,432.00	0.18	300,000,000	GHELAMCO INVEST 5.5% 20-03/07/2023	EUR	296,055.19	0.17
800,000,000	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	702,696.00	0.40	1,700,000,000	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	1,330,063.00	0.75
1,400,000,000	UNICREDIT SPA 17-31/12/2049 FRN	EUR	1,257,004.00	0.71	1,000,000,000	LINCOLN FIN 3.625% 19-01/04/2024	EUR	986,720.00	0.55
3,000,000,000	UNICREDIT SPA 19-02/04/2034 FRN	USD	2,566,202.97	1.43				2,612,838.19	1.47
			19,717,251.97	11.08	Immobilier				
Energie					1,800,000,000	CASTELLUM AB 21-02/03/2170 FRN	EUR	1,143,612.00	0.64
1,000,000,000	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	881,140.00	0.50	1,000,000,000	EQUINIX INC 3.2% 19-18/11/2029	USD	813,929.61	0.46
800,000,000	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	756,472.00	0.43	1,000,000,000	SAMHALLSBYGG 20-31/12/2060 FRN	EUR	397,530.00	0.22
2,000,000,000	EDP SA 21-02/08/2081 FRN	EUR	1,714,940.00	0.96				2,355,071.61	1.32
1,500,000,000	EDP SA 21-14/03/2082 FRN	EUR	1,225,545.00	0.69	Bois & Papier				
2,000,000,000	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	1,900,500.00	1.07	2,000,000,000	STORA ENSO OYJ 2.5% 18-21/03/2028	EUR	1,867,460.00	1.05
4,500,000,000	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	4,015,485.00	2.25				1,867,460.00	1.05
2,500,000,000	ORSTED A/S 19-09/12/3019 FRN	EUR	2,146,500.00	1.21	Commerce & Distribution				
2,500,000,000	VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	2,001,175.00	1.12	2,000,000,000	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	1,761,800.00	0.99
34,782,000	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	989,930.50	0.56				1,761,800.00	0.99
			15,631,687.50	8.79	Internet				
Stockage & Entrepôt					1,800,000,000	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	1,597,608.00	0.90
1,200,000,000	CAB 3.375% 21-01/02/2028	EUR	968,112.00	0.54				1,597,608.00	0.90
1,300,000,000	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	1,272,349.00	0.72	Télécommunications				
2,000,000,000	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	1,929,160.00	1.08	1,000,000,000	NETWORK IZI LTD 19-31/12/2059 FRN	USD	893,277.94	0.50
1,500,000,000	SILGAN HOLDINGS 3.25% 18-15/03/2025	EUR	1,459,335.00	0.82				893,277.94	0.50
2,500,000,000	SMURFIT KAPPA 1.5% 19-15/09/2027	EUR	2,235,725.00	1.26	Transports				
2,200,000,000	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	1,901,746.00	1.07	800,000,000	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	780,224.00	0.44
			9,766,427.00	5.49				780,224.00	0.44
Services diversifiés								107,323,893.17	60.34
1,750,000,000	DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR	1,509,252.50	0.85	Actions				
100,000,000	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	98,242.00	0.06	Cosmétiques				
900,000,000	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	804,672.00	0.45	21,250,000	BIOMERIEUX	EUR	2,080,800.00	1.17
1,200,000,000	LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027	EUR	1,012,152.00	0.57	10,000,000	CSL LTD	AUD	1,831,594.63	1.03
600,000,000	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	533,112.00	0.30					
700,000,000	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	505,491.00	0.28					
2,000,000,000	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	1,722,080.00	0.97					
			6,185,001.50	3.48					
Matériaux de construction									
1,800,000,000	CIE DE ST GOBAIN 1% 17-17/03/2025	EUR	1,702,818.00	0.96					

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
65,000,000	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	1,968,293.55	1.11
35,000,000	ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	857,492.47	0.48
4,650,000	LONZA GROUP AG-REG	CHF	2,133,563.20	1.20
19,000,000	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	2,396,750.90	1.34
3,200,000	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	1,645,232.00	0.92
35,318,000	UNILEVER PLC	EUR	1,655,354.66	0.93
			14,569,081.41	8.18
Appareils électriques & électroniques				
4,000,000	ASML HOLDING NV	EUR	2,015,200.00	1.13
85,000,000	MEDIATEK INC	TWD	1,614,236.27	0.91
13,500,000	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1,764,720.00	0.99
19,500,000	SOMFY SA	EUR	2,788,500.00	1.57
45,000,000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	1,484,775.00	0.83
130,000,000	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	1,771,633.80	1.00
			11,439,065.07	6.43
Accessoires & Equipements automobiles				
10,000,000	FANUC CORP	JPY	1,413,252.58	0.79
5,000,000	KEYENCE CORP	JPY	1,831,848.95	1.03
135,000,000	PLASTIC OMNIUM	EUR	1,833,300.00	1.04
28,000,000	TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	1,444,389.03	0.81
			6,522,790.56	3.67
Energie				
93,000,000	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	1,913,940.00	1.08
200,416,000	IBERDROLA SA	EUR	2,190,546.88	1.23
14,500,000	ORSTED A/S	DKK	1,231,034.58	0.69
			5,335,521.46	3.00
Chimie				
14,175,000	KONINKLIJKE DSM	EUR	1,620,202.50	0.91
17,250,000	SYMRISE AG	EUR	1,753,462.50	0.99
			3,373,665.00	1.90
Commerce & Distribution				
3,500,000	RATIONAL AG	EUR	1,942,500.00	1.10
35,000,000	THULE GROUP AB/THE	SEK	683,044.68	0.38
			2,625,544.68	1.48
Matériaux de construction				
3,000,000	GEBERIT AG-REG	CHF	1,323,024.58	0.74
135,000,000	NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	1,175,102.19	0.66
			2,498,126.77	1.40
Logiciels				
63,000,000	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	2,110,185.00	1.19
			2,110,185.00	1.19
Internet				
84,000,000	ZOZO INC	JPY	1,951,122.19	1.10
			1,951,122.19	1.10
Stockage & Entrepôt				
57,500,000	HUHTAMAKI OYJ	EUR	1,840,000.00	1.03
			1,840,000.00	1.03
Matériel divers				
160,000,000	SUNNY OPTICAL TECH	HKD	1,778,245.93	1.00
			1,778,245.93	1.00
Bureautique				
15,000,000	CHECK POINT SOFTWARE TECH	USD	1,766,781.81	0.99
			1,766,781.81	0.99
Bois & Papier				
120,000,000	STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	1,578,000.00	0.89
			1,578,000.00	0.89
Services diversifiés				
60,000,000	TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	945,016.69	0.53
			945,016.69	0.53
			58,333,146.57	32.79

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Mortgage backed securities				
Accessoires & Equipements automobiles				
800,000,000	SCHAFFLER VERWA 3.75% 16-15/09/2026	EUR	698,224.00	0.39
			698,224.00	0.39
			698,224.00	0.39
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
6,600,000	AIR LIQUIDE SA	EUR	873,840.00	0.49
4,995,000	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	661,338.00	0.37
			1,535,178.00	0.86
			1,535,178.00	0.86
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
3,160,000	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	5,211,946.00	2.93
			5,211,946.00	2.93
			5,211,946.00	2.93
Total du portefeuille-titres			173,102,387.74	97.31

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR		
Futures						
(340,000)	EURO STOXX 50 - FUTURE 17/03/2023	EUR	12,898,308.00	618,800.00		
(240,000)	EURO-BOBL FUTURE 08/03/2023	EUR	22,657,440.00	897,561.50		
(69,000)	EURO-BUND FUTURE 08/03/2023	EUR	6,391,125.00	574,080.00		
(25,000)	US 10YR NOTE FUT (CBT) 22/03/2023	USD	2,342,451.69	8,752.80		
				2,099,194.30		
Total des futures				2,099,194.30		
Contrats de changes à terme						
963,194.580	USD	923,499.790	EUR	31/01/23	923,499.79	(26,185.99)
15,063,967.980	EUR	15,793,858.060	USD	31/01/23	15,063,967.98	351,140.37
						324,954.38
Total des contrats de change à terme						324,954.38
Total des instruments financiers dérivés				2,424,148.68		
Récapitulatif de l'actif net						
Total du portefeuille-titres			173,102,387.74	97.31		
Total des instruments financiers dérivés			2,424,148.68	1.36		
Avoirs en banque			1,954,437.06	1.10		
Autres actifs et passifs			401,453.76	0.23		
Total des actifs nets			177,882,427.24	100.00		

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-
Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	27.74	27.00
Etats-Unis	9.33	9.08
Italie	8.41	8.17
Pays-Bas	7.23	7.02
Espagne	6.90	6.72
Japon	6.31	6.16
Allemagne	5.44	5.30
Finlande	3.79	3.69
Danemark	3.34	3.24
Suède	3.15	3.06
Suisse	2.85	2.77
Royaume-Uni	2.43	2.37
Luxembourg	2.19	2.13
Autres	10.89	10.60
	100.00	97.31

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	20.85	20.28
Energie	12.11	11.79
Banques	11.39	11.08
Appareils électriques & électroniques	8.48	8.25
Stockage & Entrepôt	6.70	6.52
Accessoires & Equipements automobiles	5.72	5.57
Chimie	4.84	4.71
Matériaux de construction	4.12	4.00
Services diversifiés	4.12	4.01
OPC de type ouvert	3.01	2.93
Matériel divers	2.57	2.50
Commerce & Distribution	2.53	2.47
Internet	2.05	2.00
Autres	11.51	11.20
	100.00	97.31

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	OPC de type ouvert	5,211,946.00	2.93
IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	Energie	4,015,485.00	2.25
BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	Banques	2,899,296.00	1.62
SOMFY SA	Appareils électriques & électroniques	2,788,500.00	1.57
ALSTOM S 0% 21-11/01/2029	Matériel divers	2,668,014.00	1.50
UNICREDIT SPA 19-02/04/2034 FRN	Banques	2,566,202.97	1.43
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	2,396,750.90	1.34
SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	Matériaux de construction	2,366,000.00	1.32
HCA INC 5.875% 15-15/02/2026	Cosmétiques	2,348,730.28	1.33
SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	Agriculture	2,339,215.00	1.31

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		304,478,082.08	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	4,017,244.27
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		3,822,290.56	Intérêts bancaires	2.6	37,401.90
<hr/>			<hr/>		
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	308,300,372.64	Total revenus		4,054,646.17
Avoirs en banque	2.2	20,275,696.57	Charges		
A recevoir sur souscriptions		421,413.79	Commission de conseil en investissement	4	3,266,228.24
Remboursement fiscal à recevoir		33,613.46	Commission de banque dépositaire	5	56,880.39
<hr/>			Frais d'administration	5	54,192.54
Total actifs		329,031,096.46	Frais professionnels	7	27,576.84
Passifs			Frais de transaction	2.7	146,426.23
Découverts bancaires		92.78	Taxe d'abonnement	6	49,676.90
Charges à payer		326,861.66	Intérêts bancaires et charges	2.5	31,499.65
A payer sur rachats		2,904.29	Frais d'agent de transfert		116,521.29
<hr/>			Frais d'impression et de publication		9,466.42
Total passifs		329,858.73	Autres charges	7	7,181.04
Actifs nets à la fin de l'exercice		328,701,237.73	Total charges		3,765,649.54
<hr/>			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		288,996.63
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	6,158,415.06
			Change	2.3	(37,691.78)
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		6,409,719.91
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(75,407,294.32)
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(68,997,574.41)
			Souscriptions		85,675,488.72
			Rachats		(57,733,202.29)
			Actifs nets en début d'exercice		369,756,525.71
			Actifs nets à la fin de l'exercice		328,701,237.73

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	267,098.008	86,592.681	(85,068.432)	268,622.257
Class I shares EUR	1,293,665.718	167,159.701	(182,850.827)	1,277,974.592
Class ID shares EUR	354,215.030	-	-	354,215.030
Class N shares EUR	119,646.680	79,589.748	(39,132.654)	160,103.774
Class Q shares EUR	2,232.075	133.538	(152.596)	2,213.017
Class SI shares EUR	323,410.000	352,933.228	(121,271.009)	555,072.219

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
200,000,000	AMPLIFON SPA	EUR	5,564,000.00	1.69
147,000,000	BIOMERIEUX	EUR	14,394,240.00	4.38
42,000,000	CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	EUR	4,951,800.00	1.51
268,500,000	ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	6,578,192.23	2.00
19,750,000	LONZA GROUP AG-REG	CHF	9,061,908.23	2.76
153,000,000	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	19,300,151.97	5.88
23,000,000	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	6,957,500.00	2.12
120,000,000	UNILEVER PLC	EUR	5,624,400.00	1.71
			72,432,192.43	22.05
Appareils électriques & électroniques				
27,400,000	ASML HOLDING NV	EUR	13,804,120.00	4.20
94,500,000	LEGRAND SA	EUR	7,070,490.00	2.15
91,000,000	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	11,895,520.00	3.62
62,000,000	SOMFY SA	EUR	8,866,000.00	2.70
430,000,000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	14,187,850.00	4.31
			55,823,980.00	16.98
Energie				
2,010,000,000	HERA SPA	EUR	5,063,190.00	1.54
1,615,194,000	IBERDROLA SA	EUR	17,654,070.42	5.37
			22,717,260.42	6.91
Chimie				
40,000,000	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	2,983,105.97	0.91
2,150,000	GIVAUDAN-REG	CHF	6,167,988.17	1.88
30,453,000	KONINKLIJKE DSM	EUR	3,480,777.90	1.06
89,500,000	SYMRISE AG	EUR	9,097,675.00	2.76
			21,729,547.04	6.61
Services diversifiés				
280,000,000	BUREAU VERITAS SA	EUR	6,890,800.00	2.09
135,000,000	EDENRED	EUR	6,868,800.00	2.09
277,000,000	TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	4,362,827.06	1.33
			18,122,427.06	5.51
Accessoires & Equipements automobiles				
381,500,000	MICHELIN (CGDE)	EUR	9,913,277.50	3.01
590,000,000	PLASTIC OMNIUM	EUR	8,012,200.00	2.44
			17,925,477.50	5.45
Commerce & Distribution				
13,500,000	RATIONAL AG	EUR	7,492,500.00	2.28
83,500,000	SEB SA	EUR	6,533,875.00	1.99
185,000,000	THULE GROUP AB/THE	SEK	3,610,379.02	1.10
			17,636,754.02	5.37
Logiciels				
435,000,000	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	14,570,325.00	4.43
			14,570,325.00	4.43
Stockage & Entrepôt				
302,000,000	HUHTAMAKI OYJ	EUR	9,664,000.00	2.94
29,000,000	MAYR-MELNHOF KARTON AG	EUR	4,384,800.00	1.33
			14,048,800.00	4.27
Matériaux de construction				
12,900,000	GEBERIT AG-REG	CHF	5,689,005.68	1.73
			5,689,005.68	1.73
Transports				
350,000,000	GETLINK SE	EUR	5,241,250.00	1.59
			5,241,250.00	1.59
			265,937,019.15	80.90
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
32,900,000	AIR LIQUIDE PF 2025	EUR	4,355,960.00	1.33

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
48,950,000	AIR LIQUIDE SA	EUR	6,480,980.00	1.96
35,520,000	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	4,702,848.00	1.43
			15,539,788.00	4.72
Commerce & Distribution				
18,700,000	SEB SA-PF	EUR	1,463,275.00	0.45
			1,463,275.00	0.45
			17,003,063.00	5.17
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
10,800,164	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	17,813,250.49	5.43
23,000,000	DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA - CLASS I SHARES EUR	EUR	2,412,240.00	0.73
40,000,000	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASS I SHARES EUR	EUR	5,134,800.00	1.56
			25,360,290.49	7.72
			25,360,290.49	7.72
Total du portefeuille-titres			308,300,372.64	93.79
Récapitulatif de l'actif net				
Total du portefeuille-titres			308,300,372.64	93.79
Avoirs en banque			20,275,603.79	6.17
Autres actifs et passifs			125,261.30	0.04
Total des actifs nets			328,701,237.73	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	46.06	43.21
Suisse	11.39	10.68
Allemagne	6.99	6.55
Danemark	6.26	5.88
Espagne	5.73	5.37
Pays-Bas	5.61	5.26
Italie	3.45	3.23
Suède	3.30	3.10
Finlande	3.13	2.94
Royaume-Uni	2.79	2.62
Luxembourg	2.45	2.29
Autres	2.84	2.66
	100.00	93.79

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	23.48	22.05
Appareils électriques & électroniques	18.10	16.98
Chimie	12.09	11.33
OPC de type ouvert	8.23	7.72
Energie	7.37	6.91
Commerce & Distribution	6.20	5.82
Services diversifiés	5.88	5.51
Accessoires & Equipements automobiles	5.81	5.45
Logiciels	4.73	4.43
Stockage & Entrepôt	4.56	4.27
Autres	3.55	3.32
	100.00	93.79

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	19,300,151.97	5.88
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	OPC de type ouvert	17,813,250.49	5.43
IBERDROLA SA	Energie	17,654,070.42	5.37
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	14,570,325.00	4.43
BIOMERIEUX	Cosmétiques	14,394,240.00	4.38
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	14,187,850.00	4.31
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	13,804,120.00	4.20
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	11,895,520.00	3.62
MICHELIN (CGDE)	Accessoires & Equipements automobiles	9,913,277.50	3.01
HUHTAMAKI OYJ	Stockage & Entrepôt	9,664,000.00	2.94

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		62,074,852.78	Intérêts sur obligations	2.6	1,546,350.75
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(3,279,853.56)	Intérêts bancaires	2.6	2,032.96
<hr/>			<hr/>		
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	58,794,999.22	Autres revenus	17	333.60
Avoirs en banque	2.2	889,249.14	Total revenus		1,548,717.31
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2, 14	9,963.29	Charges		
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2, 11	236,995.18	Commission de conseil en investissement	4	272,544.98
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	769,346.71	Commission de banque dépositaire	5	8,690.04
Total actifs		60,700,553.54	Frais d'administration	5	39,777.74
<hr/>			Frais professionnels	7	9,525.94
Passifs			Frais de transaction	2.7	687.28
Découverts bancaires		75,400.73	Taxe d'abonnement	6	4,693.88
Charges à payer		47,371.61	Intérêts bancaires et charges	2.5	26,611.68
Total passifs		122,772.34	Charges d'intérêts sur swaps		87,222.23
Actifs nets à la fin de l'exercice		60,577,781.20	Frais d'agent de transfert		18,039.69
<hr/>			Frais d'impression et de publication		3,782.08
			Autres charges		3,262.84
			Total charges		474,838.38
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,073,878.93
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(1,650,747.70)
			Change	2.3	9,439.98
			Contrats futures	2.2	752,074.39
			Contrats de change à terme	2.2	(59,883.97)
			Options et swaps	2.2	196,985.00
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		321,746.63
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(3,043,681.67)
			Contrats futures	2.2	197,495.18
			Contrats de change à terme	2.2	14,089.30
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(2,510,350.56)
			Souscriptions		45,545,332.61
			Rachats		(18,833,861.69)
			Actifs nets en début d'exercice		36,376,660.84
			Actifs nets à la fin de l'exercice		60,577,781.20

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,383.836	551.726	(344.646)	1,590.916
Class B shares EUR	49.979	-	-	49.979
Class I shares EUR	383,313.851	545,306.993	(226,223.619)	702,397.225
Class N shares EUR	744.640	4,972.538	(506.265)	5,210.913
Class Q shares EUR	-	826.245	-	826.245

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Cosmétiques									
300,000,000	AVANTOR FUNDING 2.625% 20-01/11/2025	EUR	284,451.00	0.47	500,000,000	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	432,215.00	0.71
1,300,000,000	AVANTOR FUNDING 3.875% 20-15/07/2028	EUR	1,206,192.00	1.99					
1,000,000,000	CATALENT PHARMA 2.375% 20-01/03/2028	EUR	821,250.00	1.36	4,408,954.00 7.28				
200,000,000	CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028	EUR	176,228.00	0.29	Services diversifiés				
500,000,000	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	466,905.00	0.77	500,000,000	DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR	431,215.00	0.71
100,000,000	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	84,475.00	0.14	300,000,000	ELIS SA 1.625% 19-03/04/2028	EUR	257,427.00	0.42
500,000,000	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	437,085.00	0.72	400,000,000	ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	390,852.00	0.65
1,300,000,000	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	1,173,601.00	1.94	100,000,000	LA FIN ATALIAN 4% 17-15/05/2024	EUR	86,647.00	0.14
1,400,000,000	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	1,236,452.00	2.05	700,000,000	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	625,856.00	1.03
400,000,000	IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029	EUR	338,228.00	0.56	800,000,000	LOXAM SAS 3.25% 19-14/01/2025	EUR	764,304.00	1.27
400,000,000	NIDDA HEALTHCARE 3.5% 17-30/09/2024	EUR	390,716.00	0.64	400,000,000	LOXAM SAS 5.75% 19-15/07/2027	EUR	343,700.00	0.57
400,000,000	NIDDA HEALTHCARE 7.5% 22-21/08/2026	EUR	382,616.00	0.63	700,000,000	Q-PARK HOLDING 2% 20-01/03/2027	EUR	587,531.00	0.97
1,800,000,000	ORGANON FIN 1 2.875% 21-30/04/2028	EUR	1,582,506.00	2.62	400,000,000	TECHEM VERWALTUN 2% 20-15/07/2025	EUR	369,236.00	0.61
300,000,000	ROSSINI SARL 6.75% 18-30/10/2025	EUR	298,428.00	0.49	500,000,000	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	430,520.00	0.71
450,000,000	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	444,555.00	0.73	4,287,288.00 7.08				
200,000,000	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	173,594.00	0.29	Energie				
9,497,282.00 15.69					400,000,000	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	352,456.00	0.58
Banques					600,000,000	EDP SA 21-14/03/2082 FRN	EUR	490,218.00	0.81
800,000,000	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	724,824.00	1.20	400,000,000	ELEC DE FRANCE 13-29/01/2049 FRN	EUR	381,568.00	0.63
800,000,000	BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	EUR	763,968.00	1.25	600,000,000	ENEL SPA 21-31/12/2061 FRN	EUR	476,190.00	0.79
250,000,000	BANCO BPM SPA 20-14/01/2031 FRN	EUR	219,660.00	0.36	900,000,000	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	803,097.00	1.32
300,000,000	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	301,764.00	0.50	400,000,000	REPSOL INTL FIN 20-31/12/2060 FRN	EUR	358,012.00	0.59
600,000,000	BANCO SABADELL 20-17/01/2030 FRN	EUR	537,450.00	0.89	800,000,000	VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	715,192.00	1.18
100,000,000	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	93,908.00	0.16	3,576,733.00 5.90				
400,000,000	BANCO SANTANDER 1.625% 20-22/10/2030	EUR	315,968.00	0.52	Matériaux de construction				
800,000,000	BANCO SANTANDER 18-31/12/2049 FRN	EUR	702,472.00	1.16	1,000,000,000	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	849,250.00	1.41
600,000,000	BNP PARIBAS 22-31/03/2032 FRN	EUR	530,442.00	0.88	700,000,000	CELLNEX FINANCE 1.25% 21-15/01/2029	EUR	560,196.00	0.92
600,000,000	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	511,734.00	0.84	200,000,000	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	184,394.00	0.30
300,000,000	CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	EUR	276,420.00	0.46	700,000,000	INFRASTRUTTURE W 1.625% 20-21/10/2028	EUR	595,364.00	0.99
300,000,000	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	275,694.00	0.46	300,000,000	PROGROUP 3% 18-31/03/2026	EUR	265,884.00	0.44
200,000,000	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	181,726.00	0.30	400,000,000	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	378,560.00	0.62
700,000,000	INTESA SANPAOLO 17-31/12/2049 FRN	EUR	676,361.00	1.12	300,000,000	VICTORIA PLC 3.625% 21-24/08/2026	EUR	248,049.00	0.41
400,000,000	INTESA SANPAOLO 20-31/12/2060 FRN	EUR	340,944.00	0.56	300,000,000	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	241,602.00	0.40
200,000,000	INTESA SANPAOLO 22-30/09/2170 FRN	EUR	172,156.00	0.28	3,323,299.00 5.49				
400,000,000	INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	EUR	317,904.00	0.52	Chimie				
250,000,000	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	203,395.00	0.34	800,000,000	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	677,936.00	1.12
500,000,000	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	438,395.00	0.72	700,000,000	INEOS FINANCE PL 2.875% 19-01/05/2026	EUR	606,480.00	1.00
600,000,000	UNICREDIT SPA 17-31/12/2049 FRN	EUR	538,716.00	0.89	600,000,000	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	531,144.00	0.88
700,000,000	UNICREDIT SPA 19-23/09/2029 FRN	EUR	642,817.00	1.06	400,000,000	STYROLUTION 2.25% 20-16/01/2027	EUR	326,520.00	0.54
800,000,000	UNICREDIT SPA 20-15/01/2032 FRN	EUR	672,616.00	1.11	2,142,080.00 3.54				
9,439,334.00 15.58					Services financiers				
Télécommunications					600,000,000	GAMMA BIDCO SPA 5.125% 21-15/07/2025	EUR	570,456.00	0.94
500,000,000	ALTICE FRANCE 5.875% 18-01/02/2027	EUR	438,240.00	0.72	900,000,000	INTRUM AB 3.5% 19-15/07/2026	EUR	758,808.00	1.25
200,000,000	ALTICE FRANCE 8% 19-15/05/2027	EUR	148,326.00	0.24	700,000,000	LINCOLN FIN 3.625% 19-01/04/2024	EUR	690,704.00	1.14
200,000,000	EIRCOM FINANCE 3.5% 19-15/05/2026	EUR	181,296.00	0.30	2,019,968.00 3.33				
400,000,000	ILIAD HOLDING 6.5% 21-15/10/2026	USD	347,001.72	0.57	Internet				
400,000,000	LORCA TELECOM 4% 20-18/09/2027	EUR	359,516.00	0.59	1,200,000,000	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	1,065,072.00	1.76
200,000,000	PFF TELECOM GRP 3.25% 20-29/09/2027	EUR	179,966.00	0.30	800,000,000	ILIAD 1.875% 21-11/02/2028	EUR	662,808.00	1.09
900,000,000	TDC NET AS 5.056% 22-31/05/2028	EUR	885,222.00	1.46	1,727,880.00 2.85				
1,000,000,000	TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	EUR	909,130.00	1.51	Accessoires & Equipements automobiles				
1,000,000,000	TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	EUR	812,910.00	1.34	500,000,000	FAURECIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	422,650.00	0.70
400,000,000	VMEI O2 UK FIN 3.25% 20-31/01/2031	EUR	320,000.00	0.53	300,000,000	GESTAMP AUTOMOCI 3.25% 18-30/04/2026	EUR	285,066.00	0.47
400,000,000	VODAFONE GROUP 18-03/01/2079 FRN	EUR	392,360.00	0.65	200,000,000	INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 20-15/01/2028	EUR	165,254.00	0.27
200,000,000	VODAFONE GROUP 18-03/10/2078 FRN	EUR	181,972.00	0.30	600,000,000	PANTHER BF AGG 2 4.375% 19-15/05/2026	EUR	558,006.00	0.92
5,155,939.72 8.51					200,000,000	ZF FINANCE 3.75% 20-21/09/2028	EUR	168,872.00	0.28
Stockage & Entrepôt					1,599,848.00 2.64				
300,000,000	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	219,852.00	0.36	Appareils électriques & électroniques				
800,000,000	ARDAGH PKG FIN 2.125% 20-15/08/2026	EUR	669,656.00	1.11	400,000,000	AMS AG 6% 20-31/07/2025	EUR	375,180.00	0.62
400,000,000	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	354,916.00	0.59	1,000,000,000	BELDEN INC 3.375% 17-15/07/2027	EUR	919,080.00	1.52
600,000,000	CAB 3.375% 21-01/02/2028	EUR	484,056.00	0.80	250,000,000	BELDEN INC 3.875% 18-15/03/2028	EUR	229,597.50	0.38
300,000,000	CROWN EUROPEAN 3.375% 15-15/05/2025	EUR	296,028.00	0.49	1,523,857.50 2.52				
1,100,000,000	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	1,076,603.00	1.77	Alimentation				
200,000,000	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	192,916.00	0.32	400,000,000	CARREFOUR SA 1.875% 22-30/10/2026	EUR	372,816.00	0.61
800,000,000	SILGAN HOLDINGS 2.25% 20-01/06/2028	EUR	682,712.00	1.13	300,000,000	DANONE 21-31/12/2061 FRN	EUR	252,363.00	0.42
					300,000,000	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	254,382.00	0.42
					400,000,000	PICARD GROUPE 3.875% 21-01/07/2026	EUR	343,900.00	0.57

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (en EUR)

Portfeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
300,000,000	PRIMO WATER CORP 3.875% 20-31/10/2028	EUR	267,393.00	0.44
			1,490,854.00	2.46
Média				
500,000,000	RCS & RDS SA 3.25% 20-05/02/2028	EUR	400,820.00	0.66
1,000,000,000	UPCB FINANCE VII 3.625% 17-15/06/2029	EUR	894,130.00	1.47
200,000,000	VIRGIN MEDIA FIN 3.75% 20-15/07/2030	EUR	154,666.00	0.26
			1,449,616.00	2.39
Commerce & Distribution				
200,000,000	DUFREY ONE BV 2% 19-15/02/2027	EUR	164,274.00	0.27
400,000,000	GOLDSTORY SAS 5.375% 21-01/03/2026	EUR	369,920.00	0.61
300,000,000	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	264,270.00	0.44
300,000,000	UPC HOLDING BV 3.875% 17-15/06/2029	EUR	250,713.00	0.41
			1,049,177.00	1.73
Agriculture				
300,000,000	LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	255,468.00	0.42
700,000,000	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	711,935.00	1.18
			967,403.00	1.60
Loisirs				
1,000,000,000	INTL GAME TECH 3.5% 19-15/06/2026	EUR	956,540.00	1.58
			956,540.00	1.58
Logiciels				
1,000,000,000	PLAYTECH PLC 4.25% 19-07/03/2026	EUR	947,330.00	1.56
			947,330.00	1.56
Transports				
250,000,000	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	243,820.00	0.40
600,000,000	INPOST SA 2.25% 21-15/07/2027	EUR	498,420.00	0.83
			742,240.00	1.23
Bois & Papier				
600,000,000	STORA ENSO OYJ 2.5% 18-21/03/2028	EUR	560,238.00	0.92
			560,238.00	0.92
Publicité				
600,000,000	SUMMER BC HOLDCO 5.75% 19-31/10/2026	EUR	513,750.00	0.85
			513,750.00	0.85
Métal				
400,000,000	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	407,216.00	0.67
			407,216.00	0.67
Textile				
300,000,000	HANESBRANDS LX 3.5% 16-15/06/2024	EUR	291,288.00	0.48
			291,288.00	0.48
Assurances				
200,000,000	CRDT AGR ASSR 16-27/09/2048	EUR	193,216.00	0.32
			193,216.00	0.32
			58,271,331.22	96.20
Mortgage backed securities				
Accessoires & Equipements automobiles				
600,000,000	SCHAEFFLER VERWA 3.75% 16-15/09/2026	EUR	523,668.00	0.86
			523,668.00	0.86
			523,668.00	0.86
Total du portefeuille-titres			58,794,999.22	97.06

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Futures				
(30.000)	EURO-BOBL FUTURE 08/03/2023	EUR	2,832,180.00	112,195.18
(15.000)	EURO-BUND FUTURE 08/03/2023	EUR	1,389,375.00	124,800.00
				236,995.18
Total des futures				236,995.18
Achat	Vente	Date de Maturité	Engagement en EUR	Plus ou moins-values non-réalisées en EUR
Contrats de changes à terme				
385,522.170 EUR	403,127.000 USD	30/01/23	385,522.17	9,963.29
				9,963.29
Total des contrats de change à terme				9,963.29
Total des instruments financiers dérivés				246,958.47

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	58,794,999.22	97.06
Total des instruments financiers dérivés	246,958.47	0.41
Avoirs en banque	813,848.41	1.34
Autres actifs et passifs	721,975.10	1.19
Total des actifs nets	60,577,781.20	100.00

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	20.56	19.94
Etats-Unis	15.60	15.16
Italie	11.12	10.80
Pays-Bas	11.06	10.74
Espagne	9.97	9.66
Allemagne	6.42	6.23
Royaume-Uni	5.17	5.03
Luxembourg	5.08	4.93
Finlande	2.78	2.69
Autres	12.24	11.88
	100.00	97.06

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	16.16	15.69
Banques	16.05	15.58
Télécommunications	8.77	8.51
Stockage & Entrepôt	7.50	7.28
Services diversifiés	7.29	7.08
Energie	6.08	5.90
Matériaux de construction	5.65	5.49
Chimie	3.64	3.54
Accessoires & Equipements automobiles	3.61	3.50
Services financiers	3.44	3.33
Internet	2.94	2.85
Appareils électriques & électroniques	2.59	2.52
Alimentation	2.54	2.46
Média	2.47	2.39
Autres	11.27	10.94
	100.00	97.06

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ORGANON FIN 1 2.875% 21-30/04/2028	Cosmétiques	1,582,506.00	2.62
IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	Cosmétiques	1,236,452.00	2.05
AVANTOR FUNDING 3.875% 20-15/07/2028	Cosmétiques	1,206,192.00	1.99
GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	Cosmétiques	1,173,601.00	1.94
HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	Stockage & Entrepôt	1,076,603.00	1.77
ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	Internet	1,065,072.00	1.76
INTL GAME TECH 3.5% 19-15/06/2026	Loisirs	956,540.00	1.58
PLAYTECH PLC 4.25% 19-07/03/2026	Logiciels	947,330.00	1.56
BELDEN INC 3.375% 17-15/07/2027	Appareils électriques & électroniques	919,080.00	1.52
TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	Télécommunications	909,130.00	1.51

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		92,497,687.23	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	1,865,302.35
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(3,070,528.55)	Intérêts bancaires	2.6	5,706.04
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	89,427,158.68	Autres revenus	17	142.38
Avoirs en banque	2.2	2,340,384.84	Total revenus		1,871,150.77
Remboursement fiscal à recevoir		10,071.40	Charges		
Total actifs		91,777,614.92	Commission de conseil en investissement	4	966,937.60
Passifs			Commission de banque dépositaire	5	25,743.58
Charges à payer		99,584.70	Commission de performance	4	6.97
Total passifs		99,584.70	Frais d'administration	5	47,462.92
Actifs nets à la fin de l'exercice		91,678,030.22	Frais professionnels	7	14,507.29
			Frais de transaction	2.7	37,345.19
			Taxe d'abonnement	6	9,916.98
			Intérêts bancaires et charges	2.5	20,848.01
			Frais d'agent de transfert		28,102.36
			Frais d'impression et de publication		3,878.89
			Autres charges	7	6,217.15
			Total charges		1,160,966.94
			Revenu / (Perte) net(te) des investissements		710,183.83
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	442,876.39
			Change	2.3	(9,105.79)
			Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,143,954.43
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(19,997,426.25)
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(18,853,471.82)
			Souscriptions		7,372,573.16
			Rachats		(3,182,427.14)
			Actifs nets en début d'exercice		106,341,356.02
			Actifs nets à la fin de l'exercice		91,678,030.22

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	6,096.803	7,880.685	(758.066)	13,219.422
Class I shares EUR	473,294.651	39,596.537	(23,919.624)	488,971.564
Class ID shares EUR	275,224.900	-	-	275,224.900
Class N shares EUR	105.000	11,180.894	(329.192)	10,956.702

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					Autres valeurs mobilières				
Actions					Actions				
Energie					Chimie				
51,500.000	AB IGNITIS GRUPE - REG S GDR	EUR	968,200.00	1.06	14,100.000	AIR LIQUIDE PF 2025	EUR	1,866,840.00	2.04
170,000.000	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	3,498,600.00	3.82	21,650.000	AIR LIQUIDE SA	EUR	2,866,460.00	3.12
790,000.000	ENEL SPA	EUR	3,973,700.00	4.33				4,733,300.00	5.16
24,000.000	HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS	EUR	530,880.00	0.58					
480,000.000	IBERDROLA SA	EUR	5,246,400.00	5.72				4,733,300.00	5.16
695,000.000	IREN SPA	EUR	1,020,260.00	1.11					
40,000.000	NEOEN SA	EUR	1,504,400.00	1.64					
20,000.000	ORSTED A/S	DKK	1,697,978.72	1.85					
70,000.000	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1,680,000.00	1.83					
100,375.000	VOLTALIA SA- REGR	EUR	1,712,397.50	1.87					
			21,832,816.22	23.81					
Appareils électriques & électroniques					Fonds				
4,600.000	ASML HOLDING NV	EUR	2,317,480.00	2.53					
26,000.000	LEGRAND SA	EUR	1,945,320.00	2.12					
110,000.000	PRYSMIAN SPA	EUR	3,812,600.00	4.16					
19,000.000	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2,483,680.00	2.71					
19,500.000	SOMFY SA	EUR	2,788,500.00	3.04					
112,500.000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	3,711,937.50	4.05					
50,000.000	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	1,972,500.00	2.15					
			19,032,017.50	20.76					
Matériaux de construction					OPC de type ouvert				
4,500.000	GEBERIT AG-REG	CHF	1,984,536.87	2.16	2,645.000	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	4,362,530.75	4.76
36,521.000	HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNO	EUR	371,053.36	0.40				4,362,530.75	4.76
157,000.000	INWIDO AB	SEK	1,558,008.82	1.70					
270,000.000	NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	2,350,204.39	2.56					
11,600.000	SIKA AG-REG	CHF	2,604,247.05	2.85					
			8,868,050.49	9.67					
Banques					Total du portefeuille-titres				
400,000.000	CAIXABANK SA	EUR	1,468,800.00	1.60				89,427,158.68	97.54
435,000.000	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	4,276,485.00	4.67					
1,422,000.000	INTESA SANPAOLO	EUR	2,954,916.00	3.22					
			8,700,201.00	9.49					
Accessoires & Equipements automobiles					Récapitulatif de l'actif net				
35,000.000	MCPHY ENERGY SA	EUR	427,350.00	0.47					
70,000.000	MICHELIN (CGDE)	EUR	1,818,950.00	1.98					
191,500.000	PLASTIC OMNIUM	EUR	2,600,570.00	2.84					
			4,846,870.00	5.29					
Bois & Papier					Total du portefeuille-titres				
165,000.000	STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	2,169,750.00	2.37				89,427,158.68	97.54
70,000.000	SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B	SEK	827,999.50	0.90					
45,000.000	UPM-KYMMENE OYJ	EUR	1,571,850.00	1.71					
			4,569,599.50	4.98					
Logiciels					Avoirs en banque				
102,250.000	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	3,424,863.75	3.74				2,340,384.84	2.55
			3,424,863.75	3.74					
Transports					Autres actifs et passifs				
100,000.000	GETLINK SE	EUR	1,497,500.00	1.63				(89,513.30)	(0.09)
5,700.000	ID LOGISTICS GROUP	EUR	1,527,600.00	1.67					
			3,025,100.00	3.30					
Services diversifiés					Total des actifs nets				
58,000.000	BUREAU VERITAS SA	EUR	1,427,380.00	1.56				91,678,030.22	100.00
70,000.000	TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	1,102,519.47	1.20					
			2,529,899.47	2.76					
Chimie									
21,200.000	KONINKLIJKE DSM	EUR	2,423,160.00	2.64					
			2,423,160.00	2.64					
Commerce & Distribution									
25,000.000	STEICO SE	EUR	1,078,750.00	1.18					
			1,078,750.00	1.18					
			80,331,327.93	87.62					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	43.74	42.67
Italie	13.15	12.82
Espagne	11.42	11.14
Suisse	9.28	9.06
Finlande	6.39	6.23
Pays-Bas	5.30	5.17
Suède	5.30	5.16
Autres	5.42	5.29
	100.00	97.54

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	24.41	23.81
Appareils électriques & électroniques	21.28	20.76
Matériaux de construction	9.92	9.67
Banques	9.73	9.49
Chimie	8.00	7.80
Accessoires & Equipements automobiles	5.42	5.29
Bois & Papier	5.11	4.98
OPC de type ouvert	4.88	4.76
Logiciels	3.83	3.74
Transports	3.38	3.30
Services diversifiés	2.83	2.76
Commerce & Distribution	1.21	1.18
	100.00	97.54

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
IBERDROLA SA	Energie	5,246,400.00	5.72
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	OPC de type ouvert	4,362,530.75	4.76
CREDIT AGRICOLE SA	Banques	4,276,485.00	4.67
ENEL SPA	Energie	3,973,700.00	4.33
PRYSMIAN SPA	Appareils électriques & électroniques	3,812,600.00	4.16
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	3,711,937.50	4.05
EDP RENOVAVEIS SA	Energie	3,498,600.00	3.82
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	3,424,863.75	3.74
INTESA SANPAOLO	Banques	2,954,916.00	3.22
AIR LIQUIDE SA	Chimie	2,866,460.00	3.12

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		17,029,951.01
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(3,188,571.35)
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	13,841,379.66
Avoirs en banque	2.2	649,467.07
A recevoir sur souscriptions		1,000.00
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	3,152.70
Total actifs		14,494,999.43
Passifs		
Charges à payer		22,826.05
Distribution de dividendes et autres passifs		1,521.70
Total passifs		24,347.75
Actifs nets à la fin de l'exercice		14,470,651.68

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	207,131.25
Intérêts bancaires	2.6	946.14
Autres revenus	17	882.45
Total revenus		208,959.84
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	284,269.57
Commission de banque dépositaire	5	39,380.96
Frais d'administration	5	36,774.34
Frais professionnels	7	6,606.00
Frais de transaction	2.7	112,811.63
Taxe d'abonnement	6	3,231.91
Intérêts bancaires et charges	2.5	16,984.04
Frais d'agent de transfert		19,031.68
Frais d'impression et de publication		3,107.56
Autres charges	7	3,334.60
Total charges		525,532.29
Bénéfice / (Perte) net(te) sur investissements		(316,572.45)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(11,794,523.20)
Change	2.3	(19,187.21)
Contrats de change à terme	2.2	269.96
Moins-value nette réalisée de l'exercice		(12,130,012.90)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
Portefeuille-titres		(966,771.80)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(13,096,784.70)
Souscriptions		9,345,675.80
Rachats		(46,219,788.89)
Actifs nets en début d'exercice		64,441,549.47
Actifs nets à la fin de l'exercice		14,470,651.68

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	14,872.248	34,890.571	(2,972.444)	46,790.375
Class I shares EUR	688,485.141	88,593.090	(631,207.745)	145,870.486
Class N shares EUR	4,259.000	1,056.307	(1.954)	5,313.353
Class Q shares EUR	839.693	1,199.709	(535.000)	1,504.402

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Internet				
112,220.000	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	1,158,562.06	8.01
8,450.000	JD.COM INC-ADR	USD	442,814.40	3.06
7,900.000	KANZHUN LTD - ADR	USD	150,240.87	1.04
37,200.000	MEITUAN-CLASS B	HKD	777,903.59	5.38
4,210.000	PINDUODUO INC-ADR	USD	320,535.43	2.22
30,700.000	TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	1,227,367.94	8.47
			4,077,424.29	28.18
Cosmétiques				
48,100.000	AMOY DIAGNOSTICS CO LTD-A	CNY	172,173.95	1.19
28,700.000	GUANGZHOU KINGMED DIAGNOST-A	CNY	303,728.36	2.10
658,189.000	KINDSTAR GLOBALGENE TECHNOLO	HKD	225,323.55	1.56
280.000	LG H&H	KRW	149,788.09	1.04
303,500.000	SHANDONG WEIGAO GP MEDICAL-H	HKD	465,732.62	3.21
6,600.000	SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	282,219.15	1.95
13,800.000	WUXI APPTTEC CO LTD-A	CNY	151,272.79	1.05
			1,750,238.51	12.10
Energie				
228,600.000	CHINA LONGYUAN POWER GROUP-H	HKD	261,044.49	1.80
59,680.000	LONGI GREEN ENERGY TECHNOL-A	CNY	341,314.71	2.36
39,700.000	SUNGWOW POWER SUPPLY CO LT-A	CNY	600,660.41	4.15
			1,203,019.61	8.31
Services diversifiés				
65,000.000	CENTRE TESTING INTL GROUP-A	CNY	196,162.02	1.36
914,100.000	CHINA EAST EDUCATION HOLDING	HKD	681,666.09	4.71
35,000.000	TAL EDUCATION GROUP- ADR	USD	230,370.65	1.59
			1,108,198.76	7.66
Commerce & Distribution				
50,000.000	BOSIDENG INTL HLDGS LTD	HKD	22,204.13	0.15
73,500.000	HAIER SMART HOME CO LTD-H	HKD	234,023.20	1.62
55,900.000	LI NING CO LTD	HKD	453,326.43	3.14
469,324.000	TOPSPORTS INTERNATIONAL HOLD	HKD	347,738.96	2.40
			1,057,292.72	7.31
Matériel divers				
38,900.000	SUNNY OPTICAL TECH	HKD	432,336.04	2.99
127,200.000	ZHEJIANG SANHUA INTELLIGEN-A	CNY	365,282.77	2.52
			797,618.81	5.51
Alimentation				
65,700.000	INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	275,628.27	1.90
1,300.000	KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	303,831.22	2.10
			579,459.49	4.00
Hôtels & Restaurants				
19,200.000	CHINA TOURISM GROUP DUTY F-A	CNY	561,321.91	3.88
			561,321.91	3.88
Accessoires & Equipements automobiles				
3,300.000	CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	175,698.10	1.21
100,300.000	NARI TECHNOLOGY CO LTD-A	CNY	331,197.81	2.29
			506,895.91	3.50
Appareils électriques & électroniques				
14,100.000	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	192,154.13	1.33
51,400.000	WUXI LEAD INTELLIGENT EQUI-A	CNY	279,979.16	1.93
			472,133.29	3.26
Assurances				
35,170.000	AIA GROUP LTD	HKD	365,411.35	2.53
			365,411.35	2.53
Logiciels				
174,400.000	KINGDEE INTERNATIONAL SFTWR	HKD	349,455.49	2.41
			349,455.49	2.41

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Textile				
32,800.000	SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	HKD	344,713.50	2.38
			344,713.50	2.38
Matériaux de construction				
73,700.000	ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H	HKD	240,835.26	1.66
210,000.000	CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	HKD	71,639.75	0.50
			312,475.01	2.16
Immobilier				
90,000.000	COUNTRY GARDEN SERVICES HOLD	HKD	209,425.09	1.45
			209,425.09	1.45
Banques				
28,000.000	CHINA MERCHANTS BANK-H	HKD	146,295.92	1.01
			146,295.92	1.01
			13,841,379.66	95.65
Total du portefeuille-titres			13,841,379.66	95.65

Récapitulatif de l'actif net

	Valeur	% VNI
Total du portefeuille-titres	13,841,379.66	95.65
Avoirs en banque	649,467.07	4.49
Autres actifs et passifs	(20,195.05)	(0.14)
Total des actifs nets	14,470,651.68	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Chine	83.07	79.44
Iles Cayman	11.82	11.31
Hong Kong	2.64	2.53
Autres	2.47	2.37
	100.00	95.65

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Internet	29.46	28.18
Cosmétiques	12.64	12.10
Energie	8.69	8.31
Services diversifiés	8.01	7.66
Commerce & Distribution	7.64	7.31
Matériel divers	5.76	5.51
Alimentation	4.19	4.00
Hôtels & Restaurants	4.06	3.88
Accessoires & Equipements automobiles	3.66	3.50
Appareils électriques & électroniques	3.41	3.26
Assurances	2.64	2.53
Logiciels	2.52	2.41
Textile	2.49	2.38
Matériaux de construction	2.26	2.16
Autres	2.57	2.46
	100.00	95.65

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
TENCENT HOLDINGS LTD	Internet	1,227,367.94	8.47
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Internet	1,158,562.06	8.01
MEITUAN-CLASS B	Internet	777,903.59	5.38
CHINA EAST EDUCATION HOLDING	Services diversifiés	681,666.09	4.71
SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	Energie	600,660.41	4.15
CHINA TOURISM GROUP DUTY F-A	Hôtels & Restaurants	561,321.91	3.88
SHANDONG WEIGAO GP MEDICAL-H	Cosmétiques	465,732.62	3.21
LI NING CO LTD	Commerce & Distribution	453,326.43	3.14
JD.COM INC-ADR	Internet	442,814.40	3.06
SUNNY OPTICAL TECH	Matériel divers	432,336.04	2.99

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2022

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2022

	Notes	EUR		Notes	EUR
Actifs			Revenus		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		198,091,776.85	Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	2,219,078.80
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		6,503,530.43	Intérêts bancaires	2.6	36,712.33
<hr/>			<hr/>		
Portefeuille-titres à leur valeur de marché	2.2	204,595,307.28	Autres revenus	17	5,904.59
Avoirs en banque	2.2	11,052,554.88	Total revenus		
Produits à recevoir sur vente de titres		812,443.51	2,261,695.72		
A recevoir sur souscriptions		4,042.87	Charges		
Remboursement fiscal à recevoir		60,914.00	Commission de conseil en investissement	4	1,758,682.03
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,796.58	Commission de banque dépositaire	5	39,265.11
<hr/>			Frais d'administration	5	44,355.52
Total actifs		216,527,059.12	Frais professionnels	7	21,398.97
<hr/>			Frais de transaction	2.7	102,335.93
Passifs			Taxe d'abonnement	6	45,152.63
Charges à payer		349,925.40	Intérêts bancaires et charges	2.5	24,278.82
Charges à payer sur achat de titres		925,225.82	Frais d'agent de transfert		115,559.47
A payer sur rachats		7,652.18	Frais d'impression et de publication		11,482.08
<hr/>			Autres charges	7	4,059.89
Total passifs		1,282,803.40	Total charges		
<hr/>			2,166,570.45		
Actifs nets à la fin de l'exercice		215,244,255.72	Revenu / (Perte) net(te) des investissements		
<hr/>			95,125.27		
			Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
			Portefeuille-titres	2.4	(7,010,373.08)
			Change	2.3	5,661.16
			<hr/>		
			Moins-value nette réalisée de l'exercice		
			(6,909,586.65)		
			Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:		
			Portefeuille-titres		(8,548,409.85)
			<hr/>		
			Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		
			(15,457,996.50)		
			Souscriptions		
			196,793,017.00		
			Rachats		
			(44,191,576.65)		
			Actifs nets en début d'exercice		
			78,100,811.87		
			<hr/>		
			Actifs nets à la fin de l'exercice		
			215,244,255.72		

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES (en EUR)

Etat des variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	-	636,296.899	(94,414.570)	541,882.329
Class A2 shares EUR	28,415.073	252,392.921	(34,876.235)	245,931.759
Class AD2 shares EUR	71.757	836,213.427	(13,018.092)	823,267.092
Class I shares EUR	-	42,008.834	(6,620.081)	35,388.753
Class N shares EUR	1,346.620	17,788.882	(1,804.460)	17,331.042
Class N2 shares EUR	28,415.073	252,392.921	(34,876.235)	245,931.759
Class WI shares EUR	325.585	9.900	(183.621)	151.864

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Matériaux de construction				
155,921.000	ARCADIS NV	EUR	5,722,300.70	2.66
657,852.000	ARISTON HOLDING NV	EUR	6,328,536.24	2.94
171,125.000	AUTOSTORE HOLDINGS LTD	NOK	291,743.05	0.14
291,856.000	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	13,323,226.40	6.19
10,754.000	CRH PLC	EUR	398,005.54	0.18
1,511,766.000	INFRASTRUCTURE WIRELESS ITAL	EUR	14,231,765.12	6.61
19,792.000	SIKA AG-REG	CHF	4,443,384.27	2.06
131,235.000	VINCI SA	EUR	12,242,913.15	5.69
			56,981,874.47	26.47
Appareils électriques & électroniques				
22,799.000	ASML HOLDING NV	EUR	11,486,136.20	5.33
103,333.000	LEGRAND SA	EUR	7,731,375.06	3.59
68,796.000	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	8,993,013.12	4.18
42,448.000	SOMFY SA	EUR	6,070,064.00	2.82
159,165.000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	5,251,649.18	2.44
125,068.000	STMICROELECTRONICS NV	EUR	4,127,869.34	1.92
			43,660,106.90	20.28
Services diversifiés				
4,455.000	ADYEN NV	EUR	5,739,822.00	2.66
224,488.000	BUREAU VERITAS SA	EUR	5,524,649.68	2.57
157,840.000	SWECO AB-B SHS	SEK	1,412,823.08	0.66
21,102.000	WASTE MANAGEMENT INC	USD	3,090,730.80	1.44
			15,768,025.56	7.33
Chimie				
61,435.000	AIR LIQUIDE SA	EUR	8,133,994.00	3.78
23,798.000	LINDE PLC	EUR	7,269,099.10	3.38
			15,403,093.10	7.16
Energie				
808,835.000	ENEL SPA	EUR	4,068,440.05	1.89
840,609.000	IBERDROLA SA	EUR	9,187,856.37	4.27
			13,256,296.42	6.16
Accessoires & Equipements automobiles				
218,730.000	EBUSCO HOLDING NV	EUR	2,880,674.10	1.34
328,810.000	MICHELIN (CGDE)	EUR	8,544,127.85	3.97
			11,424,801.95	5.31
Logiciels				
7,845.000	AUTODESK INC	USD	1,368,681.87	0.64
172,531.000	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	5,778,925.85	2.69
10,023.000	MICROSOFT CORP	USD	2,244,156.34	1.04
681,729.000	SMARTCRAFT ASA	NOK	1,126,910.53	0.52
			10,518,674.59	4.89
Matériel divers				
79,919.000	SIEMENS AG-REG	EUR	10,360,699.16	4.81
			10,360,699.16	4.81
Transports				
171,255.000	DEUTSCHE POST AG-REG	EUR	6,024,750.90	2.80
			6,024,750.90	2.80
Ingénierie & Construction				
41,669.000	THALES SA	EUR	4,971,111.70	2.31
			4,971,111.70	2.31
Loisirs				
210,430.000	ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	4,271,729.00	1.98
			4,271,729.00	1.98
Assurances				
184,166.000	TRYG A/S	DKK	4,095,247.13	1.90
			4,095,247.13	1.90

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Immobilier				
44,032.000	WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	1,175,654.40	0.55
			1,175,654.40	0.55
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
34,330.000	AIR LIQUIDE PF 2025	EUR	4,545,292.00	2.11
			4,545,292.00	2.11
Fonds				
Fonds				
OPC de type ouvert				
10,000.000	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASS I SHARES EUR	EUR	1,283,700.00	0.59
12,500.000	DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE CLASS I SHARES EUR***	EUR	854,250.00	0.40
			2,137,950.00	0.99
*** Le compartiment a été lancé 11 février 2022.				
			2,137,950.00	0.99
Total du portefeuille-titres			204,595,307.28	95.05

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total du portefeuille-titres	204,595,307.28	95.05
Avoirs en banque	11,052,554.88	5.13
Autres actifs et passifs	(403,606.44)	(0.18)
Total des actifs nets	215,244,255.72	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	44.04	41.88
Pays-Bas	17.74	16.85
Italie	8.94	8.50
Allemagne	8.01	7.61
Suisse	4.74	4.50
Espagne	4.49	4.27
Irlande	3.75	3.56
Etats-Unis	3.28	3.12
Autres	5.01	4.76
	100.00	95.05

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Matériaux de construction	27.86	26.47
Appareils électriques & électroniques	21.34	20.28
Chimie	9.75	9.27
Services diversifiés	7.71	7.33
Energie	6.48	6.16
Accessoires & Equipements automobiles	5.58	5.31
Logiciels	5.14	4.89
Matériel divers	5.06	4.81
Transports	2.94	2.80
Ingénierie & Construction	2.43	2.31
Loisirs	2.09	1.98
Autres	3.62	3.44
	100.00	95.05

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
INFRASTRUTTURA WIRELESS ITAL	Matériaux de construction	14,231,765.12	6.61
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	13,323,226.40	6.19
VINCI SA	Matériaux de construction	12,242,913.15	5.69
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	11,486,136.20	5.33
SIEMENS AG-REG	Matériel divers	10,360,699.16	4.81
IBERDROLA SA	Energie	9,187,856.37	4.27
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	8,993,013.12	4.18
MICHELIN (CGDE)	Accessoires & Equipements automobiles	8,544,127.85	3.97
AIR LIQUIDE SA	Chimie	8,133,994.00	3.78
LEGRAND SA	Appareils électriques & électroniques	7,731,375.06	3.59

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022

Note 1. Informations générales

DNCA INVEST (le « Fonds ») est enregistré en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi de 2010 ») concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Le Fonds a été constitué le 12 février 2007 conformément à la loi du 19 juillet 1991 concernant organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Du 13 février 2007 au 31 août 2007, le Fonds relevait de la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 août 2007 a décidé d'amender les statuts aux fins de soumettre le Fonds à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002. Depuis le 1 juillet 2011, le Fonds est soumis à la loi 2010 sur les organismes de placements collectifs et de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST FUND en LEONARDO INVEST. La SICAV, anciennement dénommée LEONARDO Invest, a été renommée DNCA INVEST en vertu d'une Résolution circulaire du Conseil d'administration de la SICAV prise en date du 20 janvier 2011. Les Statuts Coordonnés ont été modifiés le 20 janvier 2011. Les statuts du Fonds ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA) le 8 juillet 2019.

DNCA INVEST est une société de placement collectif ouverte (« Société d'investissement à capital variable ») établie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg pour une durée illimitée, avec une structure comprenant différents compartiments et classes d'actions.

Le Conseil d'Administration du Fonds tenu le 31 août 2007, avait désigné Leonardo Asset Management afin d'agir en tant que Société de Gestion du Fonds, conformément au chapitre 13 de la loi amendée du 20 décembre 2002, à compter du 31 août 2007 et pour une durée illimitée (ensuite à la Loi du 17 décembre 2010, régie par le Chapitre 15). Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 janvier 2011, le nom de la précédente Société de Gestion avait été modifiée de Leonardo Asset Management en DNCA Finance Luxembourg. En date du 12 juillet 2016, la précédente Société de Gestion DNCA Finance Luxembourg avait été transférée du «25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg» au «1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg».

Le Conseil d'Administration du Fonds tenu le 26 juin 2020, a désigné et pour une durée illimitée DNCA Finance Paris afin d'agir en tant que Société de Gestion du Fonds, conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 en remplacement de DNCA Finance Luxembourg.

Les Compartiments suivants sont distribués en Suisse au 31 décembre 2022:

- DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES
- DNCA INVEST - EUROSE
- DNCA INVEST - EVOLUTIF
- DNCA INVEST - VALUE EUROPE
- DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION (le compartiment a été fusionné avec DNCA INVEST - EURO SMART CITIES le 5 mai 2022)
- DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS
- DNCA INVEST - CONVERTIBLES
- DNCA INVEST - MIURI
- DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH
- DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE
- DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE
- DNCA INVEST - SERENITE PLUS
- DNCA INVEST - VENASQUO
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS
- DNCA INVEST - FLEX INFLATION
- DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA
- DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA
- DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB
- DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE
- DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY
- DNCA INVEST - EURO SMART CITIES

Fusions

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 1 mars 2022, le Compartiment DNCA INVEST - EURO SMART CITIES a absorbé le compartiment DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION le 5 mai 2022.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 9 septembre 2022, le Compartiment DNCA INVEST - EURO SMART CITIES a absorbé le fond Français DNCA ACTIONS EUROPEENES le 21 octobre 2022.

Au 31 décembre 2022, les catégories d'actions suivantes sont accessibles aux investisseurs:

Les actions de catégorie A et B sont accessibles à tous les investisseurs.

Les actions de catégorie I, SI, WI et F sont seulement disponibles aux investisseurs institutionnels.

Les catégories d'actions A, AG, A2, B, BG, I, IG, SI, WI, F, N, NG, N2 et Q peuvent être hedgées, dans de telles circonstances, les catégories d'actions seront référencées en ajoutant un « H » au nom de la catégorie d'actions.

Les actions de catégorie A, AG, A2, B, BG, I, IG, SI, WI, F, N, NG, N2 et Q peuvent être disponibles dans une monnaie (la « Monnaie de la Catégorie ») autre que la Monnaie de Référence du Compartiment (la « Monnaie de Référence »). Les devises de catégories d'actions peuvent être CHF, EUR, USD ou CAD.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 1. Informations générales (suite)

Les catégories d'actions N ne peuvent être acquises que par des investisseurs (i) qui investissent par le biais d'un distributeur ou d'une plateforme ou d'un autre intermédiaire (« L'Intermédiaire ») qui a été approuvé par la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé par la Société de Gestion (un « Intermédiaire Approuvé ») et (ii) qui ont conclu un contrat légal spécifique avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé, et qui doivent se conformer aux restrictions sur le paiement de commissions établies par la directive MiFID, ou, le cas échéant, aux conditions requises réglementaires les plus restrictives imposées par des législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE. Relativement aux Intermédiaires enregistrés dans l'Union européenne, et qui ont signé un contrat légal séparé, cette catégorie d'action peut généralement être appropriée pour des services de gestion de portefeuille discrétionnaires ou des services de conseil fournis sur une base indépendante, tel que défini par la directive MiFID, ou assujettis à des conditions requises réglementaires plus restrictives imposées par les législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE.

Les catégories d'actions N-SP ne peuvent être distribuées qu'en Espagne ou par le biais d'un distributeur agréé par la Société de Gestion (un « Distributeur Agréé »), établi en Espagne et acquis par des investisseurs expressément autorisés par la Société de Gestion et investissant : (i) le montant minimum de souscription initiale correspondant (ii) par le biais d'un Intermédiaire Agréé ayant conclu un accord distinct avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire Agréé ayant accepté de ne recevoir aucun paiement sur la base d'un accord contractuel ou en raison d'accords de frais individuels avec leurs clients, ou qui est tenu de respecter les restrictions sur les paiements conformément à la MiFID ou, le cas échéant, des exigences plus restrictives imposées par les régulateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors de l'UE.

La catégorie d'action Q est uniquement accessible aux employés / gestionnaires et aux administrateurs de DNCA FINANCE ou toute entité (famille des collaborateurs) sous condition de l'acceptation du Conseil d'Administration.

Les catégories d'action A2 et N2 sont réservés aux investissements de BPCE tels qu'approuvés par la Société de Gestion.

Les catégories d'actions de classe M sont réservées aux OPCVM nourriciers gérés par des sociétés de gestion appartenant au groupe BPCE.

Les actions de distribution sont référencées en ajoutant un "D" au nom de la catégorie d'actions. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires des catégories d'actions AD, ID, MD et ND deux fois par an selon la décision du Conseil d'Administration du Fonds. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires d'actions de catégorie ADM tous les trimestres sur décision du conseil d'administration.

Les catégories d'actions AG, BG, IG et NG sont des catégories d'actions uniquement disponibles pour des distributeurs spécifiques définis par la Société de Gestion. La période d'offre des actions de ces classes sera déterminée par le Conseil d'Administration.

Les catégories d'actions A, A2, AD, AD2, B, BG, F, H-A, H-I, H-ID, H-WI, I, ID, IG, N, N2, ND, Q, SI et WI sont en circulation.

Aux termes des Statuts, le Conseil d'Administration du Fonds peut décider d'émettre, pour chaque catégorie d'actions, des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation.

Note 2. Principaux principes comptables

Les états financiers du Fonds sont présentés conformément aux réglementations luxembourgeoises sur les Organismes de Placement Collectif. Ils sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

2.1 États financiers combinés

Les états financiers combinés de DNCA INVEST sont exprimés en euro et sont égaux à la somme des comptes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment converti en euro au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

2.2 Règles de valorisation

La valeur des actifs sera calculée de la manière suivante :

a) La valeur de toutes les liquidités en caisse ou en dépôt, obligations, billets à demande et créances d'exploitation, charges constatées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou à payer comme susmentionné et pas encore reçus, est considérée comme pleine et entière sauf au cas où celle-ci ne pourrait être versée ou reçue en entier, auquel cas la valeur serait fixée après la réduction jugée appropriée pour refléter la valeur exacte des instruments susmentionnés.

b) La valeur des actifs, inscrits ou négociés sur une Bourse, est fondée sur le dernier cours disponible de la Bourse, qui est habituellement le marché principal de ces actifs.

c) La valeur des actifs négociés sur un autre marché réglementé se fonde sur le dernier cours disponible.

d) Au cas où les actifs ne seraient pas inscrits ou négociés sur une Bourse ou sur un marché réglementé, ou si, concernant les actifs inscrits ou négociés en Bourse, ou sur un autre marché réglementé comme susmentionné, le cours fixé en vertu du sous-paragraphe (b) ou (c) ne représente pas la juste valeur de marché des actifs concernés, la valeur de ces actifs se fonde sur un cours de vente raisonnablement prévisible et fixé avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration du Fonds.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

e) La valeur de liquidation des contrats d'options non négociés sur les Bourses ou les autres marchés réglementés signifie leur valeur nette liquidative fixée, conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de manière cohérente à chaque type de contrat. La valeur liquidative des contrats à terme standardisés ou futures, des contrats à terme non standardisés ou forward, ou des contrats d'options négociés sur des Bourses ou sur d'autres marchés réglementés sera fondée sur les derniers cours de clôture ou de règlement disponibles de ces contrats sur des Bourses ou des marchés réglementés où les contrats particuliers à terme standardisés, à terme non standardisés ou d'options sont négociés par le Fonds ; pourvu que, dans le cas où un contrat à terme standardisé, à terme non standardisé ou d'options ne peut être liquidé le jour où l'actif net est déterminé, la base servant à fixer la valeur liquidative du contrat concerné sera la valeur que le Conseil d'Administration du Fonds juge juste et raisonnable.

f) Les investissements en OPCVM et autres OPC sont effectués à leur dernière valeur liquidative officielle, ou non officielle (c'est-à-dire, qui n'est pas habituellement utilisée aux fins de souscription ou de rachat d'actions des fonds ciblés) fournie par les administrateurs concernés si elle est plus récente que leur valeur liquidative nette officielle, et pour laquelle l'agent administratif a une assurance raisonnable que la méthode de valorisation utilisée par l'administrateur concerné pour la valeur liquidative non officielle susmentionnée est cohérente par rapport à la valeur officielle.

Si des événements sont survenus qui ont entraîné une modification matérielle de la valeur nette d'inventaire de telles actions ou parts d'OPCVM et / ou d'OPC depuis le jour auquel la valeur nette d'inventaire officielle a été calculée, la valeur de telles actions ou parts peut être ajustée afin de refléter, de l'avis raisonnable du Conseil d'Administration, une telle modification de valeur.

g) Les instruments de marché monétaire non cotés détenus par le Fonds avec une échéance restante de quatre-vingt-dix jours ou moins sont évalués grâce à la méthode de l'amortissement de coût qui s'approche de la valeur de marché.

h) Tous les autres titres et actifs sont valorisés à la juste valeur de marché déterminée de bonne foi en vertu des procédures fixées par le Conseil d'Administration du Fonds.

i) Les « Contracts for Difference » (« CFD ») sont des instruments financiers négociés de gré à gré qui permettent à l'investisseur de tirer profit des variations de prix des actions sans avoir l'obligation de vendre ces actions ou de gérer des contraintes de détention qu'elles impliquent (garde, financement, emprunts pour couvrir les positions courtes). En effet, les termes du contrat « CFD » impliquent que les deux parties concernées échangent, à la clôture d'un tel contrat, une différence entre le prix d'ouverture et le prix de clôture du contrat, multiplié par le nombre de parts ou catégories d'actions de l'actif sous-jacent tel que spécifié dans ledit contrat. Le règlement de cette différence est réalisé par le biais d'un versement en numéraire, et non par le biais d'une livraison physique des actifs sous-jacents.

Les « Contracts for Difference » sont évalués à la valeur de marché au cours de clôture à la date d'évaluation des titres sous-jacents. La valeur de marché de la ligne correspondante indique la différence entre la valeur de marché et le prix d'exercice des titres sous-jacents. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

j) Les contrats futures sont évalués au dernier cours connu du marché. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Pour le calcul des avoirs nets en devises sur les instruments financiers, les titres sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice

k) Les contrats de change à terme ouverts lors de la date de clôture sont évalués sur la base du taux de change à terme correspondant à la maturité résiduelle du contrat. Les contrats de change à terme non échus sont évalués au dernier taux de change à terme disponible aux dates d'évaluation ou à la date de clôture et la plus-value ou moins-value non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

l) Un Interest rate Swap (IRS) et un Inflation linked Swap (ILS) sont des accords bilatéraux dans lesquels chaque partie convient d'échanger une série de paiements d'intérêts pour une autre série de paiements d'intérêts sur la base d'un montant notionnel servant de base de calcul qui n'est généralement pas échangée. Les contrats Interest Rate Swap et Inflation linked Swap sont évalués à leur juste valeur basée sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

m) Un Credit Default Swap est une transaction dérivée de crédit par laquelle deux parties concluent un contrat aux termes duquel une partie (l'acheteur de la protection) paie à l'autre (le vendeur de la protection) un coupon périodique fixe pour la durée de vie stipulée du contrat en contrepartie d'un paiement conditionné à un événement de crédit relatif à l'obligation de référence sous-jacente. Le credit default swap est valorisé au prix du marché à chaque date de calcul de la valeur liquidative. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

2.3 Conversion des devises

Les comptes de chaque Compartiment sont libellés dans la monnaie de calcul de la valeur liquidative nette du Compartiment concerné.

Les frais d'investissements libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment, sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date d'achat.

Les revenus et dépenses en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

2.3 Conversion des devises (suite)

Les plus et moins-values de change sur investissements sont comprises dans les plus-values / (moins-values) nettes réalisées sur investissements, dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

À la clôture de l'exercice, la valeur de marché des investissements (fixée comme précisé ci-dessous), les créances, liquidités en banque et les éléments de passif libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à cette date. Les plus-values ou moins-values nettes de change réalisées ou latentes qui en résultent sont comprises dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.4 Plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements

Les plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements sont calculées sur la base du coût moyen et est grevé dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.5 Charges

Les dépenses sont calculées par la méthode de la comptabilité créances-dettes. Les dépenses sont grevées sur l'Etat des Opérations et Variations des Actifs Nets.

2.6 Dividendes et intérêts

Les dividendes et intérêts perçus par le Fonds sur ses investissements sont dans de nombreux cas, sujet à des retenues d'impôt à la source non recouvrables. La valeur des dividendes et intérêts déclarés ou échus et non encore reçus est considérée être le montant total de celle-ci, sauf s'il s'avère improbable qu'elle puisse être payée ou reçue en entier. Les dividendes sont reconnus comme un avoir net de taxes retenues à la source, à la date à laquelle les titres sont d'abord déclarés ex-dividende, dans la mesure où les informations sont raisonnablement disponibles pour le Fonds. Les intérêts sont comptabilisés à chaque évaluation de l'actif net.

2.7 Frais de transactions

Le Fonds s'expose à des frais de transaction tels que des frais de courtage, certaines taxes et certains frais dépositaires relatifs aux achats et ventes d'investissements, de produits dérivés et autres actifs qualifiés. Ces frais sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Note 3. Taux de change au 31 décembre 2022

Les taux de change utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif du Fonds non libellés en EUR sont les suivants :

1 dollar Australien (AUD) =	0.636501	EUR	1 roupie Indienne (INR) =	0.011313	EUR
1 real Brésilien (BRL) =	0.176604	EUR	1 yen Japonais (JPY) =	0.007125	EUR
1 dollar Canadien (CAD) =	0.690093	EUR	1 won Sud-Coréen (KRW) =	0.000741	EUR
1 franc Suisse (CHF) =	1.012648	EUR	1 Peso Mexicain (MXN) =	0.047879	EUR
1 peso Chilien (CLP) =	0.001100	EUR	1 couronne Norvégienne (NOK) =	0.095110	EUR
1 yuan Chinois (CNY) =	0.135331	EUR	1 dollar Néo-Zélandais (NZD) =	0.593014	EUR
1 couronne Tchèque (CZK) =	0.041452	EUR	1 zloty Polonais (PLN) =	0.213721	EUR
1 couronne Danoise (DKK) =	0.134483	EUR	1 couronne Suédoise (SEK) =	0.089644	EUR
1 livre sterling (GBP) =	1.129280	EUR	1 nouveau dollar Taiwanais (TWD) =	0.030386	EUR
1 dollar de Hong Kong (HKD) =	0.119699	EUR	1 dollar Américain (USD) =	0.933620	EUR
1 forint Hongrois (HUF) =	0.002509	EUR	1 rand Sud-Africain (ZAR) =	0.054782	EUR

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance

Commissions de conseil en gestion d'investissement

Cette commission de gestion est effective pour chaque Classe d'action. Le gestionnaire du Fonds reçoit une commission de gestion comme décrite ci-dessous pour chaque compartiment:

	Classe A Parts EUR	Classe AD Parts EUR	Classe B Parts EUR	Classe B Parts CHF	Classe I Parts EUR	Classe F Parts EUR	Classe Q Parts EUR
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 1.20%	N/A	Jusqu'à 0.50%	N/A	Depuis le 28 décembre 2022 Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.40%	Jusqu'à 1.40%	Jusqu'à 1.60%	Jusqu'à 1.60%	Jusqu'à 0.70%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.40%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.40%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*	Jusqu'à 1.80%	N/A	Jusqu'à 2.40%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.25%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.50%
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.60%	N/A	Jusqu'à 1.80%	Jusqu'à 1.80%	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 1.80%	Jusqu'à 1.80%	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.40%	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 0.80%	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 1.60%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 1.80%	N/A	Jusqu'à 2.40%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Jusqu'à 0.70%	Jusqu'à 0.70%	Jusqu'à 0.90%	N/A	Jusqu'à 0.40%	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO	Jusqu'à 1.60%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1.20%	Jusqu'à 1.20%	Jusqu'à 1.40%	N/A	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.40%	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 1.20%	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	Jusqu'à 0.60%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.70%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB	Jusqu'à 1.20%	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	Jusqu'à 0.60%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	Jusqu'à 0.20%
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	Depuis le 25 avril, 2022 Jusqu'à 1.70%	N/A	N/A	N/A	Depuis le 6 mai 2022 Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe WI Parts EUR	Classe BG Parts EUR	Classe H-SI Parts USD	Classe ND Parts EUR	Classe ID Parts EUR	Classe H-I Parts CHF	Classe H-I Parts USD	Classe H-A Parts USD
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90%	Jusqu'à 0.70%	Jusqu'à 0.70%	N/A	Jusqu'à 1.40%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	N/A	Jusqu'à 2.10%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.80%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Depuis le 21 décembre 2022 Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.80%	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 1.20%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.60%	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe H-A Parts CHF	Classe N Parts EUR	Classe SI Parts EUR	Classe IG Parts EUR	Classe A2 Parts EUR	Classe N2 Parts EUR	Classe AD2 Parts EUR	Classe MD Parts EUR
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.40%	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	Jusqu'à 1.30%	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	N/A	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.30%	Depuis le 4 janvier 2022 Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.05%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO	N/A	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1.20%	Jusqu'à 0.80%	Jusqu'à 0.50%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	Jusqu'à 0.80%	Jusqu'à 0.50%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	Jusqu'à 0.90%	Jusqu'à 0.65%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	Jusqu'à 1.05%	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	N/A	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	N/A	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.70%	Jusqu'à 1.10%	Jusqu'à 1.70%	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe ND2 Parts EUR	Classe H-WI Parts USD	Classe H-ID Parts CAD	Classe ADM Parts EUR	Classe N-SP Parts EUR
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A	Depuis le 13 octobre 2022 Jusqu'à 0.90 %	Depuis le 28 septembre 2022 Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC :

- a. qu'il gère directement ou indirectement ; où
- b. qui sont gérés par une société à laquelle il est lié :
 1. par une communauté de gestion
 2. par une communauté de contrôle ; où
 3. par une participation directe ou indirecte au capital ou aux droits de vote de plus de 10 %.

Aucune commission de souscription ou de rachat ne peut être facturée au Fonds en raison des investissements effectués dans ces OPCVM ou OPC et les frais de gestion totaux (en excluant les éventuelles commissions liées à la performance) imputés audit Compartiment et à chacun des OPCVM ou OPC concernés ne pourront être supérieurs à 3,5 % de ces investissements. Les frais de gestion directs prélevés de chaque Compartiment et indirects prélevés de chaque OPCVM ou OPC dans lesquels le Compartiment a investi pendant la période concernée seront mentionnés dans le rapport de gestion annuel du Fonds.

Commission de performance

Pour tous les compartiments soumis à une commission de performance, la période de performance correspond à la période courant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La commission de performance sera comptabilisée quotidiennement et n'est payée annuellement que si la valeur liquidative par action du dernier jour d'évaluation de la période de performance concernée ne tombe pas en dessous de la valeur liquidative par action du dernier Jour d'évaluation de la dernière période de performance. Un exemple fourni sous la section FRAIS DE GESTION ET FRAIS DU FONDS du prospectus illustre la différence potentielle de rendement entre une Classe d'actions avec une Commission de performance et une Classe d'actions sans Commission de performance selon différents scénarios sur l'année. Les rendements indiqués ne sont donnés qu'à titre d'exemple et rien ne garantit que le compartiment atteigne ces rendements.

DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle du Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index¹, avec High Water Mark.

Le *High Water Mark* correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute période de performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Action est égal à la valeur liquidative de l'Action au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutées les souscriptions et les rachats multipliés par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index¹. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index¹ et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index¹ assorti d'un High Water Mark.

¹ Depuis le 3 février 2022, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer l'indice de référence FTSE MTS Global Index par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index.

DNCA INVEST - EUROSE: Ce compartiment n'est pas soumis à des commissions de performance.

DNCA INVEST - EVOLUTIF: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice composite de rendement net suivant² : 40% EUROSTOXX 50, 10% MSCI AC World, 35% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 Years et 15% €STER, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes non lancées, au prix de souscription initial par Action.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

² Depuis le 2 janvier 2022, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer dans l'indice composite de rendement, l'indice de référence EONIA par l'indice €STER. Et à partir du 20 mai 2022, le rendement net de l'indice composite de rendement: 60% EUROSTOXX 50, 30% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 Ans et 10% €STER a été remplacé par l'indice composite actuel.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF: La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'Indice de référence et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite avec High Water Mark.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action.

Pour le calcul quotidien de la performance de chaque Action, la Valeur Liquidative totale avant prélèvement de la Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

L'actif net de référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif net de référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND INFRASTRUCTURE & TRANSITION*: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle du MSCI Europe Infrastructure Net Index, avec High Water Mark. Le High Water Mark correspond à la Valeur Nette d'Inventaire par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière période de performance où une Commission de Surperformance a été versée ou, pour les Classes non lancées, au prix de souscription initial par Action. Pour le calcul quotidien de la performance de chaque Action, la Valeur Nette d'Inventaire totale avant prélèvement de la Commission de Surperformance est comparée à l'actif net de référence. L'actif net de référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur Nette d'Inventaire totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice MSCI Europe Infrastructure Net Index. En cas de rachats, la Commission de Surperformance correspondante (le cas échéant) sera gelée. La Commission de Surperformance est versée annuellement. La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI Europe Infrastructure Net Index assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI All Countries World Net Return (MSCI ACWI NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice décrit ci-dessus. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

* Voir note 1

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite): Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI All Countries World Index Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance correspond à 20%³ de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI All Countries World Net Return (MSCI ACWI NR) Index.

³ Depuis le 20 mai 2022, le taux de performance a été porté de 10% à 20% (nette de frais) et les actions de catégorie Q (EUR) ne sont plus soumises à la commission de performance.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice Exane Euro Convertibles Index, avec High Water Mark, et nette de frais.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Exane Euro Convertibles. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Exane Euro Convertibles et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 15% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Exane Euro Convertibles Index assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - MIURI: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'€STER index⁴.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur Liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'€STER⁴. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice €STER⁴ et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice €STER index⁴.

⁴ Depuis le 2 janvier 2022, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer l'indice de référence EONIA par l'indice €STER.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return (NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 NR. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite): Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 NR et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 NR Index.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EUROPE MID CAP net return Euro Index.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et les rachats, multiplié par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice de référence composite (40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency) et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index⁵.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'Actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index⁵. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index⁵ et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

⁵ Depuis le 18 octobre 2022, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer l'indice de référence FTSE MTS Index 1-3 years par l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite): La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index⁵.

DNCA INVEST - VENASQUO: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 50% €STER⁶ + 50% EUROSTOXX 50.

L'Actif Net de Référence quotidien est égal à la valeur liquidative de la Classe d'actions au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et les rachats multipliés par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

⁶ Depuis le 2 janvier 2022, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer l'indice de référence EONIA par l'indice €STER.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice composite 50% €STER⁶ + 50% EUROSTOXX 50 et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

⁶ Depuis le 2 janvier 2022, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer l'indice de référence EONIA par l'indice €STER.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indice €STER index +2%⁷ avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice €STER +2%⁷. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence. La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice €STER +2%⁷ et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR), H-WI (USD) et WI (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice €STER index +2%⁷ avec High Water Mark.

⁷ A compter du 10 février 2022, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer l'indice EONIA +2,5% par l'indice €STER +2%.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indicateur de référence calculé nette de frais, le Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice « Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR ». En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et inférieure au High Water Mark (condition).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EU Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite) : Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice composite, 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier jour d'évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

La première Période de Performance débutera à la date de lancement de la Classe d'Actions concernée pour s'achever le 31 décembre 2022.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au jour de valorisation précédent (et pour la première période de performance dès le premier jour de valorisation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indicateur de référence 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged. En cas de rachat, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged Composite Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite 30 % MSCI All Countries World Net Return + 70 % Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedge, avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes non lancées, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'Euro Stoxx Net Return Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice 50% Bloomberg Barclays Euro Corporate 500 - BBB index + 50% Bloomberg Barclays Euro High Yield BB Rating avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes d'action non encore lancées.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB (suite): L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance dès le premier Jour d'Évaluation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice composite 50% Bloomberg Euro Corporate 500 – BBB index + 50% Bloomberg Euro High Yield BB Rating only. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de 50% Bloomberg Euro Corporate 500 - BBB index + 50% Bloomberg Euro High Yield BB Rating only Composite Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice 50% Bloomberg Barclays Euro Corporate 500 - BBB index + 50% Bloomberg Barclays Euro High Yield BB Rating avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de toute Période de performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'actions jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle du lancement de la Classe d'actions.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de Performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Euro Stoxx Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Euro Stoxx Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI China 10/40 avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, auquel sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats et tout dividende distribué, multiplié par l'indice MSCI China 10/40. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI China 10/40 et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI China 10/40 Index avec High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI EMU Net Return Index.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions jusqu'au 31 décembre 2022.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'Actions est égal à l'actif net de référence de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, ajusté des souscriptions, des rachats et de tout dividende distribué, et du rendement de l'indice MSCI EMU Net Return (« l'Actif Net de Référence »). En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance est versée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment a recours à un modèle de calcul de la Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EMU Net Return et s'assure que la sous-performance du Compartiment comparé à l'indicateur de référence sur une période minimum de 5 ans (ou depuis le lancement du Compartiment si celui-ci à une existence de moins de 5 ans) est compensée avant que la Commission de Performance devienne payable.

Les actions de catégorie WI, N2, ND2, A2, AD2 et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EMU Net Return Index

Au 31 décembre 2022, les compartiments ont comptabilisé des commissions de performance comme suit:

Compartiments	Classes de parts	Montant de commission de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	Classe I parts EUR	7.17	0.00
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe N parts EUR	37.13	0.00
	Classe H-A parts USD	2,381.10	0.40
DNCA INVEST - MIURI	Classe A parts EUR	1,806.83	0.01
	Classe B parts EUR	7,498.59	0.00
	Classe N parts EUR	48.19	0.00
	Classe I parts EUR	7,429.35	0.00
DNCA INVEST - VENASQUO	Classe I parts EUR	3,182.40	0.01
	Classe A parts EUR	415.68	0.00
	Classe B parts EUR	677.58	0.00
	Classe N parts EUR	89.64	0.00
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe I parts EUR	24,856,951.04	1.06
	Classe A parts EUR	8,125,633.82	0.95
	Classe B parts EUR	4,639,784.17	0.89
	Classe N parts EUR	3,721,324.99	1.05
	Classe ND parts EUR	162,234.51	1.00
	Classe SI parts EUR	4,753,296.62	1.15
	Classe ID parts EUR	931,414.34	1.19
	Classe H-I parts CHF	324,084.26	1.00
	Classe H-I parts USD	1,060,072.63	1.58
	Classe F parts EUR	2,886,040.68	1.10
	Classe AD parts EUR	11,893.60	1.07
	Classe H-A parts CHF	28,801.54	0.77
	Classe H-A parts USD	25,132.78	1.50
	Classe H-WI parts USD	41,040.04	0.50
Classe H-ID parts CAD	17,295.56	0.83	
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe I parts EUR	11,242,078.09	4.46
	Classe A parts EUR	919,070.67	4.34
	Classe B parts EUR	1,551,728.96	4.10
	Classe N parts EUR	235,682.13	4.30
	Classe SI parts EUR	5,396,712.57	4.55
	Classe H-I parts CHF	152,800.20	4.52
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Classe N parts EUR	6.97	0.00
DNCA INVEST - EURO DIVIDEND GROWER	Classe I parts EUR	39,048.70	0.65

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 5. Commissions de banque dépositaire et de frais d'administration

Le Conseil d'Administration du Fonds a nommé BNP Paribas, succursale de Luxembourg*, en tant qu'agent dépositaire, agent domiciliaire, agent payeur principal, agent de registre et de transfert du Fonds.

Le Fonds versera à l'agent dépositaire une commission de dépôt qui ne dépassera pas 0.08 % de la valeur liquidative du Fonds. La commission de dépôt sera versée mensuellement. Le Fonds versera à l'agent de transfert principal et à l'agent administratif une commission administrative qui ne dépassera pas 0.07 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds. La commission administrative sera versée mensuellement.

Note 6. Taxe d'abonnement

En vertu de la loi et des pratiques actuelles, le Fonds n'est pas passible de l'impôt sur le revenu luxembourgeois, de même, les dividendes versés par le Fonds ne sont pas passibles d'impôt à la source luxembourgeois. Toutefois, le Fonds est passible d'un impôt annuel « taxe d'abonnement », de 0.05 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels. Cet impôt est réduit à 0.01 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels.

La « taxe d'abonnement » ne s'applique pas à l'égard des actifs investis en OPC luxembourgeois, qui sont eux-mêmes assujettis à cette taxe. Aucune TVA ou autre impôt n'est payable à Luxembourg sur l'émission d'actions dans le Fonds. L'impôt est à verser trimestriellement sur la base de la valeur de l'actif net du Fonds à la fin du trimestre civil concerné.

Note 7. Frais professionnels et autres frais

Dans les frais professionnels sont inclus principalement les frais légaux, les frais d'audit, honoraires de conseil ainsi que les frais de compliance. Les autres charges sont principalement composées de frais d'agent d'administratif et de frais de cotisation ALFI.

Note 8. Variations intervenues dans l'Etat du portefeuille-titres

Le rapport sur les variations du portefeuille-titres durant l'exercice peut être obtenu gratuitement sur simple demande auprès du siège social du Fonds.

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010)

L'investissement entre compartiments prévoit qu'un Compartiment créé au sein d'un organisme de placement collectif à compartiments multiples peut investir dans un ou plusieurs autres Compartiments du même OPC. Cela permet à une structure juridique unique de souscrire, d'acquérir et de détenir ses propres parts dans le cadre de l'investissement dans des compartiments multiples.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les investissements croisés ont été traités :

- DNCA INVEST - EUROSE a investi dans:
 - DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - MIURI - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE*** - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - EVOLUTIF a investi dans:
 - DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE*** - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS a investi dans:
 - DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - MIURI a investi dans:
 - DNCA INVEST - VENASQUO - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH a investi dans:
 - DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS a investi dans:
 - DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA a investi dans:
 - DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - EURO SMART CITIES a investi dans:
 - DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE*** - CLASSE I PARTS EUR

Aucune commission de souscription ou de rachat n'est applicable au sein des Compartiments

** À compter du 1er octobre 2022, BNP Paribas Securities Services - succursale de Luxembourg a fusionné avec sa société mère, BNP Paribas S.A..

*** Le compartiment a été lancé 11 février 2022.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010) (suite)

Au 31 décembre 2022, le montant total des investissements croisés s'élève à EUR 142,882,106.12 et donc l'état combiné des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date sans les investissements croisés s'élèverait à EUR 14,100,788,931.30.

Aucune commission de gestion n'est applicable sur les sous-jacents des investissements croisés.

La valeur de marché des investissements, les montants réalisés et non réalisés n'ont pas été supprimés dans les états combinés des actifs nets au 31 décembre 2022 et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date pour des raisons techniques.

Note 10. Contracts for Difference

Au 31 décembre 2022, les compartiments suivants détiennent des « Contracts for Difference » :

- DNCA INVEST - MIURI
- DNCA INVEST - VENASQUO

Le tableau ci-dessous présente une analyse par devise des montants de collatéral en rapport aux CFD :

Compartiment	Contrepartie	Devise du collatéral	Type de collatéral	Montant du collatéral
DNCA INVEST - MIURI				
	BNP Paribas Paris	EUR	Espèce	(100,000.00)
	Société Générale	EUR	Espèce	
	Goldman Sachs	EUR	Espèce	-
	Morgan Stanley	EUR	Espèce	20,000.00
DNCA INVEST - VENASQUO				
	Société Générale	EUR	Espèce	-
	Goldman Sachs	EUR	Espèce	-
	Morgan Stanley	EUR	Espèce	-

Note 11. Contrats futures

Au 31 décembre 2022, les compartiments suivants détiennent des contrats futures :

- DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES
- DNCA INVEST - EUROSE
- DNCA INVEST - EVOLUTIF
- DNCA INVEST - CONVERTIBLES
- DNCA INVEST - MIURI
- DNCA INVEST - SERENITE PLUS
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS
- DNCA INVEST - FLEX INFLATION
- DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA
- DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB

La contrepartie pour toutes ces positions est BNP Paribas Paris.

Note 12. Contrats d'options

Au 31 décembre 2022, les compartiments suivants détiennent des contrats d'options :

- DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS
- DNCA INVEST - CONVERTIBLES
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS
- DNCA INVEST - FLEX INFLATION

La contrepartie pour toutes ces positions est BNP Paribas Paris.

Note 13. Distribution de dividende

Le Conseil d'Administration a approuvé pendant l'exercice la distribution d'un dividende par DNCA INVEST comme suit:

Ex-date	Compartiment	Classes de parts	Dividende par action en EUR
24/02/2022	DNCA INVEST - EUROSE	Classe AD parts EUR	1.00
		Classe ID parts EUR	1.00
		Classe ND parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe AD parts EUR	1.50
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe ID parts EUR	0.20

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

24/02/2022	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe AD parts EUR	0.50
		Classe ID parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe ID parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe AD parts EUR	0.30
25/08/2022	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe AD parts EUR	0.66
		Classe ND parts EUR	0.66
		Classe ID parts EUR	0.66
25/08/2022	DNCA INVEST - EUROSE	Classe AD parts EUR	1.30
		Classe ID parts EUR	1.35
		Classe ND parts EUR	1.20
	DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe AD parts EUR	0.10
	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe AD parts EUR	1.44
		Classe ID parts EUR	0.30
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe AD parts EUR	1.23
		Classe ID parts EUR	1.80
DNCA INVEST - MIURI	Classe AD parts EUR	0.60	
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe ID parts EUR	0.35	
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe AD parts EUR	0.60	
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe ND parts EUR	0.15	
	Classe ID parts EUR	0.30	

Note 14. Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES détient des positions dans des contrats de change à terme. La contrepartie pour ces positions est Société Générale et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - EUROSE détient des positions dans des contrats de change à terme. La contrepartie pour ces positions est BNP Paribas, succursale de Luxembourg * et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - VALUE EUROPE détient des positions dans des contrats de change à terme. La contrepartie pour ces positions est BNP Paribas, succursale de Luxembourg * et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - MIURI détient des positions dans des contrats de change à terme. Les contreparties pour ces positions sont BNP Paribas, succursale de Luxembourg * et la Société Générale et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH détient des positions dans des contrats de change à terme. La contrepartie pour ces positions est BNP Paribas, succursale de Luxembourg * et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - ALPHA BONDS détient des positions dans des contrats de change à terme. Les contreparties pour ces positions sont BNP Paribas, succursale de Luxembourg *, Bank of America Securities Europe SA, HSBC France, Barclays Bank, Société Générale, BNP Paribas Paris, UBS Europe SE, Morgan Stanley et Goldman Sachs et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - FLEX INFLATION détient des positions dans des contrats de change à terme. Les contreparties pour ces positions sont BNP Paribas, succursale de Luxembourg *, Bank of America Securities Europe SA, HSBC France, Morgan Stanley, Société Générale and UBS Europe SE et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA détient des positions dans des contrats de change à terme. La contrepartie pour ces positions est JP Morgan et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

Au 31 décembre 2022, DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB détient des positions dans des contrats de change à terme. La contrepartie pour ces positions est HSBC France et le compartiment n'a mis en gage aucune garantie.

** À compter du 1er octobre 2022, BNP Paribas Securities Services - succursale de Luxembourg a fusionné avec sa société mère, BNP Paribas S.A..

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2022 (suite)

Note 15. Contrats swaps

Au 31 décembre 2022, les compartiments ci-dessous détiennent des contrats swaps comme suit :

Notionnel	Type	Devises	A Recevoir	A Payer	Contreparties	Non-Réalisé en EUR	Date de Maturité
DNCA INVEST - ALPHA BONDS							
315,151,250.00	IRS	EUR	Euro Short Term Rate	0.3687%	BNP Paribas Paris	111,220,652.05	16/12/2056
661,650,000.00	IRS	EUR	0.5565%	Euro Short Term Rate	BNP Paribas Paris	(120,524,878.48)	16/12/2036
100,000,000.00	IRS	AUD	4.8857%	Australia Bank Bill	BNP Paribas Paris	1,811,378.40	15/12/2032
600,000,000.00	IRS	NZD	3.4800%	New Zealand Bank Bill	BNP Paribas Paris	(7,484,347.54)	20/03/2024

Notionnel	Type	Devises	Achat/Vente	Taux	Counterparties	Non-Réalisé en EUR	Date de Maturité
DNCA INVEST - ALPHA BONDS							
500,000,000.00	CDS	EUR	Achat	1.0000	BNP Paribas Paris	2,218,000.00	20/12/2027
120,000,000.00	CDS	EUR	Achat	1.0000	BNP Paribas Paris	(3,880,680.00)	20/12/2027
240,000,000.00	CDS	EUR	Achat	1.0000	BNP Paribas Paris	103,440.00	20/12/2027

Note 16. Collatéral sur contrats de swaps

Le tableau suivant présente une analyse par devise des montants de collatéral, par rapport aux contrats de swaps, au 31 décembre 2022.

Compartiment	Contreparties	Devise du collatéral	Type de collatéral	Montant de collatéral déposé	Montant de collatéral recus
DNCA INVEST - ALPHA BONDS					
	BNP Paribas Paris	EUR	Espèce	-	1,090,000.00
	Morgan Stanley	EUR	Espèce	-	13,980,000.00
	Goldman Sachs	EUR	Espèce	-	3,900,000.00
	UBS Europe SE	EUR	Espèce	-	1,290,000.00
	Société Générale	EUR	Espèce	-	1,410,000.00
	BNP Paribas CIB London	EUR	Espèce	-	2,930,000.00
	Bank of America Securities	EUR	Espèce	-	4,920,000.00
	Barclays Bank	EUR	Espèce	-	1,650,000.00
DNCA INVEST - FLEX INFLATION					
	Morgan Stanley	EUR	Espèce	-	330,000.00
	HSBC Bank	EUR	Espèce	-	1,250,000.00
	Société Générale	EUR	Espèce	-	1,820,000.00
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA-					
	Société Générale	EUR	Espèce	-	270,000.00

Note 17. Autres revenus

Au 31 décembre 2022, cette rubrique se compose essentiellement de récupération d'impôt et CSDR Penalty Positive.

Note 18 Valorisation du titre Astroscale au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS détenait 401 000 actions Astroscale valorisées au prix de la dernière transaction. 1,188,800 actions ont été vendues le 15 décembre 2022 à 5,47 USD à un groupe d'investisseurs, le Conseil d'Administration a considéré que ce prix est pertinent et est représentatif du marché. Six transactions ont été réalisées à ce prix et la valorisation du titre à ce prix a été conservée au 31 décembre 2022.

Note 19. Événements ultérieurs

Suite à la décision du Conseil d'Administration du Fonds au 6 décembre 2022, le compartiment DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH a été absorbé par le fonds français DNCA LCR EUROPE GROWTH le 13 janvier 2023.

Informations supplémentaires

Ratio du coût total (TER)

Au 31 décembre 2022, le TER annualisé de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	Classe A parts EUR	1.30	1.30
	Classe N parts EUR	1.21	1.21
	Classe I parts EUR	0.77	0.77
	Classe B parts EUR	1.50	1.50
	Classe Q parts EUR	0.40	0.40
DNCA INVEST - EUROSE	Classe A parts EUR	1.43	1.43
	Classe B parts EUR	1.63	1.63
	Classe AD parts EUR	1.43	1.43
	Classe B parts CHF	1.62	1.62
	Classe I parts EUR	0.72	0.72
	Classe N parts EUR	0.94	0.94
	Classe ND parts EUR	0.95	0.95
	Classe ID parts EUR	0.73	0.73
	Classe H-I parts CHF	0.82	0.82
	Classe H-A parts USD	1.49	1.49
	Classe H-A parts CHF	1.53	1.53
	Classe Q parts EUR	0.27	0.27
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe B parts EUR	2.46	2.46
	Classe A parts EUR	2.07	2.07
	Classe I parts EUR	1.07	1.07
	Classe AD parts EUR	2.07	2.07
	Classe Q parts EUR	0.33	0.33
	Classe N parts EUR	1.41	1.41
	Classe SI parts EUR	0.88	0.88
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe B parts EUR	2.49	2.49
	Classe A parts EUR	2.09	2.09
	Classe N parts EUR	1.39	1.39
	Classe ID parts EUR	1.05	1.05
	Classe I parts EUR	1.05	1.05
	Classe AD parts EUR	2.06	2.06
	Classe H-A parts USD	2.18	2.58
	Classe IG parts EUR	1.55	1.55
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Classe Q parts EUR	0.58	0.58
	Classe N parts EUR	1.35	1.35
	Classe B parts EUR	2.28	2.28
	Classe A parts EUR	2.03	2.03
	Classe I parts EUR	1.03	1.03
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe B parts EUR	1.89	1.89
	Classe B parts CHF	1.92	1.92
	Classe N parts EUR	1.09	1.09
	Classe A parts EUR	1.69	1.69
	Classe I parts EUR	0.95	0.95

Informations supplémentaires (suite)

Total Expense Ratio ("TER") (continued)

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - MIURI	Classe A parts EUR	1.89	1.90
	Classe B parts EUR	2.09	2.09
	Classe Q parts EUR	0.32	0.32
	Classe N parts EUR	1.20	1.20
	Classe I parts EUR	1.06	1.06
	Classe H-I parts USD	1.09	1.09
	Classe AD parts EUR	1.89	1.89
	Classe H-A parts USD	1.94	1.94
	Classe BG parts EUR	2.19	2.19
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe A parts EUR	2.08	2.08
	Classe B parts EUR	2.47	2.47
	Classe F parts EUR	0.84	0.84
	Classe N parts EUR	1.38	1.38
	Classe I parts EUR	1.04	1.04
	Classe H-I parts USD	1.09	1.09
	Classe H-A parts USD	2.11	2.11
	Classe H-I parts CHF	1.08	1.08
	Classe IG parts EUR	1.54	1.54
	Classe Q parts EUR	0.30	0.30
	Classe ID parts EUR	1.04	1.04
	Classe AD parts EUR	2.07	2.07
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe I parts EUR	1.08	1.08
	Classe A parts EUR	1.74	1.74
	Classe B parts EUR	2.12	2.12
	Classe N parts EUR	1.42	1.42
	Classe Q parts EUR	0.32	0.32
	Classe ID parts EUR	1.08	1.08
	Classe SI parts EUR	0.54	0.54
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe I parts EUR	1.08	1.08
	Classe A parts EUR	1.93	1.93
	Classe B parts EUR	2.53	2.53
	Classe Q parts EUR	0.32	0.32
	Classe N parts EUR	1.17	1.17
	Classe ID parts EUR	1.08	1.08
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe I parts EUR	0.51	0.51
	Classe A parts EUR	0.86	0.86
	Classe B parts EUR	1.06	1.06
	Classe AD parts EUR	0.85	0.85
DNCA INVEST - VENASQUO	Classe I parts EUR	1.14	1.15
	Classe A parts EUR	1.80	1.80
	Classe B parts EUR	2.21	2.21
	Classe Q parts EUR	0.40	0.40
	Classe N parts EUR	1.30	1.30

Informations supplémentaires (suite)

Total Expense Ratio ("TER") (continued)

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe I parts EUR	0.66	1.72
	Classe A parts EUR	1.30	2.25
	Classe B parts EUR	1.50	2.39
	Classe N parts EUR	0.90	1.95
	Classe Q parts EUR	0.30	0.30
	Classe ND parts EUR	0.90	1.90
	Classe SI parts EUR	0.56	1.71
	Classe ID parts EUR	0.66	1.85
	Classe H-I parts CHF	0.70	1.70
	Classe H-I parts USD	0.69	2.27
	Classe F parts EUR	0.46	1.56
	Classe AD parts EUR	1.31	2.38
	Classe H-A parts CHF	1.33	2.10
	Classe H-A parts USD	1.36	2.86
	Classe H-WI parts USD	1.02	1.52
	Classe H-ID parts CAD	0.49	1.32
Classe WI parts EUR	1.11	1.11	
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe I parts EUR	0.67	5.13
	Classe A parts EUR	1.30	5.64
	Classe B parts EUR	1.51	5.61
	Classe N parts EUR	0.91	5.21
	Classe Q parts EUR	0.30	0.30
	Classe SI parts EUR	0.56	5.11
	Classe H-I parts CHF	0.73	5.25
DNCA INVEST- BEYOND ALTEROSA	Classe I parts EUR	0.81	0.81
	Classe A parts EUR	1.55	1.55
	Classe N parts EUR	1.05	1.05
	Classe Q parts EUR	0.35	0.35
	Classe SI parts EUR	0.76	0.76
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe Q parts EUR	0.31	0.31
	Classe I parts EUR	1.05	1.05
	Classe A parts EUR	1.87	1.87
	Classe N parts EUR	1.14	1.14
	Classe SI parts EUR	0.95	0.95
	Classe ID parts EUR	1.05	1.05
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB	Classe I parts EUR	0.81	0.81
	Classe N parts EUR	1.05	1.05
	Classe B parts EUR	1.61	1.61
	Classe Q parts EUR	0.40	0.40
	Classe A parts EUR	1.44	1.44
DNCA INVEST- BEYOND CLIMATE	Classe I parts EUR	1.14	1.14
	Classe ID parts EUR	1.14	1.14
	Classe N parts EUR	1.49	1.49
	Classe A parts EUR	1.98	1.98

Informations supplémentaires (suite)

Total Expense Ratio ("TER") (continued)

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	Classe I parts EUR	1.45	1.45
	Classe N parts EUR	1.95	1.95
	Classe A parts EUR	2.66	2.66
	Classe Q parts EUR	0.85	0.85
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	Classe AD2 parts EUR Dis	1.89	1.89
	Classe A2 parts EUR	1.89	1.89
	Classe N2 parts EUR	1.33	1.33
	Classe WI parts EUR	1.49	1.49
	Classe N parts EUR	1.38	1.38
	Classe A parts EUR	1.99	1.99
	Classe I parts EUR	1.18	1.18

Le TER (Total Expense Ratio) est calculé sur la base des dépenses totales, telles qu'indiquées dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets, à l'exclusion des frais de transaction et de tous frais de transaction sur les dérivés, divisées par les actifs nets moyens du compartiment, et est exprimé en pourcentage. Le TER a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds & Asset Management Association (« SFAMA » version du 15 avril 2015). Concernant les compartiments et/ou catégories d'actions lancées au cours de l'année, merci de voir la note 1 pour plus de détails. Le TER sans frais de performance mentionné ci-dessus est une prévision des charges estimées sur la base d'une année complète.

Les TER avec performance communiqués dans le présent rapport sont donnés à titre indicatif et ont été calculés sur des données estimées.

Taux de rotation du portefeuille (Portfolio Turnover Ratio ("PTR"))

Au 31 décembre 2022, le PTR de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	PTR in %
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	42.12
DNCA INVEST - EUROSE	13.51
DNCA INVEST - EVOLUTIF	312.94
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	(13.99)
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	33.35
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	85.52
DNCA INVEST - MIURI	142.23
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	(22.75)
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	70.33
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	1.37
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	102.69
DNCA INVEST - VENASQUO	120.18
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	104.00
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	133.47
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	76.94
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	(1.99)
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB	21.65
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	36.83
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	13.81
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	77.31

Le taux de rotation du portefeuille (PTR), exprimé en pourcentage, reflète le volume d'opérations au sein du compartiment. Il correspond au total des achats et ventes de titres compensé avec la valeur des souscriptions et rachats, sur les actifs nets moyens du compartiment pour la période. Le PTR a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds Association (« SFA »). La rotation du portefeuille n'est pas annualisée pour les périodes inférieures à un an.

Méthode de calcul de l'exposition globale

Le suivi des risques mis en place conformément à la Circulaire de la CSSF 11/512 et permet de suivre et de mesurer à tout moment les positions et leur contribution au profil de risque global de chaque compartiment.

Le calcul de l'exposition globale s'appuie sur la méthode des engagements pour l'ensemble des compartiments, à l'exception des deux compartiments ci-dessous qui utilisent la méthode de valeur en risque ("VAR").

Informations supplémentaires (suite)

Méthode de calcul de l'exposition globale (suite)

Compartiments	Historique VAR (20 jours, 99%)			Effet de levier (sommés des notionnels)
	Min	Max	Moyenne	
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	2.14%	4.83%	3.14%	376%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	2.66%	6.09%	4.35%	254%

Performances

La "Performance" est définie comme étant le résultat total réalisé par une part durant l'exercice. Les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais éventuels qui pourraient être perçus lors de l'émission ou du rachat des actions. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

La performance des compartiments distribués en Suisse est de:

Compartiments	Classe de parts	31.12.2020 (en %)	31.12.2021 (en %)	31.12.2022 (en %)
DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES	Classe A parts EUR	(0.12)	0.98	(8.08)
	Classe B parts EUR	(0.32)	0.83	(8.27)
	Classe I parts EUR	0.43	1.23	(7.59)
	Classe N parts EUR	-	1.10	(8.00)
	Class Q shares EUR	-	-	0.02
DNCA INVEST - EUROSE	Classe A parts EUR	(4.27)	7.02	(3.22)
	Classe AD parts EUR	(5.08)	6.25	(4.84)
	Classe B parts CHF	(4.74)	2.45	(8.07)
	Classe B parts EUR	(4.45)	6.83	(3.41)
	Classe H-A parts CHF	(4.50)	6.76	(3.67)
	Classe H-A parts USD	(2.92)	7.86	(1.14)
	Classe H-I parts CHF	(3.85)	7.51	(2.97)
	Classe I parts EUR	(3.59)	7.81	(2.53)
	Classe ID parts EUR	(5.20)	6.64	(4.83)
	Classe N parts EUR	(3.79)	7.55	(2.75)
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe ND parts EUR	(6.55)	6.51	(4.95)
	Classe Q parts EUR	(3.15)	8.29	(2.09)
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe A parts EUR	3.43	14.77	(15.06)
	Classe AD parts EUR	2.66	13.74	(16.03)
	Classe B parts EUR	3.03	14.40	(15.38)
	Classe I parts EUR	4.20	15.82	(14.20)
	Classe N parts EUR	3.87	15.09	(14.49)
	Classe Q parts EUR	5.25	16.85	(13.57)
	Classe SI parts EUR	2.33	16.22	(14.04)
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe A parts EUR	(11.58)	18.24	(1.74)
	Classe AD parts EUR	(11.74)	17.22	(2.95)
	Classe B parts EUR	(11.92)	17.88	(2.13)
	Classe H-A parts USD	(10.01)	19.14	0.72
	Classe I parts EUR	(10.68)	19.54	(0.72)
	Classe ID parts EUR	(11.82)	17.33	(2.65)
	Classe IG parts EUR	(11.12)	18.97	(1.21)
	Classe N parts EUR	(10.95)	19.16	(0.96)
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Classe Q parts EUR	(10.02)	20.44	0.03
	Classe A parts EUR	26.07	10.04	(29.82)
	Classe B parts EUR	25.75	9.78	(29.99)
	Classe I parts EUR	27.22	11.09	(29.11)
	Classe N parts EUR	26.83	10.73	(29.34)
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe Q parts EUR	28.94	11.65	(28.80)
	Classe A parts EUR	1.50	1.12	(15.27)
	Classe B parts CHF	0.99	(3.22)	(25.58)
	Classe B parts EUR	1.30	0.92	(15.44)
	Classe I parts EUR	2.24	1.87	(14.65)
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe N parts EUR	2.09	1.75	(14.76)

Informations supplémentaires (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2020 (en %)	31.12.2021 (en %)	31.12.2022 (en %)
DNCA INVEST - MIURI	Classe A parts EUR	6.24	5.36	(4.17)
	Classe AD parts EUR	6.24	5.36	(4.77)
	Classe B parts EUR	6.07	5.19	(4.36)
	Classe BG parts EUR	5.99	5.11	(4.43)
	Classe H-A parts USD	7.47	5.88	(2.26)
	Classe H-I parts USD	8.24	6.62	1.88
	Classe I parts EUR	6.93	6.06	(3.37)
	Classe N parts EUR	6.82	5.94	(3.53)
	Classe Q parts EUR	9.64	8.53	(2.64)
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe A parts EUR	12.25	37.96	(26.20)
	Classe AD parts EUR	9.89	35.84	(27.17)
	Classe B parts EUR	11.87	37.55	(26.50)
	Classe F parts EUR	13.08	39.27	(25.29)
	Classe H-A parts USD	14.89	38.84	(23.84)
	Classe H-I parts CHF	12.81	38.44	(26.13)
	Classe H-I parts USD	16.98	40.00	(23.16)
	Classe I parts EUR	13.25	39.10	(25.44)
	Classe ID parts EUR	12.22	38.69	(26.15)
	Classe IG parts EUR	12.30	38.55	(25.81)
	Classe N parts EUR	12.89	38.73	(25.68)
	Classe Q parts EUR	17.63	44.07	(24.87)
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe A parts EUR	20.41	26.20	(18.01)
	Classe B parts EUR	20.18	25.80	(18.34)
	Classe I parts EUR	21.10	26.85	(17.48)
	Classe ID parts EUR	-	22.05	(17.48)
	Classe N parts EUR	21.44	26.50	(17.76)
	Classe Q parts EUR	26.67	29.17	(16.85)
	Class SI shares EUR	-	-	(16.89)
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe I parts EUR	31.52	39.60	(32.72)
	Classe A parts EUR	30.24	38.63	(33.28)
	Classe B parts EUR	29.42	37.99	(33.68)
	Classe Q parts EUR	38.55	44.96	(32.20)
	Classe N parts EUR	30.82	39.49	(32.78)
	Classe ID parts EUR	21.45	38.91	(33.42)
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe A parts EUR	0.43	0.56	(1.96)
	Classe AD parts EUR	(0.25)	(0.15)	(2.88)
	Classe B parts EUR	0.27	0.41	(2.17)
	Classe I parts EUR	0.68	0.84	(1.63)
DNCA INVEST - VENASQUO	Classe A parts EUR	7.71	15.63	(7.33)
	Classe B parts EUR	7.37	15.28	(7.71)
	Classe I parts EUR	8.27	16.24	(6.73)
	Classe N parts EUR	8.14	16.13	(6.87)
	Classe Q parts EUR	11.42	18.48	(6.05)
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe A parts EUR	(0.51)	4.47	5.99
	Classe AD parts EUR	(0.51)	4.13	5.30
	Classe B parts EUR	(0.71)	4.31	5.84
	Classe F parts EUR	0.31	5.19	6.72
	Classe H-A parts CHF	(0.84)	4.22	5.60
	Classe H-A parts USD	0.90	5.02	7.61
	Classe H-I parts CHF	(0.20)	4.73	6.14
	Classe H-I parts USD	1.56	5.55	8.19
	Classe I parts EUR	0.12	5.02	6.56
	Classe ID parts EUR	(0.25)	4.34	5.62
	Classe N parts EUR	(0.12)	4.81	6.35
	Classe ND parts EUR	(0.28)	4.24	5.55
	Classe Q parts EUR	0.48	6.14	8.10
	Classe SI parts EUR	0.22	5.08	6.65
	Class H-WI Shares USD	-	-	1.68
	Class H-ID Shares CAD	-	-	37.94
	Class WI Shares EUR	-	-	0.53

Informations supplémentaires (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2020 (en %)	31.12.2021 (en %)	31.12.2022 (en %)
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe A parts EUR	2.73	7.70	0.20
	Classe B parts EUR	2.53	7.55	0.36
	Classe I parts EUR	3.39	8.27	0.54
	Classe N parts EUR	3.15	8.08	0.39
	Classe Q parts EUR	3.75	9.59	5.46
	Classe SI parts EUR	3.50	8.33	0.87
	Classe H-I parts CHF	1.43	8.05	(0.01)
DNCA INVEST- BEYOND ALTEROSA	Classe A parts EUR	0.67	2.57	(12.59)
	Classe I parts EUR	1.41	3.34	(11.99)
	Classe N parts EUR	1.17	3.13	(12.20)
	Classe Q parts EUR	1.87	3.82	(11.58)
	Classe SI parts EUR	-	0.95	(11.94)
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe A parts EUR	9.89	19.67	(19.04)
	Classe I parts EUR	10.19	20.84	(18.37)
	Classe ID parts EUR	-	21.72	(18.37)
	Classe N parts EUR	11.19	20.59	(18.44)
	Classe Q parts EUR	12.87	21.83	(17.76)
	Classe SI parts EUR	2.48	21.02	(18.29)
DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB	Classe I parts EUR	(7.51)	1.07	(9.62)
	Classe N parts EUR	(7.73)	6.82	(9.84)
	Classe B parts EUR	(0.98)	0.26	(10.34)
	Classe Q parts EUR	(7.12)	-	-
	Classe A parts EUR	(1.07)	0.39	(10.20)
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Classe I parts EUR	29.95	17.61	(17.24)
	Classe ID parts EUR	-	21.31	(17.24)
	Classe N parts EUR	-	15.41	(17.51)
	Classe A parts EUR	-	14.98	(17.94)
DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY	Classe Q parts EUR	-	(5.47)	(19.26)
	Classe I parts EUR	4.67	(13.08)	(19.86)
	Classe N parts EUR	4.65	(13.33)	(20.14)
	Classe A parts EUR	4.62	(14.05)	(20.71)
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES	Class AD2 Shares EUR	-	4.30	(23.22)
	Class A2 Shares EUR	-	4.30	(23.25)
	Class N2 Shares EUR	-	4.36	(22.79)
	Class WI Shares EUR	-	4.34	(22.92)
	Class N Shares EUR	-	2.45	(22.60)
	Class A shares EUR	-	-	(10.46)
	Class I shares EUR	-	-	(6.94)

Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2022 s'est élevé à 51,5 millions d'euros.

Informations supplémentaires (suite)

Politique de rémunération (suite)

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes : 14,5 millions d'euros
- Montant total des rémunérations variables: 37,0 millions d'euros
- Dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 16,5 millions d'euros
- Dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 20,5 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2022 a été de 166.

Règlement sur les opérations de financement de sécurité ("SFTR")

Au cours de la période, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR

La doctrine « L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept pluriel et en constante évolution », qui se situe à la confluence d'exigences économiques et sociétales. Marqué par un tournant majeur dans les années 90, l'ISR alors principalement fondé sur des considérations éthiques s'est élargi vers le concept de développement durable. C'est ainsi que les critères extra-financiers, ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été progressivement intégrés dans les gestions financières, embrassés par un cadre informel devenu aujourd'hui légal.

Nos valeurs :

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante centrée autour d'une gestion de conviction. Nos choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale approfondie des entreprises. Avant d'investir, nous étudions une valeur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et les actions ayant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris. Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. C'est ainsi que la gouvernance a toujours été un critère décisif alors qu'il est impensable aujourd'hui d'investir dans une entreprise sans s'assurer de la qualité de ses dirigeants, de l'indépendance de ses organes de contrôle ou encore du respect de ses actionnaires minoritaires. Progressivement, l'intégration d'enjeux sociaux et environnementaux s'est imposée dans nos démarches, convaincus de leur pertinence pour poursuivre notre métier : sélectionner les gagnants de demain. Complémentaires à l'analyse financière et créateurs de valeur, les critères ESG ont été intégrés logiquement à la gestion DNCA.

Notre conviction :

En 2017, DNCA Finance a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à notre démarche et participer aux débats de place en tant qu'investisseur actif de long terme. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons. Notre ambition est d'offrir une démarche différente et innovante qui évolue au rythme des nouveaux enjeux à intégrer. À ce titre, notre politique d'Investisseur Responsable distingue deux concepts : la Responsabilité d'Entreprise (RSE) et la Transition Économique Durable. L'évaluation de ces deux dimensions s'appuie sur une analyse approfondie des tendances économiques et sociales mais également d'une expertise reconnue dans le domaine de l'ISR. La suite du document présente en détail l'émergence de ces deux concepts et notre démarche pour y répondre dans le cadre d'une gestion ISR.

Le processus d'investissement ainsi que la démarche ISR présentés ci-dessous est applicable à la gamme « BEYOND » composée des six compartiments de DNCA Invest listés ci-après :

- DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES
- DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS
- DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA
- DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA
- DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

La responsabilité d'entreprise

Évaluer les risques pour tous les secteurs :

Si la Responsabilité d'Entreprise n'apporte plus aujourd'hui de réelles opportunités d'investissement, elle continue de jouer son rôle de lanceur d'alertes et constitue un excellent proxy pour évaluer la qualité de la gestion de l'entreprise, notamment la gestion des risques. En effet, la multitude des indicateurs présentés dans les rapports annuels (49 indicateurs de base et 30 indicateurs supplémentaires dans le référentiel Global Reporting Initiative (GRI)) offre une deuxième lecture de la santé des entreprises. Elles sont désormais comparables, en absolu, au sein d'un secteur et surtout dans le temps. L'évolution de certains indicateurs offre une analyse complémentaire souvent non encore intégrée dans les états financiers. Une hausse anormale du turnover, des accidents du travail ou encore de l'absentéisme peut témoigner d'un mal-être dans l'entreprise ou encore d'un climat social dégradé qui aura un impact sur la compétitivité et la performance économique (1% d'absentéisme représente 1% de coût de masse salariale supplémentaire).

Dans ce contexte, nous considérons la Responsabilité d'Entreprise non plus comme une opportunité d'investissement mais comme un formidable vivier d'informations pour évaluer les risques auxquels les entreprises font face, notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

Informations supplémentaires (suite)

La transition économique durable

Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies :

Notre conviction repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie. En tant que gérant d'actifs responsable notre rôle est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Nous sommes convaincus que la capacité de ces acteurs à anticiper leur marché est cruciale pour conquérir ou maintenir leur leadership. C'est ainsi qu'en identifiant l'exposition à la transition économique durable des entreprises, nous construisons une surperformance robuste de nos portefeuilles.

Identifier les opportunités d'investissement :

La transition économique durable est avant tout source d'opportunités d'investissement. Notre travail est d'identifier les thématiques pertinentes pour la transition économique durable et par déclinaison de sélectionner les entreprises qui y contribuent. Notre modèle d'analyse propriétaire présenté dans la partie suivante décline cinq axes majeurs de la transition durable et leurs thématiques matérielles. Nous avons convenu que la contribution de chaque entreprise à la transition durable sera évaluée graduellement selon son niveau de chire d'a aires allant d'une exposition nulle à un positionnement de « pure player ». L'évolution continue des tendances sociétales nous conduit à revoir chaque année la liste de thématiques identifiées. Notre ambition se veut pragmatique et innovante pour conserver une compréhension la plus exhaustive possible des drivers de performance.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre de notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR, sont décrits sur notre site internet : <https://www.dnca-investments.com/en/areas-of-expertise/sri>.

Rapport et stratégie d'investissement liés aux émissions de carbone

Dans le cadre de son activité de gestion de portefeuille, DNCA Finance confirme avoir pris des initiatives relatives à la prise en compte des obligations réglementaires issues de l'article 173 de la loi transition énergétique.

	Empreinte carbone (t CO2 /M€ investi)	Intensité carbone (t CO2/M€ of revenues)	Taux de couverture des données carbone
DNCA INVEST - EUROSE	206	96	93.60%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	154	106	97.60%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	28	91	100.00%
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	9	15	99.80%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹

¹ Notre méthodologie de calcul d'empreinte carbone ne s'applique pas aux émetteurs souverains.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre du modèle ESG ABA est décrit dans notre Politique Investisseur Responsable : https://www.dnca-investments.com/isr/Politique%20d%27investisseur%20responsable_FR%2030%2010%2018.pdf

Informations pour la Suisse

Le prospectus et la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français, ainsi que la liste des achats et ventes réalisés pour le Fonds au cours de l'exercice financier peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse, tél. : + 41 22 705 11 77, web : www.carnegie-fund-services.ch.

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur. Lorsque les données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities

Identifiant d'entité juridique : 213800NCEC4B51SSDB48

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 46,75% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 28,86%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 17,89%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,19/10
Exposition à la transition vers une économie durable	21,48% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	21,48% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	396,24
Intensité carbone	109,68
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,19/10
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio & déchets	10,52%
	Charbon	3,88%
	Pétrole brut & GNL	32,61%
	Géothermie	3,66%
	Hydraulique	2,69%
	Gaz naturel	43,71%
	Nucléaire	0,00%
	Tourbe	0,00%
	Renouvelable	2,93%
Empreinte carbone		Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone		17,75
% dans les normes internationales offensives		0,00%

- ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance avait mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte

les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays,
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (émission de CO₂, intensité carbone, températures implicites) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,60%	Italie
thyssenkrupp AG	Biens et services industriels	2,50%	Allemagne
iliad SA	Télécommunications	2,40%	France
Banco BPM SpA	Banques	2,20%	Italie
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'état	1,90%	Italie
Korian SA	Santé	1,70%	France
Ford Motor Credit Co LLC	Automobiles et équipementiers	1,70%	Etats-Unis
Louis Dreyfus Co Finance BV	Agroalimentaire, boisson et tabac	1,70%	Pays-Bas
Elis SA	Biens et services industriels	1,60%	France
Dufry One BV	Distribution	1,50%	Suisse
ams-OSRAM AG	Technologie	1,40%	Autriche
Banco de Sabadell SA	Banques	1,40%	Espagne

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence.

Faurecia SE	Automobiles et équipementiers	1,40%	France
Ubisoft Entertainment SA	Produits et services de consommation	1,30%	France
Ceska sporitelna AS	Banques	1,30%	République Tchèque

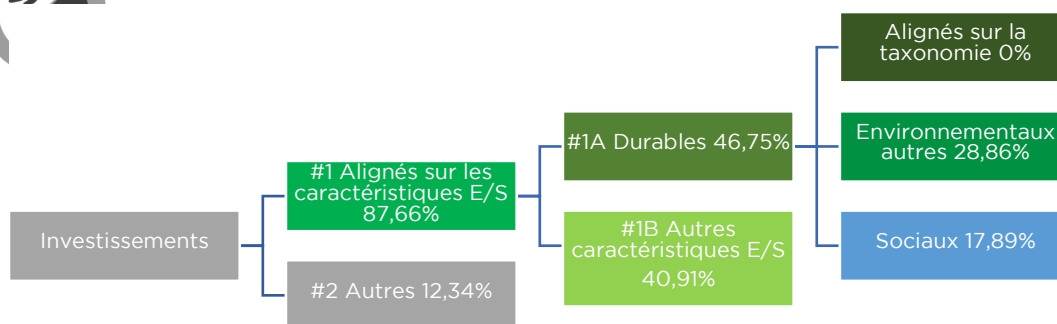
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 87,66% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 46,75% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.



Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	6,50%
Banques	13,89%
Matières premières	1,68%
Chimie	2,38%
Bâtiment et matériaux de construction	3,08%
Produits et services de consommation	7,39%
Énergie	2,32%
Services financiers	2,65%

Agroalimentaire, boisson et tabac	2,38%
Santé	6,13%
Biens et services industriels	13,40%
Médias	0,67%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,62%
Immobilier	2,07%
Distribution	2,38%
Technologie	2,67%
Télécommunications	6,46%
Voyages et loisirs	0,69%
Services aux collectivités	7,98%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

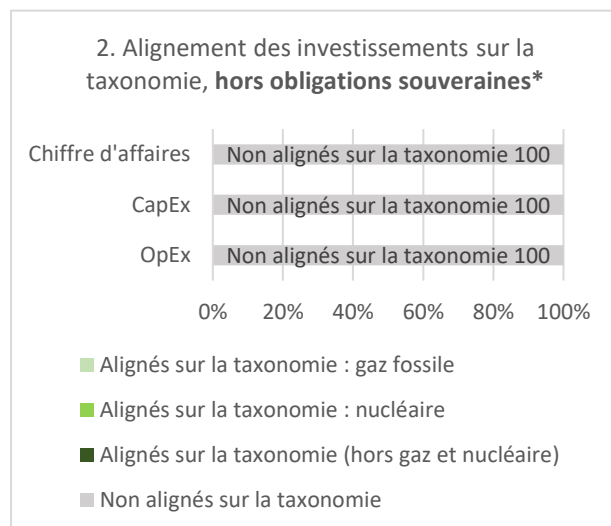
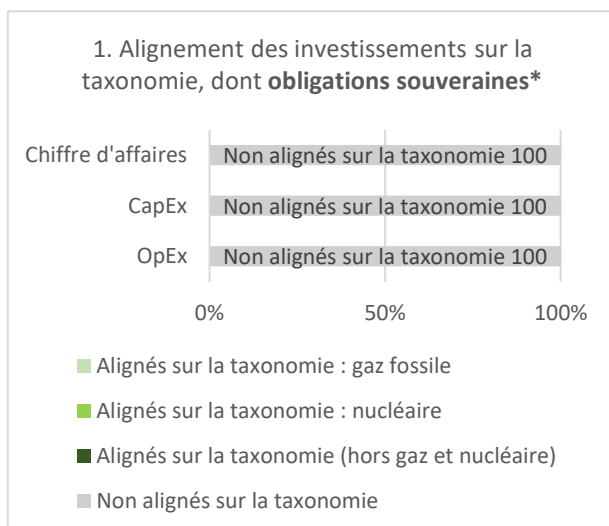
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 28,86%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 17,89%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 4/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Eurose

Identifiant d'entité juridique : 2138006QOV1H1QGA5J08

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 45,88% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 25,08%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 20,81%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,12/10
Exposition à la transition vers une économie durable	18,26% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	18,26% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	206,17
Intensité carbone	96,12
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,28/10
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio & déchets	8,98%
	Charbon	3,42%
	Pétrole brut & GNL	36,21%
	Géothermie	2,22%
	Hydraulique	2,50%
	Gaz naturel	36,56%
	Nucléaire	5,06%
	Tourbe	0,00%
	Renouvelable	5,06%
Empreinte carbone		Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone		17,80
% dans les normes internationales offensives		0,00%

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance avait mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte

les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays,
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (émission de CO₂, intensité carbone, températures implicites) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'état	5,80%	Italie
TotalEnergies SE	Énergie	4,40%	France
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'état	3,70%	Espagne
Sanofi	Santé	2,20%	France
Credit Agricole SA	Banques	2,20%	France
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	2,10%	France
Electricite de France SA	Services aux collectivités	2,10%	France
Orange SA	Télécommunications	2,00%	France
Societe Generale SA	Banques	1,90%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	1,90%	Pays-Bas
Bouygues SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,90%	France
BNP Paribas SA	Banques	1,80%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

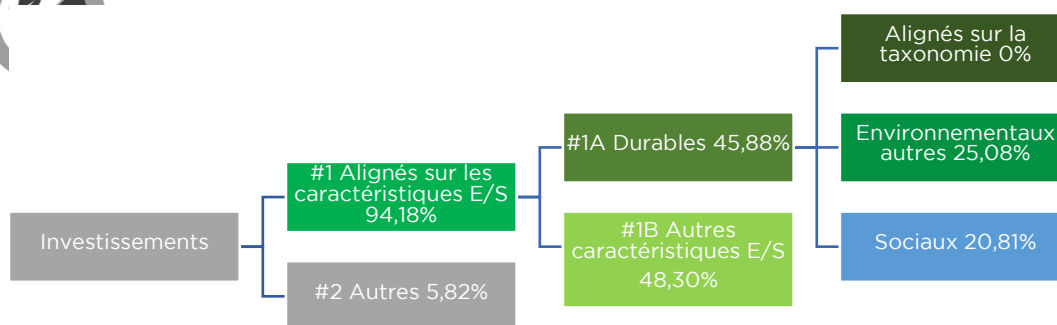
Thales SA	Biens et services industriels	1,60%	France
Dassault Aviation SA	Biens et services industriels	1,50%	France
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	1,50%	Italie

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 94,18% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 45,88% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	6,75%
Banques	14,30%
Matières premières	1,39%
Chimie	2,01%
Bâtiment et matériaux de construction	6,01%
Produits et services de consommation	3,34%
Énergie	6,28%
Services financiers	2,33%

Agroalimentaire, boisson et tabac	1,01%
Santé	4,80%
Biens et services industriels	8,65%
Assurance	0,79%
Médias	2,72%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,47%
Immobilier	0,94%
Distribution	0,85%
Technologie	4,74%
Télécommunications	7,27%
Voyages et loisirs	0,49%
Services aux collectivités	5,49%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

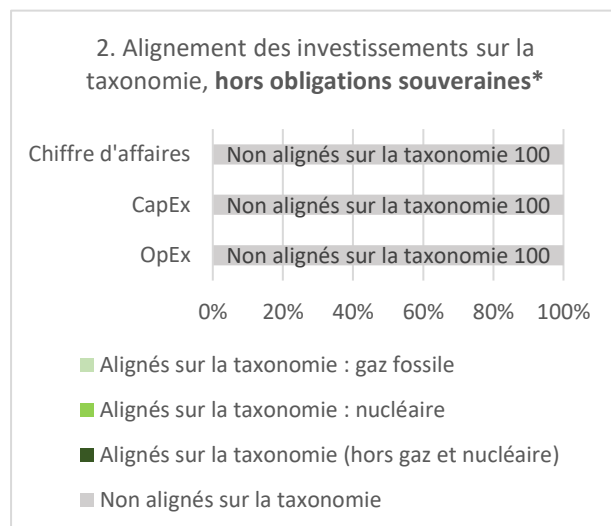
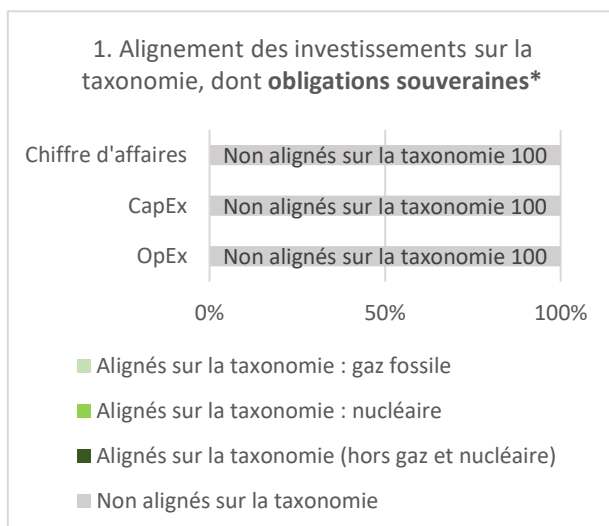
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 25,08%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 20,81%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Evolutif

Identifiant d'entité juridique : 213800R1A3RW3ITPQ283

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44,24% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 28,83%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 15,41%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,46/10
Exposition à la transition vers une économie durable	25,62% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	25,62% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	166,08
Intensité carbone	190,17
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		4,45/10
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio & déchets	5,68%
	Charbon	9,75%
	Pétrole brut & GNL	35,87%
	Géothermie	0,97%
	Hydraulique	1,47%
	Gaz naturel	34,70%
	Nucléaire	8,54%
	Tourbe	0,00%
	Renouvelable	3,02%
Empreinte carbone		Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone		40,30
% dans les normes internationales offensives		72,52%

- ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance avait mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte

les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays,
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (émission de CO₂, intensité carbone, températures implicites) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
United States Treasury Note/Bond	Obligations d'état	16,00%	Etats-Unis
Shell PLC	Énergie	5,20%	Pays-Bas
Christian Dior SE	Produits et services de consommation	4,40%	France
Air Liquide SA	Chimie	4,00%	France
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	4,00%	France
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'état	4,00%	Italie
BNP Paribas SA	Banques	3,80%	France
Capgemini SE	Technologie	3,30%	France
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	3,00%	Allemagne
ASML Holding NV	Technologie	2,80%	Pays-Bas
Microsoft Corp	Technologie	2,60%	Etats-Unis
Novo Nordisk A/S	Santé	2,50%	Danemark

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Schneider Electric SE	Biens et services industriels	2,50%	France
Nestle SA	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,50%	Suisse
Faurecia SE	Automobiles et équipementiers	2,30%	France

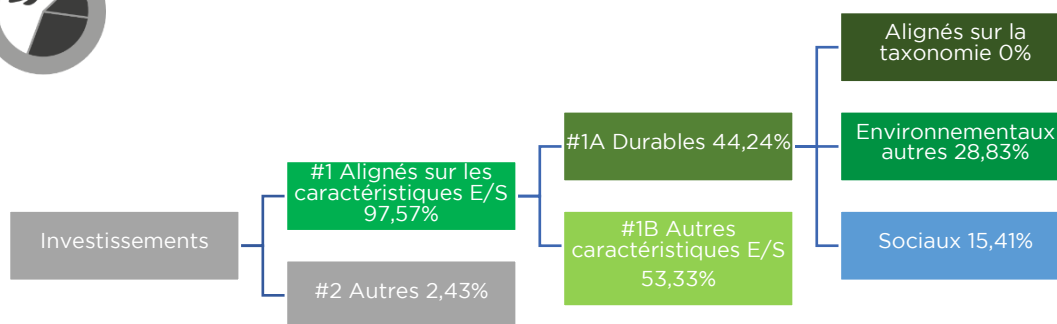
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 97,57% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 44,24% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.



Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	7,92%
Banques	8,49%
Matières premières	1,06%
Chimie	4,65%
Bâtiment et matériaux de construction	4,15%
Produits et services de consommation	6,69%
Énergie	7,18%
Services financiers	2,87%

Agroalimentaire, boisson et tabac	3,46%
Santé	4,01%
Biens et services industriels	7,71%
Médias	0,08%
Distribution	0,22%
Technologie	10,79%
Télécommunications	3,59%
Voyages et loisirs	1,82%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

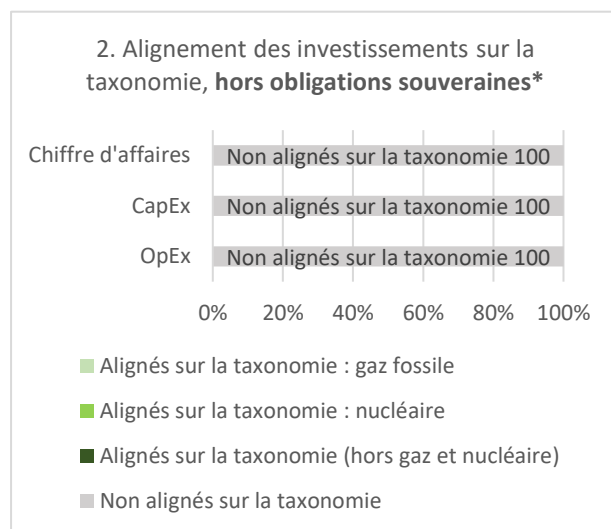
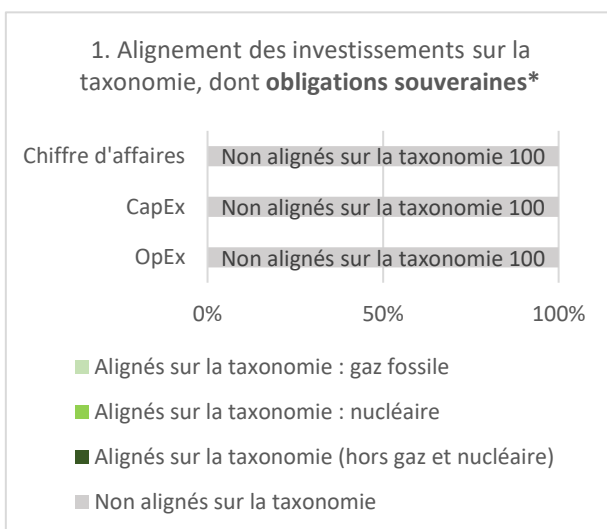
Non applicable

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 28,83%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 15,41%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;

- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Value Europe

Identifiant d'entité juridique : 213800PZ1AEGO7TM1E35

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,03/10
Exposition à la transition vers une économie durable	16,72% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	16,72% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	153,82
Intensité carbone	106,15
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Rexel SA	Biens et services industriels	3,00%	France
TotalEnergies SE	Énergie	2,90%	France

ISS A/S	Biens et services industriels	2,90%	Danemark
Airbus SE	Biens et services industriels	2,80%	France
Informa PLC	Médias	2,80%	Royaume-Uni
FLSmidth & Co A/S	Bâtiment et matériaux de construction	2,70%	Danemark
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,70%	Allemagne
Daimler Truck Holding AG	Biens et services industriels	2,60%	Allemagne
Publicis Groupe SA	Médias	2,60%	France
Shell PLC	Énergie	2,60%	Pays-Bas
BNP Paribas SA	Banques	2,60%	France
Dassault Aviation SA	Biens et services industriels	2,60%	France
Veolia Environnement SA	Services aux collectivités	2,50%	France
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	2,50%	France
Novartis AG	Santé	2,50%	Suisse

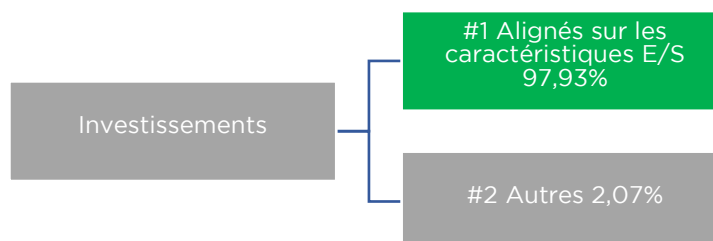


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 97,93% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Banques	11,09%
Matières premières	1,70%
Chimie	2,21%

Bâtiment et matériaux de construction	6,98%
Produits et services de consommation	1,99%
Énergie	7,98%
Services financiers	2,39%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,90%
Santé	6,42%
Biens et services industriels	19,94%
Assurance	4,57%
Médias	8,42%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,19%
Technologie	3,83%
Télécommunications	4,60%
Voyages et loisirs	2,35%
Services aux collectivités	6,23%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

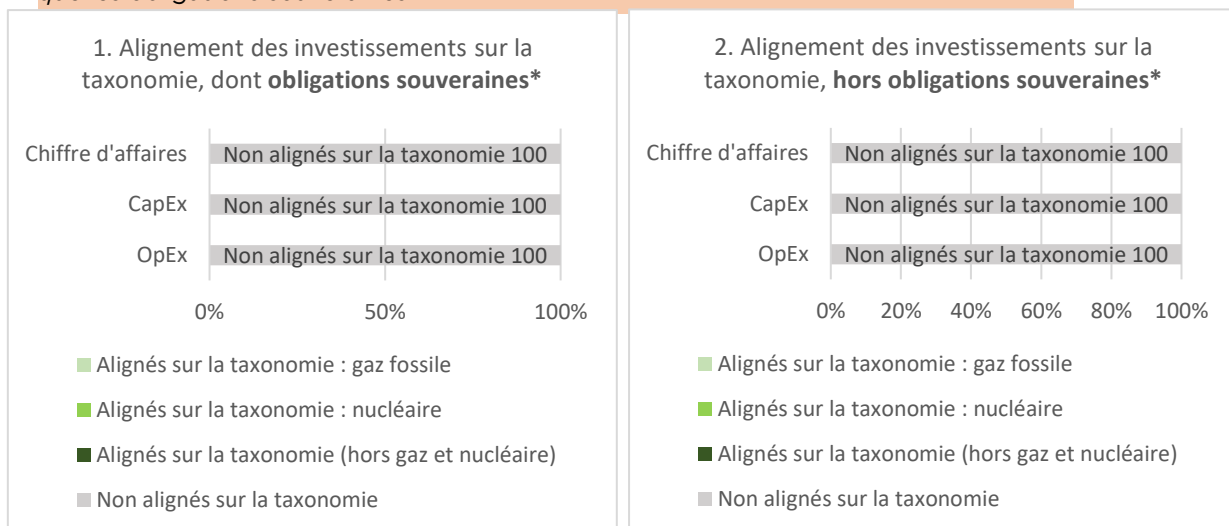
Non applicable

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;

- Construction du portefeuille selon un approche macro-économique,
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 5 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9

Dénomination du produit : DNCA INVEST – BEYOND GLOBAL LEADERS

Identifiant d'entité juridique : 213800ZD91Y5YJCYVS87

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 29,59% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 50,88%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et Compartiment Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs devaient se conformer aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la

politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).

- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement et la sélection d'actions et d'obligations qui en résulte a tenu compte d'une notation interne portant à la fois sur la Responsabilité d'Entreprise et de la Transition Durable, selon la méthode « *best in universe* ». Cette analyse extra-financière a été effectuée via un outil propriétaire « ABA » (Above and Beyond Analysis).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment. Cette notation s'appuie sur quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition repose sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- L'exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Les données carbone : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment (le portefeuille vise à avoir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence)
- L'intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte
Note Responsabilité ABA	5,445/10	
Exposition à la transition vers une économie durable	73,55% de chiffre d'affaires	
% Exposition aux ODD	73,55% de chiffre d'affaires	
Empreinte carbone	33,3	✓
Intensité carbone	97,09	
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%	

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en œuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *worst offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (*Principal Adverse Impacts* ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs faisant l'objet de controverses ou ayant commis, selon l'approche interne, de graves violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ((par exemple, les droits de l'homme ou la lutte contre la corruption) ont été exclus du portefeuille et figuraient sur la liste des « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de dresser une liste d'émetteurs identifiés comme étant en infraction avec les Principes directeurs de l'OCDE par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion. Ces émetteurs ont donc été inclus dans la liste d'exclusion des « *worst offenders* » et n'ont donc pas pu faire l'objet d'investissement.

Afin d'effectuer cette analyse, la Société de gestion a utilisé la base de données d'un fournisseur de données externes pour :

1. Extraire les émetteurs par le biais d'alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les émetteurs non pertinents,
3. Analyser qualitativement les infractions par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion,
4. Inclure les émetteurs identifiés en infraction sévère dans la liste des « *worst offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique visait d'abord à monitorer les contributions aux changements climatiques (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Bioxcel Therapeutics Inc	Santé	3,74%	Etats-Unis
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	3,21%	Taiwan
FANUC Corp	Biens et services industriels	2,93%	Japon
MediaTek Inc	Technologie	2,76%	Taiwan
CSL Ltd	Santé	2,73%	Etats-Unis
Housing Development Finance Corp Ltd	Services financiers	2,72%	Inde
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	2,67%	Etats-Unis
ZOZO Inc	Distribution	2,65%	Japon
AstraZeneca PLC	Santé	2,63%	Royaume-Uni
Novo Nordisk A/S	Santé	2,62%	Danemark
SUMCO Corp	Technologie	2,60%	Japon
Roche Holding AG	Santé	2,56%	Suisse
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	Technologie	2,56%	Chine
Daiichi Sankyo Co Ltd	Santé	2,51%	Japon
Keyence Corp	Biens et services industriels	2,51%	Japon

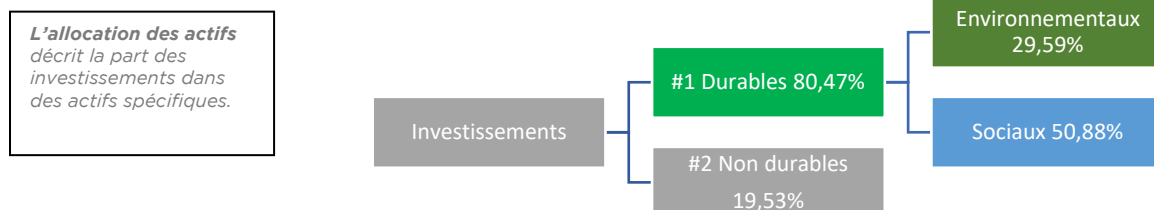


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 80,47% de ses actifs nets dans des investissements durables. La partie restante des actifs nets du compartiment (#2 « Non durables ») était constituée d'instruments financiers dérivés, liquidités, de dépôts à vue, d'OPCVM monétaires, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité du portefeuille ou pour réduire tout risque financier spécifique. Un investissement n'a pas été considéré comme durable (plus de détails dans les questions suivantes).

99% des investissements du compartiment (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables. Le titre restant, considéré comme non durable, a été vendu en janvier (plus de détails dans les questions suivantes).

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Banques	0,14%
Chimie	2,52%
Services financiers	2,72%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,78%
Santé	36,44%
Biens et services industriels	9,48%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,46%
Distribution	2,65%
Technologie	20,35%
Services aux collectivités	1,76%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Non

Non applicable

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

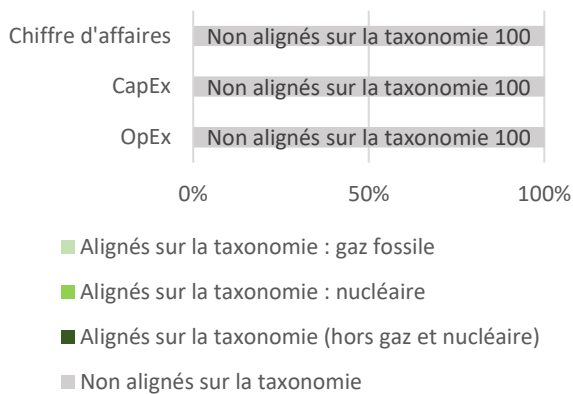
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

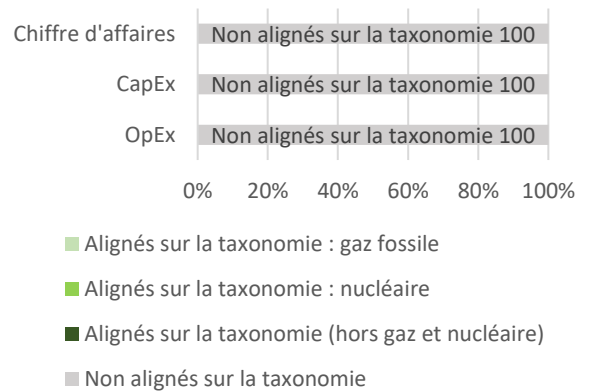
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le Compartiment a investi 29,59% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).

Cependant, la part minimale agrégée d'investissements durables ayant un objectif environnemental et social représentait 80,47 % de ses actifs nets.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 50,88% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.

Cependant, la part minimale agrégée d'investissements durables ayant un objectif environnemental et social représentait 80,47 % de ses actifs nets.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

En outre, en décembre 2022, le portefeuille détenait un titre (Swedencare) qui a été évalué comme "non durable" selon la définition d'un investissement durable de DNCA.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français.;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du Compartiment.
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.**

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Global Leaders respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement la stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en œuvre de cette stratégie.
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment.
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Convertibles

Identifiant d'entité juridique : 213800Y2A551Z622EN50

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 38,71% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 26,02%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 12,69%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,24/10
Exposition à la transition vers une économie durable	19,81% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	19,81% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	163,03
Intensité carbone	139,81
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?:*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de

l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	4,50%	Espagne
Nexi SpA	Biens et services industriels	4,00%	Italie
Deutsche Post AG	Biens et services industriels	3,60%	Allemagne
Accor SA	Voyages et loisirs	3,40%	France
Safran SA	Biens et services industriels	3,30%	France
Pirelli & C SpA	Automobiles et équipementiers	3,30%	Italie
BNP Paribas SA	Banques	3,30%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	3,30%	Pays-Bas
Edenred	Biens et services industriels	3,10%	France
Prysmian SpA	Biens et services industriels	3,00%	Italie
Fnac Darty SA	Distribution	3,00%	France
Atos SE	Technologie	2,90%	France
Amadeus IT Group SA	Technologie	2,80%	Espagne
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	2,80%	France
International Consolidated Airlines Group SA	Voyages et loisirs	2,70%	Espagne

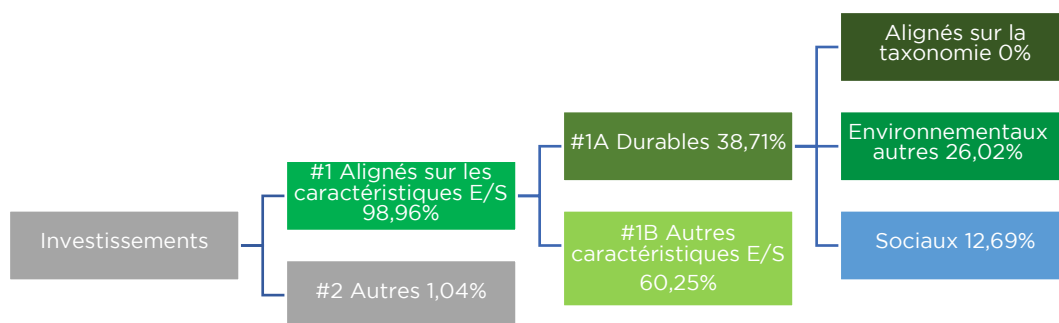


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 98,96% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 38,71% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	6,09%
Banques	3,32%
Matières premières	1,30%
Bâtiment et matériaux de construction	1,98%
Produits et services de consommation	1,33%
Énergie	1,98%
Services financiers	3,01%
Santé	2,58%
Biens et services industriels	26,12%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,27%
Immobilier	1,96%
Distribution	7,18%
Technologie	17,30%
Télécommunications	6,29%
Voyages et loisirs	11,51%
Services aux collectivités	4,04%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

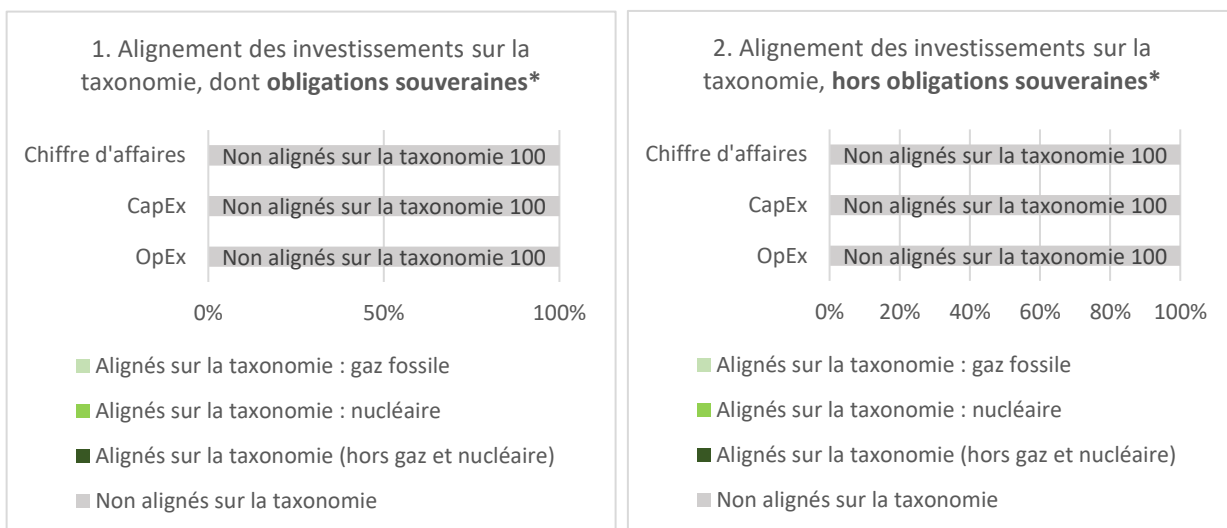
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 26,02%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 12,69%.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon une approche « bottom-up » ;
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Miuri

Identifiant d'entité juridique : 213800PM97Z52BYY9A41

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,81/10
Exposition à la transition vers une économie durable	15,19% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	15,19% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	7,80%	France
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	5,10%	France
Siemens AG	Biens et services industriels	4,90%	Allemagne
Capgemini SE	Technologie	4,40%	France
Publicis Groupe SA	Médias	4,30%	France
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	4,30%	Pays-Bas
Holcim AG	Bâtiment et matériaux de construction	4,10%	Suisse
IPSOS	Médias	4,10%	France
Vinci SA	Bâtiment et matériaux de construction	4,00%	France
Mercedes-Benz Group AG	Automobiles et équipementiers	3,90%	Allemagne

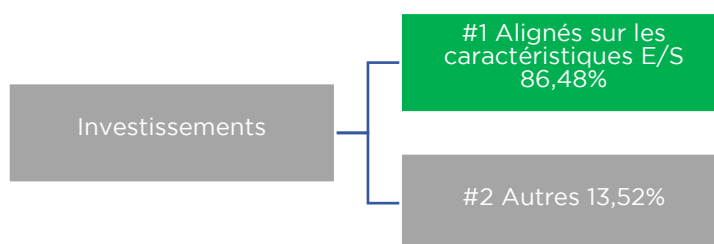


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 86,48% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	8,86%

Banques	1,95%
Chimie	0,04%
Bâtiment et matériaux de construction	17,96%
Produits et services de consommation	8,42%
Énergie	1,63%
Services financiers	0,03%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,75%
Santé	0,60%
Biens et services industriels	8,50%
Assurance	1,18%
Médias	9,37%
Distribution	0,01%
Technologie	8,17%
Télécommunications	1,44%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

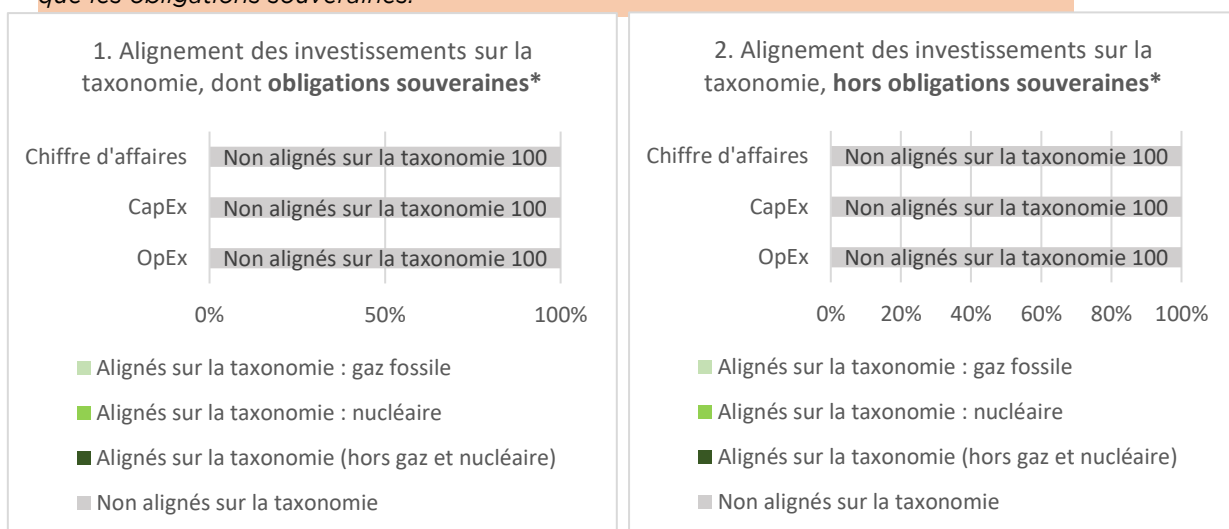
Non applicable

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;

- Construction du portefeuille selon un approche macro-économique,
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest SRI Europe Growth

Identifiant d'entité juridique : 213800UJS8YOK6AH9644

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68,98% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 26,48%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 42,50%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,73/10
Exposition à la transition vers une économie durable	48,59% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	48,59% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	27,80
Intensité carbone	91,30
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de

l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Novo Nordisk A/S	Santé	8,30%	Danemark
Edenred	Biens et services industriels	8,20%	France
AstraZeneca PLC	Santé	8,00%	Royaume-Uni
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	6,30%	France
IMCD NV	Chimie	5,10%	Pays-Bas
Merck KGaA	Santé	4,80%	Allemagne
BioMerieux	Santé	3,90%	France
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	3,80%	France
Air Liquide SA	Chimie	3,80%	France
ID Logistics Group	Biens et services industriels	3,70%	France
Lonza Group AG	Santé	3,20%	Suisse
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	3,20%	Irlande
ASML Holding NV	Technologie	2,90%	Pays-Bas
Safestore Holdings PLC	Immobilier	2,80%	Royaume-Uni
Carel Industries SpA	Bâtiment et matériaux de construction	2,80%	Italie

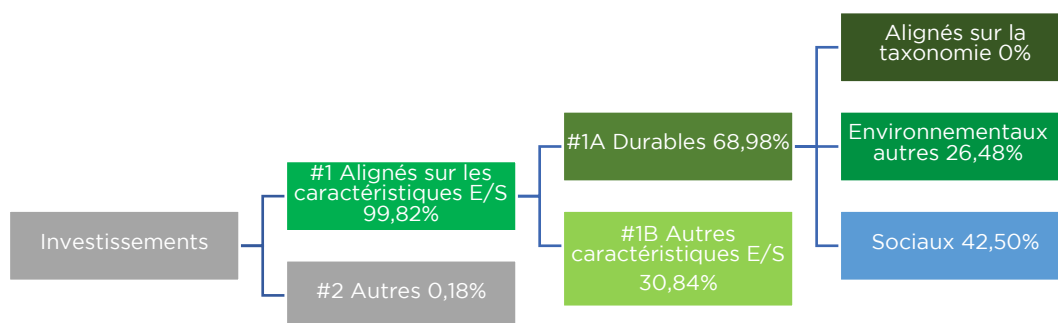


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 99,82% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 68,98% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Chimie	9,72%
Bâtiment et matériaux de construction	5,06%
Produits et services de consommation	9,13%
Énergie	3,82%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,27%
Santé	36,17%
Biens et services industriels	22,26%
Immobilier	2,77%
Technologie	4,65%
Voyages et loisirs	3,17%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

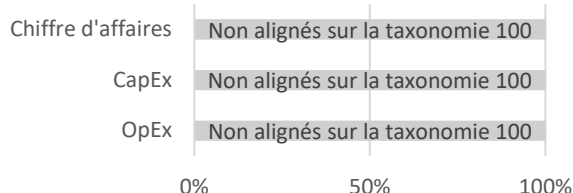
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

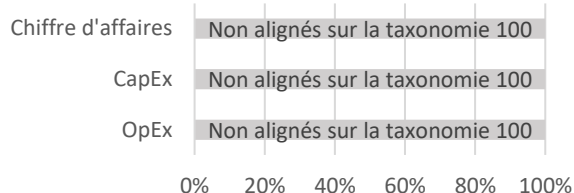
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines***



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 26,48%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 42,50%.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon une approche « bottom-up » ;
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Archer Mid-Cap Europe

Identifiant d'entité juridique : 213800NNDT1BK6KCNU68

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,78/10
Exposition à la transition vers une économie durable	11,96% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	11,96% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	23,50
Intensité carbone	28,00
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
D'ieteren Group	Automobiles et équipementiers	5,30%	Belgique
ALD SA	Produits et services de consommation	4,70%	France

IPSOS	Médias	4,50%	France
ASR Nederland NV	Assurance	3,90%	Pays-Bas
Fugro NV	Bâtiment et matériaux de construction	3,60%	Pays-Bas
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	3,40%	France
Bolloré SE	Biens et services industriels	2,90%	France
Next Fifteen Communications Group PLC	Médias	2,70%	Royaume-Uni
QIAGEN NV	Santé	2,70%	Pays-Bas
Tryg A/S	Assurance	2,70%	Danemark

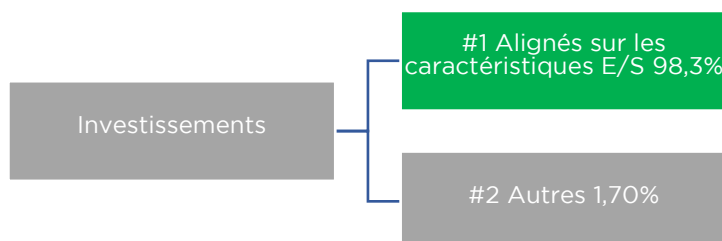


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 98,3% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de compartiment du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	5,25%
Banques	2,89%
Matières premières	1,27%
Chimie	1,01%
Bâtiment et matériaux de construction	3,78%
Produits et services de consommation	12,03%
Énergie	5,28%
Services financiers	6,43%
Agroalimentaire, boisson et tabac	4,99%
Santé	6,83%
Biens et services industriels	17,53%

Assurance	6,53%
Médias	12,18%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,35%
Distribution	1,82%
Technologie	6,85%
Voyages et loisirs	2,27%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile**

comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

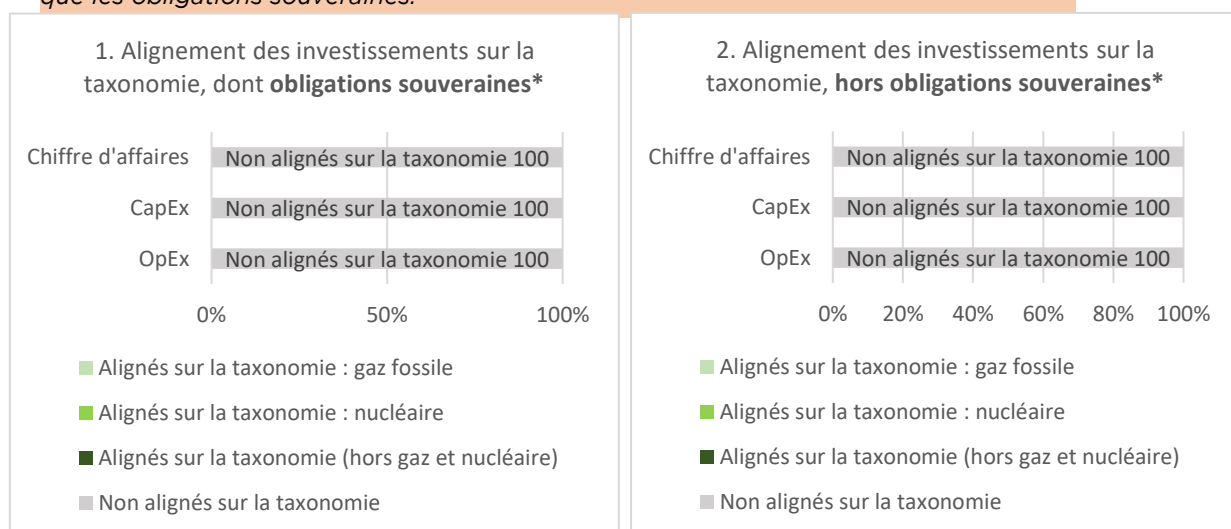
Non applicable

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et compartiment monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon un approche macro-économique,
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest SRI Norden Europe

Identifiant d'entité juridique : 213800WCBMUST916SI72

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 53,39% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 15,16%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 38,24%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,54/10
Exposition à la transition vers une économie durable	37,51% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	37,51% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	9,26
Intensité carbone	14,79
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de

l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Novo Nordisk A/S	Santé	8,80%	Danemark
AstraZeneca PLC	Santé	8,10%	Royaume-Uni
Tryg A/S	Assurance	8,00%	Danemark
Merck KGaA	Santé	6,90%	Allemagne
Gjensidige Forsikring ASA	Assurance	5,60%	Norvège
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	4,80%	Irlande
IMCD NV	Chimie	3,80%	Pays-Bas
ASML Holding NV	Technologie	3,40%	Pays-Bas
DKSH Holding AG	Biens et services industriels	3,40%	Suisse
NKT A/S	Biens et services industriels	3,10%	Danemark
Beijer Ref AB	Biens et services industriels	2,90%	Suède
Lonza Group AG	Santé	2,80%	Suisse
NCAB Group AB	Technologie	2,40%	Suède
Atlas Copco AB	Biens et services industriels	2,30%	Suède
Sartorius Stedim Biotech	Santé	2,20%	France

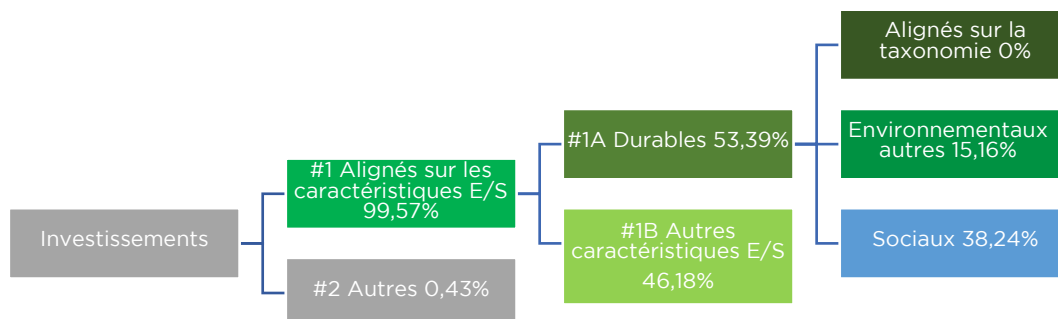


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 99,57% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 53,39% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Chimie	5,02%
Bâtiment et matériaux de construction	2,24%
Produits et services de consommation	6,01%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,47%
Santé	31,90%
Biens et services industriels	19,74%
Assurance	13,59%
Médias	0,36%
Immobilier	2,32%
Distribution	1,31%
Technologie	10,86%
Voyages et loisirs	4,77%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

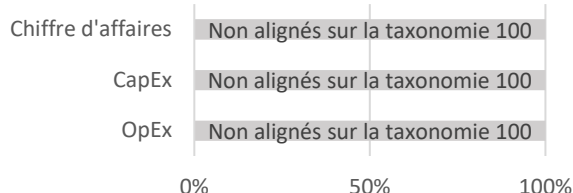
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

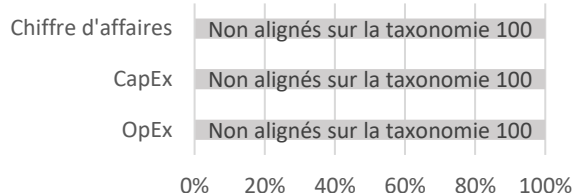
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines***



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 15,16%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 38,24%.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon une approche « bottom-up » ;
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Sérénité Plus

Identifiant d'entité juridique : 213800FU9UNMW5ZMZ196

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 41,73% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 23,77%.<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 17,96%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,86/10
Exposition à la transition vers une économie durable	13,76% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	13,76% de chiffres d'affaires
Empreinte carbone	540,70
Intensité carbone	161,91
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,42/10
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio & déchets	9,38%
	Charbon	3,65%
	Pétrole brut & GNL	32,58%
	Géothermie	2,36%
	Hydraulique	2,49%
	Gaz naturel	34,62%
	Nucléaire	11,52%
	Tourbe	0,00%
Renouvelable	3,40%	
Empreinte carbone		Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone		17,31
% dans les normes internationales offensives		0,00%

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance avait mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte

les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays,
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (émission de CO₂, intensité carbone, températures implicites) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Banco Santander SA	Banques	3,00%	Espagne
Ford Motor Credit Co LLC	Automobiles et équipementiers	2,80%	Etats-Unis
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'état	2,60%	Italie
ArcelorMittal SA	Matières premières	2,60%	Luxembourg
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,50%	Italie
thyssenkrupp AG	Biens et services industriels	2,30%	Allemagne
Societe Generale SA	Banques	2,20%	France
CaixaBank SA	Banques	2,10%	Espagne
Banca IFIS SpA	Services financiers	2,00%	Italie
UBS Group AG	Services financiers	2,00%	Suisse
Lagardere SA	Médias	1,90%	France
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,80%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence.

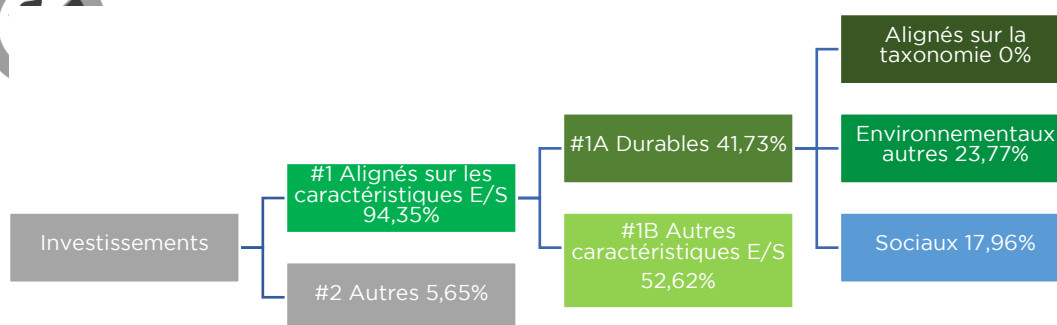
Vodafone Group PLC	Télécommunications	1,80%	Royaume-Uni
Banco de Sabadell SA	Banques	1,70%	Espagne
Ubisoft Entertainment SA	Produits et services de consommation	1,70%	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 94,35% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 41,73% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	9,35%
Banques	21,65%
Matières premières	4,02%
Chimie	3,27%
Bâtiment et matériaux de construction	3,63%
Produits et services de consommation	4,40%
Énergie	3,02%
Services financiers	8,75%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,74%

Santé	2,89%
Biens et services industriels	8,52%
Médias	1,86%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,25%
Immobilier	0,28%
Technologie	2,97%
Télécommunications	7,83%
Voyages et loisirs	1,61%
Services aux collectivités	4,99%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

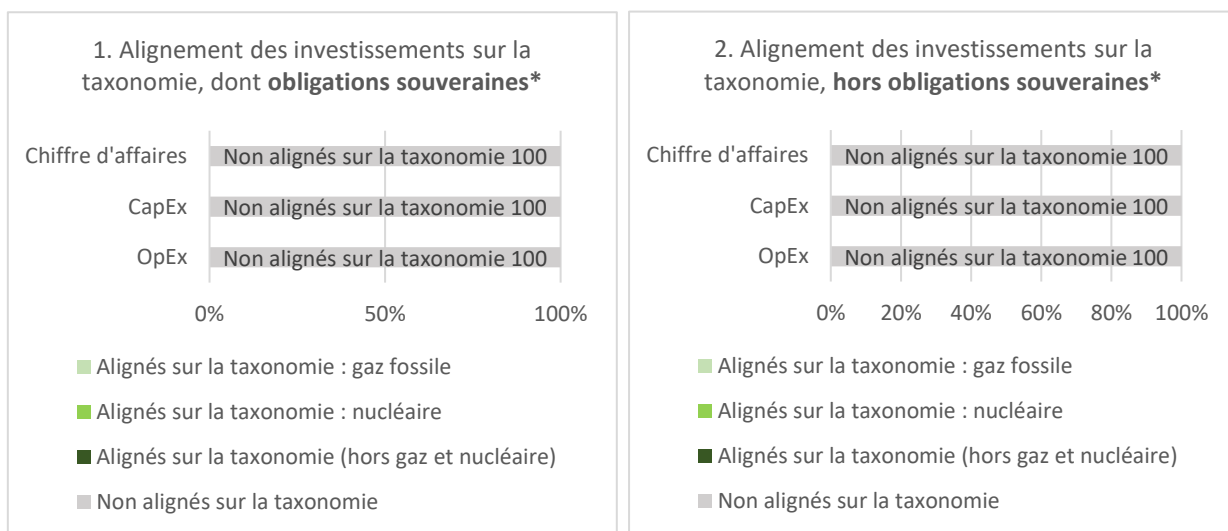
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile

comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 23,77%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 17,96%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Venasquo

Identifiant d'entité juridique : 213800JFOS9ZHEQXHZ90

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,94/10
Exposition à la transition vers une économie durable	17,38% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	17,38% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	8,10%	France
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	7,60%	France
IPSOS	Médias	5,50%	France
Publicis Groupe SA	Médias	5,40%	France
Capgemini SE	Technologie	5,10%	France
Siemens AG	Biens et services industriels	5,00%	Allemagne
Mercedes-Benz Group AG	Automobiles et équipementiers	4,50%	Allemagne
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	4,40%	Pays-Bas
STMicroelectronics NV	Technologie	4,40%	Pays-Bas
Vinci SA	Bâtiment et matériaux de construction	4,10%	France
Sopra Steria Group SACA	Technologie	4,00%	France
CRH PLC	Bâtiment et matériaux de construction	3,90%	Irlande
TotalEnergies SE	Énergie	3,00%	France
Anheuser-Busch InBev SA/NV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,60%	Belgique
Airbus SE	Biens et services industriels	2,10%	France

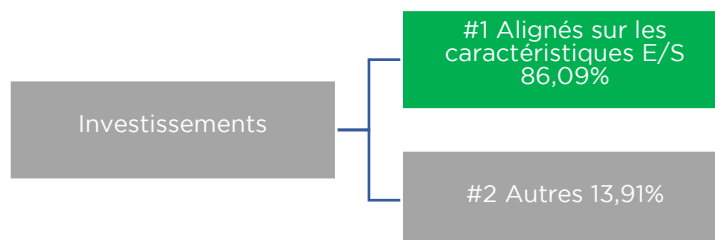


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 86,09% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

• **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	9,76%
Banques	3,04%
Chimie	0,04%
Bâtiment et matériaux de construction	16,93%
Produits et services de consommation	8,72%
Énergie	4,98%
Services financiers	0,09%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,58%
Santé	0,96%
Biens et services industriels	8,69%
Assurance	2,15%
Médias	12,56%
Technologie	13,76%
Télécommunications	1,71%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non applicable

• **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

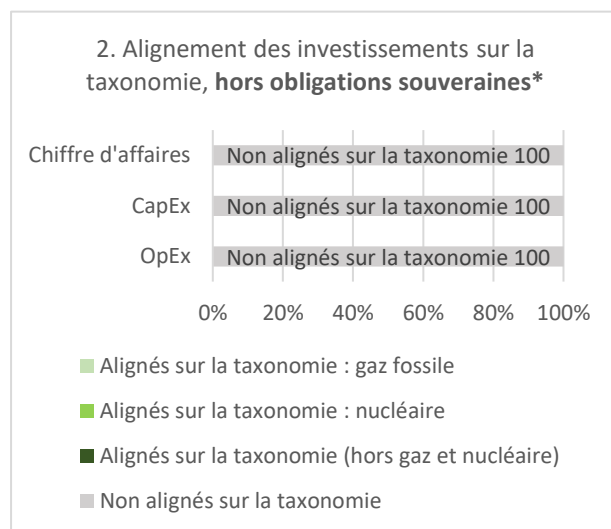
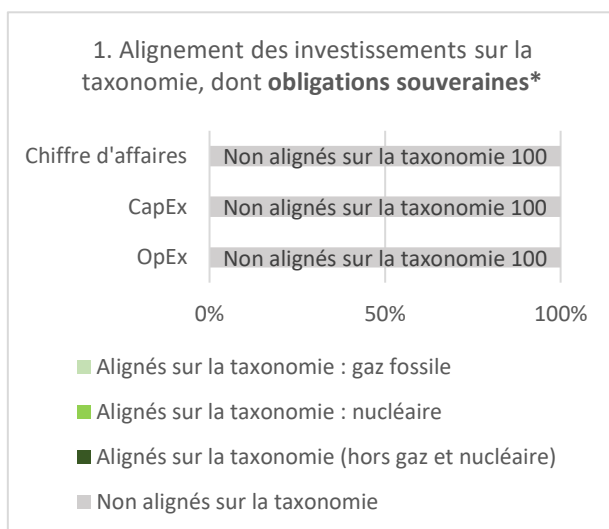
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.**



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon un approche macro-économique,
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Alpha Bonds

Identifiant d'entité juridique : 213800W9ILGNEXADIF81

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		4,78/10
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio & déchets	8,29%
	Charbon	11,88%
	Pétrole brut & GNL	34,08%
	Géothermie	2,00%
	Hydraulique	2,69%
	Gaz naturel	29,13%
	Nucléaire	8,76%
	Tourbe	0,02%
	Renouvelable	3,23%
Empreinte carbone		Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone		97,91
% dans les normes internationales offensives		40,78%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives faisait partie de la notation du pays.
- La société de gestion a mis en œuvre une politique d'impact négatif sur le développement durable, mesurant le PAI. La politique visait tout d'abord à contrôler les contributions au changement climatique (intensité de CO2) et aux questions sociales (pays soumis à des violations sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	% d'actifs sous gestion
Italie	14,40%
Etats-Unis	13,70%
Union Européenne	10,80%
France	5,60%
Espagne	5,60%

Mexique	4,90%
Grèce	4,10%
Nouvelle Zélande	3,70%
Afrique du Sud	3,60%
Roumanie	3,40%
Bésil	2,40%
Corée du Sud	2,10%
Australie	2,00%
Canada	1,10%
Pologne	0,70%

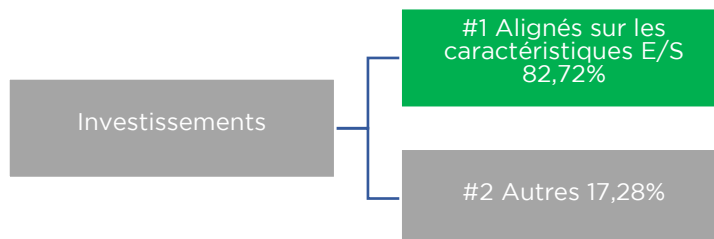
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?



L'allocation des actifs
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 82,72% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

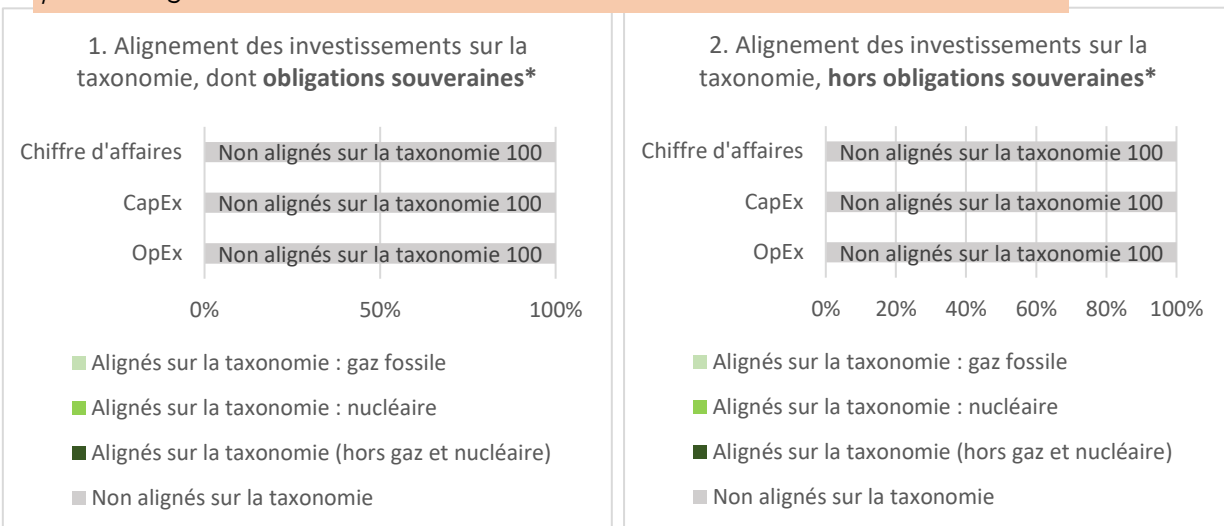
Non applicable

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 2 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA : outil propriétaire d'analyse des émetteurs publics

En ce qui concerne les investissements en obligations d'État, cette classe d'actif est sujette à une analyse extra-financière sur la base de 7 critères :

- La gouvernance : État de droit, respect des libertés, qualité des institutions, cadre réglementaire,
- Politique : vie démocratique,
- Santé : démographie et qualité de vie,
- Éducation et formation,
- Cohésion sociale : inégalités, emploi, protection sociale,

- Climat : risques et politique énergétique,
- Écosystèmes : ressources et protection.

En outre, le suivi du niveau de controverse a été pris en compte directement dans l'analyse et peut avoir influencé la notation.

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Flex Inflation

Identifiant d'entité juridique : 2138001C6BMWOFN5G931

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,04/10
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio & déchets	5,24%
	Charbon	11,41%
	Pétrole brut & GNL	35,74%
	Géothermie	2,60%
	Hydraulique	2,70%
	Gaz naturel	29,06%
	Nucléaire	10,29%
	Tourbe	0,00%
Renouvelable	2,97%	
Empreinte carbone		Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone		31,26
% dans les normes internationales offensives		46,52%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives faisait partie de la notation du pays.
- La société de gestion a mis en œuvre une politique d'impact négatif sur le développement durable, mesurant le PAI. La politique visait tout d'abord à contrôler les contributions au changement climatique (intensité de CO2) et aux questions sociales (pays soumis à des violations sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	% d'actifs sous gestion
Etats-Unis	26,50%
Espagne	13,60%
Corée du Sud	11,80%
Italie	8,90%
Nouvelle Zélande	8,40%

France	7,80%
Australie	7,40%
Mexique	6,20%
Canada	5,10%

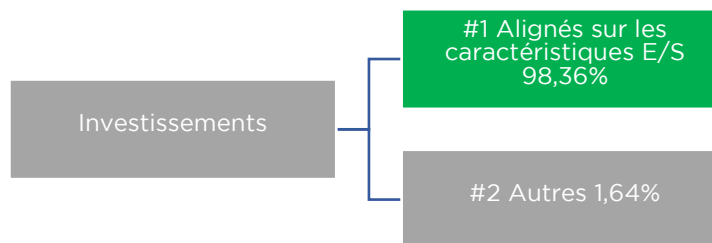


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 98,36% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non applicable

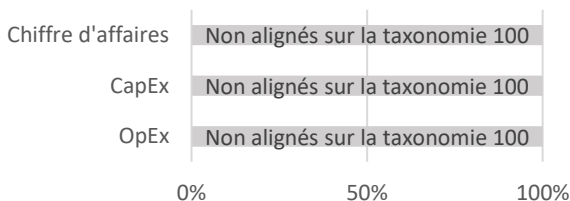
- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

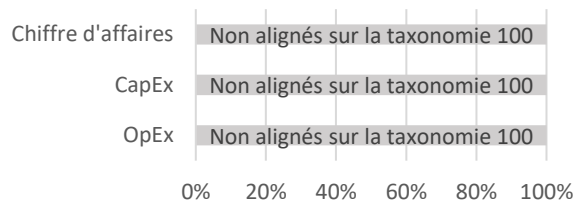
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 2 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA : outil propriétaire d'analyse des émetteurs publics

En ce qui concerne les investissements en obligations d'État, cette classe d'actif est sujette à une analyse extra-financière sur la base de 7 critères :

- La gouvernance : État de droit, respect des libertés, qualité des institutions, cadre réglementaire,
- Politique : vie démocratique,
- Santé : démographie et qualité de vie,
- Éducation et formation,
- Cohésion sociale : inégalités, emploi, protection sociale,

- Climat : risques et politique énergétique,
- Écosystèmes : ressources et protection.

En outre, le suivi du niveau de controverse a été pris en compte directement dans l'analyse et peut avoir influencé la notation.

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 5 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9

Dénomination du produit : DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA

Identifiant d'entité juridique : 2138006TR6VX6BNOSP19

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 52,29%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 41,64%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et Fonds Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs devaient se conformer aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la

politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).

- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement et la sélection d'actions et d'obligations qui en résulte a tenu compte d'une notation interne portant à la fois sur la Responsabilité d'Entreprise et de la Transition Durable, selon la méthode « *best in universe* ». Cette analyse extra-financière a été effectuée via un outil propriétaire « ABA » (Above and Beyond Analysis).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale. Le compartiment exclue tout émetteur avec un score ABA inférieur à 4/10.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Émetteurs privés

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment. Cette notation s'appuie sur quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition repose sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- L'exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Les données carbone : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment (le portefeuille vise à avoir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence)
- L'intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,935/10
Exposition à la transition vers une économie durable	51,02% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	51,02% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	115

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Intensité carbone	128,6
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

Émetteurs publics

Le Compartiment a la possibilité d'investir dans des titres d'émetteurs publics ; toutefois, le Compartiment ne détenait pas d'obligations d'émetteurs publics au 30 décembre 2022.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en œuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *worst offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (*Principal Adverse Impacts* ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs faisant l'objet de controverses ou ayant commis, selon l'approche interne, de graves violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ((par exemple, les droits de l'homme ou la lutte contre la corruption) ont été exclus du portefeuille et figuraient sur la liste des « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de dresser une liste d'émetteurs identifiés comme étant en infraction avec les Principes directeurs de l'OCDE par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion. Ces émetteurs ont donc été inclus dans la liste d'exclusion des « *worst offenders* » et n'ont donc pas pu faire l'objet d'investissement.

Afin d'effectuer cette analyse, la Société de gestion a utilisé la base de données d'un fournisseur de données externes pour :

1. Extraire les émetteurs par le biais d'alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les émetteurs non pertinents,
3. Analyser qualitativement les infractions par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion,
4. Inclure les émetteurs identifiés en infraction sévère dans la liste des « *worst offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique visait d'abord à monitorer les contributions aux changements climatiques (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives faisait partie de la notation du pays.
- La société de gestion a mis en œuvre une politique d'impact négatif sur le développement durable, mesurant le PAI. La politique visait tout d'abord à contrôler les contributions au changement climatique (intensité de CO₂) et aux questions sociales (pays soumis à des violations sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,44%	Italie
Iberdrola International BV	Services aux collectivités	2,29%	Espagne
UniCredit SpA	Banques	2,18%	Italie
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	2,09%	Etats-Unis
Stora Enso Oyj	Matières premières	1,96%	Finlande

Orsted AS	Services aux collectivités	1,90%	Danemark
HCA Inc	Santé	1,88%	Etats-Unis
Huhtamaki Oyj	Biens et services industriels	1,77%	Finlande
EDP - Energias de Portugal SA	Services aux collectivités	1,67%	Portugal
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	1,65%	Espagne
Somfy SA	Biens et services industriels	1,57%	France
Alstom SA	Biens et services industriels	1,50%	France
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,35%	France
Novo Nordisk A/S	Santé	1,35%	Danemark
Avantor Funding Inc	Santé	1,33%	Etats-Unis

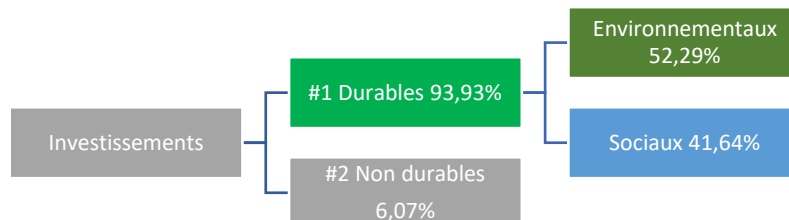


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 93,93% de ses actifs nets dans des investissements durables. La partie restante des actifs nets du compartiment (#2 « Non durables ») était constituée d'instruments financiers dérivés, liquidités, de dépôts à vue, d'OPCVM monétaires, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité du portefeuille ou pour réduire tout risque financier spécifique. 100% des investissements du compartiment (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	3,32%
Banques	11,04%
Matières premières	1,96%
Chimie	3,82%
Bâtiment et matériaux de construction	4,34%
Produits et services de consommation	2,31%
Services financiers	1,18%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,80%
Santé	19,57%
Biens et services industriels	15,43%

Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,90%
Immobilier	1,36%
Distribution	1,10%
Technologie	8,95%
Télécommunications	0,51%
Services aux collectivités	14,49%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

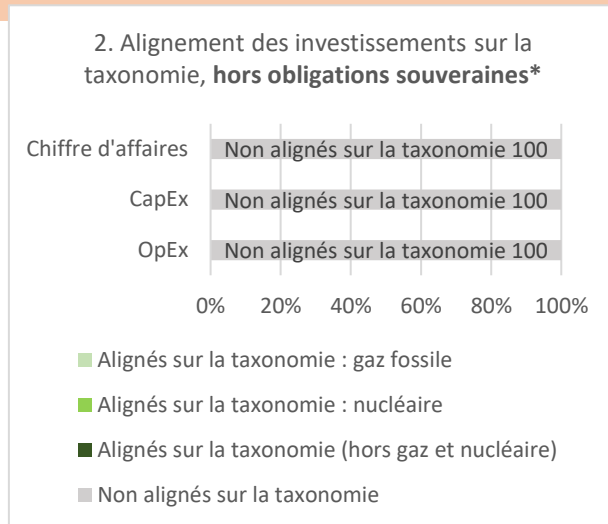
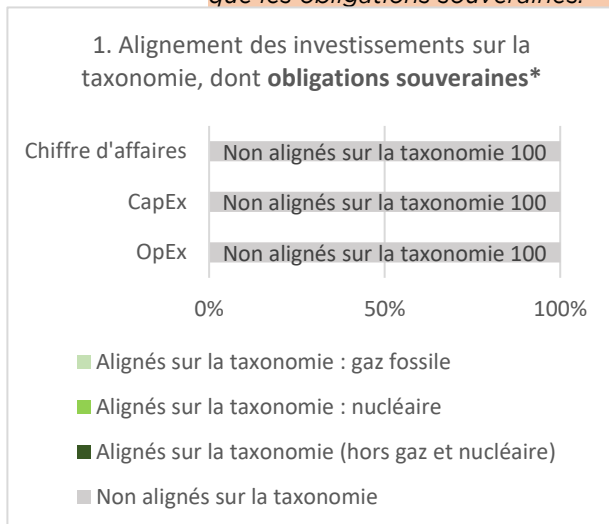
Non applicable

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.




¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le Compartiment a investi 52,29% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 41,64% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français.;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du Compartiment.
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.

- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En ce qui concerne les investissements en obligations d'État, cette classe d'actif est sujette à une analyse extra-financière sur la base de 7 critères :

- La gouvernance : État de droit, respect des libertés, qualité des institutions, cadre réglementaire,
- Politique : vie démocratique,
- Santé : démographie et qualité de vie,
- Éducation et formation,
- Cohésion sociale : inégalités, emploi, protection sociale,
- Climat : risques et politique énergétique,
- Écosystèmes : ressources et protection.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Global Leaders respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement la stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en œuvre de cette stratégie.
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment.
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Par ailleurs, du côté des actions, L'Oréal a été exclu du portefeuille du fonds, et du côté des obligations, les sociétés suivantes ont été exclues :

- DUFY ONE BV
- VMED O2 UK FINAN
- AXA SA
- CELLNEX TELECOM SA
- VODAFONE GROUP PLC
- ABERTIS FINANCE BV
- EC FINANCE PLC
- ILIAD HOLDING SAS
- COTY INC
- CARREFOUR SA
- CELLNEX FINANCE CO SA
- TDC NET AS
- VZ VENDOR FINANCING
- IMA INDUSTRIA MACCHINE
- ACCOR SA

Ces titres sont sortis avant le 30 décembre 2022, car ils ne sont pas des investissements durables selon la classification interne de DNCA Finance (exposition de transition < 5%).

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 5 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9

Dénomination du produit : DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA

Identifiant d'entité juridique : 213800IPGOQVPQ2RA487

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 50,86%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 35,22%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et Fonds Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs devaient se conformer aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la

politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).

- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement et la sélection d'actions et d'obligations qui en résulte a tenu compte d'une notation interne portant à la fois sur la Responsabilité d'Entreprise et de la Transition Durable, selon la méthode « *best in universe* ». Cette analyse extra-financière a été effectuée via un outil propriétaire « ABA » (Above and Beyond Analysis).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment. Cette notation s'appuie sur quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition repose sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- L'exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Les données carbone : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment (le portefeuille vise à avoir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence)
- L'intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte
Note Responsabilité ABA	6,92/10	
Exposition à la transition vers une économie durable	59,16% de chiffre d'affaires	
% Exposition aux ODD	59,16% de chiffre d'affaires	
Empreinte carbone	74,82	✓
Intensité carbone	157,05	
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%	

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en œuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *worst offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (*Principal Adverse Impacts* ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs faisant l'objet de controverses ou ayant commis, selon l'approche interne, de graves violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ((par exemple, les droits de l'homme ou la lutte contre la corruption) ont été exclus du portefeuille et figuraient sur la liste des « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de dresser une liste d'émetteurs identifiés comme étant en infraction avec les Principes directeurs de l'OCDE par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion. Ces émetteurs ont donc été inclus dans la liste d'exclusion des « *worst offenders* » et n'ont donc pas pu faire l'objet d'investissement.

Afin d'effectuer cette analyse, la Société de gestion a utilisé la base de données d'un fournisseur de données externes pour :

1. Extraire les émetteurs par le biais d'alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les émetteurs non pertinents,
3. Analyser qualitativement les infractions par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion,
4. Inclure les émetteurs identifiés en infraction sévère dans la liste des « *worst offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique visait d'abord à monitorer les contributions aux changements climatiques (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de

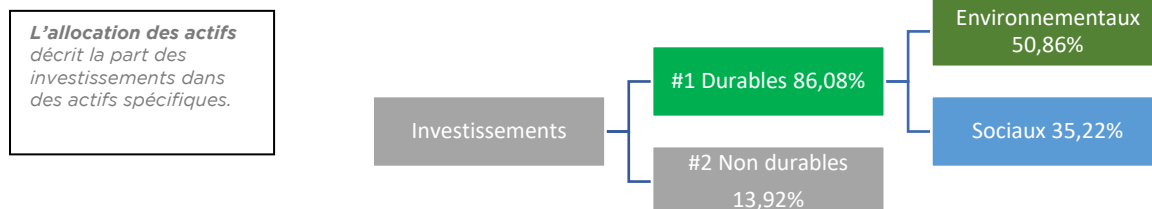
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Novo Nordisk A/S	Santé	5,87%	Danemark
Iberdrola SA	Services aux collectivités	5,37%	Espagne
Air Liquide SA	Chimie	4,73%	France
Dassault Systemes SE	Technologie	4,43%	France
BioMerieux	Santé	4,38%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	4,32%	Pays-Bas
ASML Holding NV	Technologie	4,20%	Pays-Bas
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,62%	France
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Automobiles et équipementiers	3,02%	France
Huhtamaki Oyj	Biens et services industriels	2,94%	Finlande
Symrise AG	Chimie	2,77%	Allemagne
Lonza Group AG	Santé	2,76%	Suisse
Somfy SA	Biens et services industriels	2,70%	France
Cie Plastic Omnium SA	Automobiles et équipementiers	2,44%	France
SEB SA	Produits et services de consommation	2,43%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 86,08% de ses actifs nets dans des investissements durables. La partie restante des actifs nets du compartiment (#2 « Non durables ») était constituée d'instruments financiers dérivés, liquidités, de dépôts à vue, d'OPCVM monétaires, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité du portefeuille ou pour réduire tout risque financier spécifique. 100% des investissements du compartiment (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

• **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	5,45%
Chimie	10,28%
Bâtiment et matériaux de construction	1,73%
Produits et services de consommation	3,53%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,06%
Santé	18,32%
Biens et services industriels	22,13%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	3,71%
Technologie	12,95%
Services aux collectivités	6,91%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
 - Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

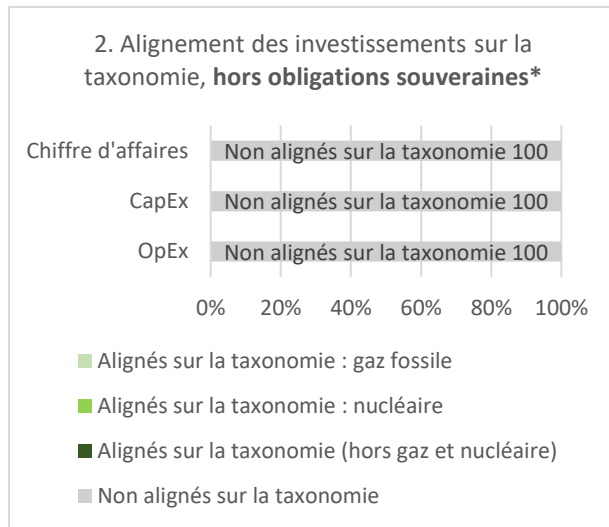
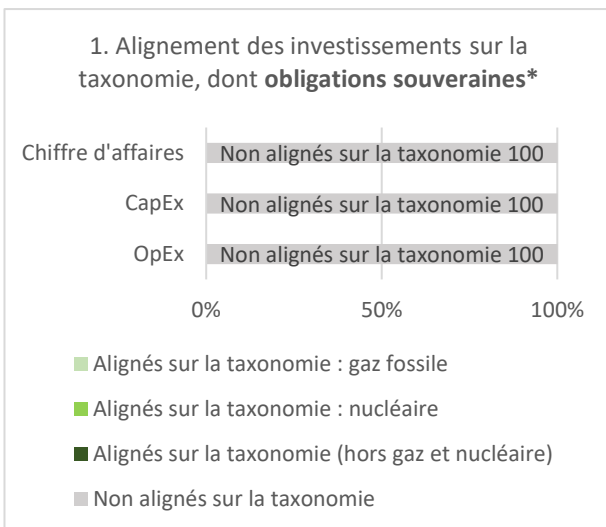
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile**

comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitaires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitaires et habilitantes ?**

Non applicable

• **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le Compartiment a investi 50,86% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 35,22% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social. Cependant, la part minimale agrégée d'investissements durables ayant un objectif environnemental et social représentait 86,08% de ses actifs nets.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français.;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du Compartiment.
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)

- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Global Leaders respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement la stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en œuvre de cette stratégie.
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment.

- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Lafitenia Sustain BB

Identifiant d'entité juridique : 213800M6FNFH2CTT5H63

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56,24% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 28,18%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 28,05%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,08/10
Exposition à la transition vers une économie durable	19,99% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	19,99% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
UniCredit SpA	Banques	3,10%	Italie
Telefonica Europe BV	Télécommunications	2,90%	Espagne
Loxam SAS	Produits et services de consommation	2,90%	France
IQVIA Inc	Santé	2,60%	Etats-Unis
Organon & Co / Organon Foreign Debt Co-Issuer BV	Santé	2,60%	Etats-Unis
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,50%	Italie
Avantor Funding Inc	Santé	2,50%	Etats-Unis
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	2,50%	Espagne
Gruenthal GmbH	Santé	1,90%	Allemagne
Belden Inc	Technologie	1,90%	Etats-Unis
Huhtamaki Oyj	Biens et services industriels	1,80%	Finlande
Adevinta ASA	Produits et services de consommation	1,80%	France
Banco Santander SA	Banques	1,70%	Espagne
Playtech Plc	Voyages et loisirs	1,60%	Royaume-Uni
International Game Technology PLC	Voyages et loisirs	1,60%	Royaume-Uni

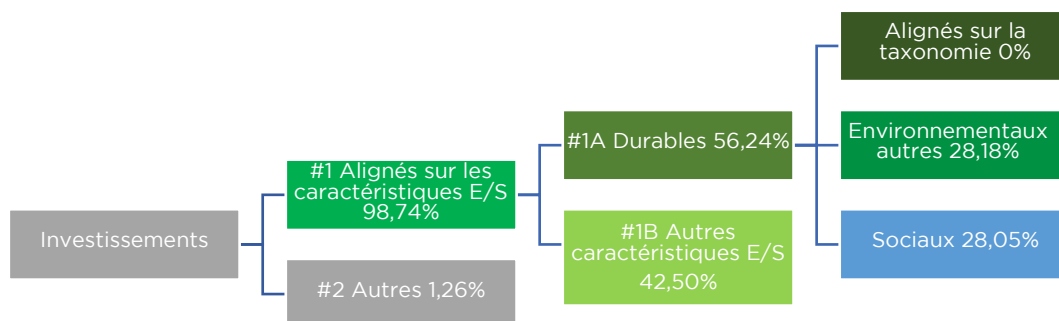


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 98,74% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 56,24% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	3,25%
Banques	15,45%
Matières premières	1,62%
Chimie	3,59%
Bâtiment et matériaux de construction	1,35%
Produits et services de consommation	7,05%
Énergie	0,59%
Services financiers	2,43%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,47%
Santé	15,88%
Biens et services industriels	13,51%
Médias	2,36%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,19%
Distribution	0,90%
Technologie	2,18%
Télécommunications	13,10%
Voyages et loisirs	4,13%
Services aux collectivités	7,29%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

• **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

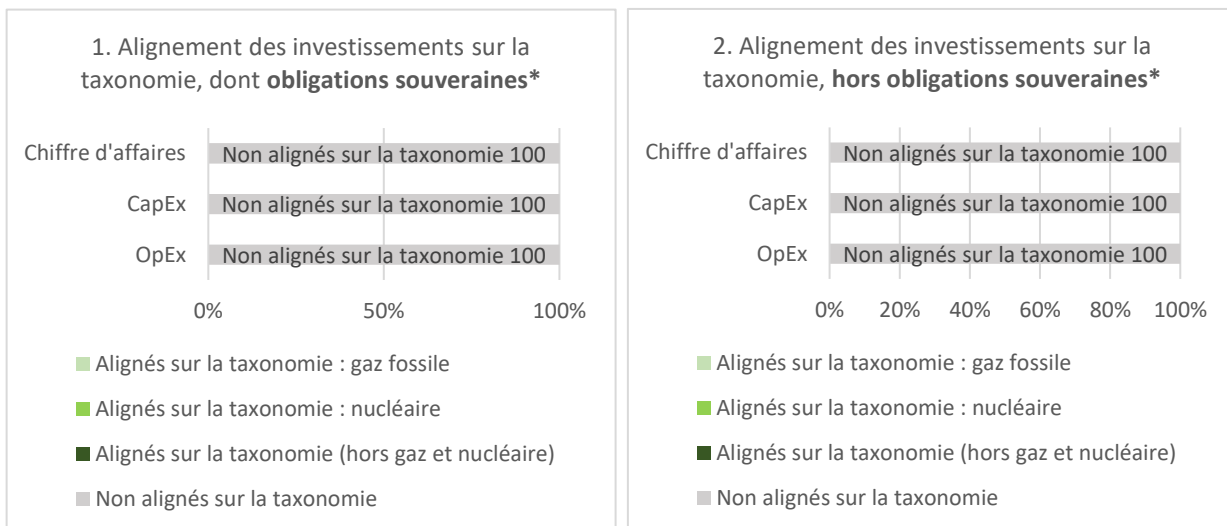
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 28,18%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 28,05%.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon une approche « bottom-up » ;
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 5 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9

Dénomination du produit : DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE

Identifiant d'entité juridique : 2138001UPYEP7C8V7H34

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 75,51%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 75,51%. <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 17,27%.</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et Fonds Monétaires).

Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5 % par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs devaient se conformer aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,

- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis), principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment. Cette notation s'appuie sur quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition repose sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- L'exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- L'intensité carbone (tonne de CO₂/M\$ de chiffre d'affaires) du portefeuille du compartiment doit avoir une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5 % par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente.
- Ratio émissions de CO₂ évitées / émissions de CO₂ induites (Scope 1 et 2).
- L'empreinte carbone : (t CO₂/m\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte
Note Responsabilité ABA	6,71/10	
Exposition à la transition vers une économie durable	50,79% de chiffre d'affaires	
% Exposition aux ODD	50,79% de chiffre d'affaires	
Empreinte carbone	188,40	

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022		
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte
Intensité carbone	228,00	
Diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille	-11,83%	✓
Ratio émissions de CO2 évitées / émissions de CO2 induites	1,6x	✓
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%	

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en œuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *worst offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (*Principal Adverse Impacts* ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs faisant l'objet de controverses ou ayant commis, selon l'approche interne, de graves violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ((par exemple, les droits de l'homme ou la lutte contre la corruption) ont été exclus du portefeuille et figuraient sur la liste des « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de dresser une liste d'émetteurs identifiés comme étant en infraction avec les Principes directeurs de l'OCDE par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion. Ces émetteurs ont donc été inclus dans la liste d'exclusion des « *worst offenders* » et n'ont donc pas pu faire l'objet d'investissement.

Afin d'effectuer cette analyse, la Société de gestion a utilisé la base de données d'un fournisseur de données externes pour :

1. Extraire les émetteurs par le biais d'alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les émetteurs non pertinents,
3. Analyser qualitativement les infractions par le Comité Suivi Investissement Durable de la Société de gestion,
4. Inclure les émetteurs identifiés en infraction sévère dans la liste des « *worst offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique visait d'abord à monitorer les contributions aux changements climatiques (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

	Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
	Iberdrola SA	Services aux collectivités	5,70%	Espagne
	Air Liquide SA	Chimie	5,20%	France
	Credit Agricole SA	Banques	4,70%	France
	Enel SpA	Services aux collectivités	4,30%	Italie
	Prysmian SpA	Biens et services industriels	4,20%	Italie
	STMicroelectronics NV	Technologie	4,00%	Pays-Bas
	EDP Renovaveis SA	Services aux collectivités	3,80%	Espagne
	Dassault Systemes SE	Technologie	3,70%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de

Intesa Sanpaolo SpA	Banques	3,20%	Italie
Somfy SA	Biens et services industriels	3,00%	France
Sika AG	Bâtiment et matériaux de construction	2,80%	Suisse
Cie Plastic Omnium SA	Automobiles et équipementiers	2,80%	France
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	2,70%	France
Koninklijke DSM NV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,60%	Pays-Bas
Nibe Industrier AB	Bâtiment et matériaux de construction	2,60%	Suède

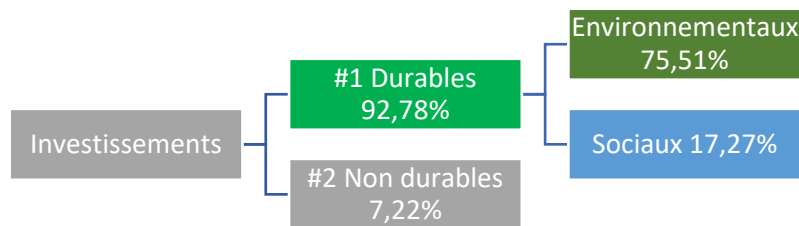


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 92,78% de ses actifs nets dans des investissements durables. La partie restante des actifs nets du compartiment (#2 « Non durables ») était constituée d'instruments financiers dérivés, liquidités, de dépôts à vue, d'OPCVM monétaires, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité du portefeuille ou pour réduire tout risque financier spécifique. 100% des investissements du compartiment (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	4,82%
Banques	9,49%
Matières premières	4,98%
Chimie	5,16%
Bâtiment et matériaux de construction	10,85%
Énergie	0,47%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,64%
Biens et services industriels	20,24%
Technologie	10,31%
Services aux collectivités	23,81%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

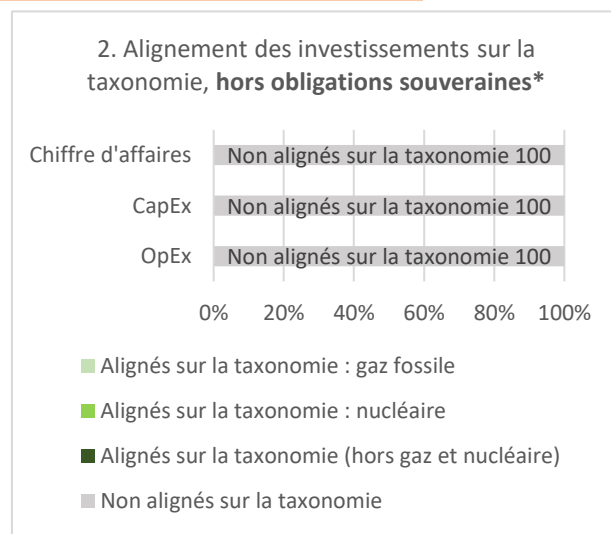
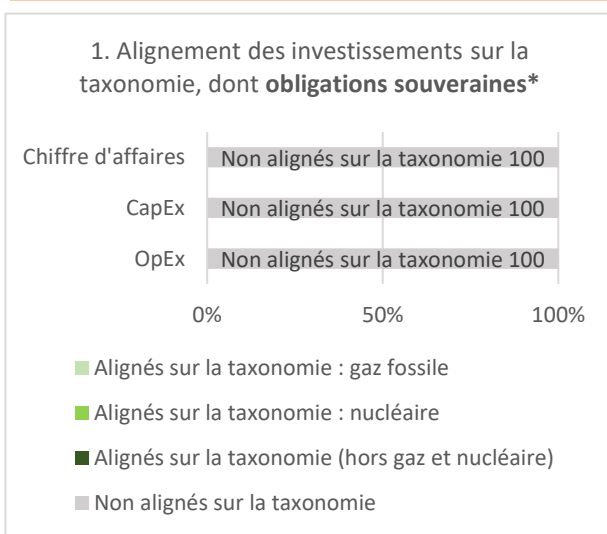
Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part minimale d'investissements durables du Compartiment ayant un objectif environnemental et n'étant pas alignés sur le règlement relatif à la taxonomie de l'UE représentait 75,51 % de ses actifs nets (étant donné le manque de données relatives à la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 17,27% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Une méthodologie propriétaire sur le climat "transition / contribution" a permis à l'équipe de gestion d'identifier les entreprises qui ont mis en place des efforts appropriés pour décarboner leurs activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire "maintenir la hausse de la température mondiale au cours de ce siècle nettement en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts visant à limiter encore davantage la hausse de la température à 1,5 degré Celsius").

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français.;
- La deuxième étape repose sur la sélection des entreprises identifiées pour répondre à l'objectif de gestion climatique du Compartiment selon les catégories décrites ci-dessus et selon la matrice d'éligibilité " transition/contribution " et la réduction de l'intensité carbone en vue d'atteindre les objectifs de réchauffement climatique à long terme de l'Accord de Paris,

- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.

2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Climate respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement la stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en œuvre de cette stratégie.
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment.
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest SUSTAINABLE CHINA EQUITY

Identifiant d'entité juridique : 213800G3M3BZKWWUH594

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68,00% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 28,84%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 39,16%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,86/10
Exposition à la transition vers une économie durable	46,10% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	46,10% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
Intensité carbone	Les données relatives à l'empreinte carbone et à l'intensité carbone seront accessibles via les rapports clients, puisque ces informations seront incluses dans tous les rapports publiés mensuellement.
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Tencent Holdings Ltd	Technologie	8,50%	Chine
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	8,00%	Chine
Meituan	Technologie	5,40%	Chine
China East Education Holdings Ltd	Produits et services de consommation	4,70%	Chine
Sungrow Power Supply Co Ltd	Énergie	4,20%	Chine
China Tourism Group Duty Free Corp Ltd	Distribution	3,90%	Chine
Shandong Weigao Group Medical Polymer Co Ltd	Santé	3,20%	Chine
Li Ning Co Ltd	Produits et services de consommation	3,10%	Chine
JD.com Inc	Distribution	3,10%	Chine
Sunny Optical Technology Group Co Ltd	Technologie	3,00%	Chine
AIA Group Ltd	Assurance	2,50%	Hong Kong
Zhejiang Sanhua Intelligent Controls Co Ltd	Biens et services industriels	2,50%	Chine
Kingdee International Software Group Co Ltd	Technologie	2,40%	Chine
Topsports International Holdings Ltd	Distribution	2,40%	Chine
Shenzhou International Group Holdings Ltd	Produits et services de consommation	2,40%	Chine

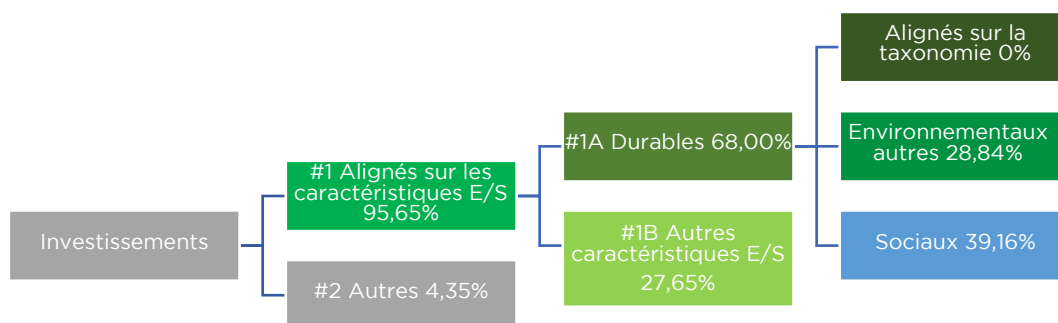


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 95,65% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 68,00% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	1,21%
Banques	1,01%
Bâtiment et matériaux de construction	1,66%
Produits et services de consommation	15,80%
Énergie	5,95%
Agroalimentaire, boisson et tabac	4,00%
Santé	11,06%
Biens et services industriels	9,14%
Assurance	2,53%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	1,04%
Immobilier	1,45%
Distribution	17,35%
Technologie	22,95%
Télécommunications	0,50%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

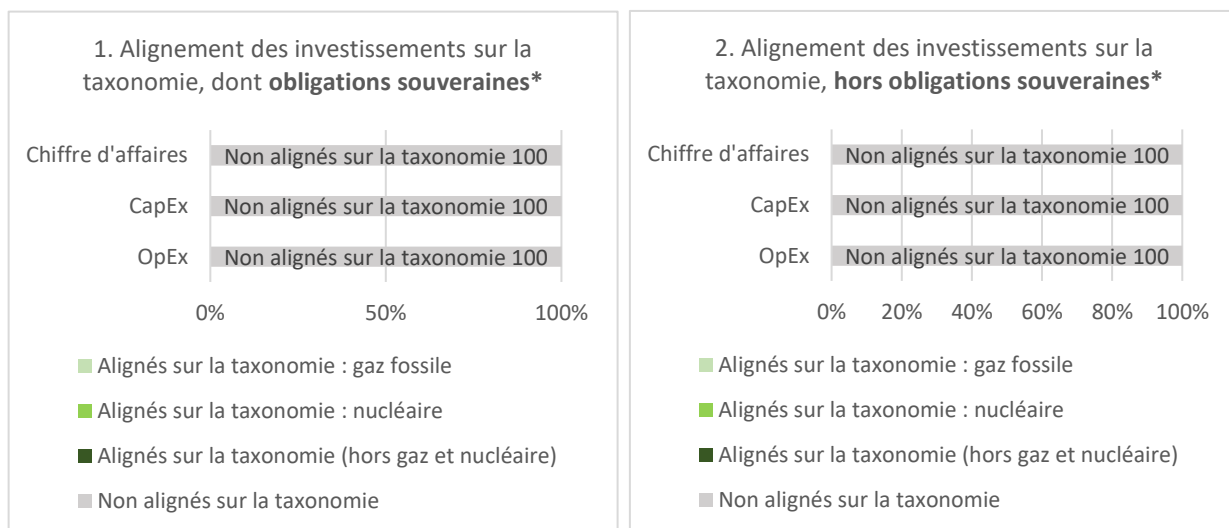
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 28,84%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 39,16%.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon une approche « bottom-up » ;
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Invest Euro Smart Cities

Identifiant d'entité juridique : 213800PVEYSAGK7YEU79

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 82,30% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE pour 69,46%. <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social pour 12,84%. <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	6,14/10
Exposition à la transition vers une économie durable	39,09% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	39,09% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	118,40
Intensité carbone	240,80
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de

l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du compartiment.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
Strasstructure Wireless Italianae SpA	Télécommunications	6,60%	Italie
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	6,20%	France
Air Liquide SA	Chimie	5,90%	France
Vinci SA	Bâtiment et matériaux de construction	5,70%	France
ASML Holding NV	Technologie	5,30%	Pays-Bas
Siemens AG	Biens et services industriels	4,80%	Allemagne
STMicroelectronics NV	Technologie	4,40%	Pays-Bas
Iberdrola SA	Services aux collectivités	4,30%	Espagne
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	4,20%	France
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Automobiles et équipementiers	4,00%	France
Legrand SA	Biens et services industriels	3,60%	France
Linde PLC	Chimie	3,40%	Irlande
Ariston Holding NV	Bâtiment et matériaux de construction	2,90%	Italie
Somfy SA	Biens et services industriels	2,80%	France
Deutsche Post AG	Biens et services industriels	2,80%	Allemagne

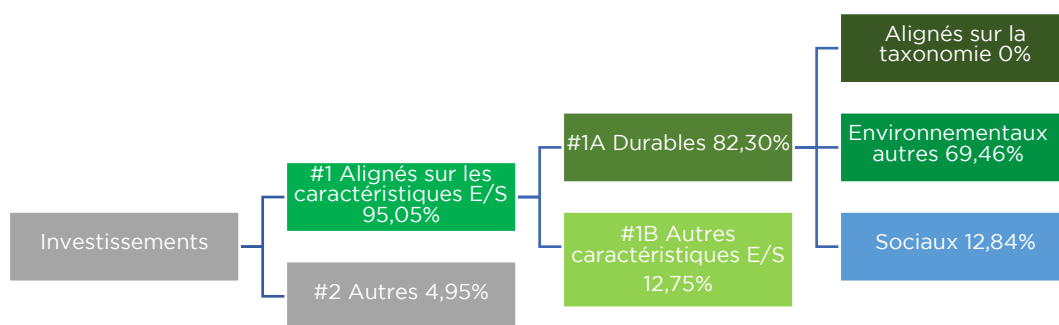


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le compartiment a investi 95,05% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 82,30% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du compartiment (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• **Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

-La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

-La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et équipementiers	3,97%
Chimie	9,27%
Bâtiment et matériaux de construction	20,38%
Services financiers	1,98%
Biens et services industriels	27,22%
Assurance	1,90%
Immobilier	0,55%
Technologie	14,58%
Télécommunications	6,61%
Services aux collectivités	7,59%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

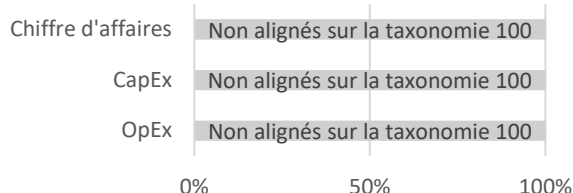
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

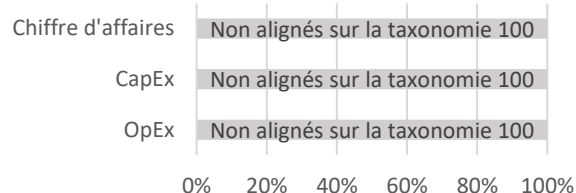
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines***



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable




Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 69,46%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 12,84%.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon une approche « bottom-up » ;
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

